LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Détenteur d'un permis du Québec

LES VOYAGES bono HONS

1460 avenue Union
Montréal H3A-2B3 Qué
845-8221

TEMPÉRATURE
Au Québec 8 — Si vous étiez à Acapulco 31

Vol. LXIX - No 274 | Quelques flocons de neige. Maximum – 1. | Montréal, samedi 25 novembre 1978 | Férie | 25 CENTS

A la conférence sur l'économie, lundi à Ottawa

Québec veut refaire le procès du fédéral

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Délaissant le ton doucereux et attentiste qui avait marqué sa participation aux derniers pourparlers constitutionnels, le Québec a résolu de servir de la prochaine conférence fédérale-provinciale sur l'économie pour monter une nouvelle fois à l'assaut d'Ottawa et se livrer en particulier à un vaste procès des politiques économiques du gouvernement fédéral.

Selon diverses informations receuillies ces jours derniers par LE DEVOIR, il semble que le gouvernement québécois, fort des résultats des derniers sondages relatifs à sa popularité, ne craint pas cette fois-ci un affrontement direct avec les autorités fédérales sur le terrain de l'économie et a tout mis en oeuvre pour faire la démonstration que les politiques économiques adoptées depuis un an par Ottawa sont directement néfastes pour le Québec.

A elle seule, la liste des ministres membres de la délégation québécoise à cette conférence, qui s'ouvre lundi dans la capitale fédérale, est impressionnante et donne une idée assez juste de l'offensive qui se prépare.

En effet, pas moins de huit ministres accompagneront M. Lévesque au cours de cette reunion de trois jours. MM. Claude Morin et Bernard Landry seront présents tout au long de la conférence tandis que leurs collègues Jacques Parizeau, Jean Garon, Rodrigue Tremblay, Yves Bérubé, Jacques Léonard et Guy Joron interviendront alternativement sur les dossiers mis à l'ordre du jour.

Depuis plusieurs semaines, ces ministres et leur personnel politique respectif tiennent réunion sur réunion à la fois pour préparer le dossier du Québec à cette conférence et pour définir la stratégie à adopter face au gouvernement central.

Pour ce qui est du contenu de ce dossier, il semble, selon les informations recueillies, que le fond de l'argumentation québécoise sera à peu près le suivant: au cours de la dernière année, Québec a fait tout en son pouvoir pour relancer l'économie et réduire le chômage, tandis que de son côté, le gouvernement fédéral, par ses dernières décisions en matière économique, a produit des effets tout à fait inverses.

Bien plus, on soutient à Québec que l'action du gouvernement central, en plus de tendre à anéantir les efforts québécois, paralyse littéralement le gouvernement Lévesque et restreint considérablement la marge de manoeuvre qu'il envisageait pour son prochain budget.

C'est donc essentiellement de ça dont la délégation québécoise va tenter de faire la démonstration à compter de lundi prochain, armée de dossiers et de documents minutieusement préparés au cours des derniers mois et ne craignent pas de soulever au besoin quelques querelles épiques devant les caméras de télévision qui vont une nouvelle fois diffuser cette conférence des premiers ministres.

Il appert, selon les informations recueillies, que les interventions de M. Lé-

Voir page 6: Québec

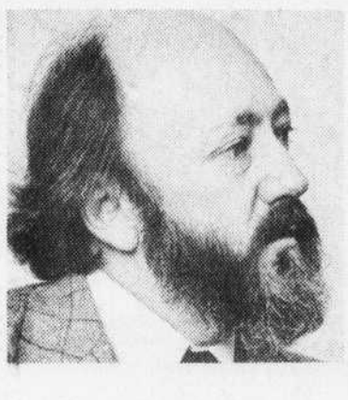
CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Journal de Geneviève Amyot



Le *Journal de l'année passée*, que Geneviève Amyot a écrit au chic restaurant Bernier vient d'être publié par VLB Éditeur, à l'enseigne du genre littéraire nommé «roman». Robert Mélançon a lu ce troisième livre de Geneviève Amyot et Jean Royer a rencontré l'écrivain.

— page 21



Premier bilan de l'Institut du cinéma

Après un an, voici le temps de dresser le premier bilan de l'Institut québécois du cinéma. Jean-Pierre Tadros a rencontré le président Roch Demers qui est évidemment optimiste quant à l'existence du cinéma québécois.

— page 34

CULTURE: les chroniques de Jean Éthier-Blais et Pierre Rolland

— Pages 22 et 31

CINÉMA: les chroniques de Richard Gay et Francine Laurendeau

— Page 35

ARTS VISUELS: les chroniques de René Viau et Robert Marteau

— page 32 et 33

Trois nouvelles figures au cabinet

Trudeau crée un Conseil de l'expansion économique

par Claude Turcotte

OTTAWA — Dans la même foulée qui l'a amené à décider de la compression des dépenses gouvernementales le 1er août dernier, le premier ministre Trudeau a procédé hier à un remaniement de son Conseil des ministres, dont la pierre d'assise est la création d'un super-ministère, appelé le Conseil de l'expansion économique, qui dirigera l'offensive du gouvernement pour relancer l'économie canadienne.

Le titulaire de ce nouveau ministère est M. Robert Andras, qui quelques minutes après son assermentation chez le gouverneur général hier enfin affirmait que son défi vise strictement la croissance économique.

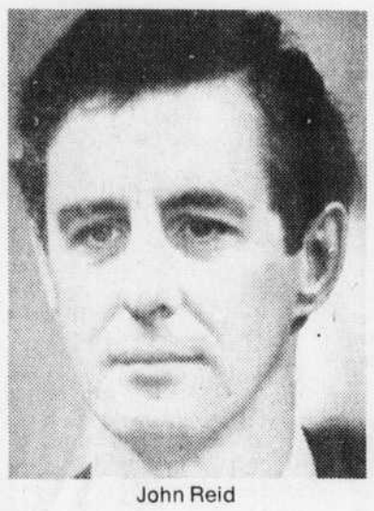
M. Andras, qui a discuté de cette nouvelle fonction avec le premier ministre depuis cinq semaines au moins, aura pour tâche de coordonner les efforts de tous les ministères à vocation économique. Il aura comme secrétaire (sous-ministre) un fonctionnaire de carrière spécialisé dans les problèmes économiques, M. Gordon Osbaldeston. Le personnel de ce ministère restera très limité toutefois.

La création du Conseil de l'expansion économique vise en somme à remettre le leadership économique gouvernemental au main des hommes politiques. Le premier ministre a expliqué son choix en disant qu'il aurait dû autrement donner plus de pouvoirs à des fonctionnaires ou demander à tout le cabinet de consacrer plus de temps à l'économie.

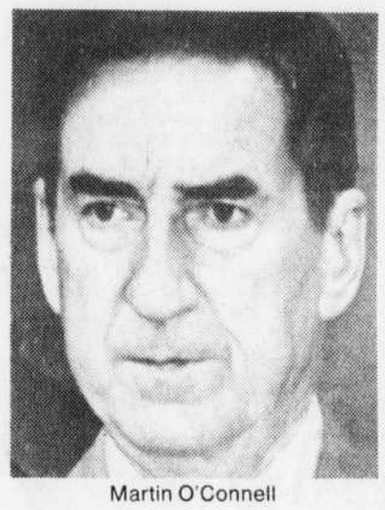
Ainsi ce Conseil devra désormais approuver tout projet touchant l'expansion économique avant qu'une telle proposition ne parvienne au Conseil des ministres. Les ministères directement visés par cette nouvelle structure sont: l'Industrie et le Commerce; l'Emploi et l'Immigration,; l'Expansion économique régionale; l'Energie, les Mines et les Ressources.

D'autres ministres participeront également à ce Conseil, soit ceux du Travail,

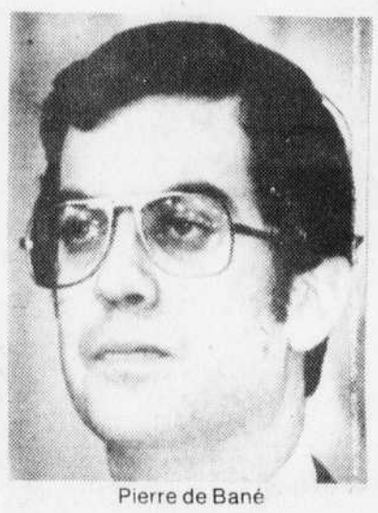
Voir page 6: Un conseil



John Reid



Martin O'Connell



Pierre de Bané

Le tragique bilan de Jonestown s'élève maintenant à plus de 775

GEORGETOWN, Guyana (AP et AFP) — L'ambassade des Etats-Unis a annoncé hier que 775 corps au moins ont été découverts dans la commune du Temple du peuple, et que ce bilan n'est pas définitif. C'est presque le double du chiffre de 409 morts cité dans le précédent bilan. On n'avait donc pas encore touché le fond de l'horreur dans cet incroyable drame qui stupéfie l'Amérique et le monde.

Les autorités américaines et guyanaises avaient estimé que plusieurs centaines de membres de la secte du révérend Jim Jones avaient fui dans la jungle plutôt que de se suicider ou d'être abattus. Il semble donc que la majorité de ces adeptes avaient eux aussi pris du poison. Quelque 800 passeports ont été retrouvés dans la commune du Temple du peuple, ce qui devrait correspondre au nombre d'adeptes qui y travaillaient dans des conditions qu'on dit proches de celles d'un camp de concentration. Dans ce cas, le suicide collectif aurait été aussi presque total et le bilan définitif pourrait atteindre 800 morts.

Les spécialistes de l'identité dépêchés sur place par le gouvernement de Washington ont entrepris de photographier chaque cadavre et de les enlever un par un lorsque l'identification a été établie.

L'ambassade américaine à Georgetown a précisé hier qu'à 13 h locale, 485 corps avaient été évacués de Jonestown. Vingt autres avaient été placés dans des sacs, et que la poursuite des recherches avait permis de dénombrer encore 270 autres cadavres. L'ambassade soulignait que le dénombrement se poursuivait et que de nouvelles victimes étaient découvertes

Pour expliquer que le bilan ait si brusquement enflé, l'ambassade a déclaré que les corps étaient souvent empilés et qu'on ne s'était pas bien rendu compte, appa-

Voir page 6: Jonestown

La nouvelle révolution mexicaine

par Bertrand de la Grange

MEXICO — Quinzième producteur mondial de pétrole en 1975, avec une production moyenne inférieure de moitié à celle du Canada, le Mexique est devenu depuis à peine plus d'un an une véritable puissance pétrolière et pourrait bientôt se classer au troisième rang mondial, derrière l'Arabie saoudite et l'Iran. Il n'est pas exclu, dit-on même chez Pemex (Petroleos mexicanos), que le Mexique détienne les plus importantes réserves mondiales d'hydrocarbures. On voit que, après les hésitations du gouvernement mexicain à faire connaître, en 1977, les nouvelles données sur les réserves pétrolières, la prudence n'est plus de mise, bien au contraire.

Cette inflation verbale, chiffrée en milliards de barils, ne laisse pas d'inquiéter certains milieux qui mettent en doute la véracité des chiffres avancés. Un des critiques les plus sérieux de la politique pétrolière du gouvernement, l'ingénieur d'extrême-gauche Heberto Castillo, relève de nombreuses contradictions dans les déclarations des dirigeants de PEMEX, société nationale qui détient depuis 1938 le monopole de l'exploitation et de la commercialisation des hydrocarbures.

« Admettons, déclare Castillo, que, comme l'affirme PEMEX, nous ayons des réserves prouvées de brut de dix-sept milliards de barils, des réserves probables de trente et un milliards de barils et des réserves potentielles de cent vingt milliards. Compte tenu du programme d'exploitation des années à venir, ajoute-t-il, la production quotidienne fera plus que doubler entre 1977 (un million de barils) et 1982 (2,2 millions, dont la moitié à l'exportation). L'accroissement prévisible de la demande intérieure (7,5% par an) et le maintien des exportations au niveau de 1982 épuiseront en dix ans, soit en 1992, les réserves prouvées de pétrole. Six ans plus tard, les réserves probables auront à leur tour disparu. Quant aux aléatoires réserves potentielles, elles seront complètement épuisées, à condition bien sûr qu'elles existent, dans quarante ans. Alors, conclut Castillo, pourquoi le gouvernement affirme-t-il que le Mexique dispose de deux cent quatre-vingts années de production pétrolière? C'est une déclaration irresponsable. »

2 Première puissance pétrolière mondiale

Journaliste d'origine française établi au Québec depuis le début des années 70, Bertrand de la Grange accomplit en Amérique latine un voyage d'information. Ayant franchi l'étape du Mexique, il nous envoie deux articles sur «la nouvelle révolution». Voici le second texte de cette série.

Le dirigeant du Parti mexicain des travailleurs ne peut s'empêcher de faire une comparaison, très à-propos, avec le Canada du début des années 70, lorsque les dirigeants politiques et les sociétés pétrolières n'hésitaient pas à parler de neuf cents années de réserves, histoire de rassurer certains milieux inquiets devant la très rapide augmentation des exportations de brut vers les Etats-Unis (en 1973, le Canada était le deuxième fournisseur des Etats-Unis, derrière le Venezuela, avec plus de 1,3 million de barils par jour). Le choc fut rude, lorsqu'on se décida, par la force des choses, à dire la vérité. Le Canada couvrait, en 1973, 87% des besoins américains en pétrole importé. En 1977, ces deux pays ne représentaient plus que 22% environ des besoins américains en pétrole importé. Qui, sinon le Mexique, peut prendre le relais, permettant ainsi aux Etats-Unis d'avoir des sources d'approvisionnement à ses portes et de continuer à consommer allègrement 30% de l'énergie mondiale en ne représentant que six pour cent de la population du globe?

Ces inquiétudes, le gouvernement et PEMEX se contentent de les rejeter du revers de la main, préférant convaincre les sceptiques en annonçant tous les six mois de nouvelles découvertes et une accélération de la production. Les dix-sept milliards de barils de réserves prouvées, valables jusqu'en octobre dernier, sont brutalement passés à vingt milliards, comme par hasard juste avant le départ

Voir page 6: Le Mexique

Un général chasse l'autre en Bolivie

LA PAZ (d'après AFP et Reuter) — Pour la seconde fois en un an, la Bolivie — deuxième producteur mondial d'étain — a été hier matin secouée par un coup d'Etat militaire. Le général David Padilla, commandant en chef de l'armée de terre, a renversé le président Juan Pereda, qui avait pris le pouvoir le 21 juillet dernier avec l'aide d'un triumvirat militaire, évincant le général-président Hugo Banzer.

Le général Padilla a annoncé hier soir la composition de son gouvernement, et déclaré que les élections générales auront lieu le premier dimanche de juillet 1979. La remise du pouvoir se fera le 6 août à « quiconque aura été légitimement élu par le peuple ».

Le nouveau gouvernement ne comprend qu'un civil, le ministre des affaires étrangères Raul Botelho Gozalvez. Le général Padilla a déclaré dans un discours radiodiffusé que les forces armées ont décidé d'assumer le pouvoir en raison du danger d'affrontements, et de la menace constituée par « des intérêts étrangers hostiles à la Bolivie.

Dans ce pays, qui n'a pas connu moins de 180 coups d'Etat depuis sa proclamation d'indépendance en 1885, le mécontentement grondait dans la capitale où une manifestation du mouvement de l'Unité démocratique et populaire de l'ancien président Hernan Siles Zuazo était prévue pour hier. Les opposants réclament notamment l'organisation rapide d'élections libres que le président en exercice Pereda ne promettait que pour 1980.

Jeudi, des attentats à la bombe étaient perpétrés aux domiciles de membres de la famille Zuazo, et dès l'après-midi, à la tête d'une délégation militaire, le général Padilla demandait, mais en vain, au général Pereda, de démissionner pour éviter

Voir page 6: La Bolivie

Stanké

LA QUALITÉ QUI S'EXPORTE

Un livre méconnu de l'auteur de "UN HOMME ET SON PÉCHÉ"

Claude-Henri Grignon

Le Déserteur

et autres récits de la terre



«LA PASSION DU QUÉBEC»

Une version Stock-Paris et une version Québec-Amérique

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Rien de bien neuf ni de très emballant dans cette *Passion du Québec* que vient de commettre le premier ministre René Lévesque aux éditions Stock et Québec-Amérique et dont le lancement officiel avait lieu hier à Montréal.

En somme, un bouquin de quelque 200 pages qui, à partir d'une entrevue abondamment revue et corrigée par les services du premier ministre, retrace brièvement la carrière politique de M. Lévesque, se livre à une longue apologie des oeuvres du régime péquiste et brosse quelques perspectives de l'avenir pré et post référendaire.

Une première chose mérite d'abord d'être signalée: les lecteurs de cette *Passion* ne se recueilleront pas devant les mêmes « stations » selon qu'ils s'abreuvent à l'édition française ou québécoise de l'ouvrage.

Initialement, le livre a été conçu et écrit pour les fins des éditeurs de Stock à l'adresse du public francophone européen. Stock a en effet invité M. Lévesque à collaborer à la collection des « Grands Leaders mondiaux » en compagnie de MM. Pierre Mendès-France et Olaf Palme et d'autres à venir, dont Léopold Senghor et Nicolas Ceauscescu.



Collaboration à laquelle il s'est prêté de bonne grâce en réservant une entrevue au journaliste français Jean-Robert Leselbaum. Le contenu de cette entrevue de même que quelques autres détails historiques relatifs à la montée du PQ et de l'idée d'indépendance constituent l'essentiel de l'ouvrage publié chez Stock.

Il en va tout autrement de l'édition québécoise, publiée chez Québec-Amérique, où on a senti le besoin, à la suite de pressants conseils de membres de l'entourage de M. Lévesque, dont Claude Morin et Yves Michaud, de remanier le texte et de l'adapter à la réalité du Québec.

L'éditeur ne se cache d'ailleurs pas de ces transformations et prévient ainsi le lecteur: « Pour le lecteur québécois, écrit-il, il fallait modifier quelque peu la substance de l'ouvrage. Nous avons donc repensé la formulation de certaines questions, nous en avons éliminé d'autres et, pour mieux adapter le texte à la réalité québécoise, nous avons ajouté une quarantaine de pages inédites. »

Ces pages, ce sont surtout la déclaration faite le 10 novembre dernier par M. Lévesque à l'Assemblée nationale concernant le contenu de la souveraineté-association et la démarche de son gouvernement d'ici le référendum.

Ce sont aussi quelques précisions supplémentaires relatives au « mandat de négociation » et à la perspective dans laquelle le premier ministre envisage la réponse du Canada anglais à un oui référendaire.

Rien dans tout cela de bien nouveau ou de spectaculaire, du moins pour ceux qui ont pour tâche de patauger régulièrement dans les méandres de la politique québécoise.

Toutefois, pour le citoyen dont ce n'est pas le travail de coller aux pas des politiciens, le livre est intéressant et utile.

Il permet d'abord de connaître un peu mieux quel type de vie a menée M. Lévesque avant de se lancer en politique et d'occuper les fonctions qu'on lui connaît maintenant. Il permet notamment de savoir que la carrière pré-politique de cet homme a été bien sûr journalistique mais d'un journalisme qu'on pratique encore trop peu au Québec, soit le reportage international.

Voilà qui, au moins théoriquement, est de nature à ouvrir les perspecties, à donner à l'homme une dimension et une pensée qui dépasse les frontières provinciales à l'intérieur desquelles ses adversaires ont intérêt à l'emprisonner.

L'ouvrage permet en second lieu d'avoir un bilan plus détaillé de l'ensemble des réalisations gouvernementales depuis novembre 1976. Un bilan évidemment auto-glorifiant mais qui a le mérite de passer en revue non seulement les législations adoptées mais l'esprit dans lequel le travail s'est effectué.

Même chose pour ce qui est de l'avenir où M. Lévesque, à partir de ses conceptions personnelles comme du programme de son parti, trace une généreuse feuille de route pour la société québécoise axée certes sur la réforme et le progrès mais marquée aussi au coin de la prudence, de la modération en toutes choses, et de la nécessaire insertion du Québec dans le contexte nord-américain.

Mais au-delà de tout ça, qui n'est au fond que répétition bien stylisées de choses déjà connues, ce qui ressort de l'ouvrage, c'est la personne même de M. Lévesque, son attachement profond au Québec et aux valeurs démocratiques.

L'un des plus beaux passages de ce livre est d'ailleurs celui où le premier ministre traite de sa conception de la démocratie et, par voie de conséquence, de l'action de son gouvernement:

« La démocratie, dit-il, doit respecter la capacité d'évolution de la société. Sans doute il ne faut pas se servir de cet argument pour masquer une sorte de prudence timorée, pour retarder les décisions et les changements qui s'imposent. Nous devons sonner un peu la société, pour qu'elle arrive, d'étape en étape, à se rapprocher de ces objectifs. Mais tout doit s'accompagner d'une sorte de respect constant, et cela nécessite qu'on soit proche de sa société, qu'on y baigne et le pouvoir ne nous coupe pas des citoyens. »

Soulignons aussi que l'ouvrage contient quelques notes croustillantes, propres à donner le frisson aux chroniqueurs politiques, comme celle par exemple où M. Lévesque affirme qu'il préférait Claude Ryan à Raymond Garneau comme successeur de Robert Bourassa à la tête du PLQ.

Comme celle aussi où il parle de son admiration pour Jean Lesage et Georges-Emile Lapalme. Et encore où il raconte avoir été approché par le NPD fédéral avant de décider de se lancer dans l'arène provinciale en compagnie des libéraux.

Enfin, une note d'inquiétude où M. Lévesque transmet son sentiment d'urgence pour le devenir du Québec et où il craint l'effritement des « forces vives » de la nation et même de son parti en cas d'échec au référendum.

«LES MANDARINS DU POUVOIR»

Ces éminences grises qui hantent les coulisses de l'État

par Rodolphe Morissette

Les hommes qui ont vraiment gouverné le Québec de 1960 à nos jours ne sont peut-être pas ceux qu'on pense.

Les coauteurs de *Les Mandarins du pouvoir*, MM. Pierre O'Neill, chroniqueur politique au DEVOIR, et Jacques Benjamin, professeur de sciences politiques à l'Université Simon Fraser (C.-B.), font sortir des coulisses les éminences grises des premiers ministres du Québec, de Jean Lesage (1960) à René Lévesque.

Publié par les Editions Québec-Amérique, l'ouvrage a été lancé hier au Salon du Livre de Montréal.

Les auteurs scrutent la manière concrète et typique dont chacun de ces premiers ministres a exercé le pouvoir à ce jour. Ils identifient leurs proches conseillers et décrivent leurs rôles respectifs, de même que les modèles d'interraction des « souverainetés » qui ont joué ou rivalisé dans leur entourage immédiat.

Ouvrage de démystification certes, et dont le nerf est le soupçon, *Les Mandarins du pouvoir* présente du sujet une description, par maints côtés plus journalistique qu'historique, qui s'inscrit dans le cadre d'une analyse et d'une herméneutique de science politique. Même si l'exégète professionnel y discerne aisément « deux mains d'écriture », celle du professeur et celle du journaliste, les styles se marient proprement et l'exposé est clair.

Comme premier ministre du Québec, ressort-il du livre, Jean Lesage dirigeait une sorte d'équipe de ballon-panier: tout le monde était en mouvement en même temps, mais quatre ministres privilégiés lançaient le ballon dans toutes les directions et inspiraient des décisions, où M. Lesage intervenait souvent sur le tard.

Fin renard, Daniel Johnson arbitrait le plus souvent les joutes que des équipes parallèles et concurrentielles de conseillers étaient forcées (par lui) de se livrer. Au nez de ses ministres, M. Johnson gouvernait également par l'entremise de ses sous-ministres. Solitaire, dépassé par les événements et dépourvu du sens de la communication, Jean-Jacques Bertrand optait plutôt pour la structure militaire d'une gérance terne et difficile.

Quant à Robert Bourassa, expliquent les auteurs, il s'est isolé, sans vision ni projet politique (sinon d'être réélu et de contrôler les dépenses publiques), derrière un barrage de petits conseillers partisans, cyniques et assoiffés de pouvoir.

D'un leadership essentiellement ambigu aujourd'hui, aussi hésitant et « tiraillé » que frondeur, René Lévesque a choisi la manière collégiale, qui renoue, par-delà les trois chefs de gouvernement précédents, avec l'importance du conseil des ministres.

L'affaire du Watergate américain avait contribué à faire connaître une dimension peu connue et, surtout, peu analysée avant cette époque, de l'exercice du pouvoir politique. Cette « affaire » a inspiré nos deux auteurs à compter de 1974 et l'abondante littérature qui l'a exposée et scrutée a contribué à leur fournir une grille d'analyse permettant d'identifier trois groupes de conseillers des premiers ministres québécois: les conseillers « partisans », qui influencent la décision politique en rapport avec la vie du parti au pouvoir; les conseillers politiques ou de gouvernement et, enfin, les conseillers en communication avec l'électorat (publicité, information et marketing du pouvoir).

Ces trois groupes de conseillers répondent, selon les auteurs, aux trois fonctions essentielles d'un premier ministre: « le leadership du conseil des ministres et du parti au pouvoir; la transformation d'un programme politique en lois et décisions gouvernementales; et l'identification des citoyens à ce leader ou à ces lois », qui dépend du type de communication qui s'instaure entre le chef du gouvernement et l'électorat.

Le mérite principal de l'ouvrage ne tient pas à une masse de « révélations » nouvelles sur l'exercice souterrain du pouvoir des premiers ministres. Au chapitre de l'information brute, journalistique, c'est plutôt la synthèse des faits qui est remarquable et l'impression d'ensemble qui se dégage du rapprochement systématique des époques et des styles successifs. L'essentiel du livre, en revanche, et son intérêt résident dans les modèles d'interrelation qui y sont décrits.

La période centrale du règne de Jean Lesage (1962-1964) fut marquée essentiellement par l'influence décisive de quatre ministres vedettes de son cabinet, qui touchaient à tout: René Lévesque, Paul Gérin-Lajoie, Eric Kierans et Pierre Laporte. Les conseillers partisans ont joué un rôle déterminant au début du règne (Maurice Sauvé) et dans les tiraillements de la fin (Henri Dutil, Raymond Garneau, René Arthur, Guy Gagnon). Le réalisateur de télévision Maurice Leroux a contribué à initier M. Lesage aux mystères de la télévision et à l'y faire apparaître comme un chef d'Etat éloquent.

Les conseillers partisans, et au premier chef, Me Mario Beaulieu, ont joué un rôle central auprès de M. Daniel Johnson (1966-68), qui devait faire progresser ses dossiers malgré son parti et malgré la piètre qualité générale de son cabinet. Pour cela, M. Johnson s'est surtout replié sur ses sous-ministres et quelques hauts fonctionnaires, dont Claude Morin, Julien Chouinard, Arthur Tremblay et Roch Bolduc (le « cabinet noir »). Il s'appliquait à solliciter des avis de plusieurs « jeux » de conseillers, notamment pour arbitrer entre la ligne des technocrates ou des financiers et celle des « humanistes ». M. Johnson concoctait parallèlement des stratégies de relations fédérales-provinciales avec ses homologues conservateurs de l'Ontario et du Manitoba, John Robarts et Duff Roblin. Quant à son image dans l'électorat, qui était à « refaire » en 1966, ce sont les publicitaires Gaby Lalande et Jean Loiselle qui s'en sont occupés, avec succès du reste. Le second finit par gravir très haut dans l'échelle des hommes très influents qui gouvernaient le Québec avec Daniel Johnson.

Si les trois groupes de conseillers formaient un équilibre assez heureux, en somme, sous Jean Lesage et Daniel Jonson, le jeu des souverainetés étaient tout autre sous Jean-Jacques Bertrand, puis Robert Bourassa.

La dimension partisane n'intéressait pas beaucoup M. Bertrand, et encore moins celle de la communication avec l'électorat, domaine où le premier ministre n'a essuyé qu'une suite d'échecs (une conspiration, peut-être, notent les auteurs). Quant à la direction politique, M. Bertrand avait institué une structure militaire: il n'avait qu'un interlocuteur, M. Julien Chouinard, qu'il institua secrétaire général du Conseil exécutif, et par qui devaient passer tous les ministres. M. Bertrand était un gérant, au-dessus, et le plus souvent, soulignent les auteurs, en dehors de la mêlée.

L'administration Robert Bourassa était, quant à elle, essentiellement partisane. Le cabinet du premier ministre (Paul Desrochers, Jean Prieur, Charles Denis, etc.) reflétait en première ligne les aspirations des partisans libéraux, sur lesquelles s'alignaient quotidiennement les politiques gouvernementales. Robert Bourassa avait neutralisé son conseil des ministres. Il méprisait ces derniers, expliquent les auteurs, il les cuisinait. On raconte en long et en large les péripéties de la chute du plus grand rival de M. Bourassa, M. Jérôme Choquette.

Robert Bourassa dirigeait le Québec comme le pdg d'une multinationale et l'on raconte comment le Parti libéral fédéral était, à compter de 1975, l'une des souverainetés rivales du régime. On y expose également le rôle central des conseillers en communication, petits magiciens qui tenaient pour capitaux les « nouveaux gadgets de la télévision » qu'ils avaient cru apprendre des Américains.

Le gouvernement Lévesque, enfin, tend à gouverner ministère par ministère et généralement indépendamment des hauts fonctionnaires hérités du régime précédent. C'est ici le cabinet des ministres qui « a le gros bout du bâton ». Le premier ministre y joue un rôle d'« animateur » plus que de leader; il y est fréquemment mis en minorité. Au cabinet des ministres, les souverainetés rivales s'affrontent constamment: « nationalis-

Voir page 6: Les mandarins

HENRY MILLER rocher heureux

PAR BRASSAÏ



«Henry Miller grandeur nature» racontait le Miller de la bohème et de la misère. Voici l'écrivain devenu une célébrité mondiale, peint par Brassaï.
Miller a lui-même annoté ces pages, donnant son point de vue, confrontant ses souvenirs avec ceux de son ami. Un livre très haut en couleurs!

$14.95 chez tous les bons libraires.

GALLIMARD

SOS — FONDS D'URGENCE POUR LE PEUPLE VIETNAMIEN

Un nouveau coup frappe le peuple vietnamien: de terribles inondations viennent de provoquer des dégâts énormes. Les crues, les typhons et les pluies qui s'abattent sur le Viet Nam depuis le début du mois de septembre sont les plus catastrophiques de ces trente-cinq dernières années.

Plus de 2.3 millions d'acres de rizières ont été inondées, à quoi il faut ajouter 887,500 acres détruites par les maladies, les parasites et l'érosion. La perte de riz, la denrée alimentaire principale de la population, est estimée à 2.8 millions de tonnes, soit le cinquième de la production nationale de 1977.

Pour faire face à ce désastre, la population toute entière s'est mobilisée pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être dans les régions sinistrées, mais l'aide et la solidarité internationales s'avèrent indispensables. Quelque 4 millions de personnes sont touchées.

Le Viet Nam a lancé un appel en ce sens, insistant particulièrement sur un besoin urgent de vivres, de médicaments, mais aussi de semences, d'engrais et de matériaux de construction.

Après trente ans de guerre, après les ravages des bombardements, le peuple vietnamien a entrepris un immense effort de reconstruction dans la paix. Or, à toutes les autres difficultés qui lui sont survenues, viennent s'ajouter les catastrophes naturelles. Il faut appuyer ce peuple qui a tant souffert et qui construit avec courage et détermination son indépendance économique.

Sans plus attendre, au Québec, des centrales syndicales, des organismes et des individus ont perçu la nécessité de former un comité d'aide aux victimes des inondations, afin de recueillir un fonds de secours d'urgence pour le peuple vietnamien. L'objectif de cette campagne est d'amasser $400,000. en six mois.

Nous avons besoin de l'aide immédiate des organismes et des individus pour assurer le succès de cette initiative. Ne tardons pas, le temps presse.

Cette lettre est appuyée et signée par :

Archevêché de Montréal - Bureau du coordonnateur général
Assis. Méd. Int. (A.M.I.)
Carrefour international
Centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q.)
Conseil Central des C.S.N.
Conseil Canadien de Coopération Internationale
Conseil international de Solidarité ouvrière (CISO)
Conseil québécois de la Paix
Jeunesse ouvrière catholique
Ligue des droits de l'homme
Oxfam — Québec
Oxfam — Canada
Service universitaire Canadien outre-mer (SUCO)
Société de protection de l'enfance et de la jeunesse
Union générale des Vietnamiens au Cannada
Comité d'action cinématographique
Syndicat des profs. Laval
Syndicat des profs. Univ. de Montréal
Syndicat des profs. U.Q.T.R.
Denis Veaugeois, historien, Ministre des affaires culturelles du Québec
Claude Lajoie, député Ottawa
Robert E. Bell, Principal Université McGill
Jean Cadieux, recteur Université de Moncton NB
Jacques Parent, vice-recteur U.Q.T.R.
Victorin Lavoie, Doyen, Faculté d'agriculture Univ. Laval
Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec
Me Jacques O'Bready, Maire de Sherbrooke
Irénée Pelletier, député fédéral
Dr. André Arcelin
Paul Bélanger, directeur général (I.C.E.A.)
Guy Bisaillon, député
Stephen Bless, avocat
Bonnie Campbell, professeur
Michel Chartrand, syndicaliste
Abraham Cohen, conseiller municipal
Fernand Daoust, sec. gén. de la F.T.Q.
Pierre de Bellefeuille, député
Serge Demers, sec. gén. CSN
Yvon Deschamps, artiste
Martin Duckworth, cinéaste
Robert Gaulin, président C.E.Q.
Robert Garry, professeur
P. Grenier, avocat
Dr. Ernest Gressau
Cary Hector, professeur
J. Hilie, avocat
Pauline Julien, artiste
Jooneed Khan, journaliste
Marc Lagana, professeur
André Lauzon, président du conseil central CSN
Georges Lebel, avocat
Paul Letondal, pédiatre hôpital Ste-Justine
Raymond Lévesque, artiste
Jacques Lévesque, professeur
G. Marceau, avocat
G. Melançon, avocat
André Messier, sec. de l'exécutif FTQ
Dominique Michel, artiste
Dona Mergler, professeur
Jean-Guy Moreau, artiste
Jean-Marc Piotte, professeur
Nancy Pocock, Canadian friends services committee
Robert Quévillon, syndicaliste
Norbert Rodrigue, président de la CSN
Dr. Louis Roy, pneumologue
Michael Rubbo, cinéaste
G. Louis Sciortino, avocat
Fernand Séguin, commentateur scientifique
Micheline Sicotte, Vice-prés. de la CEQ
Edward M. Sloan, ingénieur
Rev. Bill Smith, développement et paix
Clément Trudel, journaliste
Jean-Guy Vaillancourt, prof.
Pauline Vaillancourt, prof.
Pierre Viau, aumonier national de JOC
Gilles Vigneault, artiste
Rev. J. Ralph Watson, United Church
Junita Westmoreland, avocate
Dr. Pierre Viens, professeur
Edgar Cormier, journaliste
Lucia Echecopar, sociologue
James Steel, prof. Ottawa
Rev. Poirier, Ottawa
Laurent Lafontaine, service pastoral Univ. de Montréal
Denis Monière, prof.
Mohammed Sfia, prof.
Dr. P. Lauzon
Dr. H. Bellemare
Dr. B. Pinson
Dr. M. Jobin
Jean-Louis Roy, historien

LES COMITÉS EXÉCUTIFS DANS LA PROVINCE:

MONTRÉAL (NATIONAL)
Président: Yvon Madore (SUCO)
Trésorier: Simon Cliche (CEQ)
Secrétaire: Monique Olmi (Carrefour international)
Case postale 91 Succ. « M » Montréal P.Q.
Tél.: SUCO: 735-4561
CEQ: 382-7670
Union des Vietnamiens: 844-4326 (soir)

CAVI VIETNAM — QUÉBEC
CP 334 Sillery PQ
Président: Yvan Labelle, prof.
Vice-président: Jacques Guay, prof.
Secrétaires: Mme Suzie Hoang 626-0124
Dr. Huynh Huu Tue 656-2983

CAVI VIETNAM — SHERBROOKE
636 rue Québec Sherbrooke
J1H 3M2
Président: Mme Pauline Langevin ex-présidente UNICEF
Vice présidents:
Dr. Nguyen Quat Ti, prof.
Ly Thanh Tung m.s.c. admin.
Secrétaire: Do Lam Sinh, Ing. M.Sc. A.
Déléguées:
Mme Carmen Riendeau, économiste
Sr. Judith Bergeron m.n.d.a.
Sr. Prudentienne Chevalier f.c.s.c.j.
Trésorier: François Coderre
Tél.: 819-567-6527

CAVI VIETNAM — TROIS-RIVIÈRES
a/s Département Mathématiques
UQTR Trois Rivières
Président: Marcel Lambert, prof.
Secrétaires: André Paradis, prof. Nguyen Ky Toan, prof. 367-5364 ou 379-0007

CAVI VIETNAM — OTTAWA
Rév. Roger Poirier
Vicaire épiscopal
Diocèse de Hull
115 Carillon Hull
Vo QUang Tu
58 Western Ave. Ottawa
Tél.: 613-725-1829

Rafat Massad, (SUCO)
Learner Centre, C.P. 2484
Station « D » Ottawa. 238-4659

CHICOUTIMI:
M. & Mme Dinh Van Pnuoc
549-7988
289 Vallière, Chicoutimi Nord

NORANDA:
M & Mme Phan Minh Dung,
764-9969
770 Larivière, Rouyn ap. 6

MONCTON NB
Dr. Phi Thinh Duc,
854-2401
Dr. VoVan Truong 854-5439
Université de Moncton NB
Robert Thibeault (SUCO)
506-854-4564
Université de Moncton

Les dons collectés seront expédiés intégralement à la Croix-Rouge du Vietnam pour l'achat de vivres et de médicaments. Vous recevrez un reçu officiel pour fin d'impôt.

Cet espace a été payé par l'Union des Vietnamiens, tél.: 844-4326

PIERRE O'NEILL



La flotte de l'unité roulera sur le Québec

Depuis quelques semaines, péquistes et libéraux fédéraux, s'indignent et s'accusent réciproquement de dilapider les fonds publics pour vendre leurs salades constitutionnelles. Pendant que le gouvernement Trudeau investit des sommes énormes dans l'édition de documents politiques, le gouvernement Lévesque réplique en publicisant outrancièrement à la télévision et dans les journaux des projets tels l'Opération solidarité économique (OSE), et autres véhicules du genre, tous porteurs d'une subtile propagande indépendantiste.

A ce jour ministre d'Etat chargé des relations fédérales-provinciales, devenu hier ministre de la Justice, M. Marc Lalonde vient de franchir une nouvelle étape dans l'escalade de la guerre psychologique. A la suggestion du Centre d'information sur l'unité canadienne, M. Lalonde a donné l'ordre de faire construire une flotte motorisée qui sillonnera les routes du Québec jusque dans les rangs de l'arrière-pays. Il s'agit d'immenses roulottes équipées d'un matériel audio-visuel sophistiqué, de maisons mobiles luxueuses pouvant abriter plusieurs ministres et députés. Déjà trois de ces laboratoires de la manipulation, décorés de l'unifolié rouge, sont terminés et secrètement entreposées dans les ateliers de la Trans-Canada Display, rue Bennett, dans l'est de Montréal. C'est à cette entreprise que fut confié le sous-contrat d'aménagement intérieur des roulottes. Il en coûtera un demi-million de dollars aux contribuables pour ces trois tordeurs de conscience, moins épeurants mais aussi efficaces que de vrais chars d'assauts. A première vue, l'intiative paraît d'autant plus futile et injustifiée que M. Trudeau vient de réitérer à Toronto que « le séparatisme est mort au Québec. »

■ *D'ici la mort du Prince*

Ils sont chaque jour plus nombreux les libéraux qui brûlent d'envie de voir Pierre Trudeau quitter la direction du parti, pour laisser la voie libre à John Turner. L'autre jour dans un restaurant d'Ottawa, un proche conseiller du premier ministre soulignait que l'impatience de John Turner est telle que depuis quelques semaines, il dort tout habillé. Et si jamais John Turner voit son rêve se concrétiser, il aura un allié puissant au Québec. Le député libéral de Jean-Talon, Raymond Garneau, qui annoncera ces jours-ci son passage à une grande entreprise de Montréal, participera à pleines foulées à la campagne au leadership de John Turner. Il pourrait trouver à ses côtés M. Maurice Sauvé, ci-devant président de l'Association Québec-Canada, ex-ministre libéral des Terres et Forêts, qu'on a vu récemment discutant des lendemains de M. Trudeau en compagnie de conseillers de M. Turner. Ce dernier ferait toutefois bien de se montrer prudent; on se souviendra qu'en 1968, lors de la course au leadership où triompha M. Trudeau, M. Sauvé et son épouse, l'actuel ministre fédéral des Communications, avaient misé activement sur le mauvais poulain.

■ *La Pasion de René Lévesque*

C'est peut-être plus indiqué de parler de *La Passion du Québec*, mais c'est moins croustillant. Cet ouvrage, incohérent et superficiel, contient néanmoins des passages intéressants qui nous rappellent combien la feuille de route de ce chef politique est riche et impressionnante. En plus d'avoir été un grand journaliste et d'avoir appris le métier de premier ministre, René Lévesque se permet d'avoir des souvenirs de guerre. Dans *La Passion du Québec*, il raconte comment il a suivi les forces alliées en Allemagne, qu'il a assisté à la bataille de Nuremberg, qu'il fut l'un des premiers à découvrir les horreurs du camp de concentration de Dachau, qu'il a vu le cadavre de Mussolini et qu'il a été l'un des rares journalistes à entendre Göring quelques instants après la reddition. Un peu plus loin, M. Lévesque rend hommage à son ancien premier ministre libéral de l'époque de la révolution tranquille en ces termes: « Jean Lesage était un grand premier ministre. Très travailleur, nationaliste, il écoutait beaucoup. »

■ *Euphorie au PLQ*

Depuis quelques semaines, députés, cadres et militants libéraux étaient en proie à l'inquiétude, voire même au découragement. Les plus sombres perspectives se dégageaient des récents sondages et des rapports de presse alarmistes. Le chef du parti, M. Claude Ryan, montrait lui-même des signes de nervosité. Voilà que soudainement une bonne nouvelle s'annonce et que l'espoir envahit à nouveau le secrétariat permanent de la rue Gilford à Montréal. Et pour cause: la campagne de financement populaire a fracassé l'objectif que le parti avait fixé à $1,250,000. Les libéraux se préparent à donner, ces jours-ci, une conférence de presse pour annoncer au peuple que le financement démocratique n'est plus l'apanage du Parti québécois. Sous le leadership intérimaire de Gérard-D. Lévesque en 1977, la première expérience du PLQ s'était soldée par un échec. Mais en s'instruisant du savoir-faire péquiste, les libéraux ont mis au point une organisation efficace et capable de rivaliser avec les champions de la ligue propre. Plus de 60,000 partisans de Claude Ryan ont souscrit à la caisse propre du PLQ et seulement 10% des contributions dépassent la somme de cent dollars. Le succès de cette campagne présidée par le député de l'Acadie, Thérèse Lavoie-Roux, constitue en outre une nouvelle médaille au palmarès des exploits de la femme. Le record de la ligue appartient toujours au Parti québécois qui a recueilli plus de $2 millions au cours de sa dernière campagne de financement.

■ *Un exercice de défoulement*

Les militants péquistes des régions de Montréal-Centre et Ville-Marie tiennent dimanche à l'école Marie-Anne un colloque sur la souveraineté-association. Le programme de la journée prévoit l'allocution d'ouverture de l'indépendantiste Pierre Bourgault et la participation d'économistes, de politicologues et de constitutionnalistes des universités de Montréal, du Québec et Laval. Après avoir entendu les exposés de ces experts, les militants de l'aile dite radicale s'interrogeront sur les sombres qui inspirent les volte-face du premier ministre et de ses grands stratèges. La démarche de ces pseudo-radicaux est sensiblement toujours la même et le scénario est déjà facile à prévoir. Demain, entre eux, ils lèveront le poing vers le ciel et dénonceront avec la dernière vigueur les tentatives du pouvoir d'étouffer la réflexion et les aspirations de la base militante. Le soir venu, de retour dans les salons d'Outremont, ils se féliciteront mutuellement d'avoir démontré tant de courage. Et samedi prochain, à la réunion du conseil national, on les entendra grogner un peu, jusqu'à ce qu'ils voient apparaître le nuage de fumée qui précède toujours l'arrivée du premier ministre. M. Lévesque prendra la parole, les préviendra que le parti ne doit pas se prendre pour le gouvernement, que le gouvernement n'est pas lié par les résolutions du parti et enfin que le PQ n'a pas le droit de manquer cette unique chance de permettre au Québec de devenir maître de son destin. Têtes basses, l'air piteux, les ex-contestataires retourneront en silence à leur place.

■ *La limpide ambiguïté*

Souveraineté et association sont indissociables (René Lévesque, le 10 octobre à l'Assemblée nationale); il ne saurait être question d'affirmer la souveraineté du Québec avant que soit franchie l'étape des négociations (René Lévesque, le 11 octobre, à l'Assemblée nationale). La souveraineté est d'abord une affaire de négociations (Claude Morin, le lendemain de la veille). La souveraineté est indispensable et l'association est souhaitable. (Résolution de l'exécutif national du PQ, publiée le 30 octobre). Un oui au référendum nous donnera le mandat de réaliser la souveraineté et l'association (Lettre de René Lévesque adressée le 17 novembre aux présidents de comtés en vue de la réunion du conseil national). L'association projetée par le Québec et le Canada ne saurait être que de nature internationale et reposerait sur la souveraineté politique du Québec (Document d'appui du PQ préparé en vue du conseil national de samedi prochain) et publié le 16 novembre dans LE DEVOIR). Le mandat qu'on va avoir au référendum en sera un de négociations. (*La Passion du Québec*, de René Lévesque). Le gouvernement du Québec demandera aux Québécois un mandat de négociations. Ce n'est qu'après ces négociations que la souveraineté du Québec sera proclamée (*L'Option*, publié par les députés Charbonneau et Paquette).

Faut-il y voir de l'ambiguïté? Non, pas du tout. Tout au plus une saine confusion. De sorte qu'au référendum, les Québécois voteront sans doute oui pour un mandat. Pour négocier quoi? Ils ne le sauront peut-être jamais.

■ *La petite semaine de Claude Ryan*

Faisant fi des critiques que des amis chuchotent dans son dos, des sarcasmes que ses ennemis lui jettent en pleine face, et des picochages de journalistes, Claude Ryan poursuit sa tournée du Québec. Pendant que son oreille gauche entend s'élever les clameurs de la foule d'impies qui interrogent son style de leadership, le chef du PLQ redresse fièrement l'échine et va d'un porte à l'autre livrer le message du juste. Aujourd'hui, samedi, Claude Ryan animera en soirée une assemblée publique à la polyvalente Paul-Arsenault, à l'Assomption. Accompagné du député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, Reed Scowen, le chef du parti présidera lundi, au secrétariat de la rue Gilford à Montréal, une conférence de presse sur l'exode des compagnies à l'extérieur du Québec. Il parlera, lundi midi à l'hôtel Ritz Carlton, devant les membres du Club Kiwanis Saint-Laurent. Puis, le vendredi 1er décembre à l'hôtel La Cité, il donnera une nouvelle conférence de presse pour dévoiler les résultats de la campagne de financement.

Parizeau n'écarte pas une autre formule d'indexation des salaires

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — L'indexation des salaires dans les secteurs public et parapublic n'est pas écartée de façon absolue. Seules le sont les formes d'indexation retenues par le passé dont le gouvernement ne veut plus entendre parler.

Voilà la précision apportée hier par M. Jacques Parizeau qui, à son titre de président du Conseil du trésor, est le grand responsable des négociations des secteurs public et parapublic qui, pour une partie, sont déjà en marche.

M. Parizeau qui rendait publique une autre série de documents préparatoires aux négociations, a affirmé que lors de ses déclarations précédentes, il s'en était toujours tenu à dénoncer que les formes d'indexation des salaires qui avaient été retenues lors des négociations passées, notamment en 1976. Sans plus. En conséquence il dit n'être pas fermé à d'autres formes d'indexation des salaires. « Je suis ouvert à toutes sortes de choses », dit-il, tout en refusant de préciser sa pensée car à son avis toute offre doit être déposée d'abord aux tables de négociations et non devant le public.

Le ministre a fait référence notamment à une déclaration du 11 octobre dans laquelle il établissait quant à lui les règles du jeu pour la prochaine ronde de négociations.

Il expliquait alors qu'en principe l'indexation des salaires permet de s'assurer qu'ils augmentent aussi rapidement que les prix tandis que par le passé on a fonctionné tout autrement.

A son avis, on avait commencé lors des négociations passées par reconnaître que les salaires sont integralement protégés contre la hausse du coût de la vie. Cela donnait un pourcentage déterminé d'augmentation auquel s'ajoutait une augmentation pour l'enrichissement général présumé de toute la société québécoise, à quoi s'ajoutaient ensuite des augmentations d'échelles. A partir de là on commençait vraiment à négocier, poursuit-il, pour corriger les échelles et la répartition de la masse salariale.

De cette situation, il est résulté, à son avis, une augmentation de la masse salariale des secteurs public et parapublic de 15 à 20% par an, alors que la production nationale augmentait bien moins rapidement. Comme les salaires représentent la moitié du budget du gouvernement, celui-ci n'a d'autre choix que de couper les services ou augmenter les impôts.

Le gouvernement, concluait alors M. Parizeau, « ne peut pas distribuer un enrichissement collectif général et des augmentations sur échelle à la fois, en même temps et aux mêmes gens. Il ne peut pas indexer des salaires au coût de la vie comme première étape d'un processus de négociations qui produit finalement des augmentations totales du double de l'augmentation des prix ».

M. Parizeau a répété hier essentiellement cette argumentation, ajoutant qu'à propos de l'indexation, il était ouvert finalement à d'autres formules que celles retenues par le passé.

Comparativement à ses déclarations antérieures, il faut noter que la précision apportée par le ministre dénote une plus grande souplesse à l'égard de ce problème particulier.

M. Parizeau a également déclaré qu'à son avis il ne faudra pas pour comprendre les négociations qui s'ouvrent les comparer avec les négociations passées. Le contexte juridique et économique est différent et les intentions du gouvernement aussi. A la base celui-ci entend privilégier le principe d'équité fiscale qui veut que 80% des Québécois ne peuvent payer à 20% de la population des salaires plus élevés que ce qu'ils gagnent eux-mêmes.

Cela signifie, selon le ministre, que l'Etat n'a plus à être le meilleur employeur, qu'il n'a pas à précéder le secteur privé, mais à se situer dans une honnête moyenne. Cela signifie aussi que l'on construira les offres du gouvernement essentiellement en fonction de la situation économique du Québec. Finies donc les comparaisons avec les salaires payés ailleurs, dans d'autres provinces ou d'autres pays.



M. Jacques Parizeau

Cette décision explique la publication de nombreux dossiers ou études sur cette situation économique ainsi qu'une série de comparaisons entre les salaires payés dans les secteurs privé et public.

Ces documents veulent aussi permettre que les parties aux tables discutent des mêmes chiffres et des mêmes données, ce qui, une fois qu'il y aura entente sur ces données de base, permettra d'éviter d'inutiles batailles, explique le ministre. D'ailleurs les documents rendus publics hier avaient été préalablement remis aux syndicats le 15 novembre.

Le plus important de ces documents a trait au potentiel fiscal à moyen terme du gouvernement du Québec. Ce document expose les taux d'élasticité par rapport au PNB des principales sources de revenus fiscaux. Il en ressort que dans l'hypothèse d'une augmentation annuelle moyenne du produit intérieure brut de 10% les revenus fiscaux du gouvernement augmenteraient de 11,5% environ annuellement. Cela donne une idée de la capacité de payer du gouvernement à partir de la croissance économique. Celle-ci, prévoit-on, sera inférieure au cours des deux prochaines années à ce qu'elle était. On prévoit une croissance réelle variant entre 2,75 et 3,75%.

Les autres documents ont trait à l'évolution des principaux indicateurs économiques reliés à la politique de rémunération; à l'évolution des dépenses et l'importance des coûts de la rémunération dans les administrations publiques. Un dernier document enfin compare la rémunération secteur public-secteur privé.

La défense fait entendre les invités

Les Valence reçevaient le soir du 29 septembre

par Bernard Morrier

Au procès de Jeanne et Claude Valence, les procureurs de la défense, Mes François Gérin et Jean-Pierre Rancourt, ont entrepris hier d'ébranler une partie de la preuve déposée par le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé.

Mardi dernier, à la suite de la déposition de la transcription du témoignage de Michel de Varennes, lors de l'enquête préliminaire de Valence, le 13 juillet, on avait appris que ces deux hommes étaient présumément présents sur les lieux, le 29 septembre 1977, quand les journalistes Poirier et Maltais avaient tenté, pour la deuxième fois, de remettre la rançon devant assurer la libération de M. Charles Marion.

Hier, plusieurs témoins, membres de la famille des prévenus, ont tous déclaré que, le 29 septembre 1977, c'était l'anniversaire de Mme Valence et qu'ils s'étaient présentés à son domicile 19 h 30 ou 20 h, les femmes passant à la cuisine et les hommes se réunissant dans le salon autour de Claude Valence.

Dans cette deuxième pièce, on s'était tout particulièrement affairé à regarder la télédiffusion en provenance du Madison Square Garden, de New York, du combat de boxe opposant Mohamed Ali et Guerrero Chavez. On était d'autant plus intéressé que Valence, père, est un mordu de la boxe depuis toujours, tandis que ses deux fils aiment bien pratiquer ce sport.

Les témoins ont ajouté que ni M. Valence, ni son épouse Jeanne, n'avaient quitté la maison à quelque moment que ce soit, un goûter ayant été servi à minuit.

Il a été établi antérieurement que c'est entre 20h et 22h 30, le 29 septembre 1977, que les deux journalistes avaient tenté de remettre aux ravisseurs de Marion la rançon réclamée.

Après que la défense eut fait entendre son premier témoin hier, le procureur de la Couronne s'est dit prêt à admettre que tous les autres témoins qui suivraient allaient dire la même chose ou presque sur le sujet.

Mais Me Guérin a plutôt exigé qu'on concède tout bonnement que les Valence étaient vraiment chez eux entre ces heures. Me Sauvé ayant refusé cette concession, la défense a donc poursuivi le défilé de ses témoins.

Ainsi, le frère de Mme Valance, M. Roger Gaudreault, de Scottstown, a dit se rappler tout particulièrement de cette soirée, parce que, dans les journaux du lendemain, on ne parlait que de la tentative de la remise de la rançon à Lennoxville.

Précédemment, la défense avait fait entendre le journaliste Claude Poirier, afin que celui-ci explique les démarches faites en compagnie de Normand Maltais, sous la surveillance de policiers de la Sûreté du Québec, les 23 et 29 septembre 1977.

Au bout d'un moment, le juge Marc Beauregard a interrompu son témoignage quand on a voulu lui faire dire certaines réflexions, qui avaient été lancées par lui, son compagnon ou le policier Yvon Fauchon, quand un appareil CB leur avait fait entendre une voix, lors de la première tentative de la remise de la rançon.

Selon lui, cette voix n'était pas la même que celle entendue la deuxième fois. Me Sauvé a fait réentendre la cassette de la deuxième rencontre, mais Claude Poirier n'a pu identifier la voix.

Il a conclu sa déposition en déclarant qu'en décembre ou janvier, il avait rencontré M. Marion, chez lui à Sherbrooke, en compagnie de Maltais, et qu'après avoir fait remarquer au gérant de crédit que tous deux avaient peut-être risqué leur vie dans cette aventure, celui-lui les aurait remerciés pour ce qu'ils ont fait, même si ça n'avait pas réussi.

Le juge Beauregard a fixé à mardi la prochaine audience de ce procès, qui entrera ainsi dans sa neuvième semaine.

AUJOURD'HUI

A 9 h, colloque d'orientation du Service régional des loisirs de Montréal, au collège O'Sullivan, 1191, rue de la Montagne.

■

A 9 h, colloque de Participation Québec sur les conséquences de l'application de la Chart. de la langue française, en l'hôtel Reine Elisabeth. Présence de M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec.

■

De 9 h à 17 h, marché aux puces de la coopérative des citoyens d'Olier, au sous-sol de l'église St-Louis-de-France, 362 est, rue Roy.

■

A 9 h 30, colloque annuel de la Fédération des caisses d'économie du Québec sur le thème: « Les travailleurs peuvent-ils encore économiser? », à Drummondville.

■

De 9 h 30 à 16 h 30, ainsi que dimanche, conférence sur « l'esprit dans nos vies » par le père André Notebaert, omi, au centre St-Pierre, 1212, rue Panet.

■

De 12 h à 15 h, bazar et encan chinois au profit du comptoir alimentaire St-Edouard, au 6620, rue Drolet.

■

A 17 h, début de 24 heures d'adoration pour les chrétiens des 31 paroisses de Laval, pour célébrer la fête du Christ-Roi, en l'église Saint-Norbert de Chomedey, 3155, boul. Cartier.

■

A 19 h 30, le groupe En Lutte célèbre son 5ème anniversaire, au gymnase du Cégep Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke. Contribution: $2.

A 19 h 30, présentation par la société Canada-Chine d'un film sur l'expulsion des ressortissants chinois du Vietnam, au 1072 boul. St-Laurent.

■

A 20 h 30, ouverture officielle du café-rencontre de l'Association culturelle hellénoquébécoise, au 262 Fairmount ouest, en présence du ministre de l'Immigration.

Demain

A 8 h 30, colloque sur les aspects politique et économique de l'association, organisé par le Parti québécois de la métropole, en l'école Marie-Anne, 100 est rue Sauvé.

■

A 11 h, participation des Petits chanteurs à la Croix d'érable du collège Stanislas, à une messe du Christ-Roi en l'église Saint-Germain d'Outremont.

■

A 14 h 30, célébration du Christ-Roi avec Mgrs Paul Grégoire, archevêque de Montréal, et Angelo Palmas, prononce apostolique, en l'église Notre-Dame, Place d'Armes.

■

A 15 h, concert de l'Avent au grand orgue de la cathédrale, coin Dorchester et Mansfield, par Hélène Dugal.

■

A 20 h, début de trois jours de réflexion sur le thème « A quoi ça sert d'aimer », en l'église St-Hippolyte de St-Laurent, coin Tassé et Dutrisac. Animateur: père Paul-Emile Pelletier, omi.

LE GROUPE LA LAURENTIENNE, COMPAGNIES D'ASSURANCES PRÉSENTE
LES GRANDS EXPLORATEURS
Une production EXPLO-MUNDO

Massif du Mont-Blanc
342 heures à l'assaut des Grandes Jorasses
POUR TOUS

avec René Desmaison
le célèbre guide de montagne qui commente *personnellement* son film-couleur!
Du 24 Nov. au 2 Déc. à 20 h 30
Matinées: Demain 26 à 14 h. et dimanche 3 déc. à 14 h.
THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
Métro Berri-Demontigny
527-0766
Guichets ouverts à midi



$3.50

GRAND THÉÂTRE DE QUEBEC SALLE LOUIS-FRECHETTE TEL 643 8131 — 7-8-9-10 déc. à 20 h 30
ST-JÉRÔME (POLYVALENTE) SALLE ANDRÉ PRÉVOST — 4 déc. à 20 h
CINÉMA FESTIVAL — 16-17 déc. 20 h 30 - 17 déc. à 14 h

CONDOMINIUM UNIQUE
OUTREMONT
Le mieux-être en milieu urbain.

LE TOURNESOL
205, Chemin de la Côte Ste-Catherine
Outremont, Qué.

Le Tournesol vous offre d'une part l'activité des boutiques avoisinantes et d'autre part le calme résidentiel d'Outremont.

Le Tournesol vous promet une vie de propriétaire sans tracas, en toute sécurité.

Le Tournesol, grâce à un nouveau concept d'architecture, vous assure un confort exceptionnel dans un site recherché.

Le Tournesol comblera votre désir d'être propriétaire.
4 unités par étage.
60 unités de 1, 2 et 3 chambres à coucher.
Prix à compter de $49,000

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi: 11 h à 18 h
Samedi et dimanche: 13 h à 17 h

Lise Raymond - Claude Raymond, directeur
Tél.: 276-2627

PLUS DE 60% DÉJÀ VENDU

DES ROSIERS
Le Maître Courtier

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef: Michel Roy

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque

Un remaniement et une réforme

BIEN plus qu'un simple remaniement ministériel, M. Trudeau vient d'annoncer une importante réforme de structures dans son Cabinet. Fidèle aux orientations qui se dégageaient de son célèbre discours du 1er août, il met l'accent sur la relance économique et crée à cette fin un nouvel instrument: présidé par M. Robert Andras, le conseil ministériel de l'expansion économique doit encadrer et coordonner tous les ministères à vocation ou à incidence économique, institutionnaliser la consultation et la concertation avec les provinces et le secteur privé. D'autre part, le premier ministre prend l'excellente décision d'abolir le ministère d'Etat aux Affaires urbaines, décision que les provinces accueilleront avec soulagement. Il appelle aussi au conseil des ministres deux députés de l'Ontario, province insuffisamment représentée au Cabinet. Enfin, il confie à Pierre de Bané le portefeuille des Approvisionnements et Services dont l'ancien titulaire quitte la politique.

■

Ce n'est donc pas une simple opération de maquillage pour effacer les signes de vieillissement d'un gouvernement essoufflé. Le premier ministre, qui ne dispose que de quelques mois pour reconquérir les esprits et les coeurs avant l'épreuve suprême, se comporte comme un chef politique résolu à gouverner. Le pays est aux prises avec de très graves problèmes économiques que l'optimisme factice des refrains politiques ne peut dissimuler: érosion du dollar, aggravation du chômage, croissance insuffisante de l'économie, risques d'une reprise de l'inflation, ampleur préoccupante du déficit budgétaire malgré les efforts signalés de compression des dépenses, morosité générale dans les milieux d'affaires, perte de confiance des citoyens envers le gouvernement.

Depuis son retour du sommet de Bonn, cet été, le premier ministre met tout en oeuvre pour changer le cours des choses. Il n'a pas eu jusqu'ici le succès qu'il espérait. Ses politiques sont mal comprises; sa cote de popularité ne cesse de baisser et commence même à fléchir au Québec; sa personnalité et son comportement sont contestés à l'intérieur du parti; la presse de Toronto ne finit plus de prédire sa fin prochaine; à l'Ouest, ses rares amis l'adjurent de partir avant qu'on ne le chasse. On raconte presque sans plaisanter dans les milieux politiques et financiers que John Turner dort tout habillé pour le cas où l'appel à la succession sonnerait plus tôt qu'il ne l'espère. Dans ce climat déprimant de fin de régime, M. Trudeau ne se laisse pas abattre par l'adversité. Il s'attaque aux défis nouveaux comme Hercule à ses travaux. Beaucoup de Québécois et de Canadiens admirent en lui cette exceptionnelle ténacité. Ils savent que M. Trudeau, à moins qu'on ne l'y contraigne, ne quittera pas son poste, ne cédera pas sa place. Il peut encore réussir. Les décisions qu'il vient d'annoncer donnent à penser qu'il compte bien relever le défi.

Il ne suffit plus en effet pour le gouvernement d'intervenir par des actions ponctuelles, d'annoncer des politiques partielles et de lancer des programmes régionaux. Il doit faire la démonstration publique qu'il s'engage par tous les moyens à favoriser la croissance industrielle. La création du Conseil ministériel de l'expansion économique témoigne de cette préoccupation. On ne peut affirmer que la formule sera efficace et fructueuse; mais on doit au moins reconnaître que le gouvernement fait preuve de fermeté, que son action est déterminée et cohérente. Il appartiendra aux hommes en place, dans les ministères que regroupera le Conseil, de faire aboutir les projets en cours, de susciter un nouveau courant de confiance, de rationaliser leurs efforts. Il y a dans la structure annoncée hier des éléments qui rappellent le système québécois des super-ministères. L'expérience s'est révélée utile à Québec. Pourquoi ne le serait-elle pas à Ottawa? Dans cette mission, le rôle de M. Andras sera déterminant.

■

En faisant part de sa décision d'abolir le ministère d'Etat aux Affaires urbaines, M. Trudeau précise qu'il cherche ainsi à réduire les dépenses et à limiter le champ de l'activité gouvernementale dans les secteurs où il est évident qu'il peut y avoir double emploi. C'est là un euphémisme de circonstance. Ottawa a enfin reconnu qu'il n'aurait jamais dû en 1971 se fourvoyer dans cette voie, que les affaires urbaines ne lui appartiennent pas, qu'elles relèvent de la compétence des provinces. En bonne logique, l'habitation devrait aussi retourner complètement aux administrations provinciales. Mais on ne peut tout abolir du même coup. C'est pourquoi la Société centrale d'hypothèques et de logement est maintenue et relèvera désormais des Travaux publics dont la direction sera assumée par M. Ouellet. Au cours des travaux de révision constitutionnelle, la question fera nécessairement l'objet d'un examen plus approfondi.

On apprend avec bonheur la rentrée de M. Martin O'Connell au Cabinet où il avait été ministre d'Etat en 1971 puis ministre du Travail en 1972. Défait aux élections de 1972, il fut réélu en 1974. Les connaissances et l'expérience qu'il a acquises dans les relations de travail, en particulier dans la fonction publique, la sensibilité et la culture de cet homme seront précieuses dans le Cabinet. Avec Monique Bégin, Roméo LeBlanc, Warren Allmand et Pierre De Bané, M. O'Connell s'inscrit dans le courant progressiste du parti libéral, très nettement minoritaire au sein du conseil des ministres.

John Reid, jeune député de l'Ouest ontarien, devient en quelque sorte le voyageur de commerce des relations fédérales-provinciales, le ministre d'Etat à qui il sera demandé de faire comprendre et valoir au Canada anglais les avantages d'un renouvellement du fédéralisme. C'est une mission qui, par tradition, incombait jusqu'ici à des ministres francophones.

M. Marc Lalonde, parfaitement préparé à assumer la direction du ministère de la Justice, conservera cependant la responsabilité première du dossier constitutionnel. On sait qu'il a toute la confiance du premier ministre dont il demeure le bras droit.

■

Elu pour la première fois aux Communes en 1968, Pierre De Bané accepte de relever le défi que le premier ministre lui avait en vain lancé lors de remaniements antérieurs. Loyal envers M. Trudeau — dont il ne partage pas toutes les convictions politiques — le député de Matane assume cette responsabilité dans une période difficile. Avec courage, il ne s'est pas dérobé à l'appel. Représentant exemplaire d'une circonscription éloignée qu'il ne cesse de parcourir, M. De Bané apporte au gouvernement un concours extrêmement valable, en particulier dans les secteurs de la justice, de la constitution, du bilinguisme, des affaires étrangères. Non seulement la région du Bas du fleuve, mais tout le Québec se féliciteront de cette nomination. Avec lucidité, ce député a su critiquer dans le passé les orientations de son Parti et les politiques de son gouvernement. Espérons pour M. Trudeau et ses collègues qu'il conservera au sein du Cabinet le même sens critique, voire le même goût de la contestation.

Michel ROY

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Tout être humain

par Jean Martucci

Tout être humain qu'on met à l'écart à cause de ses idées, qu'on ostracise pour délit d'opinion ou qu'on expulse parce qu'il pense tout haut ressemble étrangement à cet autre qu'on mit à la porte de la synagogue où il avait pris la parole, qu'on poussa hors de Nazareth et qu'on mena jusqu'à un escarpement avec l'intention de l'en précipiter.

Tout être humain qu'on juge détraqué ou dangereux parce qu'il remet trop de choses en question ou qu'il préconise des transformations trop gênantes pour les habitués du pouvoir et des traditions fait penser à cet autre que sa famille inquiète alla quérir un jour à Capharnaüm avec le sentiment bien net qu'il avait perdu le sens.

Tout être humain dont on se moque ou qu'on exploite parce qu'il est un étranger, dont on se méfie ou qu'on laisse à ses problèmes parce qu'il vient d'ailleurs, rappelle cet autre à qui des Samaritains refusèrent l'entrée de leur village parce qu'il était juif et montait à Jérusalem.

Tout être humain pris de déception devant ses frères ou ses collègues, ses amis ou la société, tous ceux dont il espérait tant, ressemble à cet autre qui, un jour, pleura sur Jérusalem parce qu'elle n'avait pas saisi le message de paix qu'il lui adressait.

Tout être humain qui se voit abandonné des siens dans le malheur ou entouré de gens qui ne prennent même pas conscience de ce qui se passe en lui ressemble comme un frère à cet autre que ses meilleurs amis laissèrent bêtement tomber, le soir de son pire découragement, au mont des Oliviers.

Tout être humain qu'on met aux arrêts, qu'on matraque ou à qui on passe les menottes, pour enchaîner sa liberté physique et tâcher de mettre au pas sa personnalité, ressemble, qu'on le veuille ou non, à celui qu'on vint arrêter avec glaives et bâtons, un beau soir de printemps, au jardin de Gethsémani.

Tout être humain qui se traîne en criant sa soif, sa soif d'eau ou sa soif de justice, sa soif de connaître ou sa soif d'aimer, fait tragiquement penser à cet autre qui cria: « J'ai soif! », un après-midi d'avril, sur la colline du Calvaire.

Tout être humain qui subit l'échec ou l'affront, mépris ou condamnation devient pareil à celui qui mourut sur la croix en appelant au secours parce qu'il se voyait engagé dans une inexplicable impasse.

Jésus de Nazareth est toujours vivant. On devrait dire: toujours au large! Il rit dans le visage serein des enfants qui jouent. Il exulte dans la joie amoureuse des adultes qui s'aiment. Mais il se reconnaît avec une facilité qui nous déconcerte dans tout état de misère, de souffrance ou d'oppression, en quelque peuple que ce soit, chez ceux qui le connaissent comme chez ceux qui ne savent pas le nommer. Entre Jésus de Nazareth et tout humain qui souffre, il y a une telle ressemblance qu'on en reste interdit. C'est comme un air de famille qui fait un nouveau Christ de tout être affligé et un vrai chrétien de tout autre qui lui fait du bien. « En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait au moindre de ces miens frères, c'est à moi que vous l'avez fait ».

Comment contrôler l'incontrôlable?

Le Vérificateur général du Canada aura voulu, en remettant au parlement le 100e rapport annuel, mettre l'accent non pas sur les arbres qui cachaient la forêt mais sur la forêt elle-même, cette jungle des dépenses gouvernementales sur lesquelles plus personne n'exerce de contrôle véritable. D'une année à l'autre, les députés et un certain public attendaient ce rapport pour en tirer quelque gaspillage plus ou moins croustillant. Cette année encore, c'est sur l'ensemble de la situation que M. J.J. Macdonell attire l'attention des Communes.

En cette période préélectorale, le gouvernement allait jeter un regard particulièrement inquiet et vigilant du côté de ce rapport. Il semble que le cabinet n'ait finalement rien eu de désagréable à expliquer ni à promettre, puisqu'il aurait eu droit à une connaissance préalable des constatations du Vérificateur. Si pareilles précautions devaient s'institutionnaliser, il faudrait s'inquiéter non pas seulement des dépenses que le gouvernement ne contrôle pas, mais des « contrôles préventifs » que le vérificateur lui permettrait d'entériner à l'avance, au nez et à la barbe du parlement.

Le premier ministre en tout cas avait pris une police d'assurance contre le « big government » en multipliant à coup de milliards les coupures budgétaires, de sorte qu'il pouvait rendre caduque la mise en garde de M. Macdonell contre le gigantisme de la bureaucratie fédérale. Il y a là cependant une illusion dangereuse. Les millions que le cabinet coupe ne seront pas, assurément, gaspillés, s'ils ne sont pas dépensés. Cela ne garantit en rien, toutefois, que les autres dépenses de l'Etat seront effectuées avec économie, contrôle et efficacité.

Quand le gouvernement coupe, en effet, ce sont d'abord les ministères et les programmes les plus faibles, et non pas nécessairement les moins justifiables, qui supportent le gros des coupures. Pareil régime peut autant amaigrir les maigres que dégraisser les gros. Seule une substantielle réduction générale des dépenses dans tous les organismes de l'Etat serait en mesure d'obliger les ministres et les gestionnaires à faire des choix qui aillent à l'essentiel et à « faire plus avec moins », suivant le conseil du premier ministre.

Malheureusement, les engagements incontrôlés de deniers publics dont parle le vérificateur général ne portent pas seulement sur les dépenses ordinaires de fonctionnement du gouvernement, ils impliquent des coûts d'immobilisation à long terme et des programmes qui vont s'étendre sur des années et des années encore. En somme, quelques autres gouvernements devront faire les frais de l'expansionnisme et du laxisme de l'administration libérale en place depuis maintenant quinze ans.

M. J.J. Macdonell s'en prend à la mentalité du gouvernement et des fonctionnaires qui ont pensé durant les dernières décennies qu'il n'y avait pas de limites en somme à la croissance de l'Etat et de ses programmes. Or rien n'est plus malaisé à changer que les mentalités. Il est peut probable qu'on puisse attendre grande « économie » de ce côté, en tout cas pas avant que les marges budgétaires n'aient été substantiellement réduites et ramenées aux services essentiels et aux développements vraiment prometteurs. Le vérificateur note à ce chapitre une constatation vieille comme la fonction publique: les trop bons gestionnaires ne sont pas encouragés mais pénalisés par le système.

Le mal est dans le système autant sinon davantage que dans les hommes: il sera plus difficile encore de le changer que d'en réduire les abus.

Que faire? M. Macdonell propose simplement l'impossible: rendre le gouvernement et ses projets transparents aux yeux du parlement; instituer dans chaque ministère une vérification interne comprenant une évaluation de l'efficacité des programmes. C'est inviter la fonction publique à prendre le maquis, et demander à des comptables de surpasser les enquêteurs de la Gendarmerie. Si le vérificateur n'a pu à ce jour mettre au pas aucun des organismes fédéraux, même ceux qui posaient le plus de problèmes spectaculaires, on se demande comment des sous-vérificateurs pourront faire mieux chacun dans son marécage bureaucratique.

Nous approchons plutôt de la minute de vérité en ce qui regarde les vérificateurs eux-mêmes. On a placé dans leur compétence, leur intégrité professionnelle, leur indépendance politique une confiance qui comportait peut-être une trop grande dose de naïveté. A eux aussi il faudrait poser l'éternelle question: qui surveillera les surveillants? Au reste, les vérificateurs-comptables ne sont ni des experts en gestion ni des mandataires autorisés du parlement pour corriger l'application des politiques en vigueur.

Que faire? Changer de gouvernement pourrait aider, car il est bien difficile à une administration de reconnaître ses erreurs, ses favoris, ses gaspillages: elle améliore plutôt ses techniques de **cover-up**. Peut-être faudrait-il instituer une commission d'enquête permanente faisant le tour des ministères et des agences fédérales et formulant les recommandations qui dans chaque cas s'imposent. On le ferait pour mettre au clair un pot-de-vin de quelques milliers de dollars. Si le gaspillage frise maintenant les milliards, cela n'en vaudrait-il pas la peine?

Jean-Claude LECLERC

La réponse des cégépiens au DEVOIR

Un texte émanant d'un groupe de cégépiens de Sillery, annoncé hier dans cette page, a malencontreusement sauté à l'heure de mettre sous presse. Nous le présentons ce matin.

■

En tant qu'étudiants nous considérons que nous devons apporter quelques rectifications aux affirmations de mademoiselle Bissonnette.

Premièrement, si les revendications concernant le régime des prêts et bourses paraissent contenir « une part de rite et de jeu initiatique », c'est parce qu'aucun gouvernement n'a encore daigné négocier sérieusement avec nous et que nous nous voyons dans l'obligation de recommencer quasi annuellement nos pressions.

S'il est possible que certains tracts contiennent des fautes et que parfois certaines ambiguïtés s'y glissent, il ne faudrait pas généraliser et dire que les étudiants ne savent pas ce qu'ils veulent et n'ont aucune conscience sociale.

Nos revendications sont très claires même si mademoiselle Bissonnette réussit à y voir toutes sortes de choses qui n'y sont pas.

Nous demandons: que les étudiants majeurs ainsi que ceux qui quittent le domicile familial et poursuivent des études post-secondaires soient reconnus indépendants; c'est-à-dire que les parents ne soient pas tenus de contribuer financièrement aux études de leurs enfants, que le gouvernement tienne compte du lieu réel de résidence de l'étudiant; c'est-à-dire que nous demandons qu'on élimine la notion de « zone de résidence », qu'on élimine les frais (même minimes) d'inscriptions et les frais de cours car, même si nous savons que la gratuité scolaire n'est pas un facteur important dans la démocratisation de l'enseignement, nous savons aussi que c'est sur ce facteur que nous pouvons agir le plus directement et le plus rapidement.

Même si à Garneau nous ne revendiquons pas l'abolition des prêts, nous de Garneau n'avons jamais cité la France ni à notre tableau d'honneur, ni ailleurs. Je ferais remarquer à mademoiselle Bissonnette que, pour l'ensemble des autres cégeps, cette revendication va directement dans le sens de la publicité gouvernementale et nous n'avons jamais dit que l'aide accordée devrait être indépendante du revenu réel de l'étudiant mais bien qu'elle doit être ajustée à ce revenu.

De plus, si nous nous réclamons du mouvement étudiant des années 60, ce n'est pas fallacieusement. Car, même si cela n'a pas été exprimé directement dans les tracts, nous sommes prêts à négocier une forme de « récupération » de la gratuité scolaire.

En somme, nous sommes déçus que des gens qui ont pour devoir d'informer la population se permettent de juger d'une situation sans s'être eux-mêmes informés sérieusement, tout en généralisant et en exagérant inconsidérablement la moindre erreur pour en faire des « tracts bourrés de fautes ».

Nous sommes donc portés à croire que c'est mademoiselle Bissonnette qui a « une conscience sociale étriquée » et qu'elle ne se rend pas compte de la portée de ses propos.

Eric MEUNIER,
du comité de revendications,
cégep F.-X. Garneau
Sillery

■ Propos d'actualité

Le multiculturalisme n'est pas simplement une mode de l'heure; c'est un phénomène permanent, une émanation de la diversité et de la dynamique de la société canadienne. Chaque Canadien est solidaire des autres, du point de vue non seulement culturel et linguistique, mais aussi politique et économique. Chacun de nous a donc un rôle important à jouer dans le développement du pays.

Norman CAFIK
ministre d'Etat chargé du multiculturalisme.
(Conférence prononcée à Ottawa le 28 octobre 1978).

LETTRES AU DEVOIR

■ *Serons-nous ruinés par Ottawa?*

Le conflit des postes qui semble devenir un casse-tête toujours plus douloureux pour la population est maintenant rendu à sa phase la plus révélatrice. Il démontre à tous que notre gouvernement fédéral n'a réussi qu'à nous jeter la poudre aux yeux depuis trop longtemps.

Comme il semblait généreux d'accorder au service civil le droit de grève. Notre gouvernement d'alors se voulait progressiste, un vrai gouvernement libéral quoi! Les droits du citoyen étaient sacrés. On se souvient comment le gouvernement se disait désintéressé de ce qui se passe dans nos chambres à coucher.

Ce gouvernement regrette maintenant tous ses élans de générosité qui se voulaient etre plus politiques qu'imprégnés de l'esprit de justice. C'est pourquoi il se conduit comme un enfant aîné en face d'un plus jeune, changeant les règles du jeu s'il commence à perdre. Il aurait mieux fait de réfléchir ses gestes avant de les poser.

Il est incroyable de voir avec quel acharnement ce gouvernement s'accroche au pouvoir malgré tous les problèmes occasionnés par sa mauvaise gestion de la dernière décennie. Le recul de notre monnaie vis-à-vis le dollar américain est beaucoup plus sérieux qu'on le voudrait. Etre dans le même rapport il y a une quarantaine d'années était une position enviable puisque le dollar américain d'alors était une monnaie forte. Maintenant que le dollar américain est lui-même en difficulté, nous démontrons que notre situation économique se détériore à une allure fantastique.

Comment expliquer que le Canada se trouve dans un marasme économique semblable quand il est si riche. Nous avons à notre disposition toutes les ressources naturelles possibles, même l'énergie. Nous ne sommes privés que des pamplemousses! Cette pauvreté économique canadienne n'est pas plus justifiable que de retrouver M. Rockfeller sur l'assistance sociale.

Il serait politiquement désastreux pour le gouvernement de hausser ses taxes afin de balancer son budget déficitaire. C'est pourquoi le ministère des Finances doit être heureux de revoir les postiers de retour au travail. Les percepteurs d'impôts pourront recommencer le harcèlement des payeurs de taxes pour tenter de percevoir des montants plus généreux. Les petits entrepreneurs recevront bientôt de la part des fonctionnaires des lettres demandant des explications sur les rapports d'impôt précédents.

L'heure fatidique d'une élection fédérale générale approche toujours. Serait-ce fantaisiste de ma part de désirer voir un parti politique Japonais tenter sa chance. Ces gens jouissent sûrement de qualités administratives exceptionnelles pour réussir à faire de leur monnaie une des plus fortes au monde alors que leur pays est si pauvre en ressources naturelles.

Roger ROY
Dollard-des-Ormeaux,
novembre 1978

■ *L'aide du Québec au Vietnam*

Une lettre écrite dans LE DEVOIR du samedi 28 octobre 78, page 16, invitait le Québec à exprimer sa solidarité en participant au fonds d'urgence pour le peuple vietnamien.

Depuis bien longtemps, le Vietnam qui est victime constante de la souffrance n'a pas encore réussi à sortir de ses diverses difficultés. A tant d'autres problèmes déjà existants, viennent s'ajouter les catastrophes naturelles qui lui enlèvent, pour un temps, les moyens de contribuer à la reconstruction du pays dans un climat de paix et de collaboration.

A lui seul, le Vietnam peut difficilement répondre à tous ses énormes besoins. Un appel à l'aide a été lancé à travers le monde.

Sensibilisé à cette demande, au Québec, un Comité d'aide aux victimes d'inondation au Vietnam (Comité exécutif: Yvon Madore de SUCO, président, Simon Cliche de la CEQ, trésorier et Monique Olmi, du Carrefour International, secrétaire; siège à Montréal) a été formé avec l'aide de plusieurs centrales syndicales, d'organismes et d'individus afin de recueillir un fonds de secours d'urgence réservé à cette fin.

Ce geste, en effet, est un signe le plus concret de l'entraide et de la solidarité qu'on souhaiterait souvent voir exister entre les nations dans le monde. De ce fait, moi, un étudiant ordinaire comme tant d'autres et profondément vietnamien, ne peux pas rester indifférent face à ce si bon geste posé par des Québécois pour mon pays natal.

C'est pourquoi, personnellement, je tiens à remercier de tout coeur tous les Québécois et, spécialement, tous ceux qui ont organisé cette campagne pour le bien d'un peuple qui a tant souffert et qui veut conserver, après de longues années d'efforts et de lutte, son identité et sa propre civilisation.

Québec, votre bienveillance pour le Vietnam est un don de Dieu.

Pyerre L.C. KHANH,
étudiant en électrotechnique III,
cégep de Chicoutimi

Chicoutimi, le 3 octobre 1978

■ *Des critiques sans impact*

(Lettre adressée à Nathalie Petrowski).

J'ai eu à lire votre article du 30 octobre sur le merveilleux spectacle que donnait André Gagnon. Définitivement, vous n'êtes qu'une massacreuse d'artistes de grande renommée. On jurerait que vous détestiez Dédé avant le spectacle et que vous aviez une rancune contre lui. Votre article sert de vengeance et de défoulement contre notre fameux musicien. Vos relations intimes avec M. Gagnon ne nous intéressent pas.

Vos articles ne veulent rien dire, ils s'attaquent aux vedettes et non aux spectacles. Vous avez oublié d'écrire qu'André Gagnon a développé une maturité au niveau musical, une technique exceptionnelle et qu'il a créé une ambiance chaleureuse.

Sa musique est riche, pleine d'émotions et de sentiments. Ses compositions nous embarquent avec lui. Mais vous, vous ne pouvez comprendre cette musique, vous êtes trop bornée et vous percevez mal la variété. André Gagnon nous a donné un show et un récital. Ses néons, son film et son morceau de Chopin étaient amusants.

Je pensais que LE DEVOIR était un journal plus sérieux. Vos articles sont basés sur l'humour aux dépens de l'artiste. Ce qui est important est que les salles sont pleines, que Dédé a fait du bon travail et que les gens furent debout. André donnera des soirées supplémentaires ce qui prouve que vos articles n'ont aucun impact envers le public.

Norma BAKHOS
Saint-Léonard,
le 9 novembre 1978

■ *Un porte-parole de choix*

L'armée d'occupation syrienne s'est trouvée un porte-parole de choix, M. Ghrayeb. Celui-ci se prétend à la fois Libanais, démocrate et chrétien. Etrange Libanais qui vient plaider la légitimité de l'occupation de son pays par une armée étrangère. Etrange démocrate que voit dans la Syrie au parti unique, à la justice expéditive, aux minorités écrasées, un rempart de la démocratie. Etrange chrétien qui dit publiquement (LE DEVOIR, du 10 octobre) que, finalement, le massacre des chrétiens « c'est très peu... absolument rien ». M. Ghrayeb a une conscience à la mesure de la cause qu'il défend. Les Syriens trouveront aisément les abjects « gauleiters » qu'il leur faut pour administrer le Liban vraiment devenu province syrienne.

Jean Charles CHEBAT, Ph.D.
Verdun, le 10 novembre 1978

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois, $33; trois mois $21. A l'étranger: $65 par année; six mois $36; trois mois $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

BILLET

Je pense, donc vous suivez

Un auteur dramatique disait justement: « Les spectateurs veulent être étonnés, mais avec ce qu'ils attendent. » Cette observation vaut aussi bien pour les lecteurs.

L'enquête sur les habitudes de lecture des Québécois révèle que des histoires comme « Les Gens de Mogador », « La p'tite Patrie » ou « L'Evangile en papier » se vendent bien parce que les acheteurs les ont suivies au petit écran.

Ce qui revient à dire que la découverte, la nouveauté ne séduisent pas. L'intérêt d'un lecteur éventuel s'aiguise au contact du familier, du déjà-vu, de la routine.

C'est un instinct vieux comme le monde: et on l'appelle l'instinct grégaire qui naît du besoin d'être rassuré, de savoir que je ne suis pas seul, qu'il y a d'autres gens qui font ou qui feront comme moi.

Les publicitaires savent mieux que quiconque qu'il faut continuellement taper sur le même clou, qu'on ne répète jamais assez, que l'habitude procure les plus grands plaisirs et que les moutons de Panurge sont les animaux qui se laissent tondre le plus volontiers.

Tout le monde le fait, alors...

Albert BRIE

Le second souffle des cégeps

par Jacques Dufresne



Les cégépiens vont en grève. Ils auraient pu célébrer le deux-centième anniversaire de la mort de Rousseau et rendre ainsi hommage à celui qui, dans la réprobation générale, a établi les principes de l'éducation démocratique. Ils vont en grève et ils occupent à l'occasion les locaux de leurs administrateurs. Ils veulent plus de bourses et moins de prêts. De source officielle, on apprend que la note s'élèverait à plus de deux cents millions.

A première vue, leur geste paraît mal avisé. A en juger par la vague de mécontentement qui frappe les services publics en Amérique du nord, c'est à une coupure de cinq cents millions qu'il faut s'attendre, non à une augmentation de deux cents. De toute évidence, étudiants, professeurs et administrateurs auraient intérêt à se liguer pour faire front commun devant les organismes qui ont commencé une campagne en faveur du « tax cut ».

Mais ce ne sont sûrement pas les raisonnements de ce genre qui vont apaiser les esprits. Les étudiants parlent un tout autre langage: « on a de l'argent pour construire une autoroute sur les rives de Beauport, pourquoi n'en trouverait-on pas pour dispenser les cégépiens de travailler à partir du jeudi soir? « Quand on voit de grands adolescents aux traits tirés quitter leur cours à quatre heures le jeudi pour aller travailler chez Steinberg, on a effectivement le sentiment qu'il y a bien du gaspillage autour d'eux. On est encore plus attristé quand on sait, comme cela arrive parfois qu'ils se donnent toute cette peine pour payer des biens qui ne sont pas strictement nécessaires.

A quoi bon toutefois s'efforcer de comprendre! Il est plus important de pouvoir aider. Or il est évident que les millions donnés aux cégépiens seraient enlevés aux garderies ou aux hôpitaux. Si le gouvernement cédait, il prouverait comme il l'a toujours fait depuis dix ans, que ses priorités ne reposent sur aucun principe solide et que, par suite, ce sont les rapports de force qui font foi de tout. Il encouragerait par là ceux dont le but est de déstabiliser le système.

Mais au fait, le gouvernement a-t-il des principes et s'il en a, les jeunes peuvent-ils les comprendre?

En éducation le principe le plus fréquemment invoqué c'est l'égalité des chances. Quand on lance une idée pareille, qui ressemble étrangement à un slogan, on devrait toutefois s'attendre à ce que ce soit l'interprétation la plus simple qui s'impose. En l'occurrence, l'interprétation la plus simple c'est celle qui incite à penser que les chances ne sont pas égales entre l'étudiant qui commence à travailler le jeudi soir et celui qui passe ses fins de semaine à la campagne. Votons pour la grève!

Qu'on cherche un principe plus élevé, plus vrai, qui puisse être compris adéquatement, on n'en trouvera point. Nous avons nous-même créé le vide, qui fait du caprice un droit fondamental et de la force, l'argument ultime. Pour que les moindres concessions au bon sens soient vécues comme une humiliation dégradante, il faut être descendu bien bas.

Il faut donc se résigner à laisser agir la force en s'efforçant de limiter les dégats. Quant au reste, la tâche la plus urgente est de se remettre au métier pour tisser lentement — car la vitesse ici est une fraude — des principes capables de satisfaire une soif de vérité qui s'ignore de plus en plus elle-même.

L'égalité des chances est une notion confuse, tout juste bonne à expliquer le fonctionnement des loteries. C'est la justice horizontale. On regarde de chaque côté de soi pour s'assurer que tous les coureurs prennent le départ en même temps; mais encore faudrait-il s'assurer qu'ils sont comparables, que le premier n'est pas un chevreuil et le second une marmotte. Or on ne le peut pas. A la chance mathématique qui lui est offerte, chacun réagit avec ce qu'il est, avec le mystère de son être incomparable. Si loin qu'on repousse la ligne de départ dans l'enfance, on a toujours d'excellentes raisons de penser que les jeux sont déjà faits, que l'un ou l'autre des partants a une avance insurmontable.

Si l'expression égalité des chances conserva malgré tout un très fort « mind appeal », c'est parce qu'elle est apparentée à une liberté de mouvement qui plaît aux hommes d'aujourd'hui. Mais c'est surtout parce qu'elle fait partie de l'arsenal dont nous disposons pour masquer le mal radical, lequel gêne tout le monde, à droite comme à gauche, parce qu'il est incompatible avec le projet de paradis sur terre. Les cégépiens seraient en droit de nous dire: si vous n'avez rien d'autre à offrir à notre intelligence, souffrez que nous n'ayons rien d'autre que de l'argent à vous demander.

Il existe aussi une justice verticale, selon laquelle l'effort d'une génération doit être récompensé par le succès de la suivante. Cette justice nous la cachons honteusement et hypocritement, comme si elle était un mal dont il ne fallait pas être complice, alors qu'elle est en réalité la chose la plus naturelle du monde.

Je dinais récemment en compagnie de deux jeunes cégépiens particulièrement bien formés et bien informés. Tous les deux m'ont confié qu'ils savaient lire et écrire avant d'aller à l'école. Leurs parents, des ouvriers, avaient sans le savoir utilisé des méthodes d'avant-garde. Bien entendu, ces deux « chanceux » ont toujours, au point de départ, été en avance sur leurs camarades.

Il est non seulement heureux, mais socialement nécessaire que dans un cas semblable l'amour intelligent et efficace des parents puisse être récompensé par le succès extraordinaire des enfants. Il est même souhaitable que cette apparente injustice horizontale s'étende sur plusieurs générations, car c'est seulement ainsi qu'une société peut avoir un jour abondance de bons esprits.

Les services de bourses, en conséquence, devraient s'inspirer autant de la justice verticale que de la justice horizontale. C'est un crime que de décourager les parents créateurs par un égalitarisme à courte vue. Les bourses au mérite ont joué un rôle déterminant dans la construction de tous les grands pays modernes. Elles continuent de jouer ce rôle à peu près partout. Là où elles le jouent moins, on commence à parler de décadence. On peut même penser que dans les pays de l'Est, l'élitisme est excessif.

La justice verticale est évoquée timidement dans le récent Livre Blanc sur l'enseignement collégial. Il y est explicitement question d'un « système de bourses d'excellence en faveur des candidats supérieurement doués. » Ce courage est de bon augure.

Le respect de la justice verticale ne signifie d'ailleurs pas qu'il faille négliger la majorité, c'est-à-dire ceux qui tiennent moins à exceller qu'à avoir le plus tôt possible un emploi conforme à leurs goûts, quitte à s'occuper de la perfection plus tard dans leur vie. L'octroi de bourses d'excellence pourrait être une mesure efficace dans son ordre, sans modifier de façon appréciable la proportion de l'argent dépensé par le service des bourses pour la majorité.

Avant toute nouvelle mesure, il faudrait cependant se demander si c'est bien l'Etat central qui doit acccorder les bourses. Cette machine nécessaire éveille bien peu de sentiments généreux chez ses bénéficiaires. Elle est trop lointaine, trop froide, trop abstraite. Quel est l'étudiant qui aurait honte de présenter au ministère de l'éducation des résultats qui ne seraient pas à la hauteur de l'aide qu'il reçoit de lui? C'est ce qu'éprouvaient jadis ceux dont les parents se saignaient à blanc pour les mettre au collège. Les bienfaiteurs eux-mêmes suscitaient des comportements généreux, quand le problème de la vocation religieuse ne faussait pas tout.

Devant l'Etat on ne sent aucune obligation; tout est dû. Pour se sentir obligé, il faut voir et toucher le lien entre la sueur des êtres chers et les bienfaits qu'on reçoit d'eux. Bien des choses s'amélioreraient en éducation si chaque étudiant savait que ce sont ses voisins qui paient ses études à raison de $500.00 chacun par année. L'Etat pourrait assurer une redistribution équitable. Une telle décentralisation n'est peut-être pas aussi utopique qu'on le croit.

Ne pouvant miser sur une réponse généreuse, l'Etat, à l'heure actuelle, est obligé de se présenter sous les traits repoussants de la compagnie de finance. C'est pour lui la seule façon de rentabiliser ses investissements. Certes ses taux d'intérêt sont moins élevés que ceux des compagnies privées, mais l'opération, dans son ensemble favorise la mesquinerie et la voracité, le bienfaiteur étatique étant malgré tout considéré comme un percepteur d'intérêts avec lequel toutes les ruses sont permises. Dans le prêt d'honneur, à sa meilleure époque, c'est l'honneur qui sauvait tout. Mais le prêteur était la société St-Jean-Baptiste de la petite ville voisine.

Notons toutefois que dans un système décentralisé les contrôles exercés par les petites collectivités seraient tels que beaucoup d'étudiants préféreraient revenir au système actuel, où les contrôles sont pour ainsi dire inexistants, chose inadmissible. A ce propos, les leaders étudiants rendraient de grands services à la collectivité s'ils allaient séjourner en Chine, en Russie, ou à Cuba en vue d'en rapporter des enseignements sur la façon d'administrer les services de bourses.

Quoi qu'il en soit, il serait bien étonnant que les Québécois acceptent de hausser leur contribution à l'éducation sans exiger des contrôles à la fois accrus et plus directs. Eux aussi éprouveront un jour le besoin de toucher du doigt le résultat de leurs efforts.

Je ne pouvais ici que soulever un coin du voile. Ceux qui veulent aller au fond des choses liront, avec enthousiasme, le livre de Guy Brouillet qui vient de paraître chez Leméac, sous le titre « Quelle Education ». C'est un livre de premier ordre, qui arrive à son heure et qui, pour cette raison, devrait avoir autant d'impact que les Insolences du frère Untel. On sera pour, on sera contre, mais on sera pour ou contre quelque chose de précis, de complet et de cohérent. L'auteur se situe à une telle altitude que les « pour » et les « contre », loin d'entrer dans de nouveaux rapports de force, pourraient se rencontrer dans un dialogue d'ennemis qui reconnaissent enfin les intérêts supérieurs qui les unissent.

Guy Brouillet est professeur de philosophie au cégep de Maisonneuve. Pour donner un aperçu de son livre j'hésite entre vingt passages; la conjoncture actuelle m'incite à choisir celui-ci:

« Il n'y a pas à défendre la justice. Elle a suffisamment de serviteurs, même s'ils la conduisent parfois sur de drôles de routes. Allons plutôt aux grandes oubliées, la générosité, la sympathie, la gratuité, la charité.

« Il arrive souvent que des querelles s'enveniment ou traînent en longueur à cause de conflits de personnalités. Et soudain voici que l'un des interlocuteurs change de ton, installe un nouveau diapason. Simplement en baissant la voix, en parlant plus lentement, en souriant, en badinant si c'est possible. Ce que la sympathie véritable peut faire tomber de méfiance, de préjugés! L'autre doit s'ajuster ou s'enfuir. La sympathie, comme outil de négociation, pourquoi pas? ».

La souveraineté-association et le Parti québécois

par Paul Doyon

Docteur en psychologie, l'auteur complète actuellement une maîtrise en sciences politiques à l'Université de Montréal. Il est professeur de psychologie au niveau collégial et au niveau universitaire.

■

Le 10 octobre dernier, M. René Lévesque faisait une déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale; cette mise au point, suivie de précisions en Chambre et lors de sa conférence de presse du jeudi suivant (12 octobre) ont déjà fait couler beaucoup d'encre, autant de la part des journalistes, des éditorialistes que des militants du PQ.

Après avoir rappelé aux Québécois que nous aurons bientôt la première véritable occasion de fixer nous-mêmes « la direction politique que nous voulons prendre à l'avenir » le premier ministre réaffirmait sa thèse d'Option-Québec connue depuis 1968 et je cite: « Si nous avons choisi, dès le départ, ce nom composé, c'est pour bien marquer le double objectif de notre démarche constitutionnelle. Il n'est pas question, dans notre esprit, d'obtenir d'abord la souveraineté, puis de négocier l'association par la suite » (LE DEVOIR, 11/10/78). Plusieurs militants du parti, surtout parmi les indépendantistes inconditionnels, n'étaient pas encore au bout de leur étonnement, car le président de leur parti poursuivait: « Nous ne voulons pas briser, mais bien transformer radicalement notre union avec le reste du Canada... La souveraineté et l'association devront donc se réaliser sans rupture et concurremment, après que les Québécois nous en auront donné le mandat par voie de référendum ». (LE DEVOIR, 11/10/78).

On peut tenter de distinguer les avantages et les désavantages d'une telle stratégie. Parmi les effets positifs, remarquons tout d'abord que la perspective d'un référendum qui porterait sur un « mandat de négociation » a le net avantage de rassurer les Québécois qui — selon les derniers sondages — semblent encore majoritairement indécis face à l'indépendance du Québec, sans nécessairement être contre. Si plusieurs refuseraient encore de signer un chèque en blanc au gouvernement, un très grand nombre — des indépendantistes inconditionnels aux fédéralistes insatisfaits ou écoeurés — n'hésiteraient pas à donner à ce même gouvernement un mandat clair pour que celui-ci aille négocier avec le Canada, non pas une simple révision constitutionnelle ou un nouveau partage des pouvoirs, mais une véritable association de deux Etats souverains politiquement. Ce mandat majoritaire devient de plus en plus évident si on considère que l'ensemble des Québécois demeurent satisfaits de la gestion de l'actuel gouvernement du Parti Québécois.

De plus, cette stratégie — qu'elle soit qualifiée d'électoraliste ou non, je m'en foue — a l'avantage, en corollaire, d'assurer le pouvoir au PQ lors des prochaines élections québécoises. Il s'agit donc de composer avec la majorité des Québécois, sans devancer leur itinéraire politique vers l'indépendance du Québec. Cette stratégie permet donc aux citoyens de participer au débat national et de s'impliquer dans l'élaboration de notre avenir collectif; ceux-ci pouvant suivre les négociations — fructueuses ou non — avec le Canada, pourront tirer les conclusions qui s'imposent. Avec l'appui de la population, le gouvernement pourra alors réajuster sa stratégie durant son deuxième mandat.

Un autre avantage de cette forme d'étapisme est — on l'a vu à la déclaration malhabile de M. Ryan — de mettre l'opposition à l'Assemblée Nationale dans un embarras constitutionnel des plus révélateur. Alors qu'il y a quelques semaines à peine, le chef du parti libéral acculait le PQ au pied du mur en lui demandant de clarifier ses positions, sans que son parti l'ait jamais fait évidemment, M. Ryan se voit maintenant obligé de presser sa propre commission politique d'accoucher rapidement d'une xième « sortie de garage » du style « quinzième voie vers un fédéralisme renouvelé », car je n'ai pas encore vu le contenu des quatorze premières. De plus, cette nouvelle strategie du gouvernement québécois permettra d'accélérer — était-ce nécessaire? — la chute de P.E. Trudeau à Ottawa. A tout événement, La Presse titrait samedi le 28 octobre dernier: « Clark se voit déjà au pouvoir... ».

Si la stratégie du gouvernement présente des avantages certains, elle amène peut-être également certains désavantages. Un des premiers est la perspective d'une éventuelle perte de « pouvoir de négociation » avec le Canada anglais. Si Daniel Johnson disait « Egalité ou Indépendance », il faudrait à tout le moins que René Lévesque interjecte « Souveraineté-Association ou Souveraineté ». Et c'est difficile à concilier, puisque M. Lévesque semble admettre que la souveraineté ne sera réelle que lorsque l'association sera négociée. Ainsi donc, l'association entre Etats est prérequise à la déclaration de la souveraineté du Québec. Jusqu'ici, plusieurs croyaient que la souveraineté ne se négocierait pas; ce qui faisait dire à Pierre Bourgault que cette nouvelle stratégie constitue un recul idéologique et stratégique en affirmant: « On ne peut pas demander au Canada de négocier la souveraineté. C'est à nous de la décider ». (LA PRESSE, 20/10/78).

Plusieurs membres du parti voient également un recul dans la stratégie étapiste du gouvernement, un recul par rapport au programme du parti, puisque celui-ci, mais pas très explicitement, favorisait l'accession à la souveraineté avant l'association. Certains voient même là une « trahison » par rapport au programme. Si ce sentiment s'accentuait, il est évident qu'un autre désavantage de cette stratégie serait de diviser le parti en factions et de démobiliser les troupes en vue du référendum.

Si on scrute le programme actuel du PQ, on y lit les articles suivants. Au chapitre I, article I: « Un gouvernement du Parti québécois s'engage à: Réaliser la souveraineté politique du Québec par les voies démocratiques et proposer au Canada une association économique mutuellement avantageuse ». Jusqu'ici donc, on ne peut pas dire que la déclaration de M. Lévesque va à l'encontre du programme, puisqu'il continue à prôner la réalisation de la souveraineté politique et l'association économique, en spécifiant que les deux sont indissociables (le « fameux trait-d'union »). Au chapitre II, article 1 on lit: « S'assurer par voie de référendum et au moment qu'il le jugera opportun, à l'intérieur d'un premier mandat, de l'appui des Québécois sur la souveraineté du Québec ». Encore ici, le premier ministre ne trahit pas le programme, puisque c'est ce qu'il a promis de faire d'ici les prochaines élections, sauf que le référendum portera sur la souveraineté-association et non seulement sur la souveraineté. L'article 2 de ce même chapitre dit: « Mettre en branle le processus d'accession à la souveraineté en proposant à l'assemblée Nationale une loi... » Donc, après le référendum, si celui-ci est positif, M. Lévesque proposera une loi pour mettre en branle le processus de souveraineté-association. Le processus pourra être mis en branle sans pour autant que le Québec soit déjà souverain dès le dépôt de cette loi. Le programme ne dit pas que le Québec sera souverain le lendemain du référendum, mais que le « processus d'accession à la souveraineté » sera mis en branle.

Donc, si on regarde le programme actuel, on ne peut pas objectivement affirmer que M. Lévesque l'a trahit, quoique certains commentateurs aient parfois mal interprété les termes de M. Lévesque. Toutefois, et c'est là son intelligence, il insiste maintenant sur l'expression « souveraineté-association » alors que le programme insiste surtout sur la souveraineté. Comme la nouvelle stratégie peut être sous-entendue dans le programme actuel, elle n'est pas une trahison du programme; toutefois, elle constitue une interprétation nouvelle du programme. Par contre, il est bien évident que cette nouvelle interprétation peut paraître pour certains une trahison ou un recul stratégique grave, surtout de la part des premiers militants de la cause indépendantiste. En fait, un des grands tours de force de M. Lévesque est d'avoir réussi durant 10 ans à gagner à sa cause autant les indépendantistes purs que les modérés. Il a réussi à convaincre à son idée fondamentale — la souveraineté-association d'Option-Québec — tous ceux et celles qui souhaitent que des changements majeurs soient apportés au Canada et au Québec. A l'heure où les conceptions de M. Lévesque sont plus explicites, plusieurs questions se posent pour les militants du parti et en voici quelques-unes.

1) Est-ce vraiment possible de réaliser l'indépendance politique du Québec par étapes, sans rupture?

2) Est-ce que cette stratégie nous ramène réellement 30 ans en arrière, comme semblait l'écrire Normand Girard dans Le Journal de Montréal?

3) Est-ce que le diagnostic de Pierre Bourgault est juste lorsqu'il affirme qu'« on est en train d'avaler les indépendantistes en proposant autre chose » (LA PRESSE, 20/10/78)?

4) Certains péquistes — plus indépendantistes — devraient-ils partir en guerre et fonder un nouveau mouvement?

5) Enfin, le RIN aurait-il dû ne pas se dissocier il y a 10 ans pour rejoindre le PQ et demeurer le médium privilégié de l'idéologie indépendantiste qu'il a été dans les années 60?

Voilà plusieurs questions auxquelles les militants doivent faire écho le plus sainement et le plus démocratiquement possible; et ce, à l'intérieur du PQ. Je crois que nous devons plus que jamais aider la cause de la souveraineté du Québec, quelle que soit la stratégie qui nous y mène. Je crois encore que la souveraineté du Québec est irréversible, mais je dois admettre que si l'idée de l'indépendance a plafonné au Québec, c'est en grande partie de notre faute, les militants. Nous avons cessé d'en parler au profit des autres aspects — également essentiels — du programme du parti. Surtout depuis le 15 novembre 1976, nous avons laissé le gouvernement administrer en « bon gouvernement » et nous nous sommes contentés de ramasser de l'argent en jetant le voile sur notre action politique. Depuis un an, nous formons des « chevaliers de l'indépendance » dans le parti, sans sortir dans le public.

Plus que jamais, le parti doit veiller à l'affirmation de son objectif fondamental: la souveraineté du Québec. A cet effet, je déplore la timidité avec laquelle l'exécutif national du parti vient d'affirmer — en voulant préciser le contenu du programme du parti — que si l'association est souhaitable, la souveraineté est indispensable. On n'a pas à s'excuser de prôner la souveraineté du Québec. Je répète que je ne crois pas objectivement que M. Lévesque a trahi le programme du parti, mais nous devons plus que jamais jouer le rôle de « chien de garde » que le premier ministre nous assignait lui-même en décembre 1976. Il ne faudrait pas laisser toutes les dimensions de la stratégie référendaire aux seules mains de l'élite du « comité de stratégie » gouvernemental.

Loin de favoriser les dissensions ou les démissions, je crois que les militants doivent se ressaisir et entreprendre un débat sain et éclairé dans le parti. Peut-être en viendrons-nous à la conclusion de M. Lévesque? Si c'est une démarche démocratique, elle sera alors partie intégrante de notre programme. Sinon, des choix seront à faire. A cet effet, le conseil national du 2 décembre sera l'occasion rêvée pour réaffirmer clairement notre objectif fondamental: la souveraineté du Québec avec ou sans association. Comme le répète souvent M. Lévesque lui-même: le pouvoir peut nous faire perdre nos illusions, mais nous ne devons pas perdre notre idéal.

L'Association des conseillers en organisation et méthodes du Québec

présente

Le 1er décembre 1978
à l'Institut de Tourisme
et d'Hôtellerie
du Québec à Montréal
Un cours d'une journée sur

LES STRATEGIES DE CHANGEMENT: CARACTERISTIQUES ET LIMITES



donné par Monsieur Jean-Marie Toulouse, Directeur de la recherche aux H.E.C.

Par l'étude de cas, on insistera sur: la définition du besoin de changement, l'élaboration de stratégies de changement et les effets du changement sur l'organisation et les personnes.

Pour réservations téléphonez à
Kamal Eid 281-8207 ou
Denis Paquette 281-8908
entre 10h et 16h avant
le 29 novembre 1978

Le coût de $45 pour les membres et de $55 pour les non-membres inclut le dîner.

LE CONGRÈS JUIF CANADIEN
Région du Québec
à l'occasion du
MOIS COMMUNAUTAIRE DU LIVRE JUIF 1978
VOUS INVITE CORDIALEMENT
à une conférence qui sera donnée par:
ESTHER BENAÏM
Professeur au Département d'Études Juives
de l'Université de Montréal
intitulée:
« NOSTALGIE ET TRADITION — UNE NOUVELLE LITTÉRATURE »
Édifice Samuel Bronfman
1590 Avenue McGregor
Montréal, Québec
DIMANCHE, 3 DÉCEMBRE 1978 à 19 heures
Cette conférence est organisée conjointement par le Comité du Mois Communautaire du Livre Juif ainsi que par le Département Francophone du Congrès Juif Canadien, Région du Québec.

LIBRE OPINION

M. Louis Landry et les Gaulois

par Jacques Poisson

M. Louis Landry a contracté la curieuse habitude de s'exprimer au nom de la linguistique.

Reste à savoir si le gratin de la confrérie encore de ce monde l'accepterait comme porte-parole autorisé. Les linguistes n'ont pas l'habitude de se compromettre avec les militants ou les prophètes.

Savent-ils seulement que depuis bientôt une génération M. Louis Landry voit dans le "québécois" une sorte de bas-français promis à un avenir aussi glorieux que celui du bas-latin de la Gaule ancestrale. On peut en douter, car ces savants cultivent plutôt le genre positif (factual) ou planent à des altitudes d'où les grouillements de la fourmilière humaine sont presque imperceptibles.

Chose certaine, M. Landry peut façonner notre avenir linguistique à sa guise; ses pères spirituels ne viendront pas déplacer une seule pièce de sa rêverie. D'ailleurs, ils seraient probablement accueillis à coups de bible sausurienne, sapirienne ou chomskyenne.

Et moi-même, pourtant polémiste incorrigible, je préfère lui donner raison: d'accord, nous, Québécois, sommes sûrement en train de créer une nouvelle grande langue de civilisation; fi de la Loi 101, de la Régie, et que la caste intellectuelle s'abandonne au peuple, car c'est lui qui accouche, c'est lui qui fait la langue!

Le peuple, je veux bien, car je suis social-démocrate, mais quel peuple? Le peuple rural survivant, le peuple de la télévision par câble, le peuple d'à côté ou le peuple des mandarins démagogues?

Pour ma part, — déformation professionnelle sans doute, — je dirais: le peuple des traducteurs. Chaque jour, je vois nos calques et nos erreurs de toutes sortes s'engouffrer par centaines dans le bas-français du Québec.

Et pourquoi ne pas englober dans le peuple faiseur de langues tous les marrons de l'espèce traductrice, dont ceux, par exemple, qui enseignent en version anglaise jusqu'aux ouvrages de Piaget sur l'intelligence?

Et du côté de l'Hexagone, soit dit entre nous, tout ne marche pas comme sur des roulettes, ainsi que je le souhaiterais pour M. Landry. Il faudrait donc manier avec précaution la référence historique. C'est que nos ancêtres, les Gaulois, ont bel et bien perdu leur langue.

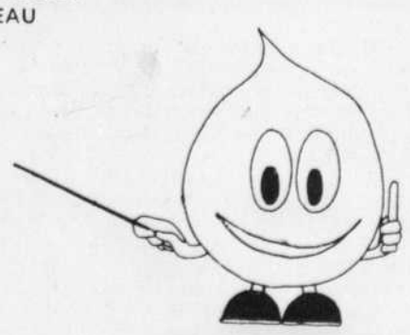
Alors, peuvent-ils vraiment servir de caution au séparatisme linguistique avec, ou non, arrière-pensée annexionnisante)?

Sans doute, nous partageons un certain esprit avec les Gaulois, — avec Idéfix entre autres, — mais pas nécessairement la recette d'une langue nationale et populaire du terroir.

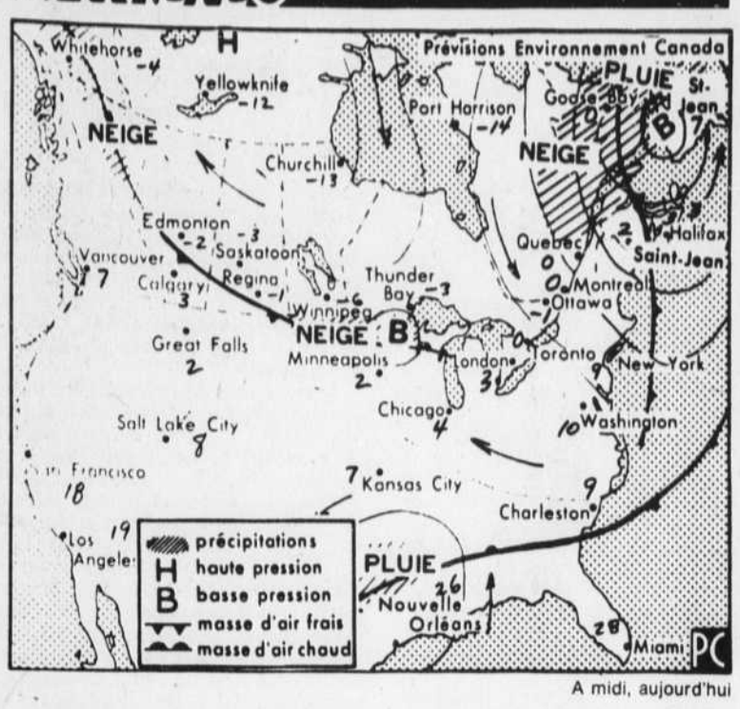
Et, tout compte fait, savons-nous seulement reconnaître les Romains d'aujourd'hui?

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Ne polluez pas...
Protégez
votre avenir!



L'AMÉTÉO



A midi, aujourd'hui

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies et faibles averses de neige. Vents modérés. Maximum −7. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: nuageux avec éclaircies et quelques flocons de neige. Vents modérés. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec des éclaircies et quelques flocons de neige. Vents modérés. Maximum −3 à −1. Aperçu pour dimanche: beau et froid.

■

Québec, Régions montagneuses de l'Estrie-Beauce: nuageux avec averses de neige. Vents modérés. Maximum −4 à −2. Aperçu pour dimanche: ciel variable et froid.

■

Lac-Saint-Jean, Mauricie, Parc des Laurentides, Saguenay: nuageux avec averses de neige et vents modérés. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: ciel variable et froid.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia: nuageux avec neige. Accumulation totale de 10 cm. Vents du nord-ouest de 40 km h. Maximum −1. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et froid.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: neige. Accumulation totale de 10 à 15 cm. Vents du nord-ouest de 40 km h. Maximum −4 à −2. Aperçu pour dimanche: nuageux et froid.

■

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: neige. Accumulation totale de 10 à 15 cm. Vents du nord-ouest à 40 km h. Maximum −2. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses de neige.

■

Nouveau-Brunswick: nuageux avec quelques averses de neige. Vents forts du nord-ouest. Maximum, 0 à 2. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec vents forts du nord-ouest et froid.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Un conseil

de l'Aide à la petite entreprise; du Revenu, des Sciences et de la Technologie et bien entendu les ministres des Finances et du Conseil de Trésor.

M. Andras commencera dès lundi à jouer pleinement son rôle en participant activement à la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sur l'économie. Il prévoit que son ministère commencera à faire sentir concrètement sa présence vers la fin du mois de janvier.

Cet élément capital de remaniement ministériel n'est cependant pas le seul. Il faut noter aussi la disparition pure et simple du ministère d'État aux Affaires urbaines le 31 mars prochain. On sait que ce ministère a perdu une grande partie de son budget dans l'opération des coupures budgétaires.

Le titulaire, M. André Ouellet, continuera à s'occuper de la Société centrale d'hypothèque et de logement, et de la Commission de la capitale nationale, en plus d'hériter du ministère des Travaux publics.

Les autres Québécois touchés par le remaniement sont M. Marc Lalonde, qui devient ministre de la Justice tout en continuant à s'occuper du dossier constitutionnel, et M. Pierre De Bané, député de Matane, qui entre au cabinet comme ministre des Approvisionnements et des Services, en remplacement de M. Jean-Pierre Coyer, lequel a décidé de quitter la vie politique. M. Goyer démissionnera comme député de Dollard dans quelques semaines, une orientation dont il a prévenu M. Trudeau depuis sept mois.

Au sujet de M. De Bané, qui depuis 10 ans a certainement été le député libéral le plus critique à l'endroit du gouvernement, M. Trudeau a dit hier ceci: « Je ne suis pas sans penser qu'il me créera quelques problèmes au Conseil des ministres par son indépendance d'esprit, mais j'aime mieux un ministre qui me crée des problèmes et qui est un très bon ministre qu'un ministre qui ne crée pas de problèmes à personne et qui ne fout rien. »

Il y a aussi le retour au cabinet de M. Martin O'Conner, qui retrouve le ministère du Travail, puisqu'il y a été ministre avant sa défaite en 1972.

Un autre nouveau venu, M. John Reid, député ontarien de Kénora à la frontière du Manitoba, s'occupera des relations fédérales-provinciales. Il a principalement pour mission de vendre au Canada anglais les vues du gouvernement sur la réforme de la constitution. « Si cette question est brûlante au Québec, elle le devient pour le reste du Canada », a-t-il dit hier à ceux qui lui rappelaient l'indifférence des non Québécois sur cette question.

M. Judd Buchanan, en quittant les Travaux publics, remplaca M. Andras comme président du Conseil du Trésor. M. Alastair Gillespie est nommé ministre d'Etat chargé des Sciences et de la Technologie tant en demeurant ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Il y a enfin M. Anthony Abbott qui remplace M. Jos Guay au ministère du Revenu, mais qui conserve la charge du ministère d'Etat aux petites entreprises.

Il semble bien que le premier ministre a pris rapidement la décision jeudi de procéder à ce remaniement qui devait venir aux environs de Noël, selon ce que M. Trudeau avait dit lui-même en conférence de presse récemment. Son personnel a dû travailler très tard jeudi et les journalistes ont été prévenus très tôt hier matin.

De toute manière, cette décision arrive quelques jours après le discours du budget de M. Jean Chrétien et à la veille de la conférence fédérale-provinciale sur l'économie. Il paraît évident que le premier ministre a tenu à annoncer la création de ce Conseil de l'expansion économique avant la conférence pour faire un impact sur les premiers ministres provinciaux et l'opinion publique et montrer sa détermination et son leadership en matière économique.

On peut rappeler en outre que le caucus des députés libéraux du Québec sur une suggestion de ses plus jeunes députés avait proposé à sa réunion du Mont-Gabriel en août dernier la création d'un super-ministère de l'économie.

Le caucus dans son communiqué final disait notamment réaliser l'urgence d'avoir une stratégie correctrice globale sous la férule d'un super-ministère de l'économie responsable des stratégies industrielles, des politiques fiscales et des subventions à l'investissement. C'est exactement ce que le premier ministre a voulu faire hier.

Il est important de signaler d'autre part qu'avec ces changements dans son cabinet le premier ministre a fait d'une pierre deux coups en donnant une place plus importante aux représentants ontariens, qui joueront maintenant un rôle nettement accru dans les décisions économiques.

A l'exception de M. Chrétien aux Finances, de M. Lessard à l'Expansion économique régionale et de M. Jack Horner à l'Industrie et au Commerce, tous ceux qui graviteront dans l'orbite de ce nouveau Conseil de l'expansion économique sont Ontariens.

M. Trudeau pour sa relance de l'économie a choisi des hommes susceptibles de plaire aux Torontois, qui comme on le sait ont envoyé le 16 octobre dernier « un message » à Ottawa, c'est-à-dire six députés de l'opposition.

Dans le branle-bas d'hier, un détail est passé inaperçu bien qu'il ait créé une petite commotion en septembre: l'hypothèse d'un retour de la peine capitale chère à M. Lang meurt avec le départ de celui-ci du ministère de la Justice. Il serait très étonnant que M. Lalonde fasse travailler plus longtemps les fonctionnaires sur une telle proposition.

25 novembre

par la PC et l'AP

Il y a deux ans aujourd'hui, le 25 novembre 1976, le gouvernement italien et le Saint-Siège tombaient d'accord sur le principe d'une révision des accords du Latran de 1929 qui, entre autres, ont fait du catholicisme la religion d'Etat en Italie.

1975 — Les Pays Bas accordent l'indépendance au Surinas, anciennement la Guyane hollandaise.

1973 — Le président grec Georges Papadopoulos est renversé et remplacé par un autre dictateur.

1971 — Recherches intensives dans quatre Etats américains pour retrouver un pirate de l'air qui a sauté en parachute avec une rançon de $200,000.

1967 — La consommation de pain contaminé par un pesticide fait plus de 65 morts en Colombie.

1963 — Le président John Kennedy est inhumé au cimetière national d'Arlington, en Virginie.

1918 — Les Français entrent dans Strasbourg libérée.

1875 — La Grande-Bretagne achète les actions du Canal de Suez appartenant au khédive Ismael et devient majoritaire.

1738 — Les Anglais s'emparent du Sénégal.

Ils sont nés un 25 novembre: — Felix Lope de Vega Carpio, écrivain espagnol (1562-1635); le voltigeur des Yankees de New York Joe Dimaggio (1914).

◆ Québec

vesque et de ses collègues vont s'articuler au tour de trois thèmes principaux:

D'abord celui des récentes coupures budgétaires du gouvernement fédéral. A cet égard, on se souviendra que le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, a déjà affirmé, à partir d'une étude réalisée par son ministère, que ces coupures allaient entraîner, en 1978-79, la perte de 18,000 emplois au Québec.

Cette perte, si elle n'est pas compensée par d'autres mesures fédérales, annulera à elle seule les résultats positifs du programme OSE, avait alors soutenu M. Landry.

De son côté, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, ne s'était guère montré plus tendre lors de la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de ce secteur.

Il avait affirmé qu'en plus de ces pertes d'emplois, ces coupures allaient entraîner une perte de revenus d'au moins $150 millions pour le Québec en 1979-80 et avait accusé Ottawa de « vouloir pelleter sa neige dans la cour des provinces ».

Il est donc à prévoir que, sous ce chapitre, le gouvernement québécois exige de nouvelles explications de la part des autorités fédérales et réclamant des transferts financiers pour compenser ces pertes.

Le second élément du dossier est constitué de dettes présumées du gouvernement central à l'égard du Québec. A ce sujet, il semblerait que M. Parizeau, si ce n'est M. Lévesque lui-même, déposera la semaine prochaine à Ottawa une étude tendant à montrer que le gouvernement fédéral libéral a accumulé au cours des dernières années des dettes de plus de $500 millions à l'endroit du Québec.

Ce document, qui a été préparé dans le plus grand secret par les services de M. Parizeau et qui ne sera rendu public qu'au moment de la conférence, ferait état de toute une série d'engagements non tenus par le gouvernement central de même que de retards à effectuer certains paiements de transfert.

Ainsi, on donne en exemple le fait qu'Ottawa aurait déjà promis de verser au gouvernement provincial le produit de la taxe sur les matériaux de construction utilisés dans les installations olympiques, cet engagement, qui n'a pas été tenu, représente plusieurs dizaines de millions de dollars.

Il y a également tout le contentieux relatif au fait que le Québec entretient sa propre police provinciale, épargnant ainsi plusieurs centaines de millions au Trésor fédéral.

Il a été impossible, pour l'heure, d'en savoir plus long sur le contenu de ce document mais on indique, à Québec, qu'il constituera la pièce de résistance de la délégation québécoise.

Le troisième élément du dossier porte sur les activités du ministère de l'Expansion économique régionale et du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce en territoire québécois.

A ce sujet, Québec a déjà publié diverses statistiques tendant à démontrer que la province souffre sous ce chapitre d'un manque à gagner.

Ainsi, par exemple, le MIC fédéral a dépensé en 1975 $6 per capita au Québec contre $9 en Ontario et $7 dans l'ensemble du pays. De son côté et pour une période allant de 1969 à 1975, le MEER, pour chaque $100 dépensés au pays, on a octroyé $24 au Québec contre $19 en Ontario.

Au moment de la conférence, on reprendra et on précisera ces chiffres mais on se plaindra surtout d'un certain nombre de décisions ponctuelles, allant de l'établissement de l'usine Ford en Ontario en égard au déficit québécois dans le pacte canado-américain de l'automobile jusqu'au retard que met le MEER à « travailler » la région de Montréal, pourtant classée zone désignée.

A ce sujet, les chiffres du Québec indiquent qu'au cours des dix premiers mois de 1977, il y a eu 7,000 pertes d'emplois dans le secteur de la construction et 10,000 dans celui du commerce. Ces pertes auraient surtout été enregistrées dans la région de Montréal et le gouvernement québécois aurait tendance à en imputer la responsabilité à l'inaction du MEER dans ce secteur.

Pour ce qui est maintenant de la stratégie, il semble que les dirigeants québécois aient décidé, après maintes consultations, que leur propre dossier économique était suffisamment solide pour attaquer de front le gouvernement canadien.

A cet égard, on indique que le premier ministre Lévesque a été plus que rassuré par les derniers sondages indiquant qu'il dépasse de plusieurs points M. Pierre Trudeau dans le coeur des Québécois et qu'il n'hésitera pas à l'affronter directement devant les caméras de télévision, si besoin en est.

« Pour comprendre l'état d'esprit qui animera M. Lévesque au cours de cette conférence, vous n'avez qu'à regarder les sondages relatifs à sa popularité et à celle de M. Trudeau », de confier ces jours derniers une source près du pouvoir ».

« Cette fois-ci, on sera sur du terrain solide, avec des chiffres, des bilans, des statistiques. Au surplus, le Québec compte plus de 10% de chômeurs, et ce que les gens désirent avant tout, c'est du travail et des emplois, » de dire un autre.

Il apparaît donc à peu près certain, à écouter ce qu'on raconte actuellement dans les coulisses gouvernementales, que le Québec va à Ottawa pour chercher de l'argent, pour parler « bread and butter », et que le ton sera nettement plus agressif et déterminé que celui affiché lors de la dernière conférence constitutionnelle.

◆ Le Mexique

du président de la République pour le Japon, auquel il est question de vendre du pétrole. Du coup, le niveau de production prévu pour 1982 a été avancé à 1980, entrainant un doublement de la production en quatre ans, presque exclusivement au profit des exportations qui, pratiquement au niveau zéro en 1974, passeront à plus de 1,4 million de barils par jour en 1980, en incluant le gaz naturel. Cette fuite en avant peut réussir à désamorcer les critiques avancées sur le montant réel des réserves qui devient d'autant plus crédible — si ce n'est exact — que les grandes banques étrangères n'hésitent plus à prêter au Mexique.

Une étude de l'Union de banques suisses (U.B.S.), publiée à la fin octobre par l'influent journal de Mexico, Excelsior, est révélatrice du climat d'euphorie qui règne actuellement dans les milieux gouvernementaux. Les auteurs de cette étude félicitent le gouvernement Lopez Portillo pour sa capacité à affronter la crise économique grâce à des « mesures politiques et monétaires libérales. » La réduction de l'important déficit de la balance commerciale, la diminution du taux d'inflation (20,7% en 1977 contre 27,2% en 1976), la reprise économique avec un taux de croissance réel prévu de cinq pour cent pour cette année et, surtout, la nouvelle manne pétrolière devrait « attirer les investissements étrangers au Mexique. » L'optimisme des banquiers suisses va jusqu'à prédire la parité du peso avec le dollar dans dix ans, alors qu'il faut actuellement près de vingt-trois pesos pour un dollar!

Il est clair que cette analyse de la situation économique ne peut que rendre service aux dirigeants mexicains qui voient dans le filon pétrolier un moyen d'assurer la stabilité politique sur le plan intérieur et de renforcer la position du Mexique sur le plan international, notamment en devenant le leader de l'Amérique latine et la deuxième puissance économique du continent, derrière les Etats-Unis.

Au cours de leur récent voyage en Chine et au Japon, le président Lopez Portillo et le directeur général de PEMEX n'ont pas caché leur désir d'attirer la technologie et les capitaux japonais pour développer l'industrie pétrochimique et la sidérurgie mexicaines qui exporteraient leurs produits dans l'ensemble de l'Amérique latine et même aux Etats-Unis. La réalisation de ces objectifs, selon le gouvernement, devrait permettre au Mexique d'affronter sérieusement le problème du chômage et du sous-emploi qui touchent plus de 50% de la population active, soit onze millions de personnes sur une population totale de près de soixante-cinq millions d'habitants.

Malheureusement, la plupart des économistes sont obligés de constater que, malgré les grandes réalisations industrielles, le marché du travail est de plus en plus incapable d'absorber une population qui s'accroit à un rythme effréné. Depuis quelques années, le Mexique crée deux cent mille nouveaux emplois par an, alors qu'il en faudrait huit cent mille, ne serait-ce que pour maintenir le taux de chômage au même niveau. Au cours des prochaines années, c'est un million d'emplois par an qu'il faudra créer, soit (compte tenu du coût actuel de création d'un emploi) des investissements de vingt milliards de dollars par an!

Où le Mexique ira-t-il chercher ces sommes fabuleuses? Même les bénéfices réalisés sur la vente annuelle de quelque cinq cent millions de barils de pétrole et de gaz naturel ne lui permettraient pas de financer le centième de ses besoins. Emprunter sur les marchés internationaux? Le montant de la dette extérieure du Mexique est déjà « alarmante » (vingt-trois milliards de dollars), selon une étude d'une importante banque privée mexicaine, la Bancomer, qui souhaite une renégociation avec les organismes prêteurs pour « éviter des pressions excessives sur la balance des paiements ». En 1977, le Mexique a en effet dû payer 1,5 milliard de dollars en intérêts seulement, sans tenir compte des remboursements. Il faut donc emprunter pour payer les intérêts des prêts antérieurs.

Une solution au problème du chômage existe pourtant depuis bien longtemps. C'est l'exode vers les Etats-Unis, où se trouvent déjà plusieurs millions de Mexicains, sans compter les quelques huit millions de clandestins, les « wetbacks » ou « mojados », c'est-à-dire ceux qui ont traversé à la nage le Rio Grande. On imagine cependant difficilement le gouvernement mexicain faisant une campagne en faveur de l'émigration, d'autant plus que la présence aux Etats-Unis de clandestins, les « indocumentados », est un objet de litige entre les deux pays, le Mexique reprochant aux Américains de maltraiter ses ressortissants et Washington s'étonnant de l'incapacité du Mexique à résoudre la crise de l'emploi.

Le dernier en date des incidents, sans toute le plus sérieux jamais survenu sur le sujet, a éclaté au mois d'octobre lorsque le journal Excelsior a révélé le projet américain d'installer, sur les trois mille kilomètres de frontière avec le Mexique, un système électronique pour détecter le passage des clandestins. L'existence, dans deux villes-frontière, El Paso et San Diego, d'une barrière grillagée n'avait guère provoqué de tension entre les deux communautés. Mais le projet de poser un grillage de 3,50 mètres de haut dans douze autres villes et, surtout, la mise en place d'un système électronique aérien et terrestre, qui a fait ses preuves au cours de la guerre du Vietnam, ont provoqué un tollé de protestations.

L'UN tente de clarifier sa position constitutionnelle

par André Bellemare

DRUMMONDVILLE (PC) — Toujours à la recherche d'une place plus confortable sur l'échiquier politique québécois, l'Union nationale tient aujourd'hui, à Drummondville, une journée d'étude où elle tentera en particulier de clarifier sa position constitutionnelle.

Le conseil national du parti, instance suprême entre les congrès, étudiera à cette fin un document de travail préparé par des spécialistes et susceptible de définir plus précisément cette très recherchée « troisième voie », entre le fédéralisme actuel et le souverainisme du gouvernement du Parti québécois.

Une fois fignolée par les députés et trois dirigeants de chacune des associations de comté, la proposition constitutionnelle sera ensuite soumise aux délégués au congrès national de l'UN prévu pour les 16, 17 et 18 février, au Centre municipal des congrès, à Québec. Depuis l'élection du 15 novembre 1976, l'Union nationale a éprouvé quelques difficultés à ajuster son tir, ballottée qu'elle est dans le phénomène de polarisation grandissant entre les tenants du fédéralisme canadien et les partisans de la souveraineté-association.

Le dernier sondage est très révélateur là-dessus qui démontre que seulement huit pour cent des répondants favorisaient l'UN alors que les deux principaux partis, libéral et PC, demeuraient nez à nez en ce qui regarde les intentions de vote.

Un collaborateur du chef de l'UN a indiqué, hier, qu'au sortir de la réunion d'aujourd'hui, l'UN présentera la plus claire des options constitutionnelles et sera en mesure d'ofrrir un choix bien précis aux électeurs.

Peu après le scrutin de 1976, le chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, avait laissé entendre que son parti pourrait voter « oui » à la question posée au référendum, tout dépendant de son contenu.

Cette prise de position, ajoutée à celle sur la question linguistique, avait provoqué la démission du seul député anglophone de cette formation, M. William Shaw, qui se considère comme un fédéraliste inconditionnel.

Or, lors d'un caucus tenu au lac à l'Epaule, le 11 juillet dernier, l'aile plus « fédéraliste » du parti, avec à sa tête le doyen des députés, M. Maurice Bellemare, avait amené M. Biron et le parti à modifier son attitude et à s'opposer fermement « à toute question référendaire qui favoriserait l'indépendance, la souveraineté ou la séparation du Québec du reste du Canada ».

A la même occasion, M. Biron ajoutait « qu'entre l'égalité et l'indépendance, nous favorisons l'égalité », allusion au slogan de Daniel Johnson, « Egalité ou indépendance ».

L'UN, à ce chapitre, prône « un fédéralisme renouvelé », tout comme les libéraux, mais, selon un mot du directeur général du parti, M. André Bellerose, « il s'agit beaucoup plus d'une question de perception », de prendre ses distances vis à vis du « séparatisme » du PQ.

« Le temps venu, nous ferons les nuances qui s'imposent », avait ajouté M. Bellerose.

Après avoir tergiversé sur son attitude, il paraît maintenant assuré que l'UN opposera un non « sans équivoque » à la question posée au référendum.

Les participants au conseil national entendront, à ce sujet, des exposés de MM. Rodrigue Pageau, vice-président du comité pro-Canada, et Fernand Grenier, député de Mégantic-Compton et représentant du parti sur ce même organisme fédéraliste.

D'autre part, les observateurs s'attendent que la question de la langue fasse aussi l'objet de discussions de manière à dissiper une fois pour toutes, là aussi, toute ambiguïté.

Pendant la campagne électorale, l'UN proposait le libre choix total dans la langue d'enseignement, ce qui lui valut l'appui d'une bonne proportion des électeurs anglophones.

Mais, après les élections, elle avait nuancé sa position par rapport à la loi 101. L'UN reconnaissait encore ce libre choix, mais pour les Canadiens seulement et non pour les nouveaux immigrants.

En plus des discussions sur les matières constitutionnelles, les délégués parleront du financement des partis et entendront, notamment, un exposé du directeur général du financement des partis, M. Pierre-Olivier Boucher.

D'autres sujets sont à l'ordre du jour, comme l'organisation et le recrutement de membres du parti, les affaires économiques et agricoles.

Un des invités, à ce dernier chapitre, est Me Marcel Côté, économiste, et Me Pierre Paradis, président du comité agricole du Barreau du Québec.

◆ La Bolivie

« tout affrontement ».

A l'aube de vendredi, sans effusion de sang, le général Padilla prenait le pouvoir, tandis que le président Pereda, général d'aviation, se rendait, selon sa femme, à la base aérienne de El Alto, au-dessus de La Paz, où il est assigné à sa résidence.

Au début de l'après-midi, le calme régnait dans la capitale où, en signe de réjouissance, l'Union démocratique et populaire de M. Zuazo appelait à un arrêt de travail.

Le secrétaire général de l'UDP, M. Hernan Siles Zuazo, ancien président de la République, a déclaré que d'autres dirigeants de l'opposition et lui-même ont été convoqués au ministère de l'Intérieur à 3h du matin pour apprendre qu'un coup d'Etat était sur le point de se produire. M. Siles Zuazo a déclaré que le putsch avait été accueilli avec surprise, mais qu'il coïncidait avec les plans de l'opposition de rentrer dans la clandestinité en prévision d'une répression éventuelle de la part du gouvernement Pereda.

En signe d'apaisement, le leader du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), M. Jaime Paz a indiqué, après un entretien avec le nouveau ministre de l'Intérieur, le colonel Raul Lopez Leyton, qu'un accord de coopération était intervenu avec celui ci. Dans la soirée, l'Unité démocratique et populaire organisait dans la liesse la manifestation prévue précédemment contre le général Pereda démis par le putsch.

Tous les partis politiques sans exception ont approuvé ce coup d'Etat qualifié d'« institutionnel ». Les dirigeants politiques ont affirmé que la tenue immédiate d'élections générales était positive pour le pays.

La puissante centrale syndicale bolivienne (COB), qui regroupe les mineurs, les ouvriers et les paysans, a en outre décrété une grève générale de 24 heures pour veiller au respect des libertés politiques et syndicales.

La première réaction étrangère enregistrée à la suite du coup d'Etat a été une montée en flèche du cours de l'étain à la bourse des métaux de Londres. Il a bondi de 100 livres sterlings par tonne, alors qu'il avait tendance à baisser les jours derniers.

Le général d'aviation Pereda avait remporté le 9 juillet les premières élections démocratiques organisées en Bolivie depuis douze ans. Sa victoire avait toutefois été entachée par des allégations de fraude. Malgré l'annulation officielle des résultats du scrutin, le général Pereda avait conservé le pouvoir dont il s'était lui-même emparé à la faveur d'un coup d'Etat sans effusion de sang.

◆ Jonestown

« Mur de la honte », « mur de la faim », ont titré les journaux. Irritée surtout par l'attitude discourtoise de Washington, la presse n'en a pas moins reconnu que le Mexique avait une grande part de responsabilité dans cette affaire par son incapacité à résorber le chômage. Il est vrai, ajoute-t-on en général, que les Etats-Unis n'ont rien fait pour faciliter les choses puisqu'ils ont attiré volontairement chez eux une main-d'oeuvre bon marché dont ils avaient besoin, se contentant de la renvoyer chez elle en période de crise.

Certaines personnalités mexicaines ont demandé au gouvernement de porter l'affaire devant les Nations Unies pour protester contre la violation du droit au travail. D'autres, plus réalistes, demandent que le gouvernement américain aide le Mexique à créer des emplois pour faciliter la réinsertion des « indocumentados » expulsés (un million de personnes en 1977). On voit difficilement comment les autorités mexicaines réussiront à offrir la possibilité de vivre décemment à ces millions de « frustrés », comme les appelle la revue Proceso, et aux autres millions de chômeurs et de paysans sans terre, si ce n'est par un retour à une politique de colonisation des terres encore inoccupées et par une application réelle de la réforme agraire. Quarante et un pour cent de la population active, soit dix fois plus qu'aux Etats-Unis, vit de l'agriculture, mais la balance commerciale, excédentaire jusqu'en 1973, accuse un déficit chaque année plus élevé. Pourtant, de réelles possibilités existent dans ce domaine et le Mexique l'a montré puisqu'il se classe dans les vingt premiers producteurs mondiaux pour une vingtaine de produits agricoles. Seule semble manquer actuellement la volonté politique de moderniser ce secteur.

◆ La Bolivie

« tout affrontement ».

A l'aube de vendredi, sans effusion de sang, le général Padilla prenait le pouvoir, tandis que le président Pereda, général d'aviation, se rendait, selon sa femme, à la base aérienne de El Alto, au-dessus de La Paz, où il est assigné à sa résidence.

Au début de l'après-midi, le calme régnait dans la capitale où, en signe de réjouissance, l'Union démocratique et populaire de M. Zuazo appelait à un arrêt de travail.

Le secrétaire général de l'UDP, M. Hernan Siles Zuazo, ancien président de la République, a déclaré que d'autres dirigeants de l'opposition et lui-même ont été convoqués au ministère de l'Intérieur à 3h du matin pour apprendre qu'un coup d'Etat était sur le point de se produire. M. Siles Zuazo a déclaré que le putsch avait été accueilli avec surprise, mais qu'il coïncidait avec les plans de l'opposition de rentrer dans la clandestinité en prévision d'une répression éventuelle de la part du gouvernement Pereda.

En signe d'apaisement, le leader du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), M. Jaime Paz a indiqué, après un entretien avec le nouveau ministre de l'Intérieur, le colonel Raul Lopez Leyton, qu'un accord de coopération était intervenu avec celui ci. Dans la soirée, l'Unité démocratique et populaire organisait dans la liesse la manifestation prévue précédemment contre le général Pereda démis par le putsch.

Tous les partis politiques sans exception ont approuvé ce coup d'Etat qualifié d'« institutionnel ». Les dirigeants politiques ont affirmé que la tenue immédiate d'élections générales était positive pour le pays.

La puissante centrale syndicale bolivienne (COB), qui regroupe les mineurs, les ouvriers et les paysans, a en outre décrété une grève générale de 24 heures pour veiller au respect des libertés politiques et syndicales.

La première réaction étrangère enregistrée à la suite du coup d'Etat a été une montée en flèche du cours de l'étain à la bourse des métaux de Londres. Il a bondi de 100 livres sterlings par tonne, alors qu'il avait tendance à baisser les jours derniers.

Le général d'aviation Pereda avait remporté le 9 juillet les premières élections démocratiques organisées en Bolivie depuis douze ans. Sa victoire avait toutefois été entachée par des allégations de fraude. Malgré l'annulation officielle des résultats du scrutin, le général Pereda avait conservé le pouvoir dont il s'était lui-même emparé à la faveur d'un coup d'Etat sans effusion de sang.

Dans son communiqué, le général Padilla déclare notamment: « Nous avons pris le commandement de la nation pour une période transitoire avec pour objectif la création de la Bolivie dont les générations de Boliviens ont rêvé. « La conviction patriotique qui nous anime s'appuie sur le fait que les partis politiques peuvent, dans des élections organisées par les forces armées, faire la preuve de leur maturité politique et de leur sens moral devant le peuple et, en conséquence, pourvoir un gouvernement qui satisfera les aspirations du peuple bolivien. »

◆ Jonestown

remment, du nombre des autres cadavres qui pouvaient se trouver en dessous. Il y avait notamment beaucoup de corps d'enfants qui, se trouvant sous les corps de leurs parents, n'avaient pas été comptés.

Les soldats américains envoyés sur place se demandaient quel avait été le sort de plusieurs centaines de membres de la secte qui devaient se trouver dans la commune. On disait que beaucoup avaient dû fuir pour ne pas avoir à prendre le poison, ou ne pas être abattus par les gardes du Temple. La reponse a été donnée hier par les nouvelles découvertes macabres. En fait, seule une infime poignée de pensionnaires aura survécu au camp de la mort.

Un témoin du suicide collectif, Odill Rhodes, a déclaré vendredi que des adeptes réticents avaient été forcés d'avaler le poison, tandis que le révérand Jim Jones exortait ses centaines de fidèles en leur disant: « mourez avec dignité ».

Rhodes, qui avait fui le camp samedi au milieu de l'horrible scène, estime que la « commune » comptait plus de 600 personnes, mais moins de 1,000.

Jusqu'ici, 30 survivants ont été retrouvés.

Agé de 36 ans, Rhodes, originaire de Detroit, professeur de travaux manuels au camp, a déclaré que l'équipe médicale de la commune avait administré le poison sur des bébés et aux enfants d'abord, faisant gicler le liquide dans leur bouche à l'aide d'une seringue sans aiguille. Beaucoup de gens criaient, et Jones essayait de les calmer. « Il demandait que les enfants ne pleurent pas et qu'on meure avec dignité. » Selon ce témoin, la plupart des membres de la secte ont pris volontairement le poison, mais certains ont résisté.

Par exemple, une femme nommée Christine Miller. Les gardes de Jones l'injurièrent, l'accusèrent de trahison. « Elle était encore en vie quand je suis parti », a dit Rhodes.

« J'ai vu une fillette nommée Julie Reynolds forcée à prendre le poison. Elle n'arrêtait pas de le recracher, et les infirmières se sont obstinées à le lui faire prendre. »

Rhodes a précisé qu'il s'est échappé 20 minutes environ après le début du sinistre rituel. Mais, il ignore combien de personnes ont pu faire comme lui et où elles pourraient se trouver maintenant.

Rhodes a apporté un autre détail: un journaliste lui ayant demandé pourquoi tous les mortes semblent avoir été trouvés face contre terre, il a répondu qu'il ne pouvait l'expliquer. Quand il est parti, ils étaient dans des positions diverses.

◆ Les mandarins

Suite de la page 2

tes », « socio-démocrates » et « politiques » ou étapistes, super-ministres et ministres sectoriels.

Si les conseillers immédiats de M. Lévesque sont plus jeunes que lui, il tend de plus en plus, cependant, à s'entourer d'amis de sa génération, MM. Yves Michaud et Jean-Roch Boivin notamment, ce dernier représentant surtout l'influence « électoraliste ». Quant aux conseillers en communication, ils sont dispersés à travers les ministères. L'information y domine pour l'heure sur le « marketing », mais la « vente » de la souveraineté-association se ressent de plus en plus de cette deuxième approche publicitaire. Son image, enfin, le premier ministre s'en occupe lui-même.

Loto-Canada

Au sixième tirage du vendredi de Loto-Canada, c'est le billet portant le numéro L-141169 qui a remporté le prix de $100,000.

«Une hausse temporaire», dit Chrétien

Le taux d'inflation atteint 8,7%

OTTAWA (PC) — Bien que le coût de la vie ait augmenté de un pour cent au mois d'octobre, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, estime que cette hausse est tout à fait temporaire et que l'indice des prix à la consommation va diminuer au cours des prochains mois.

Commentant hier aux Communes les chiffres publiés plus tôt en journée par Statistique Canada, qui ont démontré que le taux annuel de l'inflation a atteint 8,7% le mois dernier, M. Chrétien a expliqué qu'il avait prédit ce phénomène.

Il a dit que l'indice avait augmenté puisque le taux de la taxe de vente était revenu à la normale dans la plupart des provinces en octobre.

De plus, a-t-il expliqué, l'indice d'octobre comprend toujours les taxes municipales.

« J'ai dit que c'est un phénomène qui se produirait en octobre, mais que l'indice du coût de la vie aurait tendance à diminuer tel que prévu, au cours des prochains mois », a-t-il indiqué.

Statistique Canada a révélé hier que l'indice des prix des aliments avait augmenté de 1,2%. Un nouveau mode de calcul qui a été utilisé pour la première fois le mois dernier pour calculer l'indice, accorde moins d'importance à la part du budget familial consacré à l'alimentation et plus à l'habitation.

Selon le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, M. Stanley Knowles, la révision de l'indice n'accorde pas suffisamment d'attention à la part de l'alimentation et ainsi fausse le montant que reçoivent les bénéficiaires de pensions gouvernementales. On sait que les pensions à la vieillesse, les chèques de bien être social, ainsi que les allocations familiales sont indexées au coût de la vie, et que la modification du calcul de l'indice risque de modifier leurs revenus.

M. Knowles a demandé la création d'un indice spécial pour les personnes âgées, afin d'assurer que le calcul de l'indexation de leurs chèques de pension reflète davantage leurs besoins.

L'indice d'ensemble sans les aliments a progressé de un pour cent.

L'indice des prix à la consommation s'établissait à 179,3% en octobre contre 177,5% en septembre. Cette augmentation de un pour cent se traduit ainsi: en 1971 des biens et services qui coûtaient $100, valaient au mois d'octobre, $179.30.

L'abolition des réductions de la taxe de vente dans six provinces est la principale cause de l'augmentation de un pour cent qui s'est surtout répercutée sur l'habillement, augmentation de 2,2%, la santé et les soins personnels, augmentation de 0,7%, ainsi que les loisirs et les lecture, hausse de 1,2%.

L'augmentation de l'impôt foncier a été de 5,6% en moyenne.

L'augmentation des prix des aliments a été attribuée à la hausse du prix du boeuf, 2,1% et du porc 3,1%.

Les légumes frais, le lait, le poulet et le sucre coûtaient aussi plus cher au mois d'octobre alors que Statistique Canada a noté une diminution du prix de la dinde et du café.

Les hausses de prix ont varié entre 0,4% à Saskatoon et 1,8% à Winnipeg. Statistique Canada publie un relevé pour 15 villes.

A Québec, l'indice a progressé de 0,6% du mois de septembre au mois d'octobre, surtout en raison de l'augmentation des impôts fonciers et des sommes que les familles doivent débourser à l'automne pour l'achat de vêtements en prévision de l'hiver. Les prix du porc et des légumes frais ont augmenté tandis que ceux des fruits frais ont diminué.

A Montréal, l'indice a progressé de 0,5% de septembre à octobre. Statistique Canada explique cette augmentation en citant les mêmes exemples que pour la ville de Québec mais précise que les prix de la volaille ont diminué dans la métropole.

L'indice a augmenté de 1,3% à Ottawa, tandis qu'à Toronto, l'augmentation était de 1,4%.

A Vancouver, l'indice du coût de la vie a progressé de 0,6% contre 0,5% à Régina.

L'indice a connu une hausse de un pour cent à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick alors que le coût du boeuf, du pain et des repas pris à l'extérieur ont augmenté.

Subvention de $31 millions à 4 villes de la Rive sud

Les premiers travaux d'un projet global de $44 millions visant à assurer l'alimentation en eau potable de plusieurs municipalités de la Rive-sud de Montréal seront mis en oeuvre dans quelques semaines à la suite d'un arrêté en conseil autorisant le ministère des Affaires municipales à verser près de $31 millions pour la réalisation du programme d'alimentation en eau potable.

Cette subvention sera versée directement aux municipalités de Longueuil, de Boucherville, de Saint-Hubert, de Saint-Lambert et de Brossard.

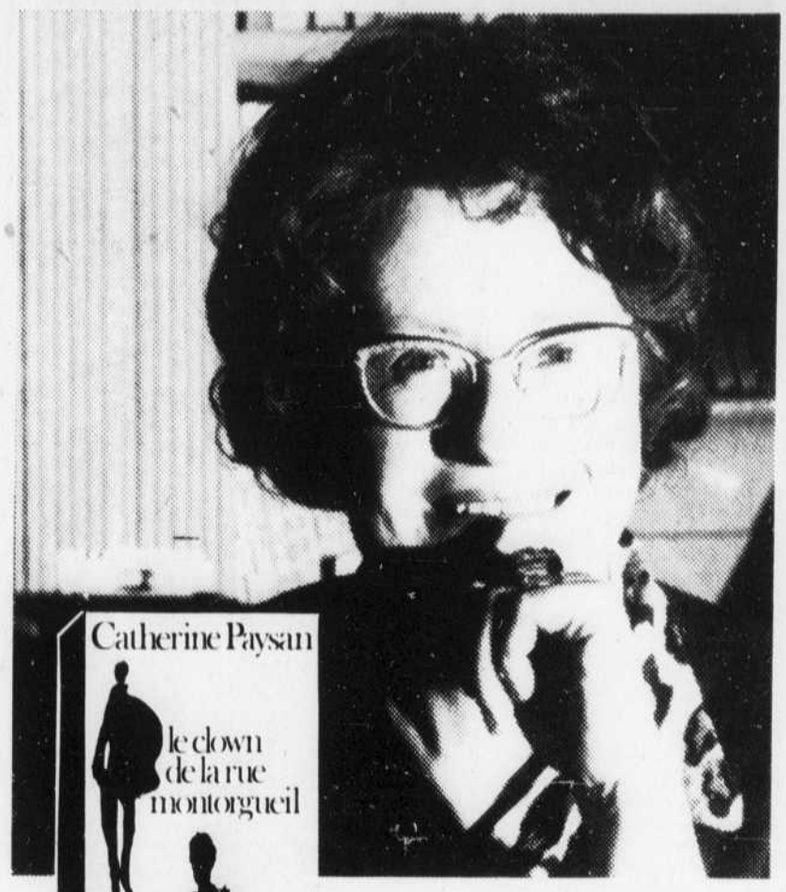
Le paiement de cette subvention sera échelonné sur dix années. Les municipalités recevront des versements annuels égaux dans les proportions suivantes: $2,252,579 à Longueuil, $127,420 à Boucherville, $337,852 à Saint-Hubert, $276,240 à Saint-Lambert et $87,417 à Brossard.

Ces travaux comprennent la construction d'une usine de déglaçage d'une capacité de 109 millions de gallons par jour sur la rive nord de la Voie maritime au coût de $900,000, et la construction d'une chambre de tamisage sur la rive sud de la Voie maritime au coût de $720,000.

De cette chambre de tamisage, un tunnel de sept pieds de diamètre et d'une capacité de 100 millions de gallons par jour sera construit jusqu'à la station de pompage projetée à l'intersection des rues Saint-Charles et Joliette, dans Longueuil, au coût de $2,360,000.

Cette station de pompage devra être construite au coût de $3,990,000 et la capacité de l'usine de filtration régionale au centre de Longueuil devra être augmenté de 27 millions à 60 millions de gallons par jour, au coût de $14,700,000.

catherine paysan



il faut lire...

L'histoire d'un ancien clown, comédien raté, qui, chassé de l'appartement où il a vécu pendant très longtemps va se réfugier dans une église désaffectée. «Catherine Paysan aborde avec un immense bonheur d'expression, les thèmes majeurs: l'amour, la guerre, la solitude, la vieillesse, la mort. **Un livre tendre et cruel.** Le Nouvel Observateur.

$9.95 DENOËL



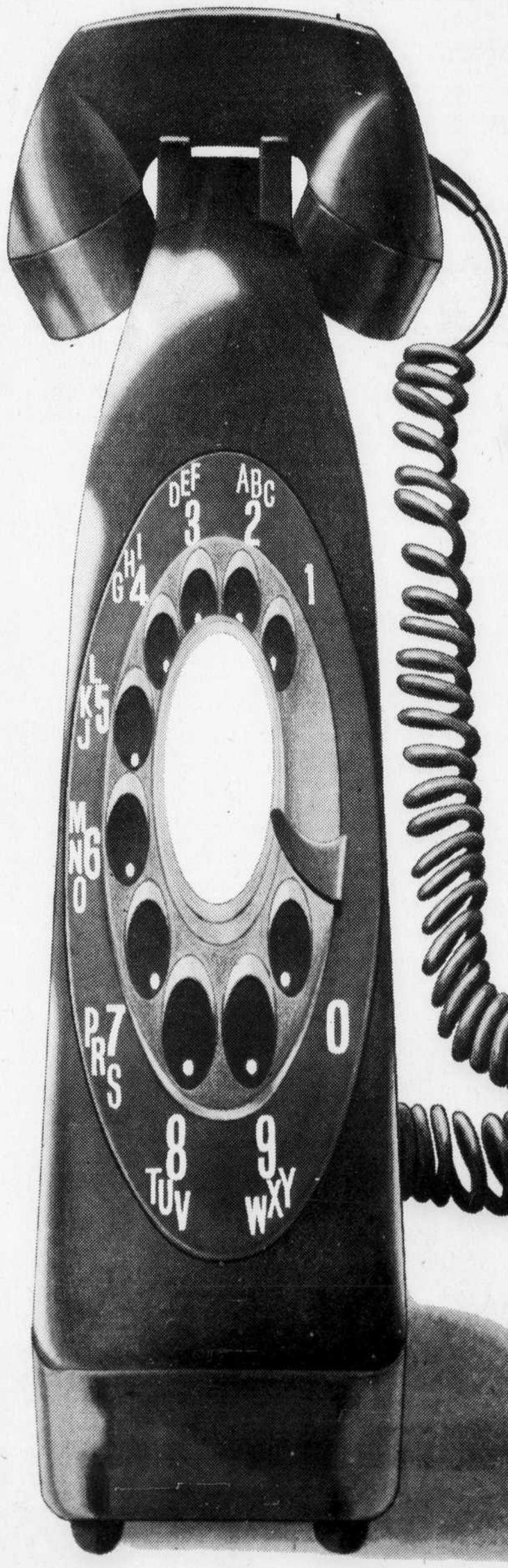
...les Français de France.

Les apéritifs NOILLY PRAT

blanc ou rouge



Rouge, blanc ou moitié-moitié, sur glace.
L'apéritif très français... mis en bouteille en France.



Un argument de taille pour "amincir" vos frais d'inter-urbains.

2/3 de rabais entre midi le samedi et 18 heures le dimanche.

Composez vous-même vos appels interurbains entre midi le samedi et 18 heures le dimanche et bénéficiez du rabais des 2/3 que vous accorde Bell Canada. Ce rabais sur les tarifs de base s'applique dans toutes les régions desservies par Bell Canada au Québec et en Ontario.

Bell Canada

La commission délibère sur la demande de réfugié d'un Haïtien

par Clément Trudel

Après une audition qui a duré six heures hier, la Commission d'appel de l'immigration doit délibérer sur la demande d'un Haïtien entré au Canada en juillet 1976 et réclamant le statut de réfugié politique. Waldeck Sylvestre a-t-il des raisons de craindre qu'il sera persécuté si on le renvoie dans son pays? L'a-t-il prouvé? C'est ce qu'un banc de trois juges devra décider. Mmes J.V. Scott, présidente, Rachel Tremblay et Ethel Teitelbaum ont entendu l'appelant expliquer ses activités politiques en milieu rural; il adhérait au PUCH ou Parti unifié des communistes haïtiens et travaillait dans un projet subventionné par des méthodistes, en même temps qu'il exerçait sa profession dans un dispensaire de Jérémie.

Le procureur de Sylvestre, Me Juanita Westmoreland, a insisté sur le fait qu'il n'y a pas à prouver à la CAI l'existence de sévices, d'arrestation ou d'incarcération mais bien qu'il y a lieu de craindre persécution dans l'hypothèse d'un retour au pays natal. Oui, répond l'intéressé, Waldeck Sylvestre. Même attitude pour Max Charlier, autre Haïtien qui faisait de l'animation rurale autour de Jérémie tout en collaborant à divers journaux: « on n'autorisait pas des écrits anti-gouvernementaux mais les textes que j'ai écrits étaient démocratiques ». Charlier, qui se définit comme socialiste, a fait partie d'un groupe de prisonniers politiques expulsés d'Haïti, à la Noël 76. Il fut soigné en France dans un hôpital pour tuberculeux, put revoir sa famille au Guatemala quelques mois, grâce à un travail pour le Conseil mondial des Eglises. Charlier vint ensuite au Canada comme visiteur et sa demande de réfugié politique déposée au Canada est présentement « sous examen ».

Me Kulba, au nom du ministère fédéral, reproche à Sylvestre des confusions dans les dates, lorsqu'il parle des interrogatoires subis ou du temps qu'il passa dans la clandestinité. Ce procureur est d'avis que Sylvestre n'a rien établi de ses prétentions et que son appel contre un ordre de déportation émis le 6 octobre 1977 doit être rejeté.

Me Westmoreland souligne les opinions politiques de Waldeck Sylvestre, renvoie à la loi « anti-communiste » édictée en Haïti le 28 avril 1969, année même où un ami de la famille est témoin d'activités périlleuses de Waldeck s'adonnant à la distribution du journal du PUCH, *Le Boucan*. Cette loi prévoit la peine de mort. Charlier, dans son témoignage, évoque l'absence notoire de procès dans ces causes où la gradation, après un interrogatoire ou une perquisition, présuppose une arrestation et « personne n'est sûr de sortir de la prison où il entre » en Haïti.

Entre Charlier et Sylvestre, un ami commun connu sous un pseudonyme: Serge. Il s'agit en réalité de Luc Deselmours qu'un autre prisonnier politique expulsé d'Haïti, Marc Romulus, tient pour « mort en captivité ».

Sylvestre s'est marié trois jours avant de venir au Canada en 1976; il n'entretient pas de correspondance avec son épouse, pas plus qu'avec sa mère, Priscilla. Crainte, dit-il, que ces documents ne soient interceptés par la police secrète de Duvalier. Mais puisque la mère de Waldeck a déjà été détenue huit jours en raison des activités auxquelles on soupçonnait son fils de se livrer, comment expliquer qu'elle n'ait pas profité d'un séjour au Canada pour réclamer l'asile politique? demande Me Kulba. A Port-au-Prince restent trois frères et deux soeurs de Waldeck Sylvestre; l'aîné est aveugle, le père est mort il y a un an. Raisons qui font comprendre la rentrée de cette femme en Haïti.

Comme la cause a été retournée à la CAI par la Cour fédérale, Sylvestre peut plaider en vertu de l'ancienne Loi de l'immigration (1972) et demander un « redressement spécial pour motifs humanitaires », ce dont s'est prévalu Me Westmoreland. L'appelant a aussi plaidé, à l'appui de sa requête, suppression de certaines garanties constitutionnelles décrétées en septembre, à Port-au-Prince, et ce jusqu'au printemps 1979.

15,000 signatures contre *Les Fées ont soif*

par André Tardif

La pièce « Les fées ont soif » fera l'objet d'une dénonciation de la part des Jeunes canadiens pour une civilisation chrétienne (JCCC), ce matin au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, près du Théâtre du Nouveau Monde où elle est actuellement à l'affiche.

La manifestation, au cours de laquelle les participants réciteront le chapelet autour d'une statue de la vierge de Fatima, est pour dénoncer l'aspect « blasphématoire et sacrilège » de la pièce. Forts d'une pétition signée par plus de 15,000 personnes, ses organisateurs veulent ainsi obtenir des réactions de la part des autorités religieuse, municipale et provinciale.

« Jeudi matin, nous avions déjà 10,000 signatures, et plus tard dans la journée, nous avions atteint notre objectif de 15,000 », déclare Michel Renaud, président-fondateur des JCCC et ex-éducateur.

Fondé il y a deux ans, le mouvement des JCCC est un organisme civique avec charte fédérale, composé de jeunes catholiques. M. Renaud précise qu'une quinzaine de personnes oeuvrent à plein temps au siège social, 8520, rue Saint-Urbain. Les membres, ainsi que différentes personnes partageant l'idéologie anti-communiste du groupe, contribuent à financer les différentes activités.

Les JCCC viennent de fonder un nouveau groupe à Québec, et des embryons sont en formation à Toronto ainsi qu'à Ottawa.

« Nous nous en tenons toujours à des moyens pacifiques et légaux, ajoute le président. S'il se trouve quelques têtes folles à côté du TNM lors de notre manifestation, elles ne seront pas des nôtres. Nous avons un permis municipal et des policiers seront sur place. »

Il précise que son groupe n'a rien à voir avec l'archevêché de Montréal parce qu'il n'est pas une association religieuse, et qu'il ne s'apparente pas non plus avec l'Opus Dei à cause d'une grande différence dans les méthodes d'intervention.

« Nous croyons même que l'Eglise de Montréal a manqué à son devoir en ne faisant pas tout ce qu'elle aurait dû faire pour empêcher les représentations, ajoute M. Renaud. Sauf peut-être qu'ils ont fait amende honorable en tenant un acte de réparation lundi soir dernier à la cathédrale. »

En plus de préparer ses membres pour « l'action contre-révolutionnaire », notamment par la récitation du Rosaire et la Sainte-Communion sur une base quotidienne, les JCCC arborent, tels de « nouveaux croisés », cape rouge et étendards marqués d'un lion doré.

Le mouvement a jusqu'ici tenu des conférences publiques, entre autres, sur la mode « punk », le Chili « sous le régime du président marxiste Salvador Allende » et la Révolution française. On y a de plus dénoncée « la réalisation de réunions d'une évidente orientation communiste dans les salles paroissiales de certaines églises de Montréal », de même que « la célébration d'une messe sacrilège par un groupe de prêtres catholiques et un pasteur protestant, dans la paroisse Saint-Pierre-Apôtre ».

« C'est pourquoi les JCCC vous invitent à faire tous les efforts possibles pour défendre les valeurs menacées de la seule véritable civilisation, persuadés qu'ils sont de la victoire finale », proclame un feuillet expliquant les buts du mouvement.

Une mère Inuit accusée du meurtre de son bébé

Une jeune Inuit de 19 ans, Rita Aoudla, a été formellement accusée de meurtre au premier degré hier, devant le juge André Chaloux, à la suite de la mort de son bébé de cinq jours.

L'enfant de sexe féminin avait été poignardé au coeur, le 17 septembre dans la mansarde de la jeune mère, à l'appartement 10 du 1430, rue McGill College. C'est à la suite d'un appel téléphonique que l'agent Réginald Dubé, de la police de la CUM, avait fait la macabre découverte.

Traduite une première fois, le 29 septembre, devant le juge André Daviault, celui-ci avait ordonné l'incarcération de la femme à l'hôpital Général de Montréal, en demandant aux médecins de lui fournir, dans les 30 jours, un rapport sur l'état mental de leur patiente.

Toutefois, le 26 octobre, les médecins, notamment à cause de la barrière de la langue, furent dans l'impossibilité d'établir un diagnostic. Il fut donc convenu de communiquer avec ses proches, à Frobisher Bay, question de pouvoir mieux comprendre ses réponses et connaitre quelque peu ses habitudes. Finalement, un psychiatre se présentait devant le tribunal hier matin pour affirmer que Rita Aoudla était apte à subir son procès. Elle fut donc immédiatement accusée de meurtre au premier degré, tandis que Me Gérard Rouleau, de l'Aide juridique, allait assumer sa défense.

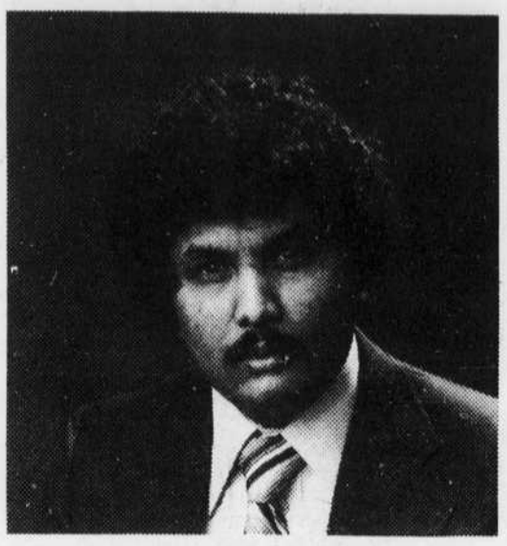
L'enquête préliminaire a été fixée pour la forme au 30 novembre.

CRESCENT
Le Vert Galant
RESTAURANT FRANÇAIS ★★★★
rally club
La façon idéale d'interrompre sa journée pour un moment de répit ou encore, de bien débuter la soirée.
Disco-Bar
Diner d'hommes d'affaires à partir de $3.75.
844-4003
1425/23 Crescent
844-4155
Stationnement gratuit - Ouvert le dimanche

FAMEUX CENTRE DES CURES DE SANTÉ
CURE ANTI-STRESS — BIO-ÉNERGÉTIQUE / BIO-RADIONIQUE
RECONDITIONNEMENT PHYSIQUE - ÉMOTIONNEL - MENTAL
Supervision médicale s'il y a lieu
Il n'y a pas de miracle dans l'**auto-guérison** sinon celui de l'harmonie reconstituée avec toutes les **énergies.**
Cure de 5 jours. Pointe-du-lac,
(près Trois-Rivières)
Renseignements: 1-819-377-2264 (de 2h à 6h p.m.)

Payé par le Comité de Soutien aux travailleurs de Cadbury
ON BARRE CADBURY

"SI DAWSON EST ABANDONNÉ, NOUS LE SOMMES TOUS."



Sam Budhram
Génie mécanique
Dawson 73

"J'ai une bonne situation, grâce à mon instruction acquise en grande partie au collège Dawson. C'est lui qui m'a offert le cours technique qui me convenait à un endroit pratique (au centre-ville) et au moment propice. Bien des membres de diverses ethnies montréalaises peuvent en dire autant. En fait, la grande majorité des 7 000 étudiants de jour et des 6 000 adultes des cours du soir en sont: Italiens, Grecs, Noirs, Orientaux.

Fait à souligner, les statistiques du service de placement des étudiants de Dawson démontrent que la plupart des diplômés de Dawson restent et travaillent au Québec.

Aujourd'hui, Dawson est non seulement le plus grand CEGEP du Québec, c'est aussi l'un de ceux qui satisfont le mieux au programme des CEGEP. La diversité de ses cours est incroyable et ses professeurs ne ménagent pas leurs efforts pour aider les étudiants à atteindre leurs buts.

Seulement, pour continuer à tenir le rôle important qu'il joue dans l'éducation anglophone au Québec, le collège Dawson requiert l'aide financière du gouvernement provincial. Ses locaux ont grand besoin de rénovation. Ils sont dispersés un peu partout dans Montréal. Ses installations sportives sont inexistantes.

Depuis plus de dix ans, le gouvernement provincial reconnait les difficultés de Dawson. Depuis plus de dix ans, le gouvernement sasse et ressasse la solution. Il semble bien qu'on doive maintenant le convaincre d'agir.

COMPOSEZ 866-7953

En tant que diplômé satisfait de Dawson, je peux témoigner de l'excellence de son enseignement dans le contexte éducatif du Québec. Et je me soucie suffisamment de son avenir pour m'engager publiquement. Dawson ne vous demande pas d'argent, seulement votre appui moral et votre nom pour une pétition en vue d'obtenir l'aide financière du gouvernement. Téléphonez à ceux qui ont le collège Dawson à coeur, 866-7953, et donnez votre nom pour la pétition."

COLLÈGE DAWSON
Votre nom nous est indispensable.

HÂTEZ-VOUS!

IL NE VOUS RESTE QUE 37 JOURS

POUR ACHETER VOS SUPER SACHETS CHANCEUX

Prochain tirage: 1er décembre

- 12 prix de $1 000 000 avec numéros décomposables
- 8 prix de $100 000 avec numéros non décomposables
- 1 000 prix "Voyage Canada"

Sans parler des chèques au porteur allant jusqu'à $1 000, des billets bonis et des prix de $10 à $140 grâce aux mots de passe.

Plus tout ce que vous pouvez gagner si votre billet porte un numéro déjà choisi lors des tirages hebdomadaires du sachet bleu turquoise. Ce qui comprend le numéro du fameux million en lingots d'or qui attend toujours son propriétaire:

C476436 (non décomposable).

C'EST FOU TOUT CE QU'IL Y A LÀ-DEDANS!

Loto Canada
La loterie nationale



MACON DROUHIN 430
LAFORET MACON-VILLAGES 449E
MEURSAULT 450G
La qualité vous donnera toujours satisfaction si la bouteille est signée...
Joseph Drouhin
LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC., Montréal, P.Q., 526-0404

La santé au travail

La CSD dénonce la philosophie «individualiste» du Livre blanc

par Gilles Provost

Comme la CSN et la FTQ, les militants de la CSD ont pris à parti hier le ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, et dénoncé les « omissions graves » du Livre blanc sur la santé et la sécurité au travail dont leur centrale a déjà endossé officiellement les orientations générales.

Les 450 délégués des divers syndicats affiliés à la CSD ont particulièrement dénoncé hier la philosophie trop « individualiste » du Livre blanc. Cela a pour conséquence, disent-ils d'exclure le syndicat du mécanisme de prévention et d'isoler le travailleur du contexte collectif du mode de production.

Comme les autres centrales, la CSD réclame que le droit de cesser un travail dangereux soit non seulement un droit reconnu aux individus mais aussi un droit collectif reconnu globalement au syndicat. Allant même plus loin que les autres centrales, elle estime que le Livre blanc accorde une attention trop exclusive aux pouvoirs des délégués des travailleurs sur le comité local de santé et de sécurité, au point d'en faire une nouvelle « élite ».

Poursuivant la démocratisation jusqu'au bout, la CSD réclame donc le droit, pour les travailleurs, de se réunir sur leurs heures de travail pour prendre connaissance ensemble des informations nécessaires à la protection de leur santé.

La vraie prévention doit tendre à éliminer toutes les conditions dangereuses pour la santé des travailleurs dit-elle. On ne doit tolérer que les niveaux d'exposition qui n'attaquent pas la santé des travailleurs.

La loi qui fera suite au Livre blanc devrait définir plus clairement les moyens de prévention ou au moins les principes de base qui les soutiendront, souligne la CSD. Elle devrait aussi reconnaître le droit des travailleurs de participer « entièrement » à l'établissement des programmes de prévention plutôt que de laisser cette tâche sous la responsabilité des seuls employeurs comme le prévoit encore le Livre blanc.

Le document présenté à M. Marois stipule aussi que les travailleurs victimes d'accidents ou de maladies industrielles ne devraient pas subir de pénalité supplémentaire et qu'ils devraient recevoir l'équivalent d'un plein salaire.

Plusieurs militants sont venus au micro pour amplifier encore cette revendication, soulignant que la victime d'accident du travail perd souvent une partie de sa paie de vacances, ses bénéfices sociaux et la possibilité de faire du temps supplémentaire. « Le salaire de base est bien différend du salaire réel dans certaines entreprises où les employés font beaucoup de temps supplémentaire, a-t-on souligné. Dans ces circonstances, la victime d'accident subit une perte économique importante, sans compter qu'elle ne profite pas des hausses de salaires accordees après son accident, si elle est invalide longtemps. »

M. Marois a reconnu l'injustice du système d'indemnisation actuel et promis une réforme partielle pendant les prochains mois ainsi qu'une réforme « en profondeur » l'an prochain. « Il est anormal qu'une victime d'accident d'automobile soit mieux compensée qu'une victime d'accident industriel », a-t-il dit.

Certains militants ont aussi déploré, comme l'avaient fait des militants de la CSN en fin de semaine dernière, que les lignes téléphoniques de certains bureaux de la Commission des accidents du travail soient constamment occupées, au point qu'il faut parfois appeler régulièrement pendant plusieurs jours pour obtenir la communication. Le cas de Longueuil semble particulièrement critique à cet égard.

Une ouvrière à l'emploi d'une compagnie de textile de Saint-Hyacinthe a aussi raconté avec couleur le remue-ménage qu'a provoqué dans son entreprise l'annonce de la venue prochaine d'un inspecteur du gouvernement, la semaine dernière.

« Ils utilisaient même les chemises pour nettoyer les vitres et enlever les toiles d'araignées. On avait jamais vu ça! On se demandait quel genre de party on préparait! Le lendemain, on a compris en voyant l'inspecteur arriver... »

M. Marois a précisé à ce sujet que rien n'oblige les inspecteurs à annoncer leur visite à l'avance et que les syndicats auront bientôt un droit strict à désigner un de leurs membres pour accompagner les inspecteurs et lui signaler tous les détails qui pourraient échapper à son attention.

Le mémoire de la CSN réclame une politique de plein emploi

par Louis-Gilles Francoeur

La CSN a demandé hier au gouvernement fédéral, à l'occasion de la présentation de son mémoire devant la commission parlementaire du Travail, « le retrait pur et simple de toutes les modifications » envisagées au régime d'assurance-chômage. Elle a aussi réclamé la convocation d'une autre commission parlementaire dont l'objectif serait plutôt de formuler « une véritable politique de plein emploi ».

Pour la CSN, le gouvernement n'a eu de cesse depuis plusieurs années de retirer aux chômeurs la protection acquise au cours des ans. C'est ainsi que le fédéral a commencé par limiter les bénéfices aux seuls chômeurs capables de faire la preuve de leurs démarches en vue d'obtenir un nouvel emploi. Il a ensuite exclu du régime les travailleurs qui atteignaient la retraite et pénalisait de la même façon ceux qui avaient démissionné ou qui avaient été congédiés pour « inconduite ».

L'augmentation rituelle du nombre des restrictions aboutit aujourd'hui, selon la CSN, à ce projet de loi qu'étudie la Chambre des communes et qui annulerait toute véritable protection aux chômeurs.

Ce projet de loi, ont commenté les porte-parole de cette centrale, diminue d'abord de 66% à 60% le niveau des prestations ajusté au salaire. Même ceux qui ont acquis le droit aux prestations au début de l'année seront pénalisés, ce qui confère un effet rétroactif du projet de loi. Enfin, la durée d'emploi « cotisable » passe de 10 à 14 semaines et par la mise en place d'un plancher de 20 heures de travail par semaine, le projet de loi élimine les chômeurs à temps partiel, les travailleurs temporaires, etc, en somme les plus démunis de la société.

La CSN s'indigne non seulement de ces restrictions supplémentaires et de plusieurs autres, mais aussi du fait qu'une fois de plus, le Québec absorbera la part la plus importante des coupures fédérales, ce qui augmentera d'autant les responsabilités de l'assistance publique locale. Selon les calculs de la CSN, le Québec absorbera 38,4% des coupures fédérales, qu'elle évalue globalement à $995 millions. En comparaison, l'Ontario n'épongera que 25% des économies qu'entend réaliser le gouvernement fédéral dans ce domaine.

Quant aux entreprises, la CSN souligne que l'augmentation des profits s'est maintenue ainsi que la position concurrentielle du Canada sans pour autant améliorer la situation du chômage.

La CSN s'interroge donc sur les motifs des changements envisagés, d'autant plus que la comparaison qu'elle effectue dans son mémoire entre les régimes d'assurance-chômage d'ici et d'ailleurs avantage fortement ces derniers. Ainsi, la période de carence de deux semaines a-t-elle été supprimée ou diminuée sensiblement dans la plupart des pays industrialisés, y compris aux Etats-Unis.

Enfin, note la CSN, la période de prestations est de 65 semaines « fixes » aux Etats-Unis et illimitée dans un petit pays comme la Belgique. De plus, note le mémoire syndical, les programmes d'assurance-chômage en vigueur dans ces pays sont souvent appuyés par un ensemble de mesures destinées à la mise en place d'une véritable politique de plein emploi.

Lazure: la décision des dentistes est un "geste regrettable"

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a qualifié de « geste regrettable », la décision des chirurgiens-dentistes de calculer une augmentation « unilatérale » de 15% sur leurs notes d'honoraires pour les soins dentaires aux moins de 14 ans.

M. Lazure réagissait ainsi aux propos du Dr Claude Chicoine, président de l'Association des chirurgiens dentistes (ACDM) et que LE DEVOIR rapportait dans son édition d'hier (page 3). Dans une lettre adressée aux 1,654 dentistes désaffiliés du régime de gratuité des soins dentaires depuis le 1er novembre, le président les enjoignait à réclamer une hausse des tarifs, selon le barème qu'il propose, soit 15%. Le gouvernement n'offre que 7,8% et M. Lazure n'a pas voulu promettre qu'il réglerait la note au complet.

« En agissant de la sorte, le Dr Chicoine ne fait que semer une plus grande confusion dans le public, a commenté M. Lazure, qui déposait cette semaine un projet de loi à l'Assemblée nationale pour régler le différend. Même si les négociations avec les dentistes avancent lentement, elles ne sont toutefois pas rompues que je sache », a ajouté le ministre qui croit toujours à un « règlement négocié ».

M. Lazure voudrait faire adopter des modifications à la Loi de l'assurance-maladie avant les Fêtes afin d'uniformiser les tarifs exigés par les professionnels de la santé. Il a également fait remarquer que « la loi actuelle prévoit que le gouvernement peut prendre les mesures nécessaires lorsque dans une région donnée, le régime devient inopérant à la suite d'un retrait trop massif des participants ».

Une nouvelle disposition de la loi ira encore plus loin puisqu'elle prévoit que le gouvernement pourra décréter la date et l'application des ententes négociées.

Quant à l'obligation de présenter la carte-soleil pour recevoir des soins, M. Lazure a précisé qu'elle ne serait en vigueur que dans « quelque six mois », le temps de sensibiliser les citoyens à cette mesure.

Hai Hong: aucun orphelin parmi les 170 réfugiés

Un très grand nombre de Québécois ont informé le ministère de l'Immigration qu'ils étaient prêts à accueillir chez eux des réfugiés du Hai Hong qui arriveront à Montréal dans la nuit de samedi à dimanche.

Ces généreuses offres émanent notamment de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec et sont de deux types: des offres d'hébergement à court terme pour une, deux ou trois personnes, et des offres d'adoption.

Le ministère de l'Immigration a noté ces invitations, mais a dû souligner aux personnes qui voulaient adopter des enfants qu'aucun orphelin ne se trouvait parmi les réfugiés qui doivent arriver au Canada dans les prochaines heures et que s'il devait s'en trouver, ces offres d'adoption devraient suivre la filière habituelle établie par le ministère des Affaires sociales.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont mis sur pied les mécanismes d'accueil pour les réfugiés qui arriveront. Dans la nuit de samedi à dimanche, on attend de 160 à 170 de ces réfugiés, dont 59 ont manifesté l'intention de s'installer au Québec tandis que les autres seront acheminés dans les autres provinces.

Les deux gouvernements ont prévu à l'habillement et au logement de ces réfugiés, qui seront d'abord dirigés à Longue Pointe, aux barraques des Forces armées canadiennes.

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Admission pour septembre 1979
inscription – avant le 1er mars 1979

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec vous offre 6 programmes sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation (scolarité gratuite)

Gestion des entreprises
(niveau collégial)
– 430.01 Hôtellerie
– 430.02 Services alimentaires
– 414.00 Tourisme

Métiers de l'alimentation
(niveau secondaire V – professionnel long)
– Cuisine professionnelle
– Pâtisserie-boulangerie
– Service de restaurant

Conditions d'admission
– Être résidant canadien
– S'inscrire **avant le 1er mars 1979**
– Se qualifier auprès du Comité de sélection
– Au niveau collégial: avoir réussi le secondaire V avec le cours de mathématiques 522
– Aux cours des métiers de l'alimentation: avoir réussi le niveau secondaire IV général ou professionnel avec le cours de mathématiques 412

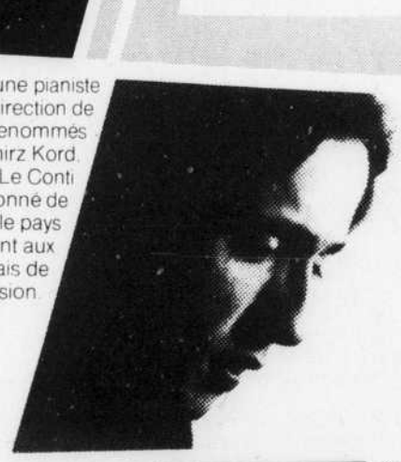
Renseignements
Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue de Rigaud
Montréal H2L 4P3

Tél.: (514) 873-4163 poste 320

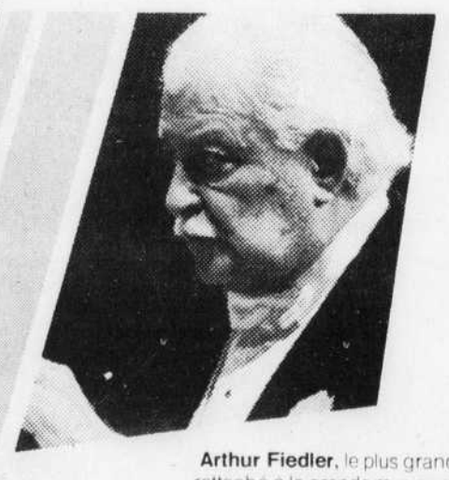
Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution.

Tourisme Québec

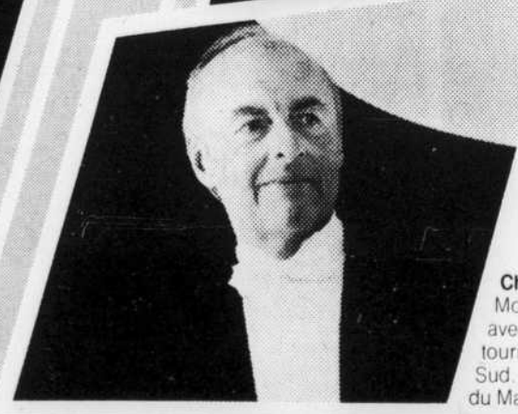
du MAURIER ouvre le rideau



André Laplante, jeune pianiste québécois, a joué sous la direction de chefs d'orchestre aussi renommés que Wilfrid Pelletier, Kazimirz Kord, Pierre Hétu, Pierre-Michel Le Conti et Pierre Perveaux. Il a donné de nombreux récitals à travers le pays et on l'entend fréquemment aux réseaux français et anglais de radio et de télévision.



Arthur Fiedler, le plus grand nom rattaché à la grande musique populaire dirigera l'Orchestre symphonique de Montréal lors d'un concert du Maurier de musique populaire. Arthur Fiedler, son talent et sa présence... de quoi passer une soirée inoubliable.



Charles Dutoit, le chef d'orchestre de l'Orchestre symphonique de Montréal. Né en Suisse, Charles Dutoit a dirigé plus de mille concerts avec les plus grands orchestres du monde. Ses nombreuses tournées l'ont emmené régulièrement en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique du Sud, au Japon et en Australie. Les concerts du Maurier mettent en valeur son énorme talent.



Paul Sosa est un pianiste qui s'est valu d'être acclamé par les plus grands amateurs de musique de par le monde du Maurier et l'Orchestre symphonique de Montréal sont très heureux de pouvoir vous le présenter en concert cet hiver.

Dans le domaine du théâtre, de la musique, de l'opéra et de la danse, le Conseil du Maurier des arts d'interprétation apporte son aide aux troupes à l'esprit créateur.
Au cours des dernières années, du Maurier a été à la source de plusieurs succès canadiens mais il n'en reste pas là et, une fois de plus, cette année, le Conseil accorde son appui à plus de trente-cinq troupes d'art d'interprétation à travers le pays.
Les arts de la scène au Canada sont en pleine effervescence et du Maurier vous réserve d'autres agréables moments.

Le Canada regorge de talents.
du Maurier est heureux de vous les faire connaître.

Al Ahram puis Washington publient le projet de traité

Sadate précise sa position aujourd'hui

LE CAIRE (AFP) — L'Egypte arrêtera dans les prochaines heures sa position définitive à l'égard du projet de traité de paix égypto-israélien et essentiellement en ce qui concerne le lien entre l'accord et l'avenir de la Cisjordanie et de Gaza, indique ce matin le quotidien Al Ahram.

Al Ahram définit ainsi la position de l'Egypte:

1— L'Egypte est disposée à considérer le projet de traité de paix américain concernant le calendrier pour la Cisjordanie et Gaza comme base de sujets à discuter à la reprise des négociations à Washington.

2— Impossibilité de déterminer les portées, les vérités et les objectifs des articles du projet de traité avant la révision des trois annexes et des lettres à échanger qui les complètent.

D'autre part, le département d'Etat a authentifié hier le texte de traité de paix israélo-égyptien publié par le journal Al Ahram, rendant publique la version officielle en anglais de ce document.

Le texte publié à Washington comprend le préambule et les neuf articles du traité qui décrivent les différents aspects de la paix entre les deux pays, mais il ne comporte pas les trois annexes auxquelles le texte du traité fait référence à plusieurs reprises.

Le préambule fait notamment plusieurs références au « lien » entre le traité proprement dit et les autres aspects d'un réglement global du problème du Proche-Orient, soulignant en particulier que ce texte est « un pas important dans la recherche d'une paix globale » et « invitant les autres Etats arabes à se joindre au processus de paix ».

Ce projet comprend neuf chapitres, dont voici les principaux points, selon Al Ahram:

— fin de l'état de guerre: « Une fin sera mise à l'état de guerre entre les deux parties et la paix sera rétablie entre elles tout de suite après l'établissement des instruments de ratification. Israël retirera toutes ses forces armées et ses ressortissants civils du Sinaï au delà des frontières internationales entre l'Egypte et la Palestine (sous mandat). L'Egypte reprendra l'exercice de son entière souveraineté sur le Sinaï. »

— Les frontières: « Les frontières permanentes entre l'Egypte et Israël sont les frontières internationales reconnues entre l'Egypte et la région de la Palestine qui était par le passé sous mandat (exbritannique), sans compromettre la position de la bande de Gaza. »

— Liberté de circulation: Les relations « normales » rétablies entre les deux pays « comporteront également la fin du boycottage économique et des restrictions du déplacement libre des individus et des marchandises ».

— Les garanties de sécurité militaire: « Les deux parties s'accordent sur le stationnement d'effectifs de l'ONU dans une zone fixée. Elles conviennent également de ne pas demander le retrait de ces effectifs qui ne partiront qu'en cas d'accord du Conseil de sécurité avec l'approbation des cinq membres permanents, et à moins que les deux parties n'en conviennent autrement ». « Des mesures de sécurité convenues seront établies ainsi que des zones à effectifs fixes, dans les territoires égyptiens et israélien, en plus de la présence d'effectifs et d'observateurs des Nations unies », poursuit Al Ahram.

— Les engagements réciproques: Israël et l'Egypte « s'engagent à respecter, avec bonne intention, leurs engagements conformément à ce traité sans prendre en considération les agissements et réactions de tierce partie et indépendamment de tout argument en dehors de ce traité ».

Selon des informations en provenance de Tel Aviv, ce projet de traité serait complété par 4 lettres du président Carter, concernant notamment l'établissement de relations diplomatiques entre Israël et l'Egypte dès le premier retrait des troupes israéliennes du Sinaï et l'engagement que des bases aériennes de remplacement seraient construites dans le Néguev dans un délai de trois ans, afin de compenser celles restituées à l'Egypte dans le Sinaï.

Toutefois, selon le New York Times, des responsables américains se sont déclarés surpris par la publication de ce texte et ils estiment que l'Egype veut ainsi mettre les Israéliens au pied du mur. Dans une déclaration publique, le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, avait notamment affirmé que le projet de traité « ne laissait plus la place à des amendements ou à des additifs ».

Désaccord Damas-Moscou sur la livraison d'armes

BEYROUTH (Reuter) — L'Union soviétique envisage un important réaménagement de ses livraisons d'armes à ses deux principaux clients dans le monde arabe, la Syrie et l'Irak, apprend-on de source bien informée.

Le Kremlin aurait décidé de réexaminer les besoins militaires des deux voisins à la lumière de l'accord conclu le 26 octobre dernier entre Bagdad et Damas.

La Syrie et l'Irak étant maintenant liés par une « charte nationale d'action commune », l'Union soviétique considère qu'il est nécessaire de coordonner leurs livraisons d'armes, en gros sur le modèle en vigueur entre les pays du Pacte de Varsovie. Moscou est disposé à fournir aux deux pays du matériel de pointe mais souhaite une coordination triangulaire afin d'éviter un double emploi coûteux et assurer le déploiement le plus efficace d'armes sophistiquées du type du chasseur Mig-27.

Cette nouvelle politique soviétique a été très mal accueillie en Syrie et risque de détériorer les relations entre Damas et Moscou, indique-t-on de source sûre dans la-capitale syrienne.

A Damas, on indique que le général Hikmat Chehabi, chef d'état-major de l'armée syrienne, a abrégé sa visite officielle à Moscou mercredi dernier parce qu'il avait le sentiment que les Soviétiques revenaient sur les promesses faites au président Assad lors de sa visite en Union soviétique au mois d'octobre.

Le général Chehabi était à la tête d'une délégation militaire de haut niveau, venue à Moscou pour discuter dans le détail de l'application de ce qui avait été présenté comme un programme d'armement « spécifique » convenu au cours de la visite du chef de l'Etat syrien.

M. Assad, informé des entretiens infructueux de son chef d'état-major, a apparemment insisté sur l'application des décisions prises en octobre — mais qui n'ont jamais été rendues publiques — alors que les Soviétiques considèrent qu'elles sont dépassées.

Les observateurs politiques font remarquer que la Syrie, à la tête du front de résistance et de fermeté, ne dispose guère de moyens de pression pour faire prévaloir ses exigences.

Les forces armées syriennes sont presque exclusivement équipées par les Soviétiques et le fait, pour la Syrie, de se tourner vers d'autres fournisseurs serait techniquement difficile et politiquement inacceptable pour les autres membres du front de résistance — l'Algérie, la Libye, le Sud-Yémen et l'Organisation de libération de la Palestine.

Les entretiens du général Chehabi à Moscou ont coïncidé avec l'arrivée en Union soviétique du ministre irakien de la Défense, le colonel Adnan Khairrallah Talfah.

Le président Assad et l'homme fort du régime irakien, M. Saddam Hussein, doivent se rencontrer à Damas au début du mois de décembre dans le cadre des consultations régulières prévues par leur charte nationale. Selon certains journaux, leur rencontre pourrait être suivie d'une visite commune en Union soviétique afin de manifester publiquement leur unité. Mais le désaccord actuel entre Syriens et Soviétiques fait peser des doutes sérieux sur cette éventualité.

Blé: pas encore d'accord mondial

GENEVE (d'après Reuter et AFP) — La conférence des Nations unies sur le blé s'est ajournée hier sans réussir à mettre sur pied un nouvel arrangement international régularisant les cours de cette céréale.

Les soixante-dix participants à cette conférence, organisée sous l'égide de l'ONU n'ont pu se mettre d'accord sur l'ampleur des stocks de réserve de blé à constituer et sur le niveau des prix de ces stocks destinés à maintenir les cours du blé dans des marges de fluctuations fixées, a déclaré M. Arthur Dunkel, le président suisse de la conférence.

Une résolution adoptée à la séance de clôture prévoit néanmoins des consultations au sein du comité technique intérimaire regroupant les principaux pays exportateurs et importateurs de blé.

Les discussions ont buté essentiellement en raison d'un désaccord entre les Etats-Unis et la Communauté européenne portant notamment sur la fourchette des prix à l'intérieur de laquelle il faudrait stabiliser les cours du blé.

Les deux principaux protagonistes s'affrontent notamment sur le niveau minimum de la fourchette (115 dollars/tonnes pour la CEE, 140 pour les Etats-Unis). Et au fil des discussions, ils ont même durci leurs positions respectives en se raccrochant à des pays encore plus durs. Les Etats-Unis ont ainsi appuyé le Canada qui demande un prix de 155 et la CEE les pays en voie de développement qui réclament un prix de 100.

Markov a été tué par un pistolet chirurgical

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — Le principal suspect dans le meurtre à Londres le 11 septembre dernier du dissident bulgare Georgi Markov, est un médecin bulgare travaillant dans un hôpital ouest-allemand à Munich, a indiqué hier Stotland Yard.

Selon l'état actuel de l'enquête menée par la police britannique, ce médecin aurait utilisé, pour tuer l'écrivain, un pistolet chirurgical pour le traitement du cancer, permettant une injection souscutanée de substance radioactive.

Scotland Yard indique avoir identifié ce suspect grâce au portrait robot dressé par Vladimir Kostov, l'autre dissident bulgare attaqué de façon identique le 26 août à Paris, et présenté à toutes les personnes ayant assisté aux obsèques de Georgi Markov.

Deux membres de la brigade anti-terroriste de Scotland Yard, à Munich depuis une semaine, ont interrogé pendant huit heures le médecin, dont une partie de la famille réside encore en Bulgarie. Le suspect a raconté à la police une étrange histoire d'enlèvement effectué par des agents de la sécurité bulgare, dont il aurait été victime le jour du meurtre de Georgi Markov.

Par ailleurs, l'enquête sur la chute mortelle dont a été victime à son domicile londonien un autre transfuge bulgare, M. Vladimir Simeonov, décédé peu après Markov, a conclu à une mort accidentelle.

Le commissaire Jim Neville, chef de la brigade anti-terroriste de Scotland Yard, a déclaré que la police avait interrogé plus de 500 personnes à la suite de la mort de M. Simeonov, dont un marin bulgare qui jadis avait proféré des menaces à son égard.

Mais il n'y a aucun point commun entre la mort de Markov et celle de Simeonov, si ce n'est que tous deux étaient Bulgares et travaillaient au service bulgare de la British Broadcasting Corporation (BBC), a affirmé le commissaire.

La radiographie de la dépouille de Simeonov n'a révélé l'existence d'aucun corps étranger, a-t-il ajouté.

Il est probable que la chute du Bulgare ait été causée par une défaillance cardiaque.

Réfugiés: la Malaisie refoule trente bateaux

KUALA LUMPUR (d'après AFP et Reuter) — Une trentaine de bateaux remplis de réfugiés vietnamiens ont été empêchés d'aborder hier à Trengganu (côte est de la Malaisie) et se dirigent en conséquence vers le sud.

La marine, la police des côtes et 600 volontaires malaisiens sont chargés de repousser les réfugiés, dont 415 ont pu néanmoins toucher terre à Pahang et Johore pendant la nuit.

Quatre bateaux sont ancrés au large de Pantai Bari et dans la baie de Kuala Trengganu, et un autre est immobilisé sur la rivière Trengganu. Les 700 Vietnamiens qu'ils transportent ne sont pas autorisés à débarquer et il leur sera demandé de quitter les lieux, quand l'état de la mer le permettra.

Le nombre de réfugiés vietnamiens actuellement en Malaisie est de 43.000.

D'autre part, les Etats-Unis ont disposés à accepter sur leur territoire tous les réfugiés vietnamiens du Hai Hong dont les autres pays ne veulent pas, a déclaré vendredi un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères de Malaisie.

On laisse entendre de source officielle malaise que les Etats-Unis devront prendre en charge les réfugiés directement à bord du navire de la détresse et non pas en effectuant une sélection au sein des 40.000 Vietnamiens répartis dans divers camps de la Malaisie pour les substituer à ceux du Hai Hong.

Pas d'opération pour Boumediène

ALGER (AFP) — Les spécialistes médicaux ont décidé dans la nuit de vendredi à samedi de renoncer, au moins temporairement, à l'idée d'opérer le président Houari Boumediène, apprend-on de sources sûres.

Une apparition de réaction sur le plan neurologique, qui serait survenue depuis jeudi, mais se serait accentuée dans la journée d'hier, serait à l'origine de la décision de report en raison des risques graves pour la vie du chef de l'Etat que pourrait provoquer l'opération, indique-t-on de mêmes sources.

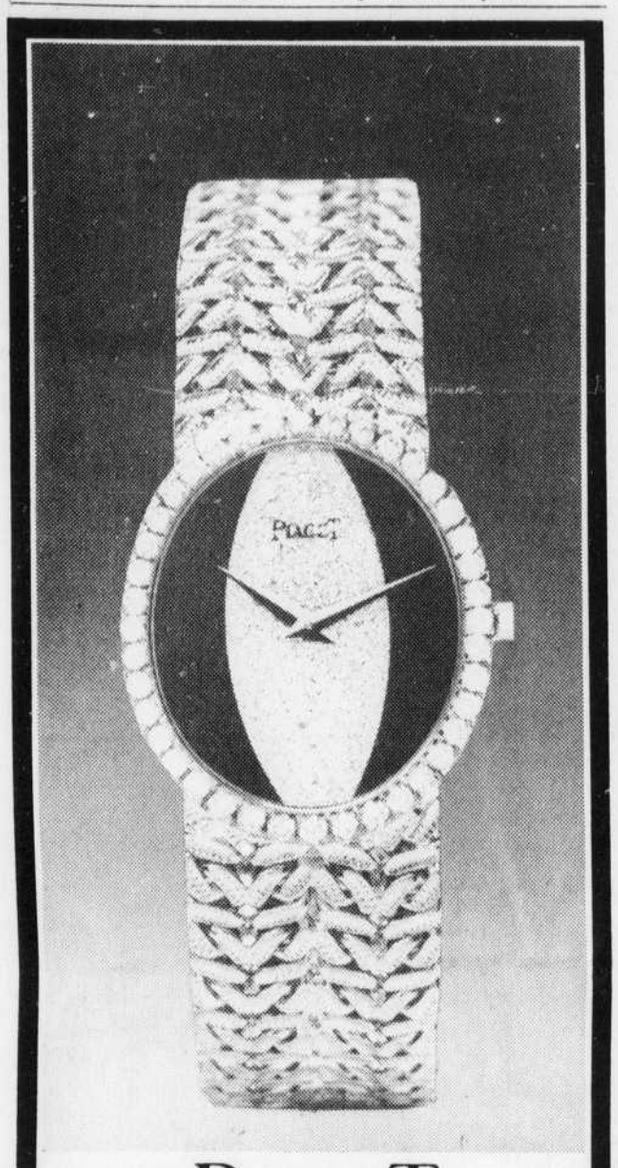
Toute la soirée, les spécialistes ont sondé le cerveau du président avec l'appareil de haute précision ouest-allemande acheminé de RFA la nuit précédente.

Grâce à cet appareil, ils auraient pu localiser le caillot de sang qui bloque le cerveau du président depuis samedi dernier et qui entraîne le coma profond. Il est vraisemblable que cette localisation a montré que les risques opératoires étaient grands et qu'il était préférable de porter toute son attention sur ces légers réflexes nerveux répondant aux stimulations.

En attendant une nouvelle décision d'intervention chirurgicale, qui n'est toujours pas complètement écartée, le neurochirurgien britannique, arrivé jeudi soir à Alger, pourrait regagner son pays dans la journée, indique-t-on de mêmes sources.

On indique que le problème qui affecte le système sanguin du chef de l'Etat et qui serait à l'origine de tous ses maux est actuellement « stabilisé ». Il s'agirait d'un déréglement immunitaire du sang.

Le président Boumediène serait, en effet, victime, depuis deux mois, des « Maladies du système », maladies rares et mystérieuses, qui perturbent gravement les grands équilibres de l'organisme et bouleversent dans son cas le système des « anticorps ».



PIAGET
La collection internationale de montres par excellence
Maintenant disponible chez
LUCAS
JOAILLIER — ORFÈVRE
1476 SHERBROOKE OUEST

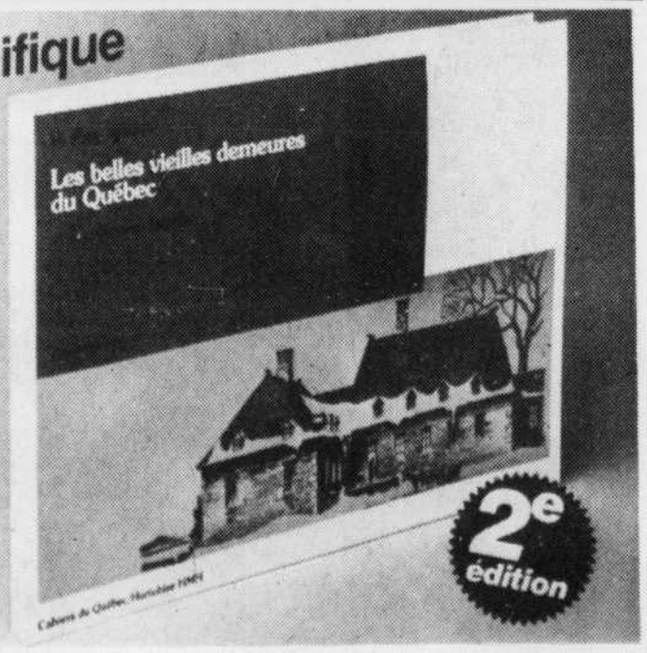
LE JARDIN

IL GIARDINO
Cuisine italienne raffinée
du jeudi au dimanche
le chanteur international
TONI ET SA GUITARE
Facilités de stationnement
475 ouest, rue Sherbrooke pour réservations: 842-0420

10 3/8% INTÉRÊTS COMPOSÉS ANNUELLEMENT
période de 5 ans
dépôt minimum $500
Vos intérêts sont capitalisés automatiquement avec nos certificats de dépôt à intérêt composé.
Les certificats de dépôt à intérêt composé du Trust Général du Canada permettent à vos intérêts de gagner de l'intérêt. Par exemple, UN DÉPÔT DE $1000 VAUDRA $1 638 DANS 5 ANS.
Nous offrons aussi d'autres certificats pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Pour rencontrer un conseiller ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous et demandez le poste 2000 (nous acceptons les frais d'appel).
Montréal: 909 ouest, boul. Dorchester, 866-9641
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

LA RECHERCHE
La plus internationale des revues scientifiques françaises

Les manchots
par Benoit Tollu
Les semi-conducteurs amorphes
par Sir Nevill Mott
Les morphines du cerveau
par John Hughes
La programmation informatique du langage
par Jacques Pitrat
EN VENTE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES ET TABAGIES - $3.00

Un magnifique livre
Un ouvrage de référence
de P. Roy Wilson
préfacé par Jean Palardy
128 pages
50 illustrations
En vente dans toutes les librairies
$9.50


prix annuel desjardins
D'une valeur de $10,000, ce prix s'adresse à tout groupe sans but lucratif, constitué depuis au moins trois ans et qui a réalisé une activité à caractère communautaire intéressante, en 1978.
Le *Prix annuel Desjardins* vise à reconnaître des initiatives communautaires qui répondent à certains besoins de la population.
Un formulaire d'inscription est disponible à votre caisse populaire. Toute candidature doit parvenir, avant le 15 décembre 1978, à l'adresse suivante :
Prix annuel Desjardins
La Fédération de Québec des
Caisses populaires Desjardins
150, avenue des Commandeurs
Lévis G6V 6P8
Téléphone (418) 835-4478
Pour des renseignements complémentaires, on téléphone à Montréal, à (514) 281-7577 ou à Lévis, à (418) 835-4478.

Lutte entre Teng et Hua

HONG KONG (AP) — Les derniers développements politique en Chine laissent penser qu'un différend a surgi entre le président Hua Kuo-feng et le vice-premier ministre Teng Hsiao-ping.

Depuis longtemps déjà, les spécialistes avaient constaté des prises de position différentes de la part des deux hommes.

Une campagne d'affiches met actuellement en cause indirectement M. Hua mais directement le président Mao Tsé toung. Selon la version officielle, le « grand timonier » avait nommément désigné le président Hua pour lui succéder.

Par contre, M. Teng était le poulain du premier ministre, M. Chou En-lai. Les spécialistes se demandent si le vice premier ministre, ou du moins ses partisans, n'ont pas organisé une vaste campagne d'affiches murales pour minimiser l'influence du président Hua au sein du bureau politique et obtenir le limogeage de plusieurs de ses protégés.

Les victimes potentielles sont: M. Wang Tung Hsing, 63 ans, ancien garde de corps de Mao; M. Wu Teh, ex-maire de Pékin et ancien adversaire de M. Teng pendant la révolution culturelle; le général Chen Hsi-Lien, 65 ans, commandant militaire de la région militaire de Pékin et M. Chi Yeng-Kuei, ancien premier commissaire politique de la région militaire de Pékin.

Selon des informations non confirmées, les dirigeants chinois auraient convoqué une réunion du bureau politique pour examiner la situation actuelle. Depuis la semaine dernière, tous les grands dirigeants provinciaux sont absents des réunions publiques. Ils pourraient préparer une importante réunion du parti.

La nature même du régime est mise en cause par 66 dazibaos

PEKIN (AFP) — Une série de 66 dazibaos, apposés hier face au mausolée de Mao Tsé toung à Pékin, met en cause en des termes très violents la nature même du régime chinois et les observateurs se demandent s'ils n'assistent pas actuellement en Chine à un nouveau mouvement des « cent fleurs ».

Sous le titre: « La dictature, cela suffit », ces dazibaos soulignent que Mao était « bon à 70 pour cent et mauvais à 30 pour cent » et réclament la « réévaluation » de la Révolution culturelle.

Le texte est rédigé par un groupe de jeunes gens de la province méridionale du Kweichow, qui déclarent avoir formé une « nouvelle organisation pour lutter contre la vieille pensée issue de la Révolution culturelle ». Les affiches sont apposées sur une palissade en bordure de la place Tien An men, à l'emplacement même où un bâtiment administratif avait été incendiée en avril 1976, lors des émeutes.

« Chinois, levez-vous car le moment est venu de s'opposer à tous les dictateurs quels qu'ils soient. Il faut les juger et régler leur compte jusqu'au bout », peut-on lire sur ces affiches.

Il est encore difficile de déterminer quelle ampleur peut prendre ce mouvement populaire. Toutefois, s'il a été indirectement lancé par la presse officielle elle-même, dénonçant la « théorie Mao Tsé-toung » au nom de l'« émancipation des esprits », il est probable que ce mouvement a déjà atteint aux yeux des hauts dirigeants un stade inquiétant.

Parallèlement à cette « réévaluation », certaines attaques visent en effet l'actuelle direction chinoise, même si ce n'est que de façon indirecte. Le président Hua Kuo-feng n'a pas été jusqu'à présent attaqué nommément, mais la remise en cause de certaines décisions de 1976 concernant Ten Hsiao-ping pose cependant un problème très délicat.

En mai 1956 déjà, le président Mao, en lançant le mot d'ordre: « Que cent fleurs s'épanouissent, que cent écoles rivalisent », avait voulu déclencher une campagne de discussions à travers tout le pays. Mais, dépassé par l'ampleur du mouvement, Mao fut contraint de faire marche arrière en juin 1957 et de lancer une campagne de « rectificatif ».

Nombre de revendications présentées par les auteurs d'affiches concernant l'éviction notamment de dirigeants compromis dans la répression des manifestations de Tien An Men et l'adoption d'une nouvelle ligne plus « démocratique » pourront, être satisfaites au cours d'une grande réunion politique du comité central du PC qui devrait avoir lieu prochainement.

Il reste cependant que dans ces nouvelles « cent fleurs », qui se mettent à fleurir sur les murs de Pékin, beaucoup risquent de paraître « vénéneuses ».

On relève en outre qu'un haut dirigeant, membre du bureau politique du parti communiste, M. Ni Chih-fu (46 ans), nommé récemment à la présidence de la fédération des syndicats chinois, a été mis en cause hier après-midi par un dazibao lui reprochant son rôle lors des événements de Tien An Men.

« Ni Chih-fu et Wu Teh ne sont pas dignes de confiance. Ils doivent tous deux rendre des comptes sur leur rôle dans l'affaire (de la place) Tien An Men », souligne une affiche en grands caractères lue non loin du ministère des Affaires étrangères.

Il s'agit de la première attaque contre Ni Chih-fu nommé fin octobre à la tête des syndicats. A l'époque des incidents de la place Tien An Men, ce dernier était responsable de la milice populaire pour la municipalité de Pékin. C'est cette même milice qui intervint en force au soir des émeutes du 5 avril 1976, après un appel à la dispersion lancé par le maire de l'époque Wu Teh aux manifestants. Celui-ci a été limogé de son poste il y a six semaines, mais est toujours membre du bureau politique du parti communiste.

Par ailleurs, un court poème de 4 vers, calligraphié sur du papier vert, attaque avec virulence un ancien haut dirigeant du parti, le théoricien Kang Sheng, considéré comme proche de Mao et des dirigeants radicaux de la Bande des quatre. Kang Sheng a été enterré avec tous les honneurs en décembre 1975.

Le même dazibao réclame la réhabilitation de l'ancien ministre de la Défense, le maréchal Peng Teh-huai, limogé en 1959 par Mao, dont il critiquait la politique en matière économique, ainsi que celle de l'ancien directeur de la propagande Tao Chu, présumé décédé. Ce dernier occupa l'espace de quelques mois la 4ème place dans la hiérarchie du parti au début de la Révolution culturelle avant d'être limogé fin 1966 — début 1967.

Enfin, d'autres affiches dénoncent l'organe du parti, Le Quotidien du Peuple, dont la nouvelle version des événements de Tien An Men est jugée incomplète. A ce propos, les observateurs soulignent le silence total observé par ce journal au sujet du rôle de l'ancien maire de Pékin de l'époque Wu Teh.

Les Pékinois continuent à se rassembler près des murs à dazibaos et le carrefour de Changan et de Hsi Tan ressemble de plus en plus au « Hyde Park Corner » de Londres avec l'apparition pour la première fois hier de Chinois s'adressant à la foule chaque jour plus dense.

Votre dentiste ne veut pas que vous subissiez la lenteur des négociations avec le gouvernement

Pour réduire les inconvénients de la fin du régime de soins dentaires gratuits...

et parce que le ministre Lazure s'est engagé à rembourser ceux qui y ont droit...

les dentistes s'engagent à remettre à leurs clients un reçu officiel normalisé qui fera preuve, auprès du gouvernement, du coût des soins dentaires dispensés.

Il s'agira de réclamer votre remboursement auprès de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec.

Association des chirurgiens dentistes du Québec

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Salon du livre de Montréal

vive la lulimanie !



Place Bonaventure
du 21 au 26 novembre 1978

OUVERT AU PUBLIC
22 novembre
23 novembre
24 novembre
25 novembre
de 10h à 22h.
26 novembre de 10h à 18h.

LE DEVOIR

OFFRE SPÉCIALE POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT
SOUSCRIT ENTRE LE 13 NOVEMBRE ET LE 15 DÉCEMBRE

AVEC UN ABONNEMENT DE TROIS MOIS: Un dossier de la collection du Devoir, intitulé: POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA

AVEC UN ABONNEMENT DE SIX MOIS: Deux dossiers de la collection du Devoir, intitulés:
1. POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA
2. LA LANGUE DU CIEL

AVEC UN ABONNEMENT DE DOUZE MOIS: La collection reliée des trois dossiers du Devoir
1. POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA
2. LA LANGUE DU CIEL
3. VERS UNE CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC



TARIFS D'ABONNEMENT
3 mois $21.00
6 mois $33.00
12 mois $60.00

POSTEZ LE COUPON SANS TARDER À "LE DEVOIR" PROMOTION 78
C.P. 6033 MONTRÉAL H3C 3C9
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE .....
TÉLÉPHONE .....

TORONTO

Norcen touche 19¼

La Bourse de Toronto a accompli de grands progrès, vendredi, et le marché a été le plus animé depuis six semaines. L'indice composé monte de 8.46 et atteint maintenant 1,266.66.

Dans les quatre compartiments les plus importants, les mines avancent de 15.45 à 1,068.7, les finances de 9.52 à 1,155.09, les pétroles de 7.46 à 1,755.56 et les industries de 2.77 à 1,021.91.

Les gains sont deux fois plus nombreux que les pertes. Le volume des transactions comprenait 4.51 millions d'actions et, au marché des options 3,689 contrats ont été négociés.

Parmi les industrielles traitées à la séance, Westcoast Petroleum A monte de 2 3/4 à $25, Magna International A de 1 3/8 à 43 7/8, Norcen Energy Resources de 1 1/4 à 19 1/4, Great Lakes Paper de 1 1/4 à 35 3/4 et Steintron International de 1 1/4 à 6 1/4.

Husky Oil recule de 1 à $43 1/2, Westburne International de 3/4 à 34, Asbestos Corp. de 1/2 à 46 1/4, Brascan A de 1/4 à 15 3/4 et IAC de 1/4 à 17 5/8.

Dans le secteur minier Yellowknife Bear Mines progresse de 5/8 à $6 1/4, United Siscoe de 1/2 à 10 5/8 et Westfield Minerals de 3/8 à 5 3/4. Camflo abandonne 1/2 à 13 1/4 et Pamour Porcupine A 3/8 à 6.

Parmi les pétroles Canadian Reserve Oil avance de 1 1/8 à 12, Superior Oil de 1 à 70 et Worldwide Energy de 3/4 à 6 1/2. Numac Oil descend de 3/8 à $25 1/2 et Peyto de 3/8 à 8 3/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	7900	310	275	310	+40
Abacus	4600	485	475	485	+10
Aby Gin w	500	350	350	350	+10
Abitibi	20265	$16¾	16⅜	16½	— ⅛
Abitbi 10	z55	$55	54⅜	54⅜	
Acklands	2400	$15	15	15	
Advocate	300	270	270	270	
Afton Min	2125	$11¾	11⅜	11¾	+ ⅛
Agnico E	5850	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Agra Ind A	400	$6⅞	6⅞	6⅞	
Akaitcho	500	72	72	72	
Albany	13000	57	55	55	
Alt Energy	17866	$16⅛	15⅞	15⅞	
Alta Gas A	40536	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Alta G 7.60	500	$25⅜	25½	25½	— ¼
Alcan	18685	$38⅜	38¼	38½	+ ⅜
Algo Cent	175	$18¾	18¾	18¾	+ ¼
Algoma St	3914	$25	25	25	
Allarco Dv	115	$33¾	33¾	33¾	+ ⅜
Alumin 4 pr	z50	$17	17	17	
Alum 3rd p	400	$27¾	27¾	27¾	
Am Bonza	13850	$35⅛	34¼	35	— ⅜
Am Larder	6500	30	27	29	+2½
Am Eagle	19500	240	225	231	—16
Am Leduc	12000	26½	25½	26	+ 1
Andres W A	3300	$12	11⅝	11¾	+ ¼
Andres W B	900	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Ang CT 265	200	$31	31	31	—1⅝
Ang CT 290	200	$34	34	34	— 1
Ang CT 315	z13	$36	36	36	
Ang U Dev	1200	340	335	340	
Anthes C p	z50	$68⅜	68⅝	68⅝	
Aquitaine	28315	$21½	21⅜	21½	+ ½
Argus	100	$37½	37½	37½	+ ½
Args 260 p	100	$32½	32½	32½	— ½
Argus C pr	101	$14½	14½	14½	+ ¼
Asamera	25850	$18⅜	17⅝	17¾	— ⅜
Asbestos	7650	$46¾	46	46¼	— ½
Asoc Porc	2000	128	128	128	+ 2
Atco A	24410	$18	17	17	
Atlas Yk	16000	23	22	23	
Ato Hard A	600	$19⅜	19⅜	19⅜	
BC Sugar A	350	$29¾	29¾	29¾	
BP Can	2828	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Banister C	3600	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Bank BC	572	$38	38	38	+ ⅛
Bank Mtl	27162	$24⅜	23⅝	24⅜	+ ⅝
Bank N S	22000	$21⅞	21½	21¾	
Bankeno	2700	210	205	210	
B Cdn Nat	403	$16½	16½	16½	— ⅛
Barex	5000	8	8	8	
Bathrst p	500	$15	14¼	14¼	+ ¼
Baton B	z50	$12	12	12	
Bay Mills	100	$15	15	15	+ 1
Becker B p	800	$7	7	7	+ ½
Bell Canad	18008	$63⅜	63⅜	63½	+ ⅛
Bell A pr	z2	$62½	62½	62½	
Bell D pr	z30	$63¾	63¾	63¾	
Bell 2.28	975	$32⅜	32	32⅜	+ ⅛
Bell 1.80	200	$23¾	23¾	23¾	+ ¼
Bell 1.96	6800	$27	26⅞	27	+ ⅛
Beth Cop A	300	$15½	15½	15½	
Biltmore I	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Black P A	6550	$14⅜	14	14⅜	+ ⅜
Blakwod A	200	400	400	400	
Bombr	119	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Border C	500	315	315	315	
Bovis Cor	1601	64	64	64	
Bow Valy	44270	$23⅛	22⅝	23	+ ⅛
Bow Vly pr	150	$14¾	14¾	14¾	+ ½
Bow-m pr	300	$42	42	42	
Bralor Res	700	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Bramalea	2654	$13¼	12⅞	13	+ ¼
Brameda	3000	143	142	142	
Brascan A	15494	$15⅞	15⅝	15¾	— ¼
Brscn 8½	200	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
Brenda M	200	$13	12¾	12¾	— ¼
Brinco	5100	$6⅜	6⅜	6⅜	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCFP	3060	$17½	16⅜	17½	+ ½
BC Phone	4145	$16½	16⅜	16½	
BC Ph 1956	z30	$56¾	56¾	56¾	
BC Ph 4.84	z75	$15½	15¼	15¼	
BCP 2.32 p	200	$31¾	31¾	31¾	—1¼
Brooke pr	z12	$19	19	19	
Broul Reef	1500	34	34	34	+ 5
Brunswk	1800	$5⅜	5⅛	5⅛	
Budd Auto	1665	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅜
Budd A w	1400	206	200	200	
Burns	110554	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅜
Bushnell	300	$8½	8½	8½	—1½
Cad Frv	55500	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
Cad Frv A	500	$10	10	10	
Cal Pow A	4046	$38½	38⅜	38½	+ ⅛
Cal P 4 p	z5	$55¼	55¼	55¼	
Cal P 4½ p	z28	$62	62	62	
Cal P 9.80	10	$108¼	108¼	108¼	
Cal P 2.36	500	$29½	29½	29½	+ ⅛
Cal P 8¾	20	$109	10⅞	109	+ ¾
Calmor IB	z1500				
Calvrt Dle	3500	305	305	305	
Calvert	1600	50	49	49	— 1
Cam Mine	1000	27	27	27	+ ½
Camflo	1000	$13½	13¼	13¼	— ½
C Chib A	4500	490	475	480	—15
Camp RL	940	$34¼	34	34	
Can Cem A	560	$12	12	12	
CDC pr B	160	$104¾	104½	104½	+ ¼
Can Malt A	100	$32½	32½	32½	
C Nor West	18050	$10¼	9¾	9⅞	+ ⅛
C Pakrs C	160	$22	22	22	
Can Perm	700	$18	17¾	18	+ ⅜
C Perm 6¾	800	$25½	25	25½	+ ½
CS Pete	58100	$6¼	5⅞	5⅞	— ⅛
Can Trust A	990	$23⅞	23½	23⅞	
C Trust 7¼	1647	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
C Tung	300	$22⅞	22⅞	22⅞	
Cdn Arrow	6000	23	23	23	
Cdn Cel	5000	$9	8⅝	8⅝	— ⅛
CC Man A	z50	$27½	27½	27½	
C Curtis	1100	72	72	72	
C Found pr	146	$6⅞	6⅞	6⅞	
C Hidrogas	1100	405	405	405	+ 5
C Homestd	27300	$10⅛	10¼	10¼	
C Hydro	z100				
CI Bk Com	4705	$30	29⅝	30	+ ¼
CIL	1575	$21¾	21½	21¾	+ ¼
CIL pr	z45	$43¾	43¾	43¾	
C Manoir A	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
C Merrill	100	$19¼	19¼	19¼	
CNat R	2400	345	335	340	+15
C Ocdental	700	$18	17¾	17¾	— ⅛
CP Inve	3120	$23⅝	23	23½	
CP Ltd	26825	$24½	24⅛	24½	+ ⅜
CPL A p	z50	$10½	10½	10½	
C Reserve	8050	13	12	12¾	+1⅛
Cdn Sup O	9353	$70	70	70	+ 1
Cdn Tire	200	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Cdn Tire A	11331	$25	24⅞	24⅞	
C Utilties	500	$16½	16¼	16½	+ ¼
C Util 4¼ p	z5	$50	50	50	
C Util 5 pr	z5	$60	60	60	
CU 10¼	200	$29¼	29¼	29¼	+ ¼
C Util 9.24	1300	$27⅜	27½	27⅜	
C Util 7.30	200	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
CWN G 4 pr	260	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Candel Oil	400	$25	25	25	
Canray	21008	167	166	167	
Canron A	125	$27	27	27	
Cara	3950	$7⅞	7⅝	7⅝	— ¼
Carl OK	9730	445	435	445	+15
Carma A	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Carrier JD	300	265	265	265	
Cassiar	10750	$9⅝	9⅛	9⅝	+ ⅛
Celanese	2800	360	350	360	+ 5
Ctl Est A	1100	$12	12	12	
Cent Pat	4400	150	146	150	+ 3

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Centurion	400	450	450	450	
Chnclr	333	206	206	206	
Charter Ol	800	243	225	243	+ 3
Chib M	1600	35	35	35	
Chieftan D	5400	$27	26⅜	26⅞	+ ⅛
Chieftain p	90	$108	108	108	+ 3
Chimo	200	125	125	125	+ 5
Chrysler	2400	$11¾	11⅜	11⅜	+ ⅛
Coch Will	29000	60	55	56	+ 1
Cockfield	100	420	420	420	+20
Comb Met	13000	29	28	29	
Cominco	15895	$31½	31	31½	+ ⅜
Cominco A	520	$27	26½	26½	— ⅛
Com Cap	1625	$7½	7¼	7½	
C Holiday I	1010	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Computel	z50	$6⅞	6⅞	6⅞	
Comtech	300	255	245	245	—15
Conuco Ltd	14700	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Con Bath A	7610	$12¾	12⅜	12½	— ¼
Con Bath p	100	$19¼	19¼	19¼	
Con Fardy	1951	280	275	280	+10
C Durham	20800	115	111	113	+ 2
C Morisn	4000	148	141	145	+ 5
Cons Pipe	150	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Cons Prof	4566	23	23	23	+ 1
C Rambler	100	151	151	151	— 4
Con Textle	1500	340	330	330	—15
Con Distrb	4200	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼
Cons Gas	6508	$19⅛	18¾	19	
Con Gas A	150	$77⅛	77⅛	77⅛	—2⅞
Con Gas B	z25	$77⅛	77⅛	77⅛	
Con Gas D	400	$26	26	26	+ ½
Control F	500	$5	5	5	— ⅛
Conwest	240	$5⅛	5⅛	5⅛	
Cop Fields	1000	320	320	320	—20
Corby vt	z55	$24⅞	24⅞	24⅞	
Coseka R	12100	$5⅜	5¼	5¼	+ ⅛
Craigmt	9600	470	450	470	— 5
Crestbrk	1350	$9¾	9⅜	9¾	+ ⅛
Crwn Life	254	$59¾	59¾	59¾	+ ¾
Crown 8¾	100	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅞
C Zelrba A	z10	$21¼	21¼	21¼	
Crush Intl	z40	$12	12	12	
Cuvier M	9000	36	36	36	+ ½
Cyprus	5930	$9⅞	9⅜	9¾	
Czar Res	18450	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ⅜
Dalmy A	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Daon Dev	4575	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Daon A	1300	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Daon 8⅜ p	2700	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅛
D Eldona	3200	107	105	107	+ 1
Denison	5905	$71¾	71½	71¾	
Dicknsn	6350	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ¼
Digtech	1400	250	240	240	+15
Discovry	1500	85	75	85	+10
Dist Tr A	781	$9½	9½	9½	+ ¼
Doman I	4780	$7¼	7⅛	7¼	
Dome Mine	670	$82	81¼	81¼	— ¾
Dome Pete	16711	$81⅞	80¼	81½	+ ⅜
D Bridge	600	$28	27¾	28	
DExplor	4500	21	20	20	
Dofasco A	7102	$31⅜	31⅛	31¼	
D Scotish p	1250	$29	29	29	— 1
Dom Store	1200	$16¾	16⅝	16¾	
D Textie A	28100	$11¼	11	11	
Domtar	1325	$21⅞	21¾	21¾	
Domtar pr	300	$12½	12½	12½	— ¼
Dr Mc C A	100	$19½	19½	19½	+ ½
Du Pont	2145	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Dustbane	200	$9	9	9	
Dylex L A	200	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Dynamar	10800	143	140	143	+ 8
E-L Fin	850	$12¼	12⅛	12¼	
E-L Fin p	300	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
E-L Fin w	4420	46	44	46	+ 1
East Mal	1100	218	215	215	— 5
East Sul A	1010	200	195	195	— 4
Estn Prov	400	$6½	6½	6½	
Ego Res	25000	$5⅞	5⅜	5¾	+ ⅛
Elhm A	2100	415	390	390	—30
Exquisite	200	295	295	295	—10
Falcon C	1798	$6½	6⅛	6¼	+ ⅛
Flbrg Nik A	2370	$30¼	29	30¼	+ ¾
Fed Ind A	300	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
F City F wt	1200	375	370	375	— 5
F City Tr C	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
F Mar	500	45	45	45	+ 1
Foodex p	6000	$8⅛	8⅛	8⅛	
Ford Cnda	210	$71	71	71	
Francana	3925	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
G&H Steel	300	270	270	270	—30
G M Res	5350	360	350	360	
GSW Cl A	300	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Gaz Metr	1000	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅜
Gen Baker	200	$6¼	6¼	6¼	— ¼
GMC	z42	$64¼	64	64	
Genstar L	18050	$35⅜	34⅞	35¼	+ ½
Gerin Ist p	800	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅛
Gesco Dis	300	325	325	325	
Giant Yk	550	$10½	10½	10½	+ ¼
Gibraltar	1000	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Goldund M	50100	81	75	80	
Goodyear p	700	$33½	33½	33½	+ ½
Granduc	15300	70	68	70	+ 5
Gt Oil Sds	400	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
G-L Nickl	4000	45	45	45	— 1
GL Paper	2005	$35¾	35	35¾	+1¼
GL Pap w	1500	$6¾	6½	6½	+ ⅜
GNGas A p	200	$19½	19½	19½	
Gt West S	3000	270	270	270	— 5
G Goose A	z5	$9	9	9	
Greyhnd	670	$20½	20½	20½	
Guar Trst	148	$7⅞	7⅞	7⅞	
Gulf Can	2164	$34¾	34½	34¾	— ⅛
Gulfstrem	36700	55	53	55	+ 2
Gufstr r	243191	2	1½	1½	
HCI Hldg	2100	$8¾	8	8½	+ ½
Halifax D	150	330	330	330	— 5
H Group A	300	420	420	420	— 5
Hardee	10090	77	77	77	+ 4
Hard Crp A	1950	300	290	300	+10
Harlequin	12704	$15¼	14⅞	15	+ ⅛
Harris J A	700	$6	6	6	+ ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
H Wood	700	115	115	115	
Hatleigh A	5540	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
Hatleigh B	3132	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Hawker A	1370	$8	7⅞	8	+ ⅛
Hayes D A	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
Hedway A	1500	430	425	430	
Highmont	3000	118	114	118	+ 8
Holinger A	206	$40	40	40	— 1
Holinger B	100	$41½	41½	41½	
Home A	5127	$44½	44¼	44½	
Home B	z25	$40⅞	40⅞	40⅞	
Howdn DH	550	$10¼	10¼	10¼	
Hud Bay A	3605	$20	19½	20	+ ¼
H Bay Co	5262	$22¾	22⅛	22⅜	+ ⅛
HB Oil Gas	3225	$47¼	47	47¼	+ ⅜
Husky Oil	10125	$45½	43½	43½	— 1
Husky E w	4200	$25¼	24⅜	25	+ ⅜
Hydra Ex	z40	33	33	33	
IAC	6090	$18	17⅜	17⅝	— ¼
ITL Ind	800	305	300	305	+ 5
ITL Ind pr	100	$19	19	19	— ½
I U Intl	3700	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Imasco A	230	$37	37	37	— ⅜
Imp Oil A	47209	$24⅛	23⅞	24	
INCO A	31441	$18⅛	17⅝	18⅛	+ ⅜
INCO B	100	$17¾	17¾	17¾	
Inco 7.85	200	$24½	24½	24½	
Indal	150	$12⅞	12⅞	12⅞	
Indusmin	200	$14	14	14	— ¼
Inland Gas	500	$11½	11⅛	11⅛	— ½
Inter-City	9900	$8	7¾	8	+ ⅛
Inter C B w	1600	$5	490	5	+20
Int Div	200	250	250	250	
Intrmetco	2200	$11⅛	11	11	+ ⅛
IBM	111	$310	310	310	+ 1
Int Mogul	1000	490	480	480	
I Mogul A	100	$12¾	12¾	12¾	
Int Pipe A	8720	$16½	16¼	16⅜	+ ⅛
Ipsco	3535	$18	18	18	— ¼
Int Pipe r	43099	43	36	43	+ 3
Irwin T A	1170	405	390	390	—20
Ivaco A	8880	$12⅜	12¼	12⅜	
Jannock A	7100	$20	19⅜	20	+ ⅜
Jannock B	1850	$20	19¼	20	+ ¾
Jannock 8	z16	$14⅜	14⅜	14⅜	
Jannock w	1000	$12	12	12	+ ¾
K-Tel Intl	300	475	475	475	
Kaiser Re	10650	$16⅛	15⅞	16	+ ¼
Kam Kotia	7000	450	435	450	+15
Kaps Tran	8400	129	125	128	+ 3
Kelly D A	2100	$7	7	7	
Kelsey H	1600	$22	21¾	22	+ ¼
Kerr A A	17138	$11⅛	10⅜	11⅛	+ ⅜
Labatt A	3113	$20¾	20¼	20¾	+ ⅜
Labatt A p	300	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Lab Min	z5	$40	40	40	
Lacana	6300	$5½	5⅜	5⅜	
Lacana w	1500	400	400	400	+10
Laidlaw A	5500	$17½	17¼	17¼	— ¼
LOnt Cem	320	480	480	480	— 5
L Shore	100	265	265	265	
Lakehead	1000	21	21	21	
Lasitr Km	1000	70	70	70	— 5
Laurasia	2000	25	25	25	
Lau Fin	795	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Lau F 2.00	z25	$30½	30½	30½	
Leigh Inst	5100	$7¾	7½	7¾	— ⅛
Leons Frn	1500	$14¼	14¼	14¼	
Liberian	1689	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
L L Lac	300	250	250	250	—10
Lob Co A	700	470	460	465	
Lob Co B	100	435	435	435	+10
Lob Co pr	500	$28½	28⅛	28⅛	— ½
Lob Ltd Bp	100	$19¼	19¼	19¼	
Lochiel	13100	300	289	292	+ 8
Loeb M	200	$8	8	8	
Logistec A	179	400	400	400	
MICC	300	$10½	10½	10½	+ ½
MICC A	200	$25⅞	25⅞	25⅞	— ⅛
MICC 8⅜	300	$24	24	24	— ¼
MTS Inter	1000	30½	30½	30½	+5½
Maclarn A	400	$45⅛	45	45⅛	+ ⅛
Maclarn B	150	$44	44	44	— ¼
Mclan H A	300	$17	17	17	
MB Ltd	15391	$22¼	22	22¼	+ ½
Madeline	1000	58	58	58	+ 1
Magna Int	z75	$41	41	41	
Magna A	600	$43⅞	43½	43⅞	+1⅜
Magnason	100	300	300	300	
Magnetcs	6100	158	158	158	+ 6
Majstc Wil	9350	280	245	280	+30
Malartic	z200	75	75	75	
Mrtme El A	400	$12	11½	12	+1¼
Maritime	621	$23¼	22⅞	23¼	+ ½
Mar T 940	185	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Mass Fer	12170	$11¼	11	11	
Mas F A	840	$18¼	18	18	
Mas F B	2700	$18	17⅞	18	
Matchan	5000	15	14½	15	+ 1
Matgmi A	3000	$13¾	13⅜	13¾	+ ¼
Matgmi B	100	$13½	13½	13½	
Mc Adam	3000	26	26	26	
McGraw H	200	$8	8	8	+ ¼
Mc Intyre	955	$24½	24	24½	+ ½
McLghl w	1500	400	390	390	—10
Melcor	3430	$12⅞	12	12⅞	+1⅛
Mentor	500	240	240	240	
Mercantil	4084	$13¼	13⅛	13¼	
Merland E	41070	$9½	9	9¼	
Met Stors p	z20	$15⅞	15⅞	15⅞	
Met Trust	300	$40	35½	40	+ 5
Minri Res	3800	194	190	194	+ 8
Moffat A	1450	$9½	9½	9½	+ ⅛
Molson A	1550	$23¾	23¼	23¾	
Molson B	1250	$22¼	21¾	21½	
Moore	15343	$34⅛	33⅞	34	+ ⅛
Muncpl S L	z74	$7¾	7¾	7¾	
Murphy	4175	$12½	11⅞	12	— ⅜
NBU Mine	1200	115	109	115	+ 5
Nat Drug	z15	$11¼	11¼	11¼	
Nat Drug p	z10	$10¾	10¾	10¾	
N Hees Ent	z39	295	295	295	
Nat Pete	3000	69	66	69	+ 8

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Nat Sea A	655	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅜
Nat Sea r	24214	18	16	18	
Nemco	26900	285	280	283	+ 3
Neomar	5000	150	139	150	+15
NB Tel	z4	$22½	22½	22½	
N Provid D	900	35	35	35	— 5
N Que Ragl	500	134	131	134	+ 4
N York Oil	4280	236	226	232	—12
Nfld LP A	100	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Nfld Tel	900	$10⅛	10⅛	10⅛	
Nick Rim	z150	15	15	15	
Noranda A	16111	$36¼	35	36	+ ⅜
Norcn	636481	$19¼	18⅜	19¼	+1¼
Norcn 150	8950	$29½	27¾	29⅛	+2⅛
Nordair A	1500	$11¾	11¾	11¾	
Norin Corp	100	$9¾	9¾	9¾	
Normick P	2800	$6¼	6	6¼	+ ¼
NC Oils	6100	$10¼	10	10⅛	+ ⅛
N Canada	1000	39	39	39	— 1
Nor Tel	3432	$35	34¾	35	+ ¼
NTecm B w	1000	$14	14	14	
Northgat	16566	$7⅜	7¼	7½	— ⅛
Northld	2000	14	14	14	— 1
Nowsco W	1300	$21⅜	21½	21⅜	+ ⅜
Nu-Wst A	6660	$18⅛	18	18	— ¼
Nudlama	4500	32	30½	31	+ 1
Nufort Res	1500	16	16	16	— 1
Numac	6360	$26	25¼	25½	— ⅜
OPI A	600	$16½	16⅜	16½	+ ⅛
Oakwood P	39650	480	450	460	—10
Obrien	5700	157	154	157	+ 7
Ocelot A	800	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
Ocelot B	12750	$14⅜	14¼	14½	+ ⅛
Orchan A	51365	$5⅞	5⅜	5¾	+ ⅛
Oshawa A	6630	$6⅜	6⅜	6½	— ⅛
Oxford A	300	$15	15	15	
Pac Coper	5200	185	175	185	+10
Pac Nth G	z60	405	405	405	
Pac Pete	37487	$60½	60⅜	60½	
Page Pet	1400	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Page Pet 7	200	$11⅜	11⅜	11⅜	
Paloma P	576	$6½	6½	6½	+ ⅛
Pamour A	2600	$6½	6	6	— ⅜
PanCan P	1885	$38¼	38⅛	38¼	— ¼
Pango Gld	4000	48	48	48	+ 8
Patino N V	z35	$20⅜	20⅜	20⅜	
Pe Ben O	3750	215	200	215	+15
Pembina	9400	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Pennant	35700	111	107	109	— 1
Penningtn	2000	$13	12½	13	+ ⅜
P Dept S	700	$5⅞	5⅞	5⅞	
P Jewl A	3850	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅜
P Jewl r	3700	½	½	½	
Petrofina	1700	$20	20	20	— ¼
Petrol	1600	400	395	395	— 5
Peyto Oils	7400	$8⅞	8⅜

Pour l'économie du Québec

Quel est le meilleur avion de combat ?

par Marie-Agnès Thellier

Maintenant qu'Ottawa a choisi deux constructeurs d'avions de chasse pour son fabuleux contrat de $2.3 milliards, le Québec va étudier quelle compagnie offrira les meilleures retombées économiques sur l'aéronautique québécoise.

Entre le F 16 de General Dynamics et le F 18A de McDonnell Douglas, le Québec pourrait vouloir orienter le choix d'Ottawa, en mesurant les retombées industrielles sur l'un des rares secteurs de pointe de la province. Les spécialistes en aéronautique du ministère de l'Industrie et du Commerce se mettront dès lundi à l'oeuvre. Le gouvernement québécois devra faire pression dans un sens ou dans un autre auprès d'Ottawa bien avant la fin du printemps 1979, date à laquelle les négociations seront achevées.

Si, à première vue, le Québec pourrait recommander le F 16 de General Dynamics, il n'est pas sûr que ce choix soit confirmé après une analyse plus serrée des conditions proposées. En effet, pour obtenir la vente de 348 F 16 en Europe, aux armées hollandaise, danoise, belge et norvégienne, General Dynamics aurait concédé à des sociétés européennes la fabrication de certaines pièces détachées pour tous les F 16 à venir.

Tandis que les compagnies américaines Grumman et Northrop et le consortium européen Panavia avaient abondamment fourni détails et promesses sur les retombées économiques de leurs projets, les compagnies américaines McDonnell Douglas et General Dynamics ont été plus silencieuses sur les retombées au Canada de leurs contrats. Les retombées peuvent toucher d'autres domaines que l'aéronautique.

La compagnie McDonnell Douglas a une usine dans la banlieue de Toronto qui construit notamment les ailes des DC-9 et des DC-10 et qui emploie plus de 2,700 personnes. Cette usine pourrait être le concurrent direct de l'usine Canadair pour le montage des avions de chasse. Alors qu'en toute logique Canadair apparaît comme la compagnie la plus compétente pour monter tout ou partie de la commande canadienne, McDonnell Douglas et l'Ontario pourraient vouloir profiter du « contrat du siècle » pour renforcer l'aéronautique ontarienne. Le Québec représente actuellement environ 46% de l'aéronautique canadienne.

Si l'avion de General Dynamics vole avec un moteur Pratt and Whitney, ce moteur n'est pas fabriqué dans l'usine de Longueuil. General Dynamics pourrait cependant choisir de faire monter à Longueuil ces moteurs pour le F-16.

Entre une compagnie déjà bien implantée en Ontario et une compagnie qui a pris de grands engagements avec des compagnies européennes, le Québec devra user de clairvoyance et de diplomatie pour orienter maintenant la décision finale. La compagnie Grumman, évincée avec son F-14 très onéreux, avait par exemple promis d'implanter au Québec une usine de camions utilisant l'aluminium, lors d'une tournée de promotion en août dernier. Par ailleurs, certains pensaient que le Québec aurait pu soutenir le « Tornado » européen de Panavia et qu'il aurait pu faire connaître plus vite sa préférence parmi les six avions, en lice depuis février dernier.

En faisant connaître jeudi sa première sélection entre les six avions concurrents, Ottawa veut peut-être accélérer la décision finale. En effet, il faudra deux ou trois mois supplémentaires avant qu'une décision officielle se traduise en un contrat ferme liant le ministère des Approvisionnements et Services. Une décision à la fin du printemps ne permettrait pas de conclure l'affaire avant les prochaines élections fédérales prévues pour la mi-79. Les militaires vont peut-être presser le gouvernement Trudeau de régler le dossier avant de passer devant les électeurs.

Le choix du F-16 de General Dynamics n'a surpris personne puisqu'il est le moins onéreux de tous et qu'il a déjà été commandé à 650 exemplaires par l'US Air-Force et à 348 exemplaires par les armées européennes. Quant au F-18A de McDonnell Douglas, il a volé pour la première fois la semaine dernière alors que son prototype était utilisé depuis quelques années déjà.

La compagnie Grumman avait par ailleurs suggéré au gouvernement canadien de choisir deux avions, de coûts différents: le sien qui est le plus sophistiqué et le plus cher et un autre plus « cheap », comme celui de General Dynamics... « Bon marché » étant très relatif pour des avions valant début 1977 $12 millions l'unité pour le F-16 de General Dynamics et $24 millions pour le F-14 de Grumman.



Le F-15, fabriqué par la compagnie General Dynamics est l'un des deux avions retenus par le gouvernement canadien. C'est avec cette compagnie que le Québec négocie actuellement pour l'achat du contrôle de Asbestos Corp.

Suite à une hausse des taux d'intérêt aux USA

Les taux canadiens vont grimper encore

(par Michel Nadeau) — Une nouvelle hausse des taux d'intérêt s'annonce au Canada alors qu'hier, le taux préférentiel des banques aux Etats-Unis passait de 11% à 11½%, rejoignant ainsi le taux équivalent actuellement en vigueur au Canada.

Cette parité ne peut être maintenue car, pour attirer les fonds dont il a besoin pour équilibrer sa balance des paiements, le Canada doit offrir une légère prime afin d'allécher les investisseurs américains.

Cette nouvelle a permis au dollar américain de se raffermir sur les divers marchés des changes en Europe où la devise US a clôturé à la hausse par rapport au cours de la veille.

Le dollar canadien a réagi en sens inverse. Hier matin, la devise canadienne s'échangeait à 84.88 cents soit près d'un demi-cent de moins que la cote de fermeture la veille (85.33 cents). Il faut dire que la publication des résultats de la balance commerciale (un maigre surplus de $91 millions) a contribué également à cet affaissement. En septembre, l'excédent avait été de $548 millions.

Le relèvement des taux américains a été amorcé par la décision de la Citybank et du Morgan Guaranty Trust de porter le « prime » à 11½%.

Ce niveau de 11½% est très près du plafond record de 12% atteint en 1974, durant la récession.

La hausse d'hier constitue la 14ième augmentation depuis le début de l'année et la quatrième au cours du mois de novembre.

Les experts s'accordent à dire que le loyer de l'argent continuera d'augmenter aux Etats-Unis mais les opinions divergent pour ce qui est du niveau qui sera atteint.

Ces augmentations des taux d'intérêt s'expliquent par une reprise de l'inflation aux Etats-Unis et l'attente d'une récession pour l'an prochain chez nos voisins du Sud.

Au Canada où l'économie commence à prendre du mieux, une majoration des taux risque d'annuler les effets de stimulation annoncés dans le budget de M. Chrétien, le 16 novembre dernier.

Alors que nombre d'entreprises réalisent présentement des bénéfices exceptionnels, plusieurs hommes d'affaires hésitent à investir pour deux raisons. Les consommateurs se montrent encore prudents dans leurs achats ce qui laisse la demande intérieure avec une allure anémique. De plus, les bénéfices, si élevés soient-ils, ne peuvent fournir tous les fonds pour le financement de nouvelles installations. Or, il faudra emprunter ce qui signifie payer l'argent plus cher en raison des taux en vigueur. Ce coût plus élevé rend alors le projet d'investissement moins intéressant.

La Banque de Nouvelle-Écosse organise un emprunt du Québec

par Michel Nadeau

Deux banques torontoises, la Banque de Nouvelle-Ecosse et la Banque de Commerce sont parvenues à décrocher un contrat de souscription de $300 millions US d'obligations du gouvernement du Québec. Ces institutions ont ainsi réussi à supplanter la Banque Royale et la Banque de Montréal, toutes deux de Montréal, dans cette transaction qui révèle l'appétit des institutions financières, quel que soit le climat politique.

L'entente sera officiellement paraphée au cours du mois prochain. Il semble que le taux obtenu sera assez près de celui accroché à un emprunt de $500 millions US que le Québec a effectué au début de l'automne. Le taux était alors égal au LIBOR plus 5/8 de 1% pour les deux premières années et de 3/4 de 1% pour les huit années suivantes. (Le LIBOR est le taux interbancaire de Londres). C'est la Banque Royale, à travers sa filiale Orion Corp, qui avait alors pris la tête du syndicat. Quelques mois auparavant, la Banque de Montréal réussissait un emprunt substantiel pour le compte de l'Hydro-Québec.

Le choix de la Banque de Nouvelle-Ecosse montre le dynamisme de celle-ci et indique que Québec entend bien laisser le jeu de la concurrence s'exercer pour effectuer ses emprunts sur les marchés internationaux.

Il ne s'agit pas d'un changement de syndicat mais tout simplement d'une indication que les gens du ministère des Finances désirent « magasiner » en cherchant à trouver de l'argent pour éponger le déficit du gouvernement.

Récemment, le gouvernement du Québec empruntait $100 millions US auprès d'un groupe de banques japonaises.

L'emprunt de $300 millions US porte ainsi à $1.3 milliard les montants empruntés depuis le début de l'année.

Il faut signaler que le marché est actuellement très favorable pour le Québec. Même si l'ensemble des taux d'intérêt demeure élevé, Québec ne paie présentement que 30 points de plus que l'Ontario. L'écart entre les deux emprunteurs a souvent oscillé entre 60 ou 90 points au cours des huit dernières années.

Pour une très courte période, on parvenait à la parité, il y a quelques années.

Le surplus commercial tombe à $91 millions

OTTAWA (PC) — Le Canada a connu un surplus de $91 millions, en octobre, au niveau du commerce des marchandises. En septembre, l'excédent avait été de $548 millions.

Statistique Canada signale que cela porte à $2.87 milliards, dans les 10 premiers mois, le surplus du Canada à ce chapitre, soit une hausse de 23% sur la même période de 1977, alors que le surplus s'établissait à $2.34 milliards.

Le dernier rapport mensuel de Statistique Canada sur le commerce au Canada démontre que les importations en octobre, sur une base désaisonnalisée, étaient légèrement en hausse à $4.38 milliards, contre $4.34 milliards en septembre.

Par ailleurs, les exportations ont baissé de 8.5% en octobre, tombant à $4.47 milliards, de $4.88 milliards qu'elles etaient en septembre.

Les exportations aux Etats-Unis, principal partenaire commercial du Canada, ont baissé de 6.8% à $3.04 milliards en octobre, soit la première baisse après quatre mois consécutifs de hausses.

Malgré tout, les exportations aux Etats-Unis, calculées sur une base désaisonnalisée, demeuraient à $9.38 milliards, soit une hausse de 6% pour le dernier trimestre contre le trimestre précédent.

Les exportations désaisonnalisées outre-mer, en octobre, ont baissé considérablement, soit de 14% à $1.36 milliard, alors qu'elles avaient connues une hausse spectaculaire de 38% en septembre.

Environ 60% de la baisse prévue est le résultat d'un déclin considérable des exportations vers le Japon, qui s'établissaient à $224 millions en octobre, contre $313 millions en septembre.

Le dernier rapport de Statistique Canada corrige également les chiffres publiés en juillet dernier. Il signale que le Canada, lors de juillet, a connu un surplus commercial de $13 millions, alors qu'on avait avancé un déficit.

Faire de l'aluminium sans bauxite

La firme française Aluminium Péchiney et Alcan vont compléter la première étape du programme de mise au point du procédé H+. Celui-ci permet d'extraire l'alumine de minerais autres que la bauxite, par exemple des argiles, du kaolin ou des schistes houillers, qui sont abondants en Europe et en Amérique du Nord.

En décembre 1974, Aluminium Péchiney et Alcan avaient décidé de construire et d'exploiter ensemble, en France, à l'Estaque, près de Marseilles, un atelier-pilote pour tester, à une échelle semi-industrielle, le procédé mis au point par Aluminium Péchiney. Les deux sociétés se proposaient de définir ainsi les conditions nécessaires pour réaliser ultérieurement une usine de taille industrielle.

Aluminium Péchiney et Alcan veulent à présent franchir une nouvelle étape. Leur but est de préciser les conditions techniques, économiques et géographiques nécessaires pour réaliser une usine plus importante (de l'ordre de 50,000 à 100,000 tonnes par an) et de déterminer le type de matières premières à utiliser. Cette nouvelle période devrait durer 18 mois. Aluminium Péchiney et Alcan auront alors investi $60 millions dans ce programme.

A l'université de Sherbrooke

Un séminaire sur les sociétés conjointes

(par Marie-Agnès Thellier) — De plus en plus conscientes que les entreprises québécoises doivent se tourner vers l'étranger à cause de l'étroitesse du marché québécois et même canadien, les Universités offrent de plus en plus de cours et de conférences préparant les entrepreneurs québécois à s'unir et à exporter.

Le département d'administration de l'université de Sherbrooke organise du 27 novembre au 1er décembre un séminaire de marketing international, prologue à une mission en France des étudiants de MBA sur le thème « Sociétées conjointes et Opérations clés en mains ».

Lorsqu'une entreprise veut exploiter les possibilités mondiales d'un certain produit, elle peut choisir plusieurs « approches » dont ces deux formules souvent mal connues. La société conjointe, jusqu'ici seulement utilisée par les grandes entreprises, permet de pénétrer de nouveaux marchés sans prendre seul le risque. Elle permet aussi de trouver des marchés dans des pays où les investissements étrangers sont contrôlés par des politiques industrielles nationales.

Par ailleurs, les « opérations clés en mains » sont encore moins connues puisqu'elles n'ont débuté qu'avec la décolonisation des années 60. Lorsqu'un grand projet est confié à un ou plusieurs maîtres d'oeuvre, les PME peuvent lui vendre leurs services dans leur domaine spécifique. domaine spécifique.

Dans chacune des formules, trois cas-types ont été analysés, qui seront discutés au cours du séminaire. Les cinq jours permettront aux participants-étudiants de se préparer à leur mission en France du 4 au 18 décembre. La France a été choisie parce qu'elle sait exporter ses nouvelles technologies.

Successivement seront étudiés en séminaire: Le développement international de l'entreprise et l'évolution des échanges internationaux; Les dimensions du marketing international pour l'entreprise; Sociétés conjointes et opérations clés en mains; Aspects techniques du marketing international dans ces deux cas; Stratégies et négociations internationales.

Les conférenciers invités sont Donald Béliveau (université Laval) lundi, Pierre Lanctôt (Marsh and McLennan) mardi, des experts des milieux bancaires, gouvernementaux et des services commerciaux jeudi, enfin J.C. Villiard (groupe Lavallin) vendredi.

Les responsables de ce séminaire sont Vincent Trudel et Denis Elias: (819) 565-3415.

Des ingénieurs aideront les pêcheurs du Cameroun

La société experts-conseils B.F.H. Shawinigan Inc., de Montréal, a signé un contrat avec le gouvernement du Cameroun pour la fourniture de services d'ingénierie relatifs à l'organisation et à la modernisation des pêcheries camerounaises.

Financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le programme en deux phases, par ses divers aspects (technique, socio-économique, formation de personnel, assistance financière), assurera le développement de l'industrie indigène de la pêche, de manière à répondre aux besoins locaux et à améliorer les conditions de travail: organisation des pêcheurs, création d'une base centrale à Douala, installation de centres de pêche secondaires (dont le nombre pourra atteindre 15), pourvus d'ateliers de construction et de réparation pour bateaux et moteurs, et aussi mise en place de moyens permettant d'assurer la formation adéquate des pêcheurs.

Les services d'ingénierie comprennent les études sur le terrain, la préparation des documents contractuels, la conception, la surveillance des travaux et la mise en service, et commenceront au mois de janvier 79. Les travaux de construction devraient débuter en mai 79 et se terminer à la fin de 1981.

La société experts-conseils B.F.H. Shawinigan Inc. (ex-Brais, Frigon, Hanley et Associés Limitée) est une filiale de la société d'ingénierie Shawinigan Limitée. Elle se spécialise plus particulièrement dans les domaines suivants: chauffage, ventilation, climatisation, batiments commerciaux et industriels.

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue

D'INTÉRÊT PUBLIC

Par le Ministère de l'éducation.

Direction:

M. AURÈLE DAOUST

EXAMEN D'ADMISSION
pour septembre 1979
secondaire I à V

Garçons et filles

Les samedis 2 et 9 décembre 1978
à 9h a.m.

Coût de l'examen: $5.00

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

Nécessaire de s'y inscrire

2850, rue Sherbrooke est
Station Métro Préfontaine
Montréal, Québec, H2K 1H3

Tél.: 525-2516
Rendez-vous:
Mme F. Boyer

UNIVERSITÉ CONCORDIA

COURS DE LANGUES

JANVIER 1979

L'Anglais

Jour	Soir
15 janvier - 6 avril	15 janvier - 4 avril
9:00 A.M. - 3:00 P.M.	6:15 - 9:20 P.M.
Lundi au vendredi	Lundi et mercredi
12 semaines - 300 heures - $750	12 semaines - 72 heures - $180.
ou	
15 janvier - 4 avril	
9:00 - 12:00 (midi)	
Lundi et mercredi	
12 semaines - 72 heures - $180.	

Francais

16 janvier - 5 avril	16 janvier - 5 avril
9:00 - 12:00 (midi)	6:15 - 9:20 P.M.
Mardi et jeudi	Mardi et jeudi
12 semaines - 72 heures - $180.	12 semaines - 72 heures - $180.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le:

BUREAU DU REGISTRAIRE
BUREAU D'EDUCATION PERMANENTE
INSTITUT DE LANGUES
1560 ouest Boulevard de Maisonneuve, salle 221
Montréal, Québec
ou appeler 879-8436

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

COURS SECONDAIRE

- Dirigé par les Pères Jésuites.
- Internat et externat pour garçons.
- Mixte en 5e secondaire.

Si vous avez l'intention d'inscrire votre enfant au Collège Jean-de-Brébeuf en septembre prochain, vous pouvez obtenir dès maintenant les renseignements nécessaires.

Secrétariat du cours secondaire
3200, Chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
Téléphone: 342-1320, poste 229

- Le collège offre des bourses selon les besoins réels des parents.
- Le collège donne aussi le cours collégial général.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATON PERMANENTE

CONSOMMATION ET FAMILLE

Aujourd'hui, la future occupation de tous les marmots est de devenir d'habiles consommateurs.

David Reisman

La publicité réussit à faire croître les aspirations bien plus vite que la production et nous laisse à peu près insatisfaits, donc aliénés, quel que soit notre niveau de vie.

René Dumont

Un programme multidisciplinaire axé sur la quotidienneté est offert selon deux cheminements différents:

- un certificat (30 crédits)
- un majeur (60 crédits) constitué de deux certificats de 30 crédits

s'adressant aux coopérateurs enseignants, journalistes, éducateurs d'adultes, travailleurs sociaux, parents, etc...

Date limite d'admission et d'inscription: 1er décembre

Renseignements: 343-6090

UNIVERSITÉ CONCORDIA

BOURSES D'ETUDES SUPERIEURES DE L'UNIVERSITE CONCORDIA

L'Université Concordia offre des bourses d'études supérieures aux candidats à un programme à temps complet de maîtrise ou de doctorat. Les résultats scolaires, les aptitudes et un préparation pertinente sont les facteurs considérés pour accorder ces bourses. On ne tient pas compte des besoins financiers.

CLÔTURE DU CONCOURS: le 1er février 1979
ANNONCE DES BOURSIERS: le 1er avril 1979
ENTRÉE EN VIGUEUR: le 1er septembre 1979

Bourses renouvelables
d'une valeur de $6,000 par année, plus les frais de scolarité, sont offertes à des citoyens canadiens ou à des immigrants reçus qui songent à s'inscrire à des programmes de doctorat ou de maîtrise exigeant plus de 45 crédits.

Bourses d'un an
d'une valeur de $5,000, et les bourses David J. Azrieli, d'une valeur de $6,000, plus la scolarité de base, sont offertes aux étudiants de maîtrise et de doctorat sans restriction quant à la citoyenneté.

A certaines conditions, ces boursiers peuvent être titulaires d'autres bourses importantes.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires et des formulaires en s'adressant au:

Bureau des études supérieures
Université Concordia
1455 ouest, Boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec H3G 1M8
Téléphone: (514) 879-7314

Concordia est une université de langue anglaise

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LA COMMISSION SCOLAIRE DE THETFORD MINES
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller pédagogique
EN MATHÉMATIQUES ET EN SCIENCES DE LA NATURE

Les Commissions Scolaires de Black-Lake Disraëli et de Thetford Mines, situées dans une région dynamique et connaissant présentement un essor économique important, sont à la recherche d'une personne possédant les aptitudes nécessaires à assumer la responsabilité du développement pédagogique en mathématiques et en sciences de la nature auprès du personnel enseignant ces disciplines.

Nature du travail:
Sous l'autorité du directeur des services de l'enseignement et aux élèves et conformément à la politique établie, le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire.

P.P.M.M. (programme de perfectionnement des maîtres en mathématiques)
— Il anime ces cours du P.P.M.M.
— Il assure un suivi pédagogique au niveau des classes.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation en mathématiques et des connaissances en sciences de la nature.

Conditions d'emploi:
Selon l'échelle de traitement prévue dans l'Entente provinciale pour les professionnels non enseignants.

N.B.: *Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, avec CURRICULUM VITAE, avec mention sur l'enveloppe,* ***POSTE CONSEILLER PÉDAGOGIQUE, avant 16h30, le 8 décembre 1978 à:***

La Commission Scolaire de Thetford Mines
a/s M. Éloi Allaire, dir.
Gestion des ressources humaines
1265 nord, rue Notre-Dame
Thetford Mines
P.Q. G6G 2V3

VÉRIFICATEUR INTERNE
Informatique

Sous l'autorité du directeur du service de la Vérification interne, il analyse à l'aide de techniques de vérification et d'administration reconnues le contrôle interne des différents systèmes informatisés en usage à l'O.C.Q.

Qualifications
Membre d'une association professionnelle de comptabilité et une expérience approfondie des systèmes informatisés pour être en mesure de les évaluer et de participer à titre conseil au développement des nouveaux systèmes.

Rémunération:
Minimum: $19,807.
Maximum: $29,712.
Sujet à revision.
Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel
Office de la Construction du Québec.
3530 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal, Québec H3R 2G3

Office de la construction du Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL-SOULANGES

RECHERCHE

1 PROFESSEUR
de mécanique de machinerie lourde et de diésel.

S.V.P. FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À:

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE
VAUDREUIL-SOULANGES
400, boulevard Roche
Vaudreuil, Cté Vaudreuil, P.Q. J7V 6B1

Voir autres Carrières et Professions, en pages 15, 16, 17, 18 et 19

COMPTABLE BILINGUE
Pour agence de services sociaux progressive.

Le candidat devra assumer toute responsabilité reliée à la gestion financière et devra être dynamique.
Faire parvenir votre curriculum vitae détaillé, en mentionnant le salaire désiré à:

DOSSIER: 3110
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

L'INSTITUT DE GÉNIE BIOMÉDICAL
de l'École Polytechnique et de l'Université de Montréal

est à la recherche d'un

ANALYSTE PROGRAMMEUR
(Associé professionnel de recherche)

Le candidat choisi sera responsable de la réalisation du logiciel en recherche et développement d'instruments biomédicaux utilisant des micro-processeurs.

Nature du travail
La personne aura à travailler au sein d'une jeune équipe pluridisciplinaire oeuvrant dans le domaine de la recherche et du développement de nouveaux instruments biomédicaux, utilisant la technologie des microprocesseurs. Elle prendra la responsabilité et verra à la réalisation du logiciel de ces instruments. Les projets en cours portent sur le traitement en temps réel et les télécommunications de signaux biologiques. Plus spécifiquement, ses responsabilités seront les suivantes:
— rédaction de cahiers de charges et définition des fonctions des systèmes informatisés médicaux en collaboration avec les utilisateurs;
— réalisation, mise au point et documentation du logiciel de ce système;
— responsabilité partagée pour la réalisation et la mise à jour du logiciel d'exploitation des systèmes de développement pour microprocesseurs.
— participation au développement du matériel.

Exigences du poste
— Diplôme universitaire de 1er cycle en génie, en informatique, ou dans une discipline connexe.
— Connaissance approfondie d'un langage d'assembleur (mini/micro de préférence).
— Deux à trois années d'expérience en logiciel d'application sur mini/microordinateur.
— Sens des responsabilités, aptitudes au travail d'équipe.
— Connaissance du 8080/Z80 et/ou du "hardware" serait un atout.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 6 décembre 1978 à:

M. Michel Bertrand
Institut de génie biomédical
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal, Qué.
H3C 3A7
Tél.: 344-4852

PHYSICIEN / GÉOPHYSICIEN EN RECHERCHE

Pour entreprendre un projet de recherche dans la Région du Grand Nord pour la Division de recherche en production se rapportant aux opérations déjà existantes et de potentiel d'Esso Resources Canada Limited aux frontières du Canada.

Exigences:
Baccalauréat en physique appliquée ou en géophysique. Habileté dans la recherche, compétence analytique, et quelques connaissances dans la mécanique en sol.
Deux années d'expérience connexe.

Fonction:
La principale fonction se situe dans le domaine de l'inter-action des glaces d'îles artificielles.
Le poste exige une coordination interdépartementale très étroite et peut demander aussi la surveillance des consultants.

Endroit: Calgary.
Les personnes intéressées sont priées de soumettre un résumé complet, qui sera traité confidentiellement, mentionnant l'expérience, la formation scolaire et les intérêts d'avenir, à:

M. W.A. McLaggan
Division des Relations du Personnel
Esso Resources Canada Limited
500 - 6 Ave. S.W.
Calgary, Alberta
T2P 0S1

Date de fermeture: 8 décembre 1978

Esso

AVOCAT

Étude légale bilingue située au centre-ville est à la recherche d'un avocat possédant de une (1) à trois (3) années d'expérience.
Le candidat sera appelé à plaider devant les tribunaux et oeuvrer en droit civil et commercial.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

SHUSTER, GLAZER & GAGNON
a/s de R. Gagnon
1255, carré Phillips
Chambre 603
Montréal, H3B 3G4

Conservateur d'Art Canadien (jusqu'à 1945)
Art Gallery of Ontario

Le poste de Conservateur d'Art Canadien (jusqu'à 1945) est disponible immédiatement.

Responsabilités: L'acquisition d'oeuvres et l'organisation d'expositions.

Le candidat doit avoir au moins une Maîtrise d'Art (M.A.) en histoire de l'art avec spécialisation dans l'art canadien. L'expérience préalable comme conservateur dans un musée serait un avantage.

Salaire: De $22,000 à $26,000.

Adressez le curriculum vitae (confidentiel) au Chief Curator, Art Gallery of Ontario, Grange Park, Toronto, Ontario. M5T 1G4.

CANADA

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

AVOCATS
($16,099 - $24,483)

Des postes d'avocat comme attaché de recherche sont disponibles à la Bibliothèque du Parlement. Le travail comprend la préparation d'études et de travaux de recherche, des consultations et toute autre forme d'assistance aux membres des deux chambres, aux comités et aux délégations parlementaires.
Les candidats devront être membres du Barreau ou posséder une maîtrise en droit. Ils devront posséder une expérience antérieure dans le domaine de la recherche légale, de préférence en droit public, être capables de rédiger d'une manière claire et précise et pouvoir travailler dans des domaines variés reliés à leur formation professionnelle. La connaissance du français est essentielle; la connaissance de l'anglais est évidemment un atout.
Le traitement des titulaires sera établi en fonction de leur formation et de leur expérience. Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et des noms, adresses et numéros de téléphone de trois répondants doivent être adressées au:

Directeur adjoint
de l'administration et du personnel
Bibliothèque du Parlement
Édifices du Parlement
Ottawa, Ontario
K1A 0A9

et nous parvenir au plus tard le samedi 2 décembre 1978. (Concours ouvert également aux hommes et aux femmes.)

INSTITUT DES SOURDS DE CHARLESBOURG

1550, St-Viateur, R.R. # 1
Charlesbourg-Est G1G 5C7
Centre d'accueil de réadaptation - 245 lits

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

Responsabilités:
Sous la responsabilité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.

Rémunération:
Selon les normes de rémunération des cadres du ministère des Affaires sociales.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 9 décembre 1978 à:

M. le Président du Conseil d'Administration,
INSTITUT DES SOURDS DE CHARLESBOURG,
1550, St-Viateur, R.R. # 1,
Charlesbourg-Est, (Québec)
G1G 5C7

DIRECTEUR D'ENTRETIEN

Esso Resources Canada Limited recherche un directeur d'entretien pour prendre charge des opérations d'entretien à notre site de Judy Creek.
Le titulaire sera responsable de l'entretien de toute la production et de l'équipement d'usine y compris l'équipement de rotation dépassant les 150,000 BHP. Ses responsabilités incluront aussi l'approvisionnement des matériaux et les opérations d'entrepôt. Il aura la surveillance d'un personnel d'entretien de 50 employés.

Exigences:
Le candidat sera un ingénieur en mécanique avec un minimum de huit années d'expérience dans l'entretien. Des qualifications et de l'expérience équivalentes seront considérées. De l'expérience dans la production de l'huile et du gaz serait un atout.

Bénéfices:
Occasion pour carrière intéressante qui pourra offrir de l'avancement dans toutes les phases des opérations de production de Esso. Le salaire sera proportionné d'après les qualifications et l'expérience du candidat. Bénéfices marginaux et conditions de travail excellents.
Congé à tous les 3 vendredis.

Endroit: Judy Creek.
Prime pour logement disponible à Swan Hills, Alberta. Les candidats sont invités à soumettre un curriculum vitae complet, qui sera traité confidentiellement, au:

Surveillant du Personnel
Esso Resources Canada Limited
500 - 6 ave. S.W
Calgary, Alberta
T2P 0S1

Esso

INGÉNIEUR D'ENTRETIEN

Esso Resources Canada Limited recherche un ingénieur avec une bonne connaissance de l'équipement rotatif, pour travailler sur diverses et intéressantes fonctions d'entretien à notre site de Judy Creek.
Le candidat élu développera et implantera des programmes d'entretien, analysera les manques dans l'équipement, verra au bon fonctionnement de l'équipement, développera des procédures d'entretien et fournira un appui au personnel d'entretien du service d'ingénierie. Il supervisera aussi une petite équipe de technologistes.

Exigences:
Le candidat devra être, de préférence, un ingénieur en mécanique avec un minimum de cinq années d'expérience connexe. Expérience dans la production de l'huile et du gaz serait un atout.

Bénéfices:
Occasion pour carrière intéressante qui pourra offrir de l'avancement dans toutes les phases des opérations de production de Esso. Le salaire sera proportionné d'après les qualifications et l'expérience du candidat. Bénéfices marginaux et conditions de travail excellents.
Congé tous les 3 vendredis.

Endroit: Judy Creek.
Prime pour logement disponible à Swan Hills, Alberta. Les cnadidats sont invités à soumettre un curriculum vitae complet, qui sera traité confidentiellement, au:

Surveillant du Personnel
Esso Resources Canada Limited
500 - 6 ave. S.W.
Calgary, Alberta
T2P 0S1

Esso

Université Laval

PROFESSEURS
DE SCIENCES COMPTABLES

La Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval est à la recherche de professeurs permanents ou invités pour son département de sciences comptables. Des nominations auront lieu en janvier et en juin 1979. Le rang des nouveaux professeurs dépendra de leurs qualifications et de leur expérience.

Fonctions
Les professeurs participent à la recherche et à l'enseignement au niveau des programmes de 1er, 2e et 3e cycles.

Qualifications
L'Université exige que ses professeurs soient titulaires d'un doctorat. Toutefois, les demandes de candidats qui sont sur le point de l'obtenir seront également étudiées. De plus, la convention collective prévoit un congé de perfectionnement pour ceux qui doivent compléter des études de doctorat.

Traitement
Il est fixé en fonction de l'expérience jugée pertinente et peut varier entre $20,000 et $39,000. L'échelle des traitements est présentement en voie de révision.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Doria Tremblay
Directeur du département
des sciences comptables
Faculté des sciences
de l'administration
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

CN

Ingénieur civil

Tâches:
Analyser et étudier des projets de structures tels que ponts, ponceaux, bâtiments, fondations et autres de même qu'en planifier l'entretien; dessiner et vérifier les plans ainsi qu'estimer les coûts. Inspecter ces ouvrages périodiquement et en évaluer la capacité structurale.

Compétence requise:
Le(la) candidat(e) devra être ingénieur, bilingue, avec diplôme en Génie civil; être membre de l'Association des ingénieurs professionnels du Québec ou en être éligible; avoir un minimum de trois années d'expérience en conception de structures et avoir démontré une capacité à superviser du personnel.

Salaire:
Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la compétence du candidat ou de la candidate.

Prière de soumetttre son curriculum vitae à l'Ingénieur régional - Gestion.

Canadien National
Case postale 8107
MONTRÉAL (Québec)
H3C 3N3

CN

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 16, 17, 18 et 19

Nous recherchons

Professeur de Physique

(Laboratoire)

au niveau CEGEP, bilingue (Français-Anglais), pour école privée.
Date d'emploi: 3 Janvier, 1979.
Faire parvenir curriculum vitae détaillé à:

The Toronto French School,
3229 Yonge St.,
Toronto, Ont. M4N 2L3

PROFESSEURS

en adaptation scolaire

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier recherche les services de professeurs d'adaptation scolaire (orthopédagogues) pour des postes à temps plein et à demi-temps.

Tâche:
- Rééducation au niveau primaire

Qualifications:
- Baccalauréat en enfance inadaptée ou en orthopédagogie.

Toute personne intéressée doit se présenter au service du personnel pour remplir un formulaire d'offre d'emploi.

Commission Scolaire
Baldwin-Cartier
10, boul. Des Sources,
Pointe Claire, H9S 2H9

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME

CHARGÉ(E) DE PROJET

Fonctions:
— Effectuer un inventaire des ressources humaines en urbanisme et un aménagement du territoire au Québec.
— Concevoir et réaliser un annuaire des personnes et organismes ressources.
— Effectuer les recherches afin de préparer des fiches d'information sur les études réalisées dans le domaine et sur les expériences municipales traitant de problèmes spécifiques.
— Organiser la diffusion de l'information recueillie.
Exigences:
— Diplôme de 2e cycle en sciences administratives ou en sciences humaines, y compris géographie et urbanisme.
— Des connaissances suffisantes ou une expérience pratique en urbanisme ou en gestion municipale sont essentielles.
— Démontrer une aptitude à rédiger des rapports de recherche.
Conditions:
Traitement: jusqu'à $18,000.
Durée: un an.
Entrée en fonction: janvier 1979.
Poste à Québec.
Date limite: 6 décembre 1978
Adresser curriculum vitae à:

Association Québécoise d'Urbanisme
67, St-Cyrille est,
Québec, G1R 2A9

clsc windsor-richmond

recherche un

MÉDECIN

à temps complet

FONCTIONS:
Exercice de la profession médicale à l'intérieur de programmes de santé de première ligne et de programmes de prévention en collaboration avec des équipes multidisciplinaires.

CONTEXTE:
Le lieu d'exercice est Richmond, une petite municipalité située à seulement 25 milles de Sherbrooke.
Le poste offre l'occasion d'innover puisque le C.L.S.C. est un nouvel établissement. Les programmes médicaux constituent une priorité dans la distribution de services à la population locale.

QUALIFICATIONS:
— intéressement au domaine communautaire et préventif
— aptitudes à travailler en collaboration avec d'autres disciplines
— la connaissance usuelle de la langue française constitue un atout supplémentaire.

CONDITIONS:
— toutes les facilités de pratique sont fournies par le C.L.S.C.
— rémunération et bénéfices sociaux selon l'entente FMOQ-RAMQ
— entrée en fonctions le plus tôt possible.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 décembre 1978 à:

Pierre Lalande
Directeur général
C.L.S.C. Windsor-Richmond
110, rue Barlow, B.P. 698
RICHMOND, Québec
J0B 2H0
Tél.: 819-826-3781

AGENT DE RECHERCHE

Durée de l'emploi: travail à temps plein de décembre 1978 à août 1979.

Description de la tâche:
Agir comme agent de recherche dans la réalisation d'une étude sur les auberges de jeunesse au Québec.

Exigences:
Diplôme universitaire de premier cycle. Expérience en recherche. Capacité supérieure d'analyse et de rédaction. Connaissance générale en tourisme.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Fédération Québécoise de l'Ajisme
1324 ouest, Sherbrooke
Montréal, P.Q.
Tél.: 842-9048

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

est à la recherche d'un(e)

INSTITUTEUR (TRICE)

À temps plein pour enseigner comme titulaire dans une classe d'environ 5 élèves présentant soit des handicaps physiques ou des déficiences intellectuelles.

Langue d'enseignement: français

Qualifications:
— Détenir une autorrisation légale d'enseigner du Ministère de l'Éducation du Québec.
— Posséder un bacc. spécialisé d'enseignement en enfance inadaptée.

Entrée en fonction: dès que possible.

Traitement: selon la convention collective.
Si intéressé (e) communiquer par téléphone au Service du personnel, le plus tôt possible.

La Commission Scolaire
de Chapais-Chibougamau
596 - 4e rue
Chibougamau, Qué. G8P 1S8
Tél.: (819) 276-4121

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

est à la recherche d'un(e)

INSTITUTEUR (TRICE)

À temps plein, pour le niveau secondaire, dont la tâche consiste à l'enseignement des mathématiques, Secondaire I et II.

Langue d'enseignement: français

Qualifications:
— Détenir une autorisation légale d'enseigner du nistère de l'Éducation du Québec.
— De préférence, détenir un diplôme universitaire de premier cycle avec spécification appropriée.

Entrée en fonction: dès que possible.

Traitement: selon la convention collective.
Si intéressé (e), communiquer par téléphone au Service du personnel, le plus tôt possible.

La Commission Scolaire
de Chapais-Chibougamau
596 - 4e rue
Chibougamau, Qué. G8P 1S8
Tél.: (819) 276-4121

Terratech

INGÉNIEUR SENIOR

ESSAIS DE MATÉRIAUX ET SURVEILLANCE DE CONSTRUCTION

Terratech est une entreprise réputée pour son expertise dans les travaux relatifs à la mécanique des sols, aux techniques de fondation, aux essais de matériaux et, en général, à tout ce qui concerne la géotechnique. C'est une compagnie membre du groupe SNC qui oeuvre tant sur le plan national qu'international. Elle offre à ses cadres une gamme complète d'avantages sociaux et un traitement proportionnel à leurs qualifications, à leur expérience et à leur rendement.

Le poste

Le candidat recherché relèvera du directeur de l'ingénierie et sera responsable de la direction technique et administrative des contrats comportant le contrôle qualitatif de la construction de routes et de barrages de terre, de travaux de béton armé, de l'inspection de travaux de fondations et des essais de matériaux de construction. Il sera appelé à agir lui-même à titre d'expert dans l'exercice des mandats que nous confient nos clients.

Le candidat recherché

Le candidat possède des connaissances techniques avancées et au moins cinq (5) années d'expérience pratique en technologie du béton, en contrôle qualitatif des constructions routières et autres travaux de terrassement.
Une spécialisation en mécanique des sols ou en matériaux de construction est un atout important pour le poste.
Les bureaux de Terratech sont situés à Montréal. Le titulaire devra faire des déplacements occasionnels sur les chantiers de construction.

Prière d'adresser votre demande qui sera tenue confidentielle à:

TERRATECH LTÉE
M. Roger Dupont
275 rue Benjamin-Hudon
Montréal, Québec
H4N 1J1
Tél.: 331-6910

CONSULTANTS en GÉOTECHNIQUE

PROFESSEURS DEMANDÉS

Collège secondaire privé

TEMPS PARTIEL EN:
- **Français**
- **Anglais**
- **Mathématiques**
- **Physique**
- **Chimie**

Écrivez à:

DOSSIER 3109
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

TARAGON

TECHNICIENS, GÉNIE CIVIL

Postes intéressants au sein de notre service des projets.
Fonctions:
— Soutien des équipes techniques
— Élaboration et planification des méthodes de travail.
Salaire et conditions de travail à discuter.
Les candidats devront prendre rendez-vous avec notre Directeur en composant **622-9535 ou 622-9566.**
Les demandes écrites devront être adressées à l'attention de:

M. Paul Richard,
3010, Montée St-François, R.R. 5,
Auteuil, Laval, Qué.
H7L 1K5

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

POSTE DE PROFESSIONNEL À COMBLER
Service de l'Éducation des adultes

Corps d'emploi:

Conseiller pédagogique

NATURE DU TRAVAIL
De façon générale, il voit à l'implantation, au développement, à l'évaluation et à l'organisation des programmes d'enseignement de langue seconde autant au niveau de la formation générale et professionnelle que sociale et culturelle. Plus spécifiquement, le conseiller pédagogique s'occupe des dossiers suivants:
— langue seconde à l'éducation des adultes
— école française d'été
— possibilité d'offrir des programmes de traduction
— immersion en langue seconde

QUALIFICATIONS REQUISES
— diplôme universitaire en enseignement d'une langue seconde
— expérience dans l'organisation de programmes d'enseignement de langue seconde
— expérience d'enseignement d'une langue seconde

TRAITEMENT 1978-79
$15.055. — $33.080. selon les qualifications

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le lundi 4 décembre 1978, au bureau du personnel.

Collège Bois-de-Boulogne
10,555 avenue Bois-de-Boulogne
Montréal
H4N 1L3

LE CLSC CENTRE-VILLE

ADJOINT ADMINISTRATIF

Vous possédez une formation universitaire de 1er cycle en administration ou l'équivalent et 2 ans d'expérience en gestion des ressources humaines, matérielles et financières (plusieurs années d'expérience pertinente, de préférence dans le réseau des Affaires Sociales, peuvent compenser votre manque de formation universitaire).
Le CLSC Centre-Ville compte une cinquantaine d'employés répartis en 3 points. Il dispense 3 programmes de services sociaux et sanitaires. Son budget est d'environ $1 million. Situé au coeur de Montréal, il constitue un milieu de travail stimulant et chaleureux.

Fonction:
Relevant du Directeur général, vous serez responsable des ressources humaines, matérielles et financières:
— gestion de l'entente de travail (incluant la rémunération et les avantages sociaux);
— contrôle du budget (incluant la comptabilité);
— administration des ressources matérielles (locaux, équipement et mobilier).
Vous conseillerez le Directeur général et les coordonnateurs de programme dans la négociation et l'application de l'entente de travail, la gestion du personnel, la préparation du budget et la planification des ressources matérielles.

Traitement et avantages sociaux:
Selon les normes en vigueur pour les cadres du réseau des Affaires Sociales.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 8 décembre 1978, à 17.00 heures, à l'attention de:

M. Pierre Meunier
Directeur-général
CLSC Centre-Ville
310 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec
H2X 1L7

Date d'entrée en fonction: le 3 janvier 1979.

MARINE INDUSTRIE LIMITÉE

ANALYSTE

PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS (ORGANISATION & MÉTHODES)

Marine Industrie Limitée, surtout connue comme chantier maritime, est un des plus importants complexes industriels au Québec, employant approximativement 3,000 personnes. À ses activités de construction navale, sont venus s'ajouter les travaux d'études et de fabrication de matériel hydro-électrique et de produits industriels divers ainsi que la production de wagons de chemin de fer.
Le poste:
Sous la direction du Chef - Procédés Administratifs, l'analyste effectue des études complètes du préliminaire à l'implantation pour des systèmes manuels ou méthodes de bureau, fait également des études préliminaires et fonctionnelles des nouveaux systèmes informatisés, assiste l'usager lors de l'implantation.
Prépare et maintient à jour la documentation nécessaire aux usagers des différents systèmes à l'aide des procédures, normes, graphiques, etc..., collabore à l'aménagement de locaux, évalue divers équipements de bureaux et soumet des recommandations.
Le titulaire:
La personne recherchée possède un diplôme universitaire de premier cycle en administration ou commerce ou finances. Elle a oeuvré au cours des cinq (5) dernières années à l'intérieur d'un Service d'Organisation et Méthodes dans des secteurs d'analyse de systèmes manuels et informatisés. Elle doit également posséder de bonnes connaissances de l'informatique, et être capable de s'exprimer facilement en français. Une connaissance de la langue anglaise serait avantageuse.
Le lieu de travail:
Le poste est situé à Tracy, à quarante (40) milles au nord-est de Montréal via l'autoroute de l'Acier (30).
La rémunération:
Nous offrons un salaire et des avantages sociaux compétitifs ainsi qu'une indemnité de déménagement.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, lequel sera traité confidentiellement, à:

Agent de Recrutement
Marine Industrie Limitée
C.P. 550, Sorel (Tracy), Québec, J3P 5P5

En vue de dispenser les services prévus par la nouvelle Loi de Protection de la Jeunesse (Projet de loi 24),

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

est présentement à la recherche de candidats pour combler aussitôt que possible ses postes aux services suivants:

• • •

1) SERVICE:

Réception des signalements et Urgence Sociale

FONCTIONS:
En fonction de la Loi et selon les responsabilités normalement dévolues à son titre d'emploi, recevoir les signalements et en évaluer la pertinence et l'urgence selon les politiques en vigueur à la Direction de la Protection de la Jeunesse.
ENDROIT DE TRAVAIL: Longueuil.
TITRES D'EMPLOI & QUALIFICATIONS REQUISES:
A) DEUX postes de Technicien en Assistance Sociale (un de ces postes requiert une excellente connaissance du Français et de l'Anglais):
— Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'assistance sociale et posséder une expérience exceptionnelle (environ cinq ans).
B) Un poste d'Agent de Relations Humaines (requérant une excellente connaissance du Français et de l'Anglais):
— Être détenteur d'un diplôme d'études universitaires en sciences humaines et posséder une expérience pertinente (environ deux ans).

• • •

2) SERVICE:

Réception des signalements et Urgence Sociale

FONCTIONS:
En dehors des heures régulières de travail et selon les responsabilités normalement dévolues à son titre d'emploi,
- recevoir les appels et,
- effectuer le travail d'intervention selon les politiques et procédures en vigueur au C.S.S.

ENDROIT DE TRAVAIL: Longueuil.
TITRE D'EMPLOI ET QUALIFICATIONS REQUISES:
QUATRE postes d'agent de Relations Humaines (requérant une excellente connaissance du Français et de l'Anglais):
— Être détenteur d'un diplôme d'études universitaires en sciences humaines et posséder une expérience pertinente (environ deux ans).
HORAIRE: Possibilité de travail à temps plein ou à temps partiel.

• • •

3) SERVICE:

Protection de la Jeunesse

FONCTIONS:
En fonction de la Loi et selon les responsabilités normalement dévolues à son titre d'emploi, analyser la situation de tout enfant dont la sécurité ou le développement peut être considéré comme compromis ou à qui on impute un acte contraire à une loi ou à un règlement en vigueur au Québec et prendre les mesures qui s'imposent, selon les politiques et procédures en vigueur à la Direction de la Protection de la Jeunesse.
RÉPARTITION DES LIEUX DE TRAVAIL EN FONCTION DES TITRES D'EMPLOIS:
- Longueuil — 2 Techniciens en Assistance Sociale,
  — 3 Agents de Relations Humaines dont deux (2) avec une excellente connaissance du Français et de l'Anglais.
- St-Jean — 1 T.A.S.,
  — 1 A.R.H. avec une excellente connaissance du Français et de l'Anglais.
- Sorel — 1 A.R.H.
- St-Hyacinthe — 1 T.A.S.,
  — 1 A.R.H. avec une excellente connaissance du Français et de l'Anglais.
- Granby — 1 T.A.S.,
  — 1 A.R.H. avec une excellente connaissance du Français et de l'Anglais.
- Valleyfield — 1 T.A.S.,
  — 2 A.R.H., dont un (1) avec excellente connaissance du Français et de l'Anglais.

QUALIFICATIONS REQUISES SELON LES TITRES D'EMPLOIS:
T.A.S.: être détenteur d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'assistance sociale et posséder une expérience exceptionnelle (environ cinq ans).
A.R.H.: Être détenteur d'un diplôme d'études universitaires en sciences humaines et posséder de l'expérience.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature à l'un ou l'autre de ces postes devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 décembre 1978 à:

Robert Desmarais,
Conseiller en Gestion du Personnel,
Centre de Services Sociaux Richelieu,
201 Place Charles Lemoyne,
Longueuil, Qué.
J4K-2T5

N.B.: Il est **essentiel** de préciser le ou les postes brigués.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Conseiller en communications internes

ALCAN

(Poste ouvert aux hommes et aux femmes)

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée est à la recherche d'un conseiller en communications internes pour son Service des relations publiques au Saguenay - Lac Saint-Jean, situé à Arvida.

Sous la responsabilité de la coordonnatrice principale des communications et en collaboration avec les autres membres de l'équipe, le titulaire travaillera à la réalisation de programmes de communications internes.

Le candidat doit pouvoir faire état de ses aptitudes à rédiger en français. Il doit également avoir des connaissances sur les techniques audio-visuelles.

Le salaire sera en fonction de la compétence et de l'expérience. Régime complet d'avantages sociaux.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, en mentionnant la référence 789/LB/MLD, à:

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée
Service du personnel
Case postale 6090
Montréal (Québec)
H3C 3H2

L'Université de Moncton

invite des propositions de candidatures ou des mises en candidature pour le poste de

RECTEUR

commençant le 1er juillet 1979, pour un mandat de cinq ans avec renouvellement possible.

L'Université de Moncton est une institution d'enseignement supérieur fondée en 1963. Elle comporte trois centres universitaires situés à Moncton, Edmundston et Shippagan. Elle compte environ 3,150 étudiants à temps plein et 3,275 étudiants à temps partiel. Son budget de fonctionnement pour l'année 1979-80 sera d'environ $22,000,000.
L'Université offre des programmes de 1er et 2e cycles dans les facultés ou écoles suivantes: administration, arts, droit, éducation, sciences (incluant le génie), sciences domestiques, sciences infirmières, sciences sociales et du comportement.
Le recteur est directement responsable du bon fonctionnement et du progrès de l'Université, de l'observance des statuts de l'Université et de l'exécution des décisions du Conseil des Gouverneurs et du Sénat académique.
Le traitement est sujet à discussion avec le candidat.
Les propositions doivent être faites par écrit et doivent être accompagnées d'un curriculum vitae. Elles seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1979 et doivent être adressés à:

R.P. Louis-Marcel Daigle, secrétaire
Comité de sélection du Recteur
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 17, 18 et 19

PSYCHIATRES

Postes disponibles à l'Hôpital Royal Ottawa pour psychiatres en psychiatrie générale, en Pedopsychiatrie et en Psychogériatrie. L'Hôpital Royal Ottawa, un hôpital psychiatrique de 185 lits, est étroitement affilié au Département de psychiatrie de la faculté de Médecine de l'Université d'Ottawa.
D'excellentes possibilités de thérapeutique d'enseignement et de recherches y existent ainsi qu'un revenu et bénéfices sociaux intéressants. Les intéressés doivent détenir un certificat de Spécialiste en Psychiatrie.

Prière de s'adresser avec curriculum vitae à:

Dr. Selwyn M. Smith, M.D., F.R.C.P.(C)
Chef Psychiatre,
Hôpital Royal Ottawa,
1145 rue Carling,
Ottawa, Ontario.
K1Z 7K4,
Canada.

c.l.s.c. longueuil ouest

RECHERCHE

UN DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'établissement
Situé à Longueuil sur un territoire urbain comprenant 77,000 habitants. L'équipe comprend 70 permanents engagés dans des activités sociales, de santé et d'action communautaire. Enfin, le CLSC collabore étroitement avec les groupes du milieu.
Les tâches
Le directeur général gère et coordonne les activités du CLSC au respect de la loi des Affaires sociales et en conformité avec les orientations définies par le conseil d'administration.
Exigences
— Posséder une formation universitaire de premier cycle en sciences humaines ou administratives ou une expérience pertinente reconnue;
— Avoir détenu un poste de gestion;
— Avoir une expérience de travail avec des organismes à caractère social et avec des groupes populaires.
Salaire
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.
Fermeture du concours
Vendredi le 8 décembre 1978.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Président du conseil d'administration
CLSC Longueuil-Ouest
201 Curé-Poirier ouest,
Longueuil, Qué.
J4J 2G4

CEGEP DE VICTORIAVILLE

PROFESSEURS

SESSION HIVER 79

DISCIPLINE	NO DE COURS	HRS/SEMAINE
Sociologie EH-79-29	387-961-71	3
Biologie EH-79-30	101-942-78	14
Géographie EH-79-32	320-211-75	9
Éducation physique EH-79-33		5
Mathématiques EH-79-34	201-101-77	15
Mathématiques EH-79-35	201-337-77	10
Mathématiques EH-79-36	201-307-77	10
Informatique EH79-37	420-917-75	3
Philosophie EH79-38	340-301-77	15
Philosophie EH-79-39	340-301-77	6
Psychologie EH-79-40	350-903/350-202	15
Psychologie EH-79-41	350-202/350-903	12
Techniques de secrétariat EH-79-42	412-201-77/412-201-77	6
Techniques infirmières EH-79-43	180-601	16.8
Techniques infirmières EH-79-44	180-401	16.8
Technologie agricole EH-79-45	152-231/152-221	15
Électrotechnique EH-79-46	243-230/243-410	14
Arts EH-79-48	520-901-76	3

Les offres de services doivent parvenir au bureau du directeur du personnel,

Cegep de Victoriaville
475 est rue Notre-Dame
Victoriaville, Qué.
le ou avant le 1er décembre 1978.

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu

Le Collège Saint-Jean-sur-Richelieu recherche les services de professeurs dans les disciplines suivantes pour la session Hiver 1979:

Techniques Infirmières	1 professeur pleine charge
Mécanique	1 professeur pleine charge 1 professeur t. partiel (7p/s)
Électrotechnique	2 professeurs pleine charge
Psychologie	1 professeur pleine charge
Espagnol	1 professeur temps partiel (6p/s)

Qualifications requises:
Diplôme universitaire pertinent.

Faire parvenir votre offre de services au plus tard le 29 novembre 1978 à:

Jules Roy
Directeur des Services du personnel
Collège Saint-Jean-sur-Richelieu
C.P. 1018
30, Boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué.
J3B 7B1

Université de Moncton

L'université sollicite des candidatures pour les postes de

- **Doyen/Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation**
- **Directeur/Directrice de l'École des sciences sociales et du comportement**
- **Directrice/Directeur de l'École des sciences infirmières**

Sous l'autorité du Vice-recteur à l'enseignement, le doyen (ou directeur) est membre du Sénat académique et il est responsable du fonctionnement de la faculté ou école. Assisté d'un conseil interne, il dirige le personnel, exerce des responsabilités sur les dossiers du personnel et des étudiants, coordonne les activités d'enseignement, encourage et coordonne la recherche, favorise l'implication dans le milieu, veille au maintien des standards académiques, analyse les besoins de la faculté ou école, et veille à l'établissement des priorités.

Doyen/Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation

La Faculté regroupe les départements suivants: administration scolaire, apprentissage et enseignement, éducation physique et de loisirs, éducation professionnelle, éducation spéciale, orientation. Elle compte au-delà de 500 étudiants à plein temps dans les programmes de premier et deuxième cycles, et elle offre plusieurs programmes à l'Éducation permanente.
Qualifications
Les candidats doivent être détenteurs d'un Ph.D., ou l'équivalent, ou au moins la scolarité du doctorat, dans l'une des disciplines de la Faculté. De préférence, il devrait faire preuve d'expérience dans l'enseignement, la recherche et l'administration.

Directeur/Directrice de l'École des sciences sociales et du comportement

L'École regroupe les départements suivants: économie, psychologie, science politique, service social, sociologie. Elle compte au-delà de 300 étudiants et 40 professeurs à temps complet. Elle dispense un enseignement de premier et deuxième cycles.
Qualifications
Les candidats doivent être détenteurs d'un Ph.D., ou l'équivalent, dans l'une des disciplines de l'École. De préférence, ils devraient faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, la recherche et l'administration.

Directrice/Directeur de l'École des sciences infirmières

L'École compte environ 150 étudiants et 11 professeurs à temps complet. Elle offre un enseignement conduisant au Baccalauréat en sciences infirmières, à la fois aux étudiants à temps complet, aux infirmières autorisées et aux étudiants à temps partiel.
Qualifications
Les candidates doivent être titulaires d'un doctorat ou d'une Maîtrise en sciences infirmières ou dans une discipline connexe. De préférence, elles devraient faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, la recherche et l'administration.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 31 janvier 1979. Les candidats choisis entreront en fonction le 1er juillet 1979, pour un mandat normal de cinq (5) ans. Leur rang professoral et leur traitement seront déterminés en fonction des qualifications et de l'expérience.
Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé, un dossier professionnel complet et le nom de trois répondants, au

Vice-recteur à l'enseignement
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Une entreprise canadienne-française dynamique recherche une personne compétente pour remplir le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le titulaire du poste en plus de posséder un diplôme universitaire en administration, une certaine connaissance en droit des affaires, aura acquis plusieurs années d'expérience en milieu manufacturier et direction de personnel.
Le candidat doit être capable d'assumer la pleine responsabilité des résultats des actions entreprises par la Compagnie et doit pouvoir accomplir un travail remarquable au niveau de la direction des différents services: vente, pièces, fabrication, etc.
Nous offrons un niveau de salaire à la mesure de vos qualifications et de votre expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 15 décembre 1978, à l'adresse suivante:

Case postale 71
Succursale postale Laval Ouest
Laval, Québec H7R 5B7

Analystes en régulation automatique

ALCAN

(Postes ouverts aux hommes et aux femmes)

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée est à la recherche de deux analystes en régulation automatique pour ses installations du Saguenay - Lac Saint-Jean situées à Arvida. Les titulaires feront partie d'une équipe d'analystes, d'ingénieurs, de techniciens et de programmeurs s'occupant de l'informatique industrielle.

1. Le titulaire prendra en main des projets de commande automatique de procédés et sera en mesure d'en assumer toutes les responsabilités pour l'analyse, la conception, la programmation et la mise en marche. Il sera responsable des coûts des projets quant à l'aspect logiciel et/ou matériel. Il aura à surveiller le travail d'autres programmeurs et analystes.

   Le candidat idéal détient un diplôme universitaire de premier cycle de préférence en informatique. Il aura travaillé au moins cinq ans avec des ordinateurs opérant en temps réel à la commande automatique de procédés industriels. De l'expérience en télécommunications serait un atout majeur.

2. Les responsabilités du deuxième titulaire sont celles d'un spécialiste en logiciel travaillant à des projets de commande automatique de procédés: conception, programmation et mise en marche.

   Le candidat idéal possède un diplôme universitaire de premier cycle en informatique et quelques années d'expérience en régulation automatique de procédés industriels.

Les salaires seront en fonction de la compétence et de l'expérience. Régime complet d'avantages sociaux.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, en mentionnant la référence 790/JJL/MLD, à:

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée
Services du personnel
Case postale 6090
Montréal (Québec)
H3C 2H2

LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES VIGER

Centre de gériatrie-gérontologie en voie de développement d'une capacité totale de 360 lits, destinés principalement aux soins prolongés (255 lits) avec une section d'hébergement (105 lits) et un hôpital de jour,

est à la recherche

d'un PSYCHOLOGUE À TEMPS COMPLET

orienté vers la gérontologie

Fonction:
Le psychologue, sous l'autorité du Directeur des Services hospitaliers, travaille au sein d'une équipe multidisciplinaire. Ses fonctions principales sont de concevoir et d'exercer des activités d'évaluation, d'orientation, de consultation et de traitement psychologique adaptées aux besoins individuels et collectifs des malades âgés.

Exigences:
— 2e cycle universitaire (maîtrise);
— Expérience clinique d'au moins une dizaine d'années;
— Expérience des tests dans un but diagnostic (intelligence, personnalité et évaluation de l'organicité);
— Participation au traitement:
  a) avec les malades âgés;
  b) psychothérapie à court terme (préférence pour l'approche behaviorale) mais ouverture à d'autres types d'approche;
  c) consultation et personne ressource pour le personnel travaillant avec les malades;
— Être inscrit au Tableau de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec et détenir un permis de pratique de cette Corporation;
— Intérêt pour la recherche au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Rémunération:
Selon des politiques de rémunération établies par le Ministère des Affaires sociales.

Date limite:
Les candidats intéressés devront faire parvenir leurs notes biographiques ***au plus tard le vendredi 1er décembre 1978 à 13:00 hres*** *à l'adresse suivante:*

Direction du Personnel,
Centre hospitalier Jacques Viger,
1051 rue Saint-Hubert,
Montréal, Qué. (H2L 3Y5)

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16, 18 et 19

PROFESSEURS DE FRANÇAIS
langue seconde

Exigences::
— Connaissance du milieu des affaires.
— Expérience à tous les niveaux.

Méthodes:
— LFI, Dialogue-Canada, Atelier etc...

Travail:
— Temps partiel et complet.
— Entrée en fonction immédiate et en janvier.
Lieu de travail: Montréal.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 3108
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Urgent besoin de personnel médical outre-mer

CARE/MEDICO

Pour emploi en Amérique du Sud, Afrique et Asie centrale. Bilingue (français/anglais). Obstétriciens, gynécologues, anesthésiologues, internistes avec expérience en néphrologie, chirurgiens plasticiens, médecins en hygiène sociale, pédiatres, infirmières sages-femmes diplômées, infirmières de salle d'opération, éducateurs en hygiène communautaire, infirmières enseignantes.
Contrat de 2 ans avec salaire, indemnités de logement, frais de voyage et autres bénéfices. Écrivez ou téléphonez:

Rhéal Cousineau,
CARE/Canada,
1312 rue Bank,
Ottawa, Ontario.
K1S 5H7
Tél.: (613) 521-7081.

L'Hôpital Chibougamau Limitée,

un établissement opérant un centre de 51 lits de courte durée et de 20 lits de soins prolongés, est à la recherche d'un:

Directeur Général

qui mandaté par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction de programmes et des services aux bénéficiaires, conformément aux politiques établies par le ministère et selon les mandats qui lui sont confiés.
Exigences minimales: Doit détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes (ou l'équivalent). Expérience de gestion de trois années.
Rémunération: En fonction de l'expérience et des qualifications du candidat, selon l'échelle salariale du M.A.S.; de $28,117 à $39,635. (en révision présentement), plus prime d'éloignement.

Les candidatures doivent parvenir à l'adresse ci-dessous, avant 16.00 heure, le 29 novembre et être adressées comme suit:

Concours Directeur Général
a/s Président du Jury de sélection
51, 3e rue
Chibougamau, Québec
Territoire du Nouveau-Québec
G8P 1N1

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

DIRECTEUR, SCIENCES INFIRMIÈRES

Traitement : $19 449 à $23 367 plus prime d'éloignement
No de référence : 78-E-2768 (10)

Santé et Bien-être social Canada, Whitehorse General Hospital – Whitehorse (Yukon)

Fonctions
Planifier et évaluer les services infirmiers de l'hôpital, veiller à la qualité des soins, participer à l'embauche et à la formation du personnel, diriger l'hôpital en l'absence du directeur général.

Conditions de candidature
Infirmier(ère) diplômé(e), autorisé(e), ou pouvant être autorisé(e), à exercer au Canada. Diplôme de surveillance des soins infirmiers, d'administration pédagogique ou formation connexe. Expérience en administration de services infirmiers, y compris en gestion du personnel et des ressources. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Remarque : Logement subventionné disponible. Les avantages sociaux comprennent : aide financière pour le voyage de congés annuels, excellents régimes d'assurance, d'assurance-maladie et de retraite.

Whitehorse est une ville en plein essor qui offre une multitude de ressources récréatives et communautaires.

Les intéressé(e)s désireux(ses) d'obtenir de plus amples renseignements peuvent communiquer avec M. J. Metcalfe, agent de dotation en personnel, Whitehorse General Hospital, en appelant à frais virés le (403) 667-7831, poste 63.

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :
V. Mattia – Agent de dotation en personnel
Commission de la Fonction publique du Canada
300, Immeuble Confédération
10355, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 1Y6
Date limite : le 9 décembre 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Carrières et Professions
Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de **0.50** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**

Tout courrier devra être adressé comme suit:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

MBA

Directeur des ressources humaines

Le poste: La Corporation Municipale de Transport de Sherbrooke recherche un directeur des ressources humaines, poste nouvellement créé, qui aura pour mission d'appliquer les politiques et orientations établies par la Commission dans ce domaine.

Qualifications: Habituée à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires, la personne recherchée possède une solide expérience en administration des ressources humaines dans l'industrie, ainsi qu'en négociation de conventions collectives. De plus, elle a beaucoup d'entregent et possède, de préférence, un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou en relations industrielles.

Rémunération: Le salaire offert est des plus intéressants et s'accompagne d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Paul Mignault.

Référence: 8-023

Mercure, Béliveau & Associés
Gestion des ressources humaines
1420 Tour de la Bourse, Place Victoria
Montréal H4Z 1G1 Tél: 879-1333

MBA

LE CLSC PARC EXTENSION EST UN NOUVEAU CLSC DESSERVANT UNE POPULATION DE PRÈS DE 35,000 PERSONNES. LE QUARTIER EST CARACTÉRISÉ PAR UNE DENSITÉ URBAINE ÉLEVÉE ET UNE POPULATION EN GRANDE MAJORITÉ D'ORIGINE ETHNIQUE.

MÉDECIN OMNIPRATICIEN

TÂCHES:
— Percevoir les problèmes de santé et leurs dimensions personnelles et sociales.
— Participer aux programmes de services médicaux courants et au programme de Maintien à Domicile.
— Dispenser des soins individuels curatifs et préventifs sur les lieux et à domicile.

EXIGENCES:
— Être membre en règle de la Corporation des médecins omnipraticiens.
— Aptitude à s'intégrer dans une équipe multidisciplinaire.
— Orientation vers une médecine à caractère préventif.
— Connaissance des groupes ethniques soúhaitable.
— Pouvoir communiquer (travailler) en français et en anglais.
— Pouvoir travailler dans le cadre d'un horaire flexible.

TRAITEMENT:
Selon l'entente entre le MAS et la Fédération des Omnipraticiens du Québec.

INFIRMIÈRE

Le CLSC Parc Extension recherche les services d'une infirmière dont les tâches principales seraient:
— D'exercer le nursing au CLSC même ainsi qu'à domicile,
— De mettre en oeuvre différents programmes déjà existants (curatif et préventif) ainsi que de participer à la mise sur pied de nouveaux programmes si nécessaire.

EXIGENCES:
— Permis d'exercice de l'OIIPQ.
— Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire.
— Expérience de 2 ans en salle d'urgence, aux soins à domicile ou en programmes de prévention.
— Être en mesure de travailler en français et en anglais.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

ADJOINT ADMINISTRATIF

Le CLSC Parc Extension recherche les services d'un adjoint administratif dont les tâches seraient les suivantes:
— Préparer le budget global, assumer la tenue des livres-comptables et la préparation de la paie,
— Appliquer les contrôles du budget global,
— Conseiller les responsables de services en ce qui concerne l'élaboration des budgets des divers secteurs,
— Préparer les politiques de gestion du personnel et les soumettre au comité de régie,
— Participer au comité de régie,
— Appliquer certaines politiques de gestion du personnel,
— Fournir au directeur-général certaines informations relatives à la gestion afin de faciliter l'évaluation des services,
— Élaborer les politiques générales de fonctionnement interne en ce qui concerne l'administration financière, l'équipement et les locaux,
— Assurer une bonne gestion des équipements, locaux et matériel divers.

EXIGENCES:
— Diplôme d'étude universitaire de 3 ans en sciences de l'administration,
— Posséder une expérience minimum de 2 ans dans une fonction de même nature,
— Avoir une expérience de travail dans le réseau des affaires sociales,
— Posséder des connaissances au niveau des techniques comptables.

RÉCEPTIONNISTE

Le CLSC Parc Extension recherche les services d'une réceptionniste qui assumerait les tâches suivantes:
— Accueillir les bénéficiaires et les visiteurs et leur donner les renseignements d'ordre général,
— Recevoir et transmettre les messages et les appels téléphoniques,
— Exécuter à l'occasion un travail de secrétariat.

EXIGENCES:
— Une année d'expérience comme réceptionniste,
— Être polyglotte incluant le français, l'anglais et le grec parlés couramment;
— Dactylographie rapide,
— Connaissance du réseau des affaires sociales souhaitable.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 décembre 1978 au:

CLSC PARC EXTENSION
469 ouest, Jean-Talon
Montréal, Québec
H3N 1R4

Prière de préciser sur l'enveloppe le poste pour lequel vous désirez postuler.

ANALYSE ET PLANIFICATION FINANCIÈRE

La Banque de Montréal est à la recherche de deux personnes cadres pour son service d'analyse et de planification financière, division du Québec.

Directeur, planification financière

Le candidat devra être apte à assumer la responsabilité de la mise en oeuvre et de l'exécution des analyses financières. Avec les dirigeants de la division, il élaborera les objectifs financiers et communiquera les prévisions ainsi que les écarts de budget.

De lui, dépendront trois groupes distincts; analyse financière, mises de capitaux affectées au réseau bancaire, analyse de profitabilité pour les comptes commerciaux ou tout autres produits et services offerts à la clientèle.

Le candidat devra avoir oeuvré depuis quelques années dans le domaine de la planification financière/budgétaire et détenir de préférence un M.B.A. option finance. Il peut être aussi un bachelier en commerce ou posséder une solide expérience dans les domaines mentionnés ci-haut. Une expérience de supervision ainsi qu'une facilité d'expression orale et écrite en français comme en anglais seront des atouts.

Coordonnateur à la planification financière

La personne agira comme "conseiller interne". Elle procèdera à l'étude de projets spécifiques de nature financière qui lui seront confiés.

Elle devra détenir un baccalauréat en commerce ou une maîtrise en administration des affaires. Elle doit posséder quelques années d'expérience en planification financière.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en spécifiant le titre du poste désiré, à Fernand Morneau, Directeur de l'emploi, 630 ouest, boul. Dorchester, Bureau 2400, Montréal H3B 3J9.

Banque de Montréal

Personnel de direction supérieure
Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA GESTION PUBLICITAIRE

CONCOURS H6200NT/
Ministère des Communications — Poste à Québec.
Fonctions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint responsable de l'information gouvernementale, fournir aux instances concernées une expertise-conseil préalable aux campagnes de publicité gouvernementale; s'assurer de la continuité et de la cohérence de la communication publicitaire des ministères; normaliser et uniformiser la publicité reliée aux appels d'offres, avis publics et offres d'emploi; coordonner la préparation, la diffusion et l'implantation du programme d'identification visuelle du gouvernement; mettre sur pied et coordonner une division visant à synchroniser et planifier la participation interministérielle aux expositions et à fournir aux ministères les conseils en matière d'arts graphiques.
Exigences — Diplôme universitaire en administration ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment en planification et coordination de campagnes publicitaires, dont quelques années dans un poste de direction de professionnels de la publicité. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
Traitement — Pouvant atteindre $40,929. Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

COORDONNATEUR MINISTÉRIEL EN MILIEU AMÉRINDIEN ET INUIT

CONCOURS H6200QB/
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche — Poste à Québec.
Fonctions — Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à la direction générale de la faune, élaborer les politiques et les programmes du ministère auprès du secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit concernant la chasse, la pêche et le trappage. À cette fin, coordonner les activités du ministère en milieu autochtone; mettre en application la convention de la Baie-James et du Nord québécois et celle du Nord-Est québécois; planifier le budget du ministère relié à ces conventions; coordonner les négociations entre les représentants du ministère et ceux des tribus indiennes du Québec; établir des relations entre le ministère et les représentants des Amérindiens et des Inuit.
Exigences — Diplôme universitaire, de préférence, de deuxième cycle en biologie ou en toute autre discipline appropriée. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans les domaines de la planification, de la coordination, de la négociation et de l'application d'ententes plus particulièrement dans les milieux autochtones, dont quelques années à un niveau de direction.
Traitement — Pouvant atteindre $45,014. Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES PARCS ET DU PLEIN AIR

CONCOURS H6200QC/
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche — Poste à Québec.
Fonctions — Sous l'autorité d'un sous-ministre adjoint, diriger, coordonner et contrôler la préparation des programmes et des normes d'exploitation des parcs et des activités de plein air. À cette fin, coordonner l'élaboration des politiques, des normes, des règlements et des programmes relatifs au fonctionnement et à l'exploitation des parcs du Québec ainsi que des politiques et des programmes favorisant le développement du plein air, la pratique des activités de plein air au Québec ainsi que l'application des règles reliées à la conservation du milieu; contrôler la réalisation des programmes et l'application des normes par les directions régionales; représenter le ministère auprès des organismes gouvernementaux responsables de la coordination des activités dans le secteur du plein air.
Exigences — Diplôme universitaire en génie forestier, en biologie, en éducation physique, en récréologie ou en toute autre discipline appropriée; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, dont quelques années à un niveau de direction.
Traitement — Pouvant atteindre $49,505. Date limite de l'inscription: 8 décembre 1978.

CHEF DU SERVICE DE LA DIFFUSION PAR TERMINAL

CONCOURS H6210KB/
Office de la Langue Française — Poste à Montréal.
Fonctions — Sous l'autorité du directeur de la Banque de terminologie du Québec, administrer les activités nécessaires à la diffusion sur divers supports d'information des données terminologiques et documentaires stockées dans la banque, ainsi que celles nécessaires pour l'implantation du système en accès direct; procéder à l'étude de besoins futurs dans le but d'établir une politique de diffusion cohérente pour satisfaire les besoins des usagers; vérifier les travaux d'épuration, d'entretien et de mise à jour du fichier de terminologie.
Traitement — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

CHEF DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION TERMINOLOGIQUE

CONCOURS H6210KC/
Office de la Langue Française — Poste à Québec, avec transfert possible à Montréal.
Fonctions — Sous l'autorité du directeur de la Banque de terminologie du Québec, diriger les activités visant à inventorier et à traiter sur différents supports toute documentation pouvant servir aux fins de la généralisation de l'usage du français et de l'activité de l'Office en général. À cette fin, déterminer et analyser les besoins documentaires de l'Office et de ses différentes clientèles; planifier et diriger les travaux de recherches de documentation pouvant servir à la généralisation de l'usage du français; planifier et diriger les travaux visant à la constitution des différents fichiers documentaires.
Exigences — Diplôme universitaire en documentation, en bibliothéconomie, en lettres ou en toute autre discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment en documentation et en traitement des données non numériques, en gestion de projets ou d'unités administratives.
Traitement — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.
S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

GROUPEMENT TECHNIQUE DES ASSUREURS DU CANADA

PERSONNEL TECHNIQUE EN PROTECTION INCENDIE

Le Groupement Technique des Assureurs du Canada est à la recherche de personnes diplômées en Génie, Sciences B.Sc. pour l'inspection de risques commerciaux et industriels et rédaction de rapports pour fins d'assurance-incendie. Conditions de travail avantageuses.

Envoyer curriculum vitae à:

M. Erl Anderson
Groupement Technique des Assureurs
300, rue Léo Pariseau
Montréal, Qué.
H2W 2N1

En vue de dispenser les services prévus par la nouvelle Loi de Protection de la Jeunesse (Projet de Loi 24),

LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU

est présentement à la recherche de candidats pour combler aussitôt que possible ses postes aux services suivants:

• • •

1) POSTE:

Chef du service Réception des Signalements et Urgence Sociale

FONCTIONS:
Sous l'autorité immédiate du Directeur de la Protection de la Jeunesse, planifie, organise, dirige et contrôle les activités de son service lequel a pour objet, dans le cadre de la Loi de Protection de la Jeunesse sur une base continue (24 heures) de recevoir les signalements provenant du public, les évaluer et y donner suite. De plus ce service, en dehors des heures régulières de travail, assume, en cas d'urgence, la continuité des services sociaux à la population.

ENDROIT DE TRAVAIL: Longueuil.

QUALIFICATIONS REQUISES:
être détenteur d'un diplôme universitaire en service social ou dans une discipline connexe. Connaissance théorique et pratique de la problématique concernée. Expérience clinique reliée à la Protection de la Jeunesse. Capacité de comprendre et d'appliquer les principes et pratiques de la gestion. Excellente connaissance du Français et de l'Anglais.

SALAIRE: Classe 14.

• • •

2) POSTES: (3)

Trois chefs du service Protection de la Jeunesse

FONCTIONS:
Sous l'autorité immédiate du Directeur de la Protection de la Jeunesse, planifie, organise, dirige et contrôle les activités de son service, lequel a pour objet dans le cadre de la Loi de la Protection de la Jeunesse, d'analyser la situation de tout enfant dont la sécurité ou le développement peut être considéré comme compromis ou à qui on impute un acte contraire à une loi ou à un règlement en vigueur au Québec et prendre les mesures qui s'imposent.

ENDROITS DE TRAVAIL: 1 poste à Longueuil,
1 poste à St-Hyacinthe/Granby,
1 poste à Valleyfield/St-Jean.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Être détenteur d'un diplôme universitaire en service social ou dans une discipline connexe. Connaissance théorique et pratique de la problématique concernée. Expérience clinique reliée à la Protection de la Jeunesse. Capacité de comprendre et d'appliquer les principes et pratiques de la gestion. Excellente connaissance du Français et de l'Anglais.

SALAIRE: Classe 14.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature à l'un ou l'autre de ces postes devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er décembre 1978 à:

Yvon Poirier,
Directeur, Division Gestion du Personnel,
Centre de Services Sociaux Richelieu.
201 Place Charles Lemoyne,
Longueuil, Qué.
J4K 2T5

N.B.: Il est **essentiel** de préciser le ou les postes brigués.

ÉTUDE DE SEPT-ÎLES

est à la recherche d'un:

AVOCAT (E)

— Membre du Barreau de la Province de Québec;
— Candidat avec ou sans expérience pour pratique générale avec spécialisation en droit commercial.
Salaire et autres avantages à être discutés.

Les intéressés sont priés de fournir un curriculum vitae, à l'adresse suivante:

Mes Blanchette & Lapointe, avocats
106, rue Napoléon
Suite 301,
Sept-Îles, Qué.

Municipalité de la Baie James

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DES LOISIRS

Fonctions:
- Assister le Chef du service dans la réalisation de vers programmes
- Poursuivre des études et faire des recommandations sur la situation des loisirs communautaires dans les localités et municipalités du territoire
- Collaborer aux études historiques dans le cadre du programme des lacs
- Participer aux études et recherches sur le développement du tourisme social dans le territoire
- Prêter une assistance technique et administrative aux responsables des structures locales de loisirs.

Exigences:
- Diplôme de 1er cycle en récréologie ou dans un domaine connexe aux fonctions
- Expérience minimale de trois (3) ans dans le secteur des loisirs
- Aptitudes pour la recherche
- Capacité de travailler dans une équipe multidisciplinaire
- Facilité d'expression orale et écrite et bonne connaissance du français et de l'anglais.

Lieu de travail:
Matagami et le territoire de la Municipalité de la Baie James.
Salaire intéressant et gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Municipalité de la Baie James
Service du personnel
800 est, boul. de Maisonneuve
Bureau 2200
Montréal, Québec
H2L 4M6

MANOIR VERDUN

Centre d'accueil pour personnes âgées

RECHERCHE:

UN (E) INFIRMIER(E)

pour un poste à temps partiel surnuméraire et sur appel.

EXIGENCES:
- Membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Au moins 3 ans d'expérience dans le secteur hospitalier, de préférence en gérontologie.
- Expérience administrative, un atout.
- Disponible jour, soir, nuit et une fin de semaine sur deux.

Rémunération selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

S'adresser à:

M. Daniel Poirier
Service du personnel
MANOIR VERDUN
5500 Boul. Lasalle
Verdun P.Q.
769-8801 poste 22

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Service de l'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments

INGÉNIEUR

($19,599 - $29,633)

NATURE DE L'EMPLOI: sous direction, le titulaire voit à faire observer les lois et règlements relatifs au contrôle de la pollution atmosphérique. À cette fin, il effectue des relevés techniques des sources industrielles et autres susceptibles de polluer l'atmosphère; il apprécie et précise le rôle de ces sources sur la qualité de l'air en général; il formule des solutions pour l'élimination de ces sources; il revise, conseille et recommande l'installation de dispositifs anti-pollution.

QUALIFICATIONS:
Instruction: détenir un diplôme d'ingénieur avec option génie mécanique ou génie chimique et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec; des connaissances spécialisées dans le domaine concerné sont un atout mais ne sont pas essentielles.
Expérience: de préférence, posséder quelque expérience à l'emploi.
Divers: facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées.

TRAITEMENT: le traitement initial se situera à l'intérieur de l'échelle salariale attachée à cet emploi et pourra être déterminé en fonction de la compétence et des années d'expérience pertinente de chaque candidat.

EXAMEN: une entrevue de sélection sera tenue afin de juger des aptitudes et de la compétence des candidats à remplir cet emploi.

DEMANDE D'EMPLOI: si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire « Demande d'emploi » et nous le retourner dûment complété accompagné des documents requis, le ou avant le 4 décembre 1978.

NOTE: le cas échéant, la préférence d'embauche sera accordée aux candidats demeurant sur le territoire de la Communauté.

Communauté urbaine de Montréal
Bureau du personnel
2 Complexe Desjardins
19ième étage
Montréal H5B 1E6

TÉLÉPHONE: **872-6950**
CONCOURS NO: **78-1062**

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16, 17 et 19

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Centre universitaire de Moncton
École de droit

recherche

TRADUCTEUR JURIDIQUE

(Anglais - Français)

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

Fonctions:
Il s'agit d'un travail spécialisé portant sur la traduction de textes et de documents juridiques. Les fonctions comprennent aussi les recherches en terminologie et la préparation de lexiques propres au droit coutumier (Common Law).

Qualités requises:
Diplôme en droit et une grande expérience en traduction juridique ou une formation en traduction et une grande expérience pertinente.

Traitement annuel:
Selon la formation et l'expérience.

Faire parvenir sa demande écrite, y compris un curriculum vitae complet, au plus tard le 30 novembre 1978, au:

Service du personnel
Pavillon Taillon - Local 340
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Université Laval

PROFESSEUR EN GÉNIE ÉLECTRIQUE

Sommaire de la fonction
Le candidat devra être en mesure de faire de l'enseignement dans les diverses disciplines du génie électrique. En particulier, il devra être capable de prendre la responsabilité de cours des 1er, 2e et 3e cycles dans le secteur de l'électrotechnique. Il devra également être en mesure d'animer divers projets d'étudiants du 1er cycle, de poursuivre des recherches personnelles et de diriger les travaux de recherche d'étudiants de 2e et 3e cycles.

Exigences
Le doctorat ou une expérience exceptionnelle. Maîtrise suffisante de la langue française. La préférence sera accordée à un électrotechnicien de carrière.

Traitement
Le poste est rémunéré selon la convention collective en vigueur à l'Université Laval. Le professeur pourra être intégré au rang d'adjoint, d'agrégé ou de titulaire selon sa formation et son expérience.
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au soussigné avant le 1er février 1979:

Dr Gilles-Y. Delisle, directeur
Département de génie électrique
Pavillon Pouliot (Bureau 1300-E)
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

AGENTS DE RECOUVREMENT

Traitement : $15 746 à $17 657 (sous révision)
No de référence : 78-CFP(TAX)-OC-403P (204)

Revenu Canada – Impôt
Québec (Québec)

Fonctions
Responsables des enquêtes menant au recouvrement de sommes dues en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, auprès des grandes entreprises où il s'agira éventuellement de faire des recherches, de mener des interrogatoires et d'appliquer la loi; rassemble les renseignements à soumettre aux procureurs du ministère; représente le ministère dans les poursuites judiciaires entreprises sous l'empire des lois sur la faillite et les ventes en bloc, dans les saisies hypothécaires et les procédures en liquidation.

Exigences professionnelles
Etudes secondaires terminées avec succès et bonne expérience en recouvrement des dettes en souffrance, plus particulièrement en recherches, enquêtes, interrogatoires aux fins de recouvrement. La connaissance du français est indispensable.

Les titulaires de ces postes doivent voyager durant l'exercice de leurs fonctions.

AUTORISATION SÉCURITAIRE.

Écrivez à John Darisse, Agent de dotation, à l'adresse indiquée au bas de l'annonce.

CHEF, SECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES

Traitement : $22 225 à $25 168
No de référence : 78-PSC/CFP-QUE-OC-119A (204)

Expansion économique régionale, Bureau provincial de Québec, Québec (Québec)

Fonctions
Planifier, élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des programmes d'information et de relations publiques, au niveau provincial, en fonction des objectifs et programmes régionaux et nationaux du ministère.

Exigences professionnelles
Expérience directement reliée aux fonctions du poste et ce, dans un champ d'activité à caractère socio-économique.

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leurs candidatures mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Écrivez à Diane Fortin, Agent de dotation, à l'adresse indiquée au bas de l'annonce.

AGENT DES SUBVENTIONS

Traitement : $22 376 – $31 700
No de référence : 78-PSC/CFP-QUE-OC-236AP (204)

Expansion économique régionale, Région du Québec Québec (P.Q.)

Fonctions
Evaluer les demandes de subventions et les garanties de prêts. Après analyse de rentabilité du projet d'investissement, recommander à l'administrateur des subventions le genre et le montant d'aide que le ministère devrait offrir. Procéder à une vérification chez le requérant pour s'assurer qu'il se conforme aux exigences du programme et recommander le paiement de la subvention en déterminant le montant et les modalités.

Exigences professionnelles
Diplôme universitaire dans un domaine relié à l'analyse financière. Expérience pertinente dans les domaines de la vérification financière et des investissements au secteur industriel. La connaissance du français est indispensable.

Écrivez à Diane Fortin, Agent de dotation, à l'adresse indiquée au bas de l'annonce.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :

Commission de la Fonction publique du Canada
2, Place Québec, pièce 820
Québec (Québec) G1R 2B5
Date limite : le 7 décembre 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

CLSC

RIVIÈRE DES PRAIRIES

RECHERCHE

COORDONNATEUR DU MODULE SANTÉ

Fonctions:
Partage les responsabilités du Comité des coordonnateurs; analyse, planifie, organise et évalue en consultation avec les permanents concernés, l'ensemble des activités du module santé et des équipes ayant la responsabilité des programmes de périnatalité et de la vie de couple.

Exigences:
- Diplôme universitaire en Sciences de la santé ou expérience équivalente;
- Trois (3) ans d'expérience dans le domaine de la santé dont une (1) en gestion;
- Réalisation(s) en santé communautaire ou dans des domaines touchant les programmes de l'équipe souhaitable(s).

COORDONNATEUR DU MODULE SOUTIEN

Fonctions:
Partage les responsabilités du Comité des coordonnateurs: analyse, planifie, organise et évalue en consultation avec les permanents concernés, l'ensemble des activités du module soutien (accueil, information, archives, etc.) et de l'équipe ayant la responsabilité des programmes s'adressant aux enfants d'âge scolaire et pré-scolaire et des soins d'hygiène dentaires.

Exigences:
- Diplôme universitaire de 1er cycle ou expérience équivalente.
- Trois (3) années de travail en intervention dans des domaines connexes aux activités à coordonner, dont une (1) en gestion.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en spécifiant le poste, avant le 8 décembre 1978 à:

CLSC Rivière des Prairies,
a/s Mme M. Vanden,
7780 est, boul. Gouin,
Montréal, H1E 1B3.

---

collège du nord-ouest

POSTE VACANT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Le Secrétaire général est responsable du **secrétariat général** comme tel et des **services du personnel.**

À titre de responsable du secrétariat général, il est chargé de l'enregistrement, de la publication, de la conservation, de la certification de l'authenticité des actes officiels du Collège, conformément aux dispositions des lois régissant les organismes d'enseignement et à la réglementation interne du Collège.

Il doit à ce titre aussi rassembler les informations demandées par le Directeur général, les analyser, en faire la synthèse et proposer des solutions motivées. Il est également responsable des relations internes et externes que lui confie le Directeur général.

À titre de responsable des services du personnel, il gère (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel. Il est donc chargé du recrutement et de la sélection du personnel, des relations de travail, de l'évaluation et du perfectionnement du personnel.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ
— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en droit, relations industrielles ou administration.
— Six (6) années d'expérience pertinente.
— Bonne connaissance de la langue française et facilité dans l'expression orale et écrite.

SALAIRE
Selon les normes de la politique administrative du ministère de l'Éducation.

Les candidats (es) intéressés (es) doivent faire parvenir leur demande et leur curriculum vitae le ou avant le 11 décembre 1978 à:

M. Lorrain Barrette,
Directeur général
Collège du Nord-Ouest
C.P. 1500
Rouyn, (Québec)
J9X 5E5

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 14, 15, 16, 17 et 18

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publié tous les jours. Le tarif est de **0.50** la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte **$3.00** et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à **48 heures avant publication.**
Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1
Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION
PROFESSEUR EN ANDRAGOGIE

Le poste:
- Assurer l'implantation et la gestion du certificat de premier cycle en andragogie.
- Assurer de l'enseignement dans le cadre de ce programme de perfectionnement d'éducateurs d'adultes.
- Assurer d'autres responsabilités de gestion de programmes que pourrait lui confier le doyen des études de premier cycle.

Exigences:
- Etre familier avec la problématique de l'éducation permanente et la pratique sociale de l'éducation des adultes.
- Etre titulaire, en sciences de l'éducation, d'un diplôme universitaire de 3e cycle ou d'un diplôme équivalent.

Traitement:
Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction:
1er janvier 1979.

On fait parvenir sa candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 8 décembre 1978 à: **Directeur du Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Chicoutimi, 930 rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec), G7H 2B1.**

Université du Québec à Chicoutimi

Cégep régional de la Côte-Nord

PROFESSEURS,
SESSION HIVER 1979

Le Cégep Régional de la Côte Nord (Campus Manicouagan) requiert les services de professeurs, temps partiel, pleine charge, à la session hiver 1979 dans les disciplines suivantes:

1 Génie Civil
1 Techniques forestières
1 Chimie
1 Psychologie
1 Éducation spécialisée
3 Français
1 Techniques de secrétariat (⅔ de charge).

Exigences:
Diplôme universitaire de premier cycle, dans la discipline concernée ou toute autre formation jugée équivalente par le Comité de Sélection.
En particulier une grande expérience pourrait suppléer en l'absence de diplôme universitaire pour les techniques.

Conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur, le professeur à temps partiel, pleine charge, reçoit un demi-salaire annuel.

Lieu de travail: Campus Manicouagan, 537 Boulevard Blanche, Hauterive.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de documents attestant leur formation universitaire et leur expérience avant le 1er décembre 1978 au:

Directeur de Campus,
Campus Manicouagan,
537 Boulevard Blanche,
Hauterive, Qué.

---

collège du nord-ouest

OFFRE D'EMPLOI

AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL

FONCTIONS
Les responsabilités de l'aide pédagogique individuel comportent plus spécifiquement des fonctions d'assistance personnelle à l'étudiant, notamment dans:

— le développement d'un profil de formation qui tienne compte de ses goûts, ses aptitudes et ses possibilités: choix de cours et d'options, programmation de l'horaire individuel;

— la progression de son apprentissage: diagnostic des difficultés, choix des modes correctifs d'intervention, réorientation du programme individuel.

Il peut être appelé à participer à diverses rencontres d'information sur le contenu des programmes, notamment auprès de la clientèle éventuelle. Il se tient au courant des débouchés à l'université et sur le marché du travail pour les diplômés des différents programmes.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ
— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié et notamment dans l'ordre de préférence suivant:
— Information scolaire et professionnelle
— orientation
— sciences de l'éducation

SALAIRE
Selon la convention collective.

Les candidats (es) intéressés (es) doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae le ou avant le 11 décembre 1978 à:

M. Michel Barrette
Secrétaire général
Collège du Nord-Ouest
C.P. 1500
ROUYN, (Québec)
J9X 5E5

La maison
Charles E. Frosst et Cie
recherche les services de

Visiteurs médicaux auprès des hôpitaux

pour les centres urbains importants à travers le Canada afin de promouvoir de nouveaux antibiotiques dans le milieu hospitalier.
Les candidats choisis joindront à un esprit d'initiative de très bonnes facultés d'organisation et les qualités nécessaires pour assumer rapidement la direction d'un territoire. Ils posséderont un diplôme en sciences et, de préférence, une expérience pratique de la vente d'antibiotiques dans les hôpitaux. Le français et l'anglais sont de rigueur.
Les titulaires profiteront de toute une gamme d'avantages sociaux en plus d'une voiture et d'un compte de frais. Ils bénéficieront également d'un programme de formation polyvalent et progressif offrant d'excellentes chances d'avancement.
Veuillez écrire en toute confiance en joignant votre curriculum vitae au

Chef du recrutement
CHARLES E. FROSST ET CIE
C.P. 1005
Pointe-Claire - Dorval (Québec)
H9R 4P8

TÉLÉVISION INDUSTRIELLE

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie recherche un scénariste-réalisateur pour son service de productions télévisées de langue anglaise.

Les candidats doivent posséder des aptitudes reconnues pour la rédaction de scénarios et la réalisation de bandes-vidéo et d'émissions de télévision. Pour ce faire, ils devront se servir des techniques pédagogiques et dramatiques. Il doit, en outre, posséder un baccalauréat en communications et avoir travaillé 2 ou 3 années au sein d'une équipe de production de télévision du secteur gouvernemental, paragouvernemental ou privé. À défaut de diplôme, il devra justifier d'une expérience de 5 ans.

Les personnes qualifiées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Ion Macgregor
Superviseur, Recrutement de spécialistes
Sun Life du Canada
C.P. 6075(A),
Montréal, P.Q.
H3C 3G5
Téléphone: 514-866-6411 poste 608

SunLife DU CANADA

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

CONSEILLER EN ORIENTATION ET DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES

CONCOURS H1020BC/JD
Ministère de l'Agriculture — Poste à Québec.
Fonctions — À titre d'agent de développement industriel, conseiller les propriétaires d'entreprises agro-alimentaires sur l'orientation du développement de leurs entreprises. À cette fin, examiner et étudier la situation de l'entreprise dans son environnement économique et identifier les caractéristiques essentielles de l'industrie; évaluer la force et la faiblesse de l'entreprise et estimer sa capacité à se modifier ou à s'adapter aux forces extérieures qui l'affectent; déterminer les ressources nécessaires à l'entreprise pour mettre en oeuvre sa stratégie de développement.
Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences appliquées ou en administration; 3 années d'expérience pertinente au niveau de la gestion de l'entreprise et de la conception des politiques de planification et de développement. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
Traitement — De $20,734 à $33,227.
Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

EXPERT-COMPTABLE EN FAILLITES ET FRAUDES

CONCOURS H1036AP/JD
Ministère de la Justice — Poste à Montréal.
Fonctions: — À titre d'agent de la gestion financière, étudier les rapports du syndic et les états financiers en conformité avec la Loi des faillites et ses règlements; collaborer avec les officiers de police, les enquêteurs et les substituts du procureur général afin de découvrir si des actes criminels ont été commis et en faire la preuve par un rapport comptable; agir comme témoin expert devant les tribunaux dans les causes de fraudes ou de faillites frauduleuses.
Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et 8 années d'expérience pertinente aux fonctions OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales et 8 années d'expérience pertinente OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 10 années d'expérience pertinente OU membre d'une association professionnelle de comptables et 10 années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre ou de ses attestations d'études.
Traitement — de $25,896 à $31,995. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

SPÉCIALISTE EN GRAPHISME

CONCOURS H1043A/JD
Divers ministères — postes à Québec.
Fonctions — À titre d'agent d'information, concevoir, illustrer et réaliser des dépliants, des brochures et des périodiques; calibrer les textes, et établir les devis d'impression; collaborer, en tant que spécialiste en graphisme, à la réalisation de documents audio-visuels; surveiller la réalisation de projets d'arts graphiques confiés à d'autres agents et organismes.
Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en arts visuels ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.
Traitement — De $19,062 à $24,626. Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

SPÉCIALISTE EN TRAITEMENT DES DONNÉES TERMINOLOGIQUES (CHEF D'ÉQUIPE)

CONCOURS H1073BJ/JD
Office de la Langue Française — poste à Québec.
Fonctions — À titre d'agent culturel, guider et coordonner les activités d'un groupe de travail chargé de constituer la Banque de terminologie du Québec; diriger les recherches et les travaux utiles pour inventorier, rassembler, centraliser, traiter, diffuser, entretenir et mettre à jour les données terminologiques.
Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en linguistique, en traduction ou dans une autre discipline appropriée; 8 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études et un relevé de note complet.
Traitement — $24,602 à $29,790. Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

INGÉNIEUR EN APPAREILS SOUS PRESSION

CONCOURS H1186CA/JD
Ministère du travail et de la main-d'oeuvre — poste à Montréal.
Fonctions — À titre d'ingénieur, effectuer les études techniques reliées à la sécurité des installations régies par les lois et règlements concernant les appareils sous pression; collaborer à l'implantation des méthodes d'inspection et conseiller les inspecteurs et chefs de groupe en matière de normes de fabrication, d'installation, de réparation et d'utilisation.
Exigences — Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; 3 années d'expérience pertinente, notamment dans le domaine de la conception, de la construction, de l'opération des appareils sous pression ou de la soudure. Inclure une photocopie de sa carte de membre.
Traitement — De $20,780 à $28,033. Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

INSPECTEUR EN GÉNIE INDUSTRIEL

CONCOURS H1186CB/JD
Ministère du travail et de la main-d'oeuvre — poste à Montréal.
Fonctions — À titre d'ingénieur, effectuer les études techniques reliées à la sécurité des installations régies par les lois et règlements concernant les établissements industriels; collaborer à l'implantation des méthodes d'inspection et conseiller les inspecteurs et chefs de groupe en matière de normes de fabrication, d'installation, de réparation et d'utilisation.
Exigences — Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; 3 années d'expérience pertinente, notamment sur les lignes de montage ou la production en série avec orientation sur la sécurité. Inclure une photocopie de sa carte de membre.
Traitement — de $20,780 à $28,033. Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

INGÉNIEUR EN BÂTIMENT

CONCOURS H1186CC/JD
Ministère du travail et de la main-d'oeuvre — poste à Montréal.
Fonctions — À titre d'ingénieur, effectuer les études techniques reliées à la sécurité des installations régies par les lois et règlements plus spécifiquement en ce qui concerne le code du bâtiment et la sécurité dans les édifices publics; collaborer à l'implantation des méthodes d'inspection et conseiller les inspecteurs et chefs de groupe en matière de normes de fabrication, d'installation, de réparation et d'utilisation.
Exigences — Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; 3 années d'expérience pertinente, notamment dans le domaine de la construction ou de la conception en fonction de l'application du code du bâtiment. Inclure une photocopie de sa carte de membre.
Traitement — De $20,780 à $28,033. Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

INFIRMIÈRE ET INFIRMIER SERVICE DES PATIENTS NORDIQUES

CONCOURS H2263AB/JD
Ministère des travaux publics et approvisionnement — 2 postes à Québec
Fonctions — Dispenser des services aux patients autochtones et fournir aux amérindiens hospitalisés ou en foyer les services appropriés à leurs besoins; apporter aux services de santé nordiques toute l'assistance utile pour réaliser la distribution des soins de santé; informer régulièrement le personnel médical nordique et les familles des patients de l'évolution de santé des patients autochtones hospitalisés au sud; collaborer à leur rapatriement et servir d'escorte médicale lorsque requis; assurer périodiquement le service de garde en dehors des heures normales de travail; participer à différents programmes spéciaux.
Exigences — Membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre.
Exigences particulières — Être capable de supporter occasionnellement des séjours dans le Grand Nord; être disponible pour le service de garde; connaissance d'usage de la langue française et de la langue anglaise.
Traitement — De $11,803 à $17,068. Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.
S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.
La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Directeur
des services financiers et des services de l'équipement

Attributions
Le directeur des services financiers et des services de l'équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives:
- à la trésorerie, à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion;
- à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux services auxiliaires (transport, alimentation), aux équipements communautaires.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'écoles au sujet de la gestion des finances de la commission et de l'équipement;

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat;

Critères d'admissibilité
Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences commerciales ou en administration.

Huit (8) années d'expérience pertinente dans des fonctions administratives.

Lors de la sélection, seront privilégiés les candidats possédant une qualification les rendant aptes à la gestion des services financiers.

Traitement
Selon le règlement relatif aux conditions d'emploi du personnel de cadre (A.C. 2902-77).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une demande écrite, accompagnée d'un curriculum vitae, avant seize heures trente, le mardi 5 décembre 1978, à l'adresse suivante:

Directeur Général
Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe
2255, Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe
J2S 5H7

LE C.R.S.S.S. DE LA CÔTE-NORD

RECHERCHE
UN
DIRECTEUR DES PROGRAMMES

Sommaire du poste
- Sous l'autorité du directeur général, coordonne les activités du C.R.S.S.S.-09 en matières de planification et de programmation relativement à l'organisation et au développement des ressources socio-sanitaires.

Fonctions
- Élaborer et coordonner les études socio-sanitaires nécessaires à l'identification et l'évaluation des ressources et besoins de la région.
- Voir à la conception et à la réalisation de plans et programmes de développement visant à assurer une répartition adéquate des ressources socio-sanitaires de la région et la meilleure utilisation possible de ces ressources.
- Conseiller et assister les établissements dans l'élaboration de leurs programmes de développement et de fonctionnement des services.
- Promouvoir la collaboration inter-établissements en matière de services aux usagers.
- Établir les modes de collaboration nécessaires avec les organismes de recherche de la région.
- Assurer la coordination et le fonctionnement des commissions administratives de services de santé et de services sociaux.
- Accomplir toute autre tâche pouvant lui être confiée par le directeur général.

Exigences
- Diplôme universitaire en sciences sociales, sciences de la santé ou sciences de l'administration. Une expérience exceptionnelle pourrait suppléer à l'absence de formation universitaire.
- Un minimum de deux (2) années d'expérience dans un poste comportant des responsabilités similaires.
- Excellente capacité de leadership et de travail en équipe.

Lieu de travail
- Hauterive avec déplacements fréquents à l'intérieur et à l'extérieur de la région administrative 09.

Rémunération
- Selon la politique de rénumération des cadres du réseau des affaires sociales (Cl. 18).

Fermeture
- Faites parvenir votre curriculum vitae avant 17 heures le 7 décembre 1978 à l'adresse suivante:

Jury de sélection
Concours 78-21
Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de la Côte-Nord
896, rue de Puyjalon
HAUTERIVE (Saguenay)
G5C 1P1

Toronto vit au rythme de la Coupe Grey

Wilkinson préfère la passe, Barnes le jeu au sol



Lynn MacKenzie de Calgary, Mlle Coupe Grey 1978. (Photolaser CP)

par Richard Milo

TORONTO — Si la coupe Grey n'existait pas, il faudrait l'inventer...

Il n'était pas encore midi, hier, lorsque les employés des hôtels du centre-ville ont commencé à dénuder les halls d'entrée avant que des milliers de chauds amateurs de football ne débutent, en soirée, une séance de défoulement qui ne prendra fin qu'après le match de demain.

La veille, quelques bruyants partisans des Eskimos avaient en quelque sorte donné le signal du départ des festivités du week-end en faisant, à leur façon, la tournée des grands duos de Toronto, le tradivionnel « ten gallon hat » sur la tête et trompette aux lèvres, histoire de ne pas passer inaperçus.

Au centre-ville, il n'était pas 15 h que déjà un automobiliste pouvait constater avec étonnement qu'il sera plus rapide de se déplacer à pied dans le quartier des affaires où les chauffeurs de taxi craignent même des embouteillages au milieu de la nuit de samedi à dimanche.

Les Alouettes ont quant à eux utilisé l'autobus pour se rendre au Stade de l'Exposition nationale, où ils ont rodé la stratégie à être utilisée demain au cours d'un exercice des plus secrets.

Les hommes de l'instructeur-chef Joe Scannella ont pratiqué de 12 h à 13 h 30, avant de céder le terrain aux Eskimos de Hugh Campbell de 15 h 30 à 18 h.

Au terme de l'exercice, Scannella, fidèle à lui-même, s'est de nouveau fait avare de commentaires, se contentant de dire que ses Alouettes étaient prêts à prendre leur envol dès le botté d'ouverture.

Son homologue Hugh Campbell, toujours aussi sage, a quant à lui vanté une fois de plus les Alouettes, ajoutant cette fois-ci à ses commentaires de début de semaine qu'il était d'avis que les Montréalais brillaient aussi au chapitre des équipes spéciales.

« On parle beaucoup de l'excellence de l'offensive et la solidité de la défensive, mais il ne faut pas oublier que le club que nous affronterons lors du match de la Coupe Grey compte dans ses rangs plusieurs joueurs qui se distinguent particulièrement lors des retours de bottés ».

Peu intéressés à parler stratégie, les deux instructeurs ont ensuite laissé la parole à leurs quarts étoiles, Joe Barnes et Tom Wilkinson, deux athlètes qui devraient se livrer un intéressant duel si l'on se fie à leurs performances remarquables ces dernières années dans les matchs importants.

« Il est entendu que nous essaierons d'abord et avant tout d'établir une attaque terrestre avant de passer le ballon, a expliqué Barnes.

« Les Eskimos sont forts à la ligne secondaire, avec Dan Kepley au centre et Tom Towns, deux membres de l'équipe d'étoiles dans l'ouest, a-t-il poursuivi. Il ne sera pas question de les défier tant et aussi longtemps que notre attaque terrestre ne les tiendra pas sur le qui-vive.

« De plus, ils ont la chance de compter sur une bonne ligne tertiaire derrière eux. Joe Hollimon, Larry Highbaugh, Greg Butler et Ed Jones sont tous capables d'intercepter le ballon. »

De son coté, Tom Wilkinson, auquel on a préféré Tony Gabriel au titre de joueur par excellence au football canadien, en 1978, a clairement indiqué qu'il essaiera d'équilibrer l'offensive afin de déjouer les calculs des Alouettes.

"On a fait grand état cette saison de mes succès comme passeur, en oubliant peut-être de tenir compte de la présence d'un joueur du calibre de Jim Germany dans le champ arrière. Son jeu m'a grandement facilité la tâche.

« Il y aura donc un heureux mélange de jeux aériens et terrestres, a-t-il souligné, et évidemment plusieurs courtes passes le long des lignes de côté. Il est toujours agréable de gagner cinq verges de cette façon. »

« Si Wilkinson a l'intention de nous battre en utilisant la courte passe, dites-lui bien qu'il devra le faire en sachant que nous nous sommes préparés à le contrer, a pour sa part lancé Carl Crennell en apprenant la nouvelle. S'il y parvient, il aura bien mérité la victoire. »

Que Wilkinson complète la courte passe ou que le secondeur Crennell l'en empêche, les deux ne pourront invoquer la température pour expliquer leur succès ou leur échec, puisqu'il fera probablement entre trois et cinq degrés Celcius au moment du botté d'ouverture.

ECHOS... Partisans des Alouettes, n'ayez crainte. Le premier ministre du Québec, René Lévesque a bel et bien relevé le défi que lui a lancé ces jours derniers son homologue de l'Alberta, M. Peter Lougheed, en acceptant de miser $15, soit $5 de plus que l'an dernier, sur les chances de l'équipe montréalaise.

C'est en effet ce que rapportait dans son édition d'hier le Globe and Mail, ajoutant que M. Lévesque se demandait toutefois pourquoi M. Lougheed n'avait pas doublé la mise de $10 perdue l'an dernier s'il estime que la machine des Eskimos est si bien huilé... Vous voulez une preuve que le football creuse un appétit: on s'attend à ce que les quelque 54,000 personnes qui assisteront au match de demain dévorent environ 50,000 hot-dogs... Vu mais pas reconnu, Hal Patterson, aujourd'hui entrepreneur en construction, au Kansas, autrefois l'un des grands joueurs de l'histoire de la Ligue canadienne. Patterson a engraissé démesurément depuis qu'un plaqué légal de Al Bouyer a mis un terme à sa brillante carrière, en 1966... L'instructeur des Eskimos, Hugh Campbell, a déjà capté 17 passes de touché en une saison alors qu'il portait l'uniforme des Rough Riders de la Saskatchewan... Le match commencera à 13h30... Le commissaire Jake Gaudaur a indiqué que seules les équipes de Toronto et Montréal avaient manifesté verbalement le désir de présenter le match de la Coupe Grey en 1980. Une décision finale sera prise le 16 février prochain... Un comité a été mis sur pied pour étudier les avantages d'un calendrier inter-ligue.

Eskimos

1—Warren Moon, quart arrière
7—Pete Lavorato, demi défensif
8—Hank Ilesic, botteur de dégagement
12—Tom Wilkinson, quart arrière
13—Larry Highbaugh, demi de coin
15—Stuart Lang, ailier éloigné
16—John Farlinger, demi de sûreté
20—Tom Towns, secondeur extérieur
21—Don Warrington, ailier rapproché
22—Tom Scott, ailier éloigné
23—Angelo Santucci, demi offensif
24—Ed Jones, demi défensif
25—Jim Germany, demi offensif
26—Dave Cutler, botteur de précision
28—Gregg Butler, demi défensif
29—Joe Hollimon, demi de coin
30—Dale Potter, secondeur extérieur
34—Ian Bryans, secondeur extérieur
42—Dan Kepley, secondeur intérieur
50—Willie Martin, bloqueur offensif
53—Bob Howes, centre
55—Ron Estay, ailier défensif
56—Ted Milian, centre
57—Eric Upton, garde
60—Charlie Turner, bloqueur offensif
62—Bill Stevenson, garde
63—Hector Pothier, garde
64—David Boone, ailier défensif
65—Dave Fennell, bloqueur défensif
69—York Hentschel, bloqueur offensif
71—Waddell Smith, ailier éloigné
76—George McGowan, ailier éloigné
77—Brian Fryer, ailier éloigné.

Alouettes

7—Joe Barnes, quart arrière
8—Larry Uteck, demi défensif
9—Gerry Dattilio, quart arrière
10—Ian Mofford, ailier éloigné
11—Don Sweet, botteur de précision
14—Sonny Wade, quart arrière
16—Jim Burrow, demi défensif
21—Randy Rhino, demi défensif
22—Bob Gaddis, ailier éloigné
23—Tony Proudfoot, demi défensif
24—Victor Anonsen, ailier éloigné
25—Bruce Taylor, demi défensif
26—David Green, demi offensif
30—John O'Leary, demi offensif
33—Chuck McMann, ailier éloigné
36—Larry Smith, ailier rapproché
37—Vernon Perry, demi défensif
39—Wally Buono, secondeur extérieur
41—John Olenchalk, secondeur extérieur
50—Pat Bonnett, centre
51—Phil Luke, ailier défensif
52—Ray Watrin, garde
53—Doug Smith, centre
58—Randy Halsall, garde
60—Bill Kahl-Winter, bloqueur offensif
62—Gabriel Gregoire, ailier défensif
64—Glen Weir, bloqueur défensif
67—Dan Yochum, bloqueur offensif
72—Carl Crennel, secondeur intérieur
74—Peter Dalla Riva, ailier rapproché
75—Gordon Judges, bloqueur défensif
76—Chuck Zapiec, secondeur extérieur
77—Junior Ah You, ailier défensif

Mlle Coupe Grey

Un sourire de Calgary...

TORONTO (par Richard Milo) — Vous avez deviné juste. La nouvelle Mlle coupe Grey aime le football, au point qu'elle a même assisté à toutes les parties locales des Stampeders cette saison.

C'est une jeune femme de Calgary, Lynn McKenzie, 21 ans, qui a obtenu la faveur de cinq jurés, trois hommes et deux femmes, au cours d'une soirée où le burlesque était à l'honneur, hier à Toronto.

Elle succède à Louise-Josée Mondoux, de Montréal, la gagnante de l'an dernier qui a été la première, hier, à féliciter la nouvelle Mlle coupe Grey.

Mlle McKenzie a devancé au scrutin final Torrene Whitney, de la Saskatchewan, après que le jury eut fait savoir que Gaye McDonald, de Toronto, avait été choisie la participante la plus appréciée des concurrentes.

« C'est un moment inoubliable, je ne peux trouver les mots pour décrire l'émotion que je ressens, a confié la lauréate qui est née à Montréal mais habite Calgary depuis 1975.

Quelques minutes plus tôt, Louise Josée Mondoux, incapable de retenir quelques larmes, avait souhaité comme il se doit la meilleure des chances à toutes les participantes, soulignant à l'assistance d'environ 800 personnes rassemblées dans la salle de bal d'un hôtel du centre-ville qu'elle avait vécu au cours de la dernière année un règne merveilleux.

Le couronnement de Mlle coupe Grey a été effectuée au terme d'une soirée mouvementée, épicée à l'occasion de chants partisans tantôt favorables aux Alouettes, tantôt aux Eskimos, et à la suite desquels quelques-unes des personnes présentes ont même été invitée à se produire sur la scène...

Mlle MacKenzie entre autres, a mérité une voiture sport et un manteau de fourrure, de quoi lui permettre d'assister l'an prochain à tous les matches des Stampeders, peu importe la température.

J'allais oublier: la nouvelle Mlle coupe Grey pèse 114 lb, mesure cinq pieds quatre pouces et demie et présente les mensurations suivantes: 35-25-35. Des statistiques qui ont dû influencer le jury...

MacMillan brille face aux Blues

ATLANTA (AP) — L'ailier droit Bob MacMillan a marqué le but gagnant et a fourni deux passes hier soir, et les Flames d'Atlanta ont défait les Blues de St-Louis 4-1.

Après seulement 28 secondes de jeu à la première, Harold Phillipoff a marqué après avoir pris son propre retour pour donner les devants 1-0 aux Flames.

Le match a été retardé de 10 minutes à 18:22 de la première quand trois bagarres ont éclaté. L'arbitre John McCauley a alors décerné 39 minutes de pénalités.

Vers la fin de la période, Brian Sutter a marqué pour les Blues un but qui a été longuement disputé. Pendant une pénalité aux Flames, son tir a touché le haut de la cage et est ressorti aussitôt. Ce n'est que 16 secondes plus tard que McCauley a sifflé pour indiquer qu'il y avait but. La lumière rouge ne s'est jamais allumée.

McMillan a marqué le but gagnant à la fin de la deuxième. A la troisième, il a préparé les buts de Guy Chouinard et Eric Vail.

A Philadelphie, Mel Bringman a enregistré le but vainqueur avec 5:35 à faire en deuxième période et les Flyers de Philadelphie ont vaincu les North Stars du Minnesota 4-3, dans l'un des rares matchs de la saison présenté sur semaine en après-midi.

Les North Stars ont comblé un déficit de deux buts en deuxième période grâce à des filets de Ron Zanussi enregistrés à 27 secondes d'intervalle.

Les Flyers int pris les devants 2-0 en première à la suite de buts de Blake Dunlop et Reggie Leach. Glen Sharpley a réduit la marge à 2-1 à l'occasion d'un jeu de puissance.

Bill Barber a de nouveau creusé l'écart à deux buts à 6:08 en période médiane, puis Zanussi a provoqué l'égalité avec l'aide chaque fois du Per-Olov Brasar. Les North Stars n'ont dirigé que 14 lancers vers Wayne Stephenson contre 20 par les Flyers.

Le match a été extrêmement rude et il a été marqué de plusieurs bagarres.

Flyers 4, North Stars 3

Première période

1—PHILADELPHIE: Dunlop (4) Leach, Barber 1:50
2—PHILADELPHIE: Leach (9) Barber, Wilson 11:47
3—MINNESOTA: Sharpley (4) Young 18:35
Pénalités: Brad Maxwell M 0:52, B. Smith M, Lapointe P majeures 2:51, Bridgman P 3:00, Clark P 8:46, Dupont P 16:54, Brad Maxwell M majeure, Bridgman P mineure, majeure 17:31, Parisé M, Wilson P 18:30.

Deuxième période

4—PHILADELPHIE: Barber (12) Leach, Wilson 6:08
5—MINNESOTA: Zanussi (6) Brasar, Young 7:16
6—MINNESOTA: Zanussi (7) Brasar, Bryan Maxwell 7:43
7—PHILADELPHIE: Bridgman (6) MacLeish, Dunlop 14:29
Pénalités: Barber P 0:35, Sargent M 2:37, Younghans M, Hoyda P majeures 7:50, Payne M, Holmgren P majeures 13:50, Dupont P 15:31.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités: G. Smith M, Hoyda P mineures, majeures 6:49, MacLeish P 7:49.

Tirs au but

MINNESOTA ..... 4 7 3—14
PHILADELPHIE ..... 6 7 7—20
Gardiens: Meloche (M); Stephenson (P).
Assistance—17,077.

Flammes 4, Blues 1

Première période

1—ATLANTA: Phillipoff (3) Lysiak, Platt 0:28
2—ST-LOUIS: Sutter (15) 16:22
Pénalités: C. Bennett ST-L 8:08, E. Bennett ST-L majeure, C. Bennett St-L mineure, majeure, Plett Atl, Marsh Atl majeures, Phillipoff Atl 16:22, Shand Atl 17:25

Deuxième période

3—ATLANTA: MacMillan (13) Vail, Lysiak 19:37
Pénalités: Marsh Atl 13:40, Affleck St-L 18:23

Troisième période

4—ATLANTA: Chouinard (15) Shand, MacMillan 13:12
5—ATLANTA: Vail (11) Chouinard, MacMillan 13:12
Pénalité: Aucune.

Tirs au but

St-Louis ..... 6 4 6—16
Atlanta ..... 13 11 11—35
Gardiens: Staniowski, St-Louis; Bouchard, Atlanta.
A: 15, 017.

Association Mondiale

Stingers 8, Racers 5

Première période

1—CINCINNATI, Dudley (9) Debol 6:38
2—INDIANAPOLIS, George (1) Sacbaruk, MacGregor 19:36
Pénalités: St-Sauveur, L. 14:21.

Deuxième période

3—CINCINNATI, Lukas (5) Ftorek, Bisloy 0:27
4—CINCINNATI, Rislop (11) 4:02
5—INDIANAPOLIS, MacGregor (3) Inkpen, Larway 7:03
6—CINCINNATI, Gartner (8) Dudley, Debol 6:44
Pénalités: Aucune

Troisième période

7—INDIANAPOLIS, MacGregor (4) McLeod, Inkpen 1:56
8—CINCINNATI, Marsh (14) Gilbert 6:36
9—INDIANAPOLIS, George (2) Morrow, Sacbaruk 10:39
10—CINCINNATI, Legge (2) Ftorek, Rislop 11:42
11—INDIANAPOLIS, Leclerc (2) Sacharuk, Morrow 14:25
12—CINCINNATI, Gartner (9) Debol, Legge 18:19
13—CINCINNATI, Ftorek (10) Maggs 19:58

Tirs au but

INDIANAPOLIS 6 6 9-21
CINCINNATI 12 13 9-34
Gardiens: Smith, Indianapolis, Dion, Cincinnati.
A-9,725.

Guidolin au Colorado

DENVER (AP) — Aldo Bep Guidolin a succédé à Pat Kelly comme entraîneur des Rockies du Colorado de la LNH. Kelly a été congédié jeudi soir après la défaite de 7-2 des Rockies face aux Canucks de Vancouver.

Guidolin occupait cette saison les fonctions de directeur du personnel des Rockies, qu'il a du reste déjà dirigés alors que l'équipe était à Kansas City. Agé de 46 ans, Guidolin sera derrière le banc des Rockies demain à Buffalo.

« Le choix de Guidolin allait de soi, a déclaré le directeur général des Rockies, Ray Miron. Aldo connait tous les joueurs. Il a cependant accepté l'offre à contre-coeur car la perspective de diriger à nouveau une équipe ne l'enthousiasme pas. Il a toutefois accepté car nous sommes dans une situation difficile ».

Kelly, âgé de 43 ans, un vieux routier des ligues mineures, a mené les Rockies aux éliminatoires l'an dernier mais l'équipe a connu un début de saison difficile, n'ayant remporté que trois victoires en 20 parties.

Non à la vente des Argonauts

TORONTO (CP) — La Ligue canadienne de football s'est opposée hier à la demande de transfert de la majorité des actions des Argonauts de Toronto à Agincourt Football Entreprises Ltd.

A la suite du refus des dirigeants de la LCF, le commissaire Jako Gaudaur a déclaré que l'actuel propriétaire des Argonauts, Bill Hodgson, déçu de la performance de l'équipe au cours des récentes années, allait de nouveau étudier le problème et qu'il songerait peut-être même à conserver le club, le cas échéant. Hodgson a d'ailleurs confié au commissaire que quatre ou cinq acheteurs éventuels s'étaient déjà manifestés. Gaudaur a refusé de dévoiler le déroulement du vote, mais il a dit que seulement quatre des neuf formations ont donné leur accord au transfert d'actions.

FOOTBALL

Coupe Grey

Dimanche
Montréal c. Edmonton, à Toronto, 13 h 30

Ligue Nationale

Jeudi
Detroit 17, Denver 14
Dallas 37, Washington 10

Dimanche
Los Angeles à Cleveland
Giants NY à Buffalo
Jets NY à Miami
N.-Orléans à Atlanta
Cincinnati à Houston
Minnesota à Green Bay
Philadelphie à St-Louis
San Diego à Kansas City
Tampa Bay à Chicago
N.-Angleterre à Baltimore
Seattle à Oakland

Lundi
Pittsburgh à San Francisco

LIGUE NATIONALE
Division Américaine
Section est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
N.-ANGLETERRE	12	9	3	0	284	208	.750
MIAMI	12	8	4	0	297	221	.667
JETS NY	12	6	6	0	270	268	.500
BALTIMORE	12	5	7	0	182	306	.417
BUFFALO	12	3	9	0	206	283	.250
Section Centrale							
PITTSBURGH	12	10	2	0	263	155	.833
HOUSTON	12	8	4	0	222	218	.667
CLEVELAND	12	6	6	0	227	216	.500
CINCINNATI	12	1	11	0	137	225	.083
Section ouest							
OAKLAND	12	8	4	0	256	202	.667
DENVER	13	8	5	0	220	168	.615
SEATTLE	12	6	6	0	248	262	.500
SAN DIEGO	12	6	6	0	233	245	.500
KANSAS CITY	12	2	10	0	184	270	.167

Division Nationale
Section est

DALLAS	13	9	4	0	306	178	.692
WASHINGTON	13	8	5	0	246	233	.615
PHILADELPHIE	12	7	5	0	196	178	.583
GIANTS NY	12	5	7	0	210	217	.417
ST-LOUIS	12	4	8	0	175	230	.333
Section Centrale							
MINNESOTA	12	7	5	0	222	197	.583
GREEN BAY	12	7	5	0	208	207	.583
TAMPA BAY	12	5	7	0	218	205	.417
DETROIT	13	5	8	0	198	251	.384
CHICAGO	12	4	8	0	204	221	.333
Section ouest							
LOS ANGELES	12	10	2	0	227	164	.833
ATLANTA	12	7	5	0	172	177	.583
N.-ORLÉANS	12	5	7	0	211	228	.417
SAN FRANCISCO	12	1	11	0	179	266	.083

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 8, Pittsburgh 4
Vancouver 7, Colorado 2
Boston 5, Buffalo 2

Hier
Philadelphie 4, Minnesota 3
Atlanta 4, St-Louis 1

Ce soir
Chicago à Montréal
Islanders NY à Vancouver
Boston à Washington
Philadelphie à Pittsburgh
Colorado à Toronto
Los Angeles au Minnesota
Detroit à St-Louis

Dimanche
Washington à Rangers NY
Atlanta à Boston
Los Angeles à Detroit
Colorado à Buffalo

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

Chouinard, Atl.	14	19	33
MacMillan, Atl.	12	21	33
Dionne, LA	13	18	31
Lafleur, Mtl.	11	19	30
Federko, St-L.	10	18	28
Potvin, NYI	10	16	26
Babych, St-L.	10	16	26
Lysiak, Atl.	12	13	25
McDonald, Tor.	11	14	25
McNab, Bos.	13	11	24
Sullivan, Wpg.	13	12	25
Lukowich, Wpg	13	12	25
Lacroix, NA	8	17	25
Marsh, Cin.	13	9	22
Dudley, Cin.	8	14	22

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Chicoutimi 3, Cornwall 1
Verdun 4, Hull 1
T.-Rivières 8, Laval 4

Hier
Montréal 9, Shawinigan 3
Québec 8, Laval 2
Chicoutimi à Sherbrooke, remis

Dimanche
T.-Rivières à Verdun
Sherbrooke à Cornwall
Québec à Hull
Montréal à Laval
Chicoutimi à Shawinigan

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

Ftorek, Cin.	9	26	35
Cloutier, Qué.	19	15	34
Nilsson, Wpg.	9	22	31
Mark Howe, NA	13	16	29
Tardif, Qué.	14	13	27
Bernier, Qué.	14	12	26

LIGUE NATIONALE
Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	21	14	5	2	87	56	30
LOS ANGELES	18	9	8	1	71	61	19
DETROIT	19	5	9	5	65	71	15
PITTSBURGH	19	5	11	3	64	72	13
WASHINGTON	20	5	12	3	52	81	13
Section Charles Adams							
BOSTON	19	11	4	4	82	58	26
TORONTO	21	10	7	4	65	58	24
BUFFALO	20	7	7	6	59	54	20
MINNESOTA	19	5	12	2	52	74	12
Section Lester Patrick							
ATLANTA	22	15	5	2	99	66	32
ISLANDERS NY	19	13	3	3	88	58	29
RANGERS NY	19	11	4	4	73	46	26
PHILADELPHIE	21	10	7	4	63	59	24
Section Connie Smythe							
CHICAGO	19	7	8	4	58	71	18
VANCOUVER	21	8	12	1	71	81	17
ST-LOUIS	22	4	14	4	70	110	12
COLORADO	21	3	14	4	58	102	10

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CINCINNATI	21	12	7	2	87	77	26
N.-ANGLETERRE	19	9	6	4	81	73	22
QUÉBEC	19	10	8	1	77	71	21
WINNIPEG	20	9	9	2	84	74	20
EDMONTON	17	9	8	0	60	56	18
BIRMINGHAM	17	8	8	1	72	67	17
INDIANAPOLIS	17	2	13	2	46	88	6

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
VERDUN	27	17	6	4	143	101	38
MONTRÉAL	26	16	6	4	155	97	36
LAVAL	28	10	16	2	129	167	22
CORNWALL	27	10	16	1	114	159	21
HULL	27	5	18	4	84	156	14
Section Dilio							
TROIS-RIVIÈRES	25	19	3	3	187	77	41
QUÉBEC	27	14	9	4	130	101	32
SHERBROOKE	25	14	8	3	138	106	31
CHICOUTIMI	26	9	15	2	109	136	20
SHAWINIGAN	28	5	22	1	104	193	11

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
Comptables agréés

MONTRÉAL—QUÉBEC—RIMOUSKI—SHERBROOKE—TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA—SEPT-ÎLES—COATICOOK—MATANE

L'action-writing de Geneviève Amyot

Geneviève Amyot, *Journal de l'année passée*, Montréal, VLB Éditeur, 1978, 168 p. ($5.50).

SI on en croit la page de titre, le *Journal de l'année passée* est un « roman ». Mais ceux qui ont lu les livres précédents de Geneviève Amyot, *La mort était extravagante* (Editions du Noroît, 1975) et *l'Absent aigu* (Editions Quinze, 1976; ce livre sera repris par VLB Éditeur), sauront dès les premières pages à quel point cette étiquette peut être ici purement conventionnelle. Entre les « poèmes en prose » de *La mort était extravagante* et les fragments dont se composent les deux « romans » qui ont suivi, il n'y a de différence, à vrai dire, que dans le progrès d'une écriture vers sa forme propre. Les étiquettes « roman » ou « poésie » sont interchangeables pour les trois livres de Geneviève Amyot; plus exactement, elles sont inutiles.

D'aucuns diraient que Geneviève Amyot supprime la distinction des genres littéraires et qu'elle fait preuve ainsi d'un louable modernisme. Ce serait une façon simpliste de vois les choses parce que l'idée même que la modernité abolirait la distinction des genres littéraires est une naïveté. Toute littérature en effet se détaille en un certain nombre de genres qui correspondent à des fonctions à l'intérieur d'une culture et d'une société données. L'illusion que les genres littéraires disparaissent aujourd'hui au profit de quelque universel comme le *texte* ou *l'écriture* me paraît une interprétation superficielle de la disparition indéniable des genres traditionnels; ce que cette façon de voir néglige, c'est l'apparition de genres nouveaux qui viennent remplacer les anciens. Leur théorie reste à faire et, pour cette raison, nous ne les percevons pas encore clairement. Ce sont encore, à vrai dire, des genres en train de se constituer, et leur genèse inachevée explique sans doute le retard de la théorie.

Celui-ci porte néanmoins à conséquence. Ou bien on ne voit pas (on refuse de voir) que les genres anciens n'ont plus cours, et on continue à lire la littérature qui se fait aujourd'hui en fonction de références périmées qui nous masquent sa véritable nature et neutralisent en quelque sorte son action ou, du moins, en réduisent singulièrement la portée et l'efficacité. Ou bien on constate à juste titre la mort des genres anciens, mais sans voir la naissance de genres nouveaux; il s'en suit que ces derniers s'avèrent plus insidieusement contraignants que les genres traditionnels parce que l'ignorance dans laquelle nous restons à leur endroit nous masque leur caractère conventionnel, nous les fait paraître en quelques sorte « naturels ». Il s'en suit aussi qu'ils ne peuvent remplir adéquatement leur fonction sociale puisque notre ignorance nous interdit de les accomplir véritablement: c'est l'exemple classique du roman, qui n'est devenu l'extraordinaire instrument d'investigation sociale d'un Balzac et d'un Dickens que le jour où abandonnant la poétique classique qui ne permettait pas de la comprendre, on a cessé de le déguiser en histoire ou en mémoires.

Lire le *Journal de l'année passée* comme un roman, c'est, me semble-t-il, se donner autant de chances de le comprendre et de l'apprécier que de regarder un tableau de Riopelle ou une gravure de Richard Lacroix en se demandant s'il s'agit d'un paysage, d'une nature morte ou d'un portrait. Dans cette perspective, un lecteur conservateur reprochera à Geneviève Amyot ce qu'il interprétera comme une certaine confusion dans la présentation des personnages et des événements ou lui fera grief de ce qu'il aura cru un manque de progression dramatique. Un lecteur d'avant-garde n'ira pas au-delà des mêmes constatations mais il aboutira à l'intéressante conclusion que Geneviève Amyot fait éclater le roman et qu'il faut l'en louer. Autant de façons de ne pas lire et de ne rien dire.

S'il me fallait définir brièvement le livre de Geneviève Amyot en oubliant ce qu'il n'est pas et ce qu'il ne fait pas, je dirais qu'il est un monologue intérieur, une sorte de sismographie discontinue de la vie mentale d'une jeune femme entre le cinq et le vingt avril de "l'année passée". La première chose qui frappe le lecteur du *Journal de l'année passée*, c'est sa discontinuité: des notations brèves, d'une quinzaine de lignes en moyenne (d'une ligne à trois pages), sans autre ponctuation que le passage d'un bloc de texte à l'autre. Entre les paragraphes et entre les chapitres (marqués par la succession des dates), nul lien sinon ceux que leur simple juxtaposition force le lecteur à établir. Geneviève Amyot force ainsi son lecteur à quitter les routines de la lecture puisqu'elle le force à suppléer les transitions dont elle fait l'économie.

Le *Journal de l'année passée* pourrait n'être ainsi qu'une succession de notations éparses. Une série de retours et de reprises, un peu à la manière de refrains, mais sans régularité mécanique, permet au texte de s'organiser en un ensemble cohérent. Les reprises de mots, de phrases, de situations deviennent les foyers autour desquels gravitent les autres éléments du livre. Et surtout, la permanence d'une voix bien marquée, d'une écriture qui manifeste une forte personnalité confère à ce journal... sa remarquable unité de ton.

Le trait essentiel de ce texte, enfin, c'est qu'il s'écrive

Robert Mélançon

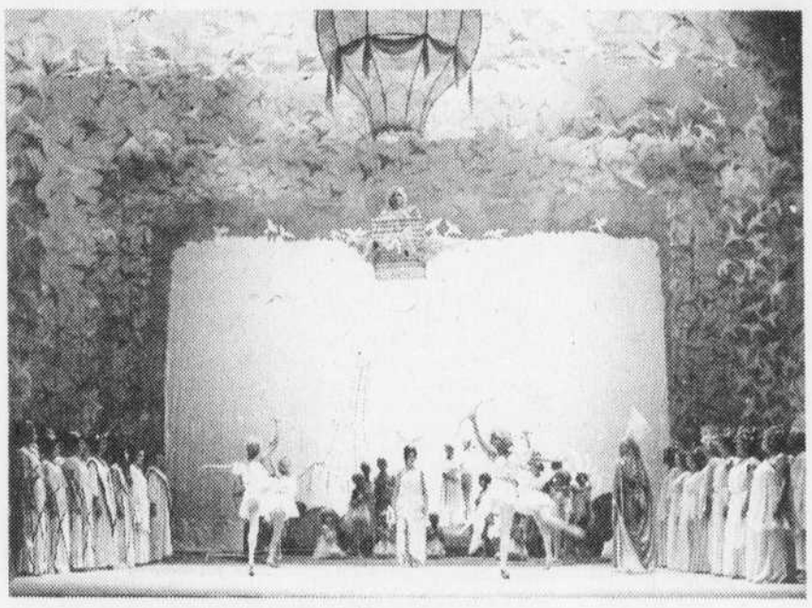
(Suite page 26)

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, samedi 25 novembre 1978



Le prologue des **Indes Galantes** de Rameau

Le Centre lyrique de Wallonie à Montréal

par Angèle Dagenais

Le dossier « opéra » est toujours au point zéro au Québec mais Montréal aura malgré tout une saison d'opera palpitante du 19 avril au 6 mai prochains à la Place des arts grâce à un échange culturel d'une envergure encore inégalée entre la Belgique et le Canada. En effet, après deux ans de pourparlers intensifs et grâce au flair habile de l'inprésario montréalais Nicolas Koudriavtzeff, le Centre lyrique de Wallonie avec 300 de ses artistes permanents, présentera à Montréal trois oeuvres majeures du répertoire lyrique mondial: *Carmen* de Bizet, *Roméo et Juliette* de Gounod et *Les Indes galantes*, opéra-ballet de Jean-Philippe Rameau, avec la participation du Ballet royal de Wallonie. Cette dernière oeuvre, super-production au faste somptueux, a valu au Centre lyrique de Wallonie les plus grands éloges de la presse européenne. Il faut préciser ici que le CLW est la seule maison d'opéra à présenter cette oeuvre, mis à part l'Opéra de Paris, et que Montréal sera la seule ville à l'extérieur de la Belgique à voir cette production, car les *Indes galantes* n'ont jamais encore voyagé! Lors de son passage à Montréal le Ballet royal de Wallonie donnera par ailleurs au théâtre Maisonneuve cette fois, les 24 et 25 avril prochains, la version complète du *Lac des cygnes*. Et le Centre lyrique donnera également une opérette, *La vie parisienne* d'Offenbach, du 8 au 13 mai à Wilfrid-Pelletier.

La Belgique nous envoie donc des émissaires culturels prestigieux en musique, chant et danse qui présenteront cinq productions différentes. Dirigé par M. Raymond Rossius, le Centre lyrique de Wallonie fêtait l'an dernier son dixième anniversaire en produisant *Les Indes Galantes* de Rameau. Il donne en moyenne 300 représentations d'opéras, d'opéras-comiques et d'opérettes par saison à l'Opéra de Liège, son siège permament, mais aussi à Verviers, Mons, Charleroi, Bruxelles, Gand, Anvers, etc. Le siège social du CLW fournit de l'emploi à plus de 400 personnes dont un orchestre de 84 musiciens, 80 choristes, 22 solistes, 24 danseurs, répétiteurs, chorégraphes ainsi qu'une équipe administrative et technique de premier plan. Les entrepôts du Centre lyrique logent une multitude de décors et costumes dont la conception et la fabrication sont assurés par le CLW; que l'on songe que *Les Indes galantes*, uniquement, demandent plus de 600 costumes!

Le répertoire du Centre lyrique de Wallonie est très varié allant de Donizetti, Verdi et Puccini à Poulenc, Milhaud et Stravinsky. Toutes les grandes oeuvres des répertoires italien, français, russe et allemand y figurent. Au chapitre de l'opérette, une cinquantaine de titres sont déjà répertoriés.

Le Centre engage à l'occasion des solistes internationaux pour certains rôles, ses 22 solistes permanents ne pouvant évidemment assumer tous les rôles-titres. Ainsi, lors de leur tournée montréalaise, les rôles de Carmen seront tenus en alternance par les mezzos Viorica Cortez et Jane Rhodes. Andrée François, première soliste du CLW et Colette Boky, bien connu des mélomanes québécois, interpréteront tour à tour le rôle de Juliette.

Par ailleurs, le Centre lyrique de Wallonie compte aussi dans ses rangs cinq artistes canadiens et, parmi eux, le jeune ténor William Pirie, originaire de la Saskatchewan qui fait carrière en Europe. Il interprétera le rôle de Roméo en alternance avec Maurizio Frusoni, vedette de la Scala de Milan.

Les Indes galantes qui constituent la pièce de choix de cette tournée puisqu'elle n'a jamais été produite de ce côté-ci de l'Atlantique, a été rendue possible grâce à la collaboration de six personnes: Rayond Rossius, directeur artistique du Centre lyrique de Wallonie a assuré la mise en scène et la coordination générale de la production, les décors, costumes et accessoires ont été conçus par Serge Creuz; la direction musicale est l'oeuvre de Roger Rossel; la chorégraphie est partagée par Georges Skibine et Jean Juan Giuliano; tandis que Pierre Pesenti a coordonné la direction technique (atelier de décoration, machinistes, éclairagistes, ateliers de couture, etc). C'était la première fois que le Centre lyrique qui possède ses propres danseurs entreprenait avec *Les Indes Galantes* une co-production avec le Ballet royal de Wallonie dont le siège social est à Charleroi.

Rappelons que *Les Indes galantes* est un opéra-ballet dont le découpage est le suivant: Prologue: « le Palais d'Hébé » (les Amours); première entrée: « Le Turc généreux »; deuxième entrée: « Les Incas du Pérou » (le Volcan); troisième entrée: (les Fleurs » (le ballet des Fêtes Persanes); quatrième entrée: « Les Sauvages » (le Calumet de la Paix); et le Final.

Créées en 1735 alors que Jean-Philippe Rameau avait 52 ans, *Les Indes Galantes* se maintinrent au répertoire de la Cour et en concert, rarement en entier, jusque vers 1780. En 1925, l'Opéra-Comique n'en présenta qu'une seule entrée, celle des Fleurs, qui fut d'ailleurs contestée par la critique. Ce n'est qu'en 1952 que l'Opéra de Paris sous la direction de Maurice Lehmann remonte l'oeuvre dans sa totalité et connaît une réussite incontestable.

■

Les trois opéras du Centre lyrique de Wallonie seront présentés à la salle Wilfrid-Pelletier aux dates suivantes: *Carmen*, 19, 20 et 21 avril 1979 à 20 h (matinée le 21 avril à 14 h); *Roméo et Juliette*, 26, 27 et 28 avril, à 20 h (matinée le 28 à 14 h); *Les Indes galantes*, 3, 4, 5 et 6 mai à 20 h. Les abonnements ($63, $52, $33, $22) et les billets individuels sont en vente par commandes postales seulement à Concerts et Artistes Canadiens Inc.

Geneviève Amyot:

Le grandiose et l'ordinaire

par Jean Royer

Geneviève Amyot tient plus à la vie qu'à la littérature. C'est d'ailleurs pourquoi elle écrit! Mais peu connue, elle vit loin des modes et ses livres ne ressemblent pas à ceux des autres. Mais secrète, elle vient de publier son troisième livre, d'une grande intimité, chez VLV Éditeur: *Journal de l'année passée*. Ce roman, sorti tout droit de l'enfance et du mal de vivre, poursuit la démarche entreprise avec *L'Absent aigu*, un roman puissant et singulier que les éditions Quinze voulaient envoyer au pilon et que VLB Éditeur remettra sur le marché. Heureusement.

Pour Geneviève Amyot, chaque livre est une expérience de vie intérieure. Elle me le répètera souvent au cours de l'entrevue. Ainsi, ses deux romans ne sont pas étrangers pour elle à son premier livre, un recueil de poèmes publié aux éditions du Noroit: *La Mort était extravagante*.

D'ailleurs, les livres de Geneviève Amyot se situent quelque part entre la vie et la mort, entre l'amour et l'angoisse, entre des tableaux de Chagall et l'humour tragique de Réjean Ducharme. Ces livres fascinent les uns, déroutent les autres. Mais tout le monde est d'accord: cette femme est un pur écrivain.

« Je ne fais pas des expérimentations de langage, ni des expériences littéraires, ni des recherches de formes nouvelles, me dit pourtant Geneviève Amyot: je suis à la recherche d'un moyen qui soit le plus efficace possible pour traduire ma vie intérieure, pour la mettre en ordre, pour exorciser ce que je veux exorciser, pour fixer ce que je veux fixer. C'est-à-dire que je fais des livres pour moi d'abord, pour mes besoins intimes. J'écris dans ma plus stricte intimité. Après, je ne sais pas trop ce qui arrive. Pourquoi j'apporte un livre à un éditeur? Peut-être qu'après avoir travaillé quelque chose d'aussi grave et d'aussi solitaire j'aimerais que cela trouve des échos chez quelqu'un d'autre... Mais je cherche d'abord et avant tout à y trouver mon compte à moi. De toute manière, plus je serai rigoureuse dans mes rapports avec mon intimité à moi, plus cela peut rejoindre profondément l'intimité de quelqu'un d'autre...

« Mon besoin d'écrire, j'en parle un peu dans chaque livre. Je parle de l'aventure intérieure qui a nécessité le livre. Et beaucoup d'images reviennent: des images de ménage, de mise en ordre, de balayage. J'ai souvent l'impression de faire le ménage! Je regarde en moi et il y a des choses que je veux tasser. Mais pour cela, il faut que je me fasse violence. L'écriture, c'est un moyen violent. Et c'est laborieux aussi parfois, écrire. Je connais plus le travail que le talent!

« Et je te le dis à toi: j'ai vécu des douleurs tellement immenses en pensant que je publiais ce *Journal de l'année passée*. C'est un livre qui se situe pour moi à un très grand niveau d'intimité. D'ailleurs, c'est comme si écrire, pour moi, c'est une affaire de vie intérieure.

« Bien sûr, ça a l'air anachronique mais, pour moi, c'est l'affaire de mon âme. Mon âme, cela comprend tout: mon émotivité, mes affections, mon sexe, ma tête, mon intelligence. L'espèce de motton que tout cela forme. C'est ça: mon âme, c'est un mot-ton! C'est peut-être pourquoi mes livres sont faits par mottons, par petits ou gros mottons...

« Mon dernier livre, j'ai aimé le faire parce que je me permettais tout: parler des petites réalités quotidiennes autant que j'aimais partir des délires plus surréalistes (comme le récit du voyage à Vancouver) ou même des réalités biologiques (comme les problèmes gynécologiques pour les femmes). C'est pourquoi j'ai pris la forme du journal. Il ne m'importe pas de faire des poèmes ou des romans dont on est sûr qu'ils sont des poèmes ou des romans. Ma nécessité est d'une autre nature et trop impérieuse pour que je me demande si c'est un roman ou un poème que j'écris. Le problème se pose seulement quand je vais porter le livre à un éditeur et que je ne sais pas trop quoi écrire sur la couverture! Avant cela, j'ai des choses à dire et il faut que je trouve la forme où je puisse en dire le plus possible en conservant une certaine cohérence à l'oeuvre...

« Puis, cela devient de la littérature. Dans ce sens que ce sont des livres publiés, mis en librairies, dans le circuit de la création littéraire. Là, je ne renie pas la littérature. Mais parfois les gens ont l'air de l'aborder d'une drôle de façon, la littérature! Tu sais, à propos de *L'Absent aigu*, par exemple, certains critiques ont parlé d'un « langage pour le langage »! Je ne comprenais pas trop ce qu'ils voulaient dire mais je savais que ce n'était pas ça. Tu sais, moi je joue avec les mots quand je joue au scrabble! Bon. Mais quand j'écris, j'ai des besoins très différents et qui ne peuvent pas être satisfaits par le scrabble...

« Cela me déroute tellement, ce que les gens disent de mes livres. Souvent, je me suis sentie étrangère à ce qui était dit à propos de mes livres. Autrement dit, l'art, ce n'est pas un gadget, pour moi. Je suis très sérieuse, au fond. A un moment donné, les gens ont l'air de trouver que tout cela fait un ensemble de mots fascinants. Bien oui. Mais j'ai aussi quelque chose à dire! Si j'ai un grand besoin d'inventer des formes, c'est parce que j'ai un grand besoin de dire des choses. Mais les mots, ça demeure pour moi un instrument. Ça, c'est bien clair. L'expérience de l'écriture, pour moi, ce n'est pas une expérience de langage mais de vie intérieure. J'ai besoin du langage pour m'exprimer mais c'est une expérience de vie intérieure. Cela se sépare mal à un moment donné, bien sûr...

« Il y a aussi quelque chose qui m'a toujours échappé dans ce *Journal de l'année passée*. Il y a une organisation du livre dont je suis sûre qu'elle est présente mais dont quelque chose m'échappe. Un livre, ce n'est pas vrai que ça s'en va n'importe comment, même si ça ne suit pas le courant linéaire d'un roman traditionnel. Mais ça ne s'en va pas n'importe comment: surtout pas un livre que tu as travaillé pendant deux ans. Mais je n'ai pas compris comment il s'en allait. Quelque chose m'échappe.

« Des grands bouts, je voulais lui donner un petit air de rien. Je me suis peut-être faite avoir moi-même... Mais j'étais sûre de son organisation rigoureuse, même si c'était moins conscient que pour les autres livres.

« Moi, je conte des histoires. C'est comme si, dans chaque livre, je me reprenais au commencement. Un livre, c'est comme un moment présent, mais filtré à travers tout ce qu'il y a derrière. Chaque livre est un autre moment. Mais il y a encore tout le passé. Et ces moments nouveaux, tu les vis encore selon ton enfance, selon tout ton passé. C'est le passé qui donne la coloration au présent. Je refais mon histoire à chaque livre. Le moment est vécu selon le passé mais en même temps le passé est revu à travers le présent. Selon que je suis en amour ou que je cours après, mon passé n'est pas vu de la même façon. Mais c'est mon passé qui s'accumule, c'est les mottons qui s'ajoutent...

« Dans ce *Journal de l'année passée*, l'humour est peut-être moins cynique que dans *L'Absent aigu*, par exemple. Mais il y a des choses que je n'aurais pas pu dire autrement. Peut-être que, sur le plan de l'expression, l'humour a pour moi quelque chose de parent avec la grande poésie: cette poésie qui exprime des choses qui sont strictement inexprimables dans un autre langage. L'humour, c'est cela aussi: un langage pour dire ce que tu ne pourrais pas autrement.

« Ce livre-là, je l'ai voulu aussi sur un ton assez concret et assez quotidien, proche d'une langue parlée mélangée par grands bouts avec une langue littéraire. Je me demandais si cela s'emboîterait. Car il y a vraiment des tons différents, des écritures différentes à l'intérieur du livre. J'avais besoin de les mélanger. Car, dans la vie, c'est *en même temps* que les choses se passent, même si elles ne peuvent se traduire toutes dans la même langue. Alors, il fallait que je mette chaque langue bout à bout. Et j'avais besoin de mélanger cela. Comme dans la vie. Prenons l'exemple de l'haleine matinale. Au réveil, le matin, il y a l'extase et l'haleine. Ton extase est dérangée par l'autre qui pue de la bouche et tu t'imagines que la sienne va l'être aussi par toi. Tu sais, le matin, cela va tout à la fois, cela se passe en même temps. En bien, j'ai besoin de l'écrire *en même temps*.

« C'est ce que les gens vont appeler des trous dans mon livre: quand je pars dans des envolées plus littéraires qu'ensuite je désamorce un peu avec des éléments plus parlés ou plus quotidiens et inattendus. C'est pas des trous: c'est que moi je considère que je vis en même temps le grandiose et l'ordinaire. »

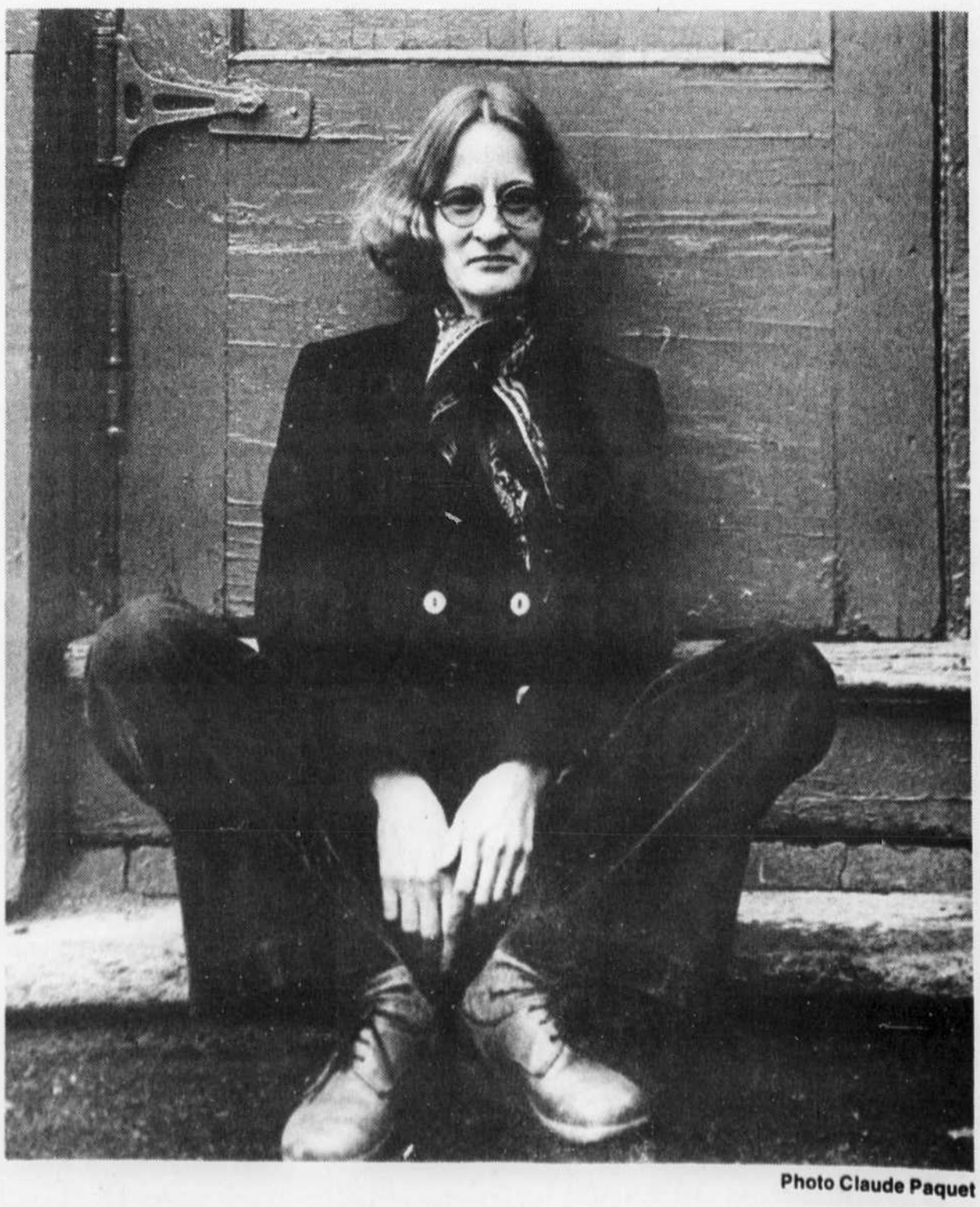


Photo Claude Paquet

LANGAGE

La proie et l'ombre

par
Robert Dubuc

Contraitement à ce qu'on semble croire parfois, la langue n'est pas une réalité transcendante qui s'impose à l'individu. Le locuteur d'une langue doit plutôt la percevoir comme un instrument qu'il peut et doit adapter à ses besoins d'expression et de communication.

L'idée d'instrument évoque nécessairement celles de destination, de fonction. Un instrument n'existe jamais pour lui seul mais pour servir à une fin. Considérer la langue comme un instrument c'est, d'abord évoquer ses fonctions essentielles d'expression et de communication.

Comme moyen d'expression, la langue sert à l'individu pour traduire ses états d'âme, ses sentiments, ses idées. A ce niveau la valeur affective du langage devient très forte. Il prend un caractère facilement viscéral. C'est pourquoi la langue des premières acquisitions linguistiques devient un outil stylistique puissant et l'attachement qu'on porte aux parlers populaires — souvent le véhicule des premières acquisitions du langage — n'a pas d'autres raisons. Subjectivement, ces formes de langage apparaissent extrêmement expressives et constituent souvent un pôle puissant d'identification personnelle.

On ne peut contester à personne le droit de s'exprimer avec les moyens dont il dispose. Au niveau le plus élémentaire, la langue d'expression peut être une sorte de cri du ventre par lequel l'être cherche à se libérer de ses angoisse, de ses souffrances et de ses conflits.

Mais, dans une société évoluée, la langue doit servir à autre chose qu'à crier: elle est instrument de communication. C'est elle qui nous rattache les uns aux autres au sein d'une même collectivité. En faisant souscrire chacun à une convention qui lui est extérieure, elle jette les bases d'une civilisation.

En ce sens, l'essence du langage est convention. Le système de signes que constitue une langue ne peut fonctionner que si l'on s'entend sur leur signification et les modalités de leur interaction. Cette convention constitue, selon le philosophe français Georges Gusdorf, « une sorte de dépôt sédimentaire, qui prend valeur d'institution et s'impose au parler individuel sous les espèces d'un vocabulaire et d'une grammaire ».

C'est donc la cohésion du lexique et la rigueur grammaticale qui garantissent l'efficacité d'une langue comme instrument de communication. Enseigner une langue sans axer sa pédadogie sur ces deux éléments c'est prendre de l'aspirine comme contraceptif. L'enseignement systématique du vocabulaire et des règles de grammaire préserve la valeur de communication d'une langue. Les « fautes » de langage n'ont donc rien d'une tare morale, elles représentent des risques d'érosion de l'efficacité de la communication.

On peut bien entendu décider de communiquer entre dix personnes et se faire un petit argot à usage exclusif, comme le font certaines bandes d'adolescents. On peut décider de communiquer à l'échelle d'un village ou d'une région: il y a en France, en Belgique et ailleurs des patois et des dialectes qui survivent en marge des grandes langues de communication. Enfin on peut souhaiter communiquer à l'échelle d'une communauté élargie: pays ou ensemble de pays. Ce faisant, non seulement on élargit ses possibilités d'audience, mais on accroit ses sources d'enrichissement intellectuel. Le bassin culturel qui nourrit un peuple de six millions d'habitants ne peut avoir ni la richesse, ni la diversité de celui qui en nourrit 120 millions.

Mais lorsque l'aire d'utilisation d'une langue s'étend, elle est travaillée par deux tendances contraires: comme instrument de communication, elle tend à s'unifier pour permettre une meilleure compréhension entre ceux qui l'utilisent. Comme outil d'expression, elle tend à se diversifier, chaque locuteur cherchant à se traduire lui-même dans la langue qu'il utilise.

C'est l'aventure que vit notre français. Tandis que certains se font les avocats de la communication, d'autres sont prêts à sacrifier les avantages d'une langue commune et universelle dans l'espoir de mettre au point une langue dont la force expressive serait mieux adaptée à notre sensibilité.

Dans une telle situation, il est important de ne pas lâcher la proie pour l'ombre. Sacrifier la langue de communication au profit de la langue d'expression, c'est se livrer à une forme de sabotage dont personne ne profite.

Séparer le français d'ici du tronc du français commun, c'est courir à notre perte. D'un côté, nous sacrifions l'humus qui féconde notre production culturelle, nous limitons dangereusement la valeur de communication de l'idiome dont nous nous servons pour cheminer vers un langage dont l'existence est lourdement hypothéquée par les risques d'assimilation que fait peser sur nous une langue anglaise puissante et omniprésente.

Les avocats de la création d'un idiome original allèguent l'exemple de l'américain par rapport au *Queen's English*. L'exemple est fallacieux parce que les données des deux situations sont tout à fait différentes. D'un côté nous avons le géant etatsunien pouvant compter sur une population qui dépasse les 200 millions, une hégémonie financière, politique et technique qui le placent à la tête du monde; de l'autre côté, un petit peuple de cinq millions d'habitants subissant de toutes parts l'influence et les pressions de son puissant voisin, d'autant plus facilement que sa situation financière est des plus précaires.

Alors que l'américain est une langue qui évolue selon son dynamisme interne, le français d'ici évolue sous la pression de la langue anglaise, si bien que les quatre cinquièmes de nos acquisitions linguistiques récentes ne sont que des emprunts plus ou moins déguisés à la langue de nos voisins. Ce que nous appelons le joual, ce n'est ni plus ni moins que l'amorce du processus d'anglicisation de notre langue.

En réalité, l'option qui nous est offerte n'est pas entre le français commun ou une langue régionale qui en est dérivée, mais entre le français ou l'assimilation à plus ou moins long terme. Sans l'appui d'une langue de communication forte, un idiome local est voué à l'anglicisation. C'est le voyage du pot de terre et du pot de fer.

$600,000 pour la loi 101

L'Office de la langue française a lancé en août dernier une campagne publicitaire portant sur la loi 101. Objectifs: susciter la fierté des francophones, tout en leur faisant connaître la loi, et faire accepter la Charte par les anglophones.

On peut voir actuellement à la télévision cinq messages en français et un en anglais. Quatre autres annonces — françaises et anglaises — ont été produites pour les journaux tandis qu'une station de radio diffusera à Montréal des messages en six langues étrangères.

La campagne, qui se poursuivra jusqu'à la fin de mars, a coûté $600,000 à l'Office. Elle a été produite par Publicité Cogem, une agence qui s'occupe entre autres de la banque Toronto-Dominion, des marchés IGA Boniprix et des quincaillers Rona.

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

LES CARNETS DE JEAN-ÉTIENNE-B. BAIS

Présence du Père de Menasce

Je veux parler aujourd'hui de deux hommes différents l'un de l'autre mais qui, chacun dans son ordre, marquèrent leur siècle et marqueront peut-être l'avenir. Le premier est le Père Jean de Menasce. Il fut l'ami du Père Rzewuski, comme lui dominicain, auteur de cette sublime autobiographie: *A travers l'invisible cristal*. En août dernier, je me trouvais dans une librairie de Lyon. On sait à quel point cette ville est mystique et terrain d'élection. Je lisais. Un monsieur entre et demande l'autobiographie du Père Rzewuski. La vendeuse lui répond qu'elle ne l'a pas, mais qu'il est la vingtième personne qui, en peu de temps, marque de l'intérêt pour ce livre. Rien d'étonnant à cela. Le Père Rzewuski est de ces hommes dont on fait peu de cas dans le grand monde, qui ne figureront jamais aux manchettes des journaux et dont, sans qu'il y paraisse, l'influence s'étend, toute diffuse et impalpable, dans la profondeur des âmes. Je ne reviendrai pas sur son livre, dont j'ai ici même dit tout le bien que j'en pensais. Il fut l'ami du Père de Menasce. Par hasard, dans une autre librairie, à Paris cette fois, place Saint-Sulpice, je vois un livre au nom de Jean de Menasce et l'ouvre, commence à le lire, n'ai de cesse que j'en aie acheté plusieurs exemplaires que je distribue, dans les jours qui suivent, à des amis chers. Ce livre, c'est *La porte sur le jardin* (Editions du Cerf), un choix de lettres et de réflexions du Père de Menasce, précédé de sa vie. Quel plus beau témoignage rendre à un homme que de recueillir ce qu'il a dit de précieux et de l'enchasser? Remarquez les titres de ces dominicains: le cristal, la porte sur le jardin. Nos esprits sont emportés vers la poésie, qui est esprit et mystère. Lorsque je lis de pareils ouvrages, je me dis: « A quoi sert-il d'écrire? Qu'adviendra-t-il de ces pages que l'on scribouille à longueur de journée et qui ne reflètent rien sinon notre ennui à vivre? Je songe, devant la plénitude de cette pensée, qu'il s'agisse de Rzewuski ou de Menasce, à la niaiserie ineffable des écrivains d'aujourd'hui, les Robbe-Grillet, les Sarraute, les Barthes, les Ricardon, et autres Krakowska. Ils sont voués à l'oubli comme l'abbé de Dangeau et Madame Dacier. Ils ressemblent à une salade dont on arrache les premières feuilles, qu'on jette à la poubelle, pour en venir à la moelle intérieure et savoureuse. C'est-que, dans notre époque bêtement matérialiste, l'esprit, par sa rareté même, prend une valeur singulière, et par définition, éternelle. Je vois encore Barthes et Foucault, ces tenants de la révolution antibourgeoise, tout cravatés et vêtus de noir, se trainant aux pieds de leurs confrères, faisant des visites académiques, afin de se faire élire au Collège de France. En plus d'être de médiocres écrivains, quels tristes sires! » Mais j'arrête vite de penser ainsi, de peur de manquer à la charité. Je reviens au Père de Menasce.

Je l'ai connu au cours de l'été 1949, que je passai à la campagne, dans une grande maison-pension attenante au monastère dominicain du Saulchoir. Cette maison et ce jardin s'appelaient l'Eau-Vive. Jean Vanier y régnait en principicule, enveloppant et théologique. Le père Thomas Philippe y parlait de la Vierge avec cette éloquence frémissante, le visage exalté comme celui de la Sainte Thérèse du Bernin, dont seuls les hommes purs ont le secret. Noys y étions un groupe d'amis (qui le sont restés) et le Père de Menasce se joignait parfois à nous. C'était déjà ce qu'on appelle une sommité. Ses travaux dans les langues d'Orient faisaient autorité. Je n'y connaissais rien et me tenais un peu à l'écart des discussions philosophiques et sémantiques. Jean-Marie Paupert (devenu grand romancier et pamphlétaire) et le Père de Menasce riaient aux éclats de quelque jeu de mots grec ou araméen. Que de promenades dans le jardin devant cette maison qui avait appartenu au Maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Madame de Pompadour, à l'époque où elle s'appelait Etiolles, vivait dans les environs. Nous allions parfois à Paris et rentrions le soir en longeant les murs. Les lectures, les conversations, l'amour naissant, que de souvenirs! En lisant *La porte sur le jardin*, je me disais que j'étais passé à côté du Père de Menasce sans le voir. Aujourd'hui, par son livre, il me regarde et son regard ne quittera plus aucun de ses lecteurs.

Son livre, c'est l'histoire d'une âme dans ses rapports avec d'autres âmes. La présence est forte. Le Père de Menasce est né en Egypte, dans une famille juive, de cette aristocratie de l'argent, du pouvoir et de l'esprit qui, au cours des siècles, s'est épanouie sur le Levant. Jeune homme riche, il fit ses études un peu partout, savant et dandy, jusqu'au jour où il se convertit au catholicisme. Il entendit la voix de Jésus-Christ qui lui parlait une langue qu'il comprenait. Je me dis que peut-être le Père de Menasce descend en droite ligne de l'adolescent de l'Evangile qui refusa de suivre le Christ et qu'après dix-neuf siècles, la réponse s'est faite affirmative. Il devint dominicain et consacra sa vie à l'enseignement des langues orientales et à la direction spirituelle. Dans la constellation des savants, il brillait de mille feux. Sujet à l'hypertension, il aura une première vraie attaque de paralysie à cinquante-et-un ans et pendant vingt ans, sa vie ne sera que méditation et souffrances. Les douleurs de la fin seront cruelles. Mais il laisse le témoignage d'un homme, d'un savant et d'un saint. Il a souffert dans son corps, mais combien plus, semble-t-il, en esprit devant les désordres qui ont marqué l'Eglise catholique depuis le concile réuni par Jean XXIII. Le Père Menasce, comme beaucoup de convertis, attachait au dogme une importance considérable. Pourquoi se convertir au catholicisme si vous devez y vivre presque en agnostique? Ce drame doit être terrible chez un vrai prêtre. Le ton du Père de Menasce est humble et souvent rieur. Il aimait la vie jusque dans ses souffrances. Comme beaucoup de ces êtres qui ne vivent qu'avec les livres, il avait appris à se compter pour peu de chose. Il avait raison. Nous sommes tous des cirons, ces infiniment petits de Pascal. Mais dans le noir univers de notre siècle, un ciron comme le Père de Menasce éclaire tout autour de lui mieux que cent mille soleils.

■

Second, Borduas. Lui aussi irradie et non pas comme sa célèbre *Étoile noire*. On n'a jamais tant parlé de lui; livres, conférences, expositions se succèdent et se recoupent. Hertel me l'a fait connaître en 1948. J'étais un étudiant venu faire à Montréal ce qu'on appelait alors une « retraite de vocation ». Borduas était un jeune maître. Son regard me fascina et me fit peur. Avec ses amis automatistes, il représente un moment aigu de notre conscience nationale. C'était la fin de la guerre; le Québec subissait le choc de son entrée dans le vingtième siècle. La prospérité (peut-être factice) des années de guerre avait transformé les mentalités. Lorsque *Bonheur d'occasion* parut, la société décrite par Gabrielle Roy s'enfonçait déjà dans le pasé. Borduas et ses amis représentent la première génération de Québécois qui aient regardé en face l'avenir de l'humanité et réfléchi à la place que nous devions y tenir. En ce sens, ils sont l'aboutissement logique de notre nationalisme. Il l'obligent à s'étendre à tout l'univers et donc à se transcender. Que restera-t-il de la peinture de Borduas? Les explication qu'on se plaît à en donner aujourd'hui relèvent des mystères de la technique ou bien de la plus haute fantaisie, parfois d'un mélange des deux. Ce qui est certain, c'est qu'une toile de Borduas est avant tout une présence. Elle aussi ouvre la porte sur un grand jardin. **J.E.-B.**

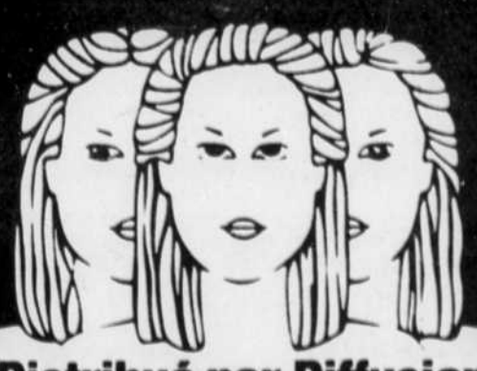
disponible en librairie

les éditions INTERMÈDE

le texte et l'événement censure

les fées ont soif

Denise Boucher



Distribué par Diffusion Dimédia Inc. 336-3941

A la victoire!!!

SAUVONS QUÉBEC!



CAMILLIEN HOUDE

CAMILLIEN ET LES ANNÉES VINGT
par
Robert Lévesque et Robert Migner
Editions des Brûlés

Centre de distribution du livre enr.
C.P. 250, succursale Delorimier, Montréal h2h 2n6

Je désire recevoir le livre « Camillien Houde et les années vingt ». Le paiement de $10.00 plus les frais de poste sont inclus dans l'envoi.

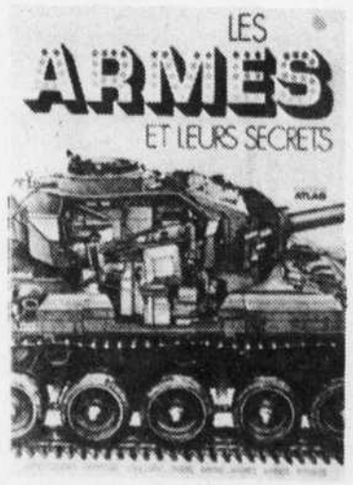
Je paie par ☐ chèque ☐ mandat poste

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____

NOUVEAUTÉS DE NOVEMBRE

LES ARMES ET LEURS SECRETS
Une passionnante étude, complétée par de nombreux schémas et photos en couleurs, du fonctionnement de six sortes d'armes bien spécifiques: les armes légères et leurs munitions, l'artillerie, les blindés, les avions, les navires et, enfin, les bombes et les fusées.

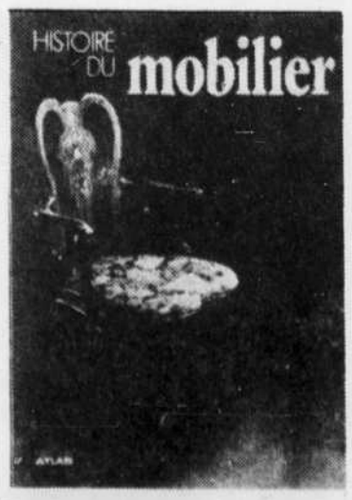
Un volume relié, sous jaquette illustrée. 248 pages.
304 illustrations en couleurs.
171 illustrations en noir et blanc.
Format: 21 × 28 cm.





LE TRAVAIL DU BOIS
Si le bricolage est un passe-temps, c'est aussi le moyen de faire face aux multiples difficultés d'équipement rencontrées si souvent.
Ces ouvrages, recueils d'articles sélectionnés dans la fameuse encyclopédie pratique « La Boîte à outils », constitueront pour tout bricoleur le plus précieux des auxiliaires pour aménager, transformer, décorer, dépanner, améliorer son cadre de vie.
Le lecteur trouvera dans ces deux volumes toutes les informations utiles sur le bois et ses dérivés, la présentation de l'outillage indispensable, des cours d'initiation et la description de nombreuses réalisations qu'il pourra entreprendre lui-même.

Chaque volume relié, couverture plastifiée.
Plus de 300 illustrations en couleurs. Format: 21 × 28,5 cm.



EDITIONS ATLAS

HISTOIRE DU MOBILIER
Le mobilier fait partie intégrante du cadre dans lequel se déroule notre existence. A ce titre, il mérite les soins les plus attentifs des artisans qui le créent pour nous, car sa beauté et sa commodité contribuent à agrémenter et à faciliter la vie quotidienne. Voici l'histoire des meubles, des origines à nos jours, présentés chaque fois que possible dans leur décor naturel. Ce magnifique ouvrage flattera le goût esthétique des amateurs sensibles et permettra à chaque lecteur de mieux connaître le mode de vie de ceux qui nous ont précédés.

Un volume relié, sous jaquette illustrée.
344 pages. 310 photographies en couleurs.
48 photographies et 13 dessins en noir et blanc.
Format: 22,5 × 30 cm.

en vente chez tous les libraires ou directement aux

encyclopédies populaires inc.

6596 boul. St-Laurent, Montréal, H2S 3C6 — Tél.: 270-4347

Vous pouvez les recevoir chez vous!
Remplissez seulement ce coupon et retournez-le à

Les Encyclopédies Populaires Inc.
6596 boul. St-Laurent, Montréal, Qué. — H2S 3C6

☐ Les armes et leurs secrets.....$33.60
☐ Le travail du bois (le volume).....$13.50
☐ Histoire du mobilier.....$64.40

NOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:.....
CODE POSTAL:..... TÉL.:.....
Ci-joint la somme de .....

Les surfaces de Denis Roche

par
Claude Beausoleil

Denis Roche, **Notre antéfixe,** Flammarion, coll. Textes, Paris, 1978, 143 p.

Ainsi on entre en contact avec le projet du livre: *Ainsi un aller et retour, un va-et-vient parlant et cliquetant, s'installerait entre la littérature (non, l'écriture) et la photographie (non pas l'épreuve mais le fait instantané) dont l'allure et le bruit, le vent même, car ça irait vite et il faudrait bien que chacun suive, relanceraient enfin la vieille balle plus loin. » (p. 20) Notre antéfixe* est un livre de la surface qui se définit pour et dans la surface. Une surface sur laquelle glissent les sens, les phrases et les photographies, points saillants d'un quotidien à peine truqué qui revendique le droit de présenter en instantanés les moments, les signes, de 10 années d'un amour. « Commencé le 15 février 1977 pour le 10ème anniversaire de notre rencontre, et achevé le 22 mai de la même année, avec un peu de retard sur le 10ème anniversaire de notre liaison, celle-ci ayant débuté dans la matinée du 4 mai 1967. » (p.7) Le livre composé d'une préface un peu polémique, un peu théorique, beaucoup ludique, se poursuit par une section intitulée « notes & commentaires » dans laquelle Roche entasse des fragments de textes ou de réflexions portant souvent sur des détails arbitraires ou des dates (« l'essentiel du texte de l'antéfixe est constitué par le déroulement, excessivement scandé (par des lignes coupées) et contrarié (par l'incidence d'autres redites) » (p. 59)) pour se terminer par une quarantaine d'images représentant Denis Roche et Françoise dans divers lieux, à divers temps.

« ...on ne reste pas ainsi impunément des deux côtés du miroir à se viser et à se braquer dessus des optiques aussi impardonnables, sans y laisser quelque chose, ce quelque chose précisément qu'aucune autre activité précédente n'avait réussi à séparer de nous et à exhiber aussi bien ». (p. 28)

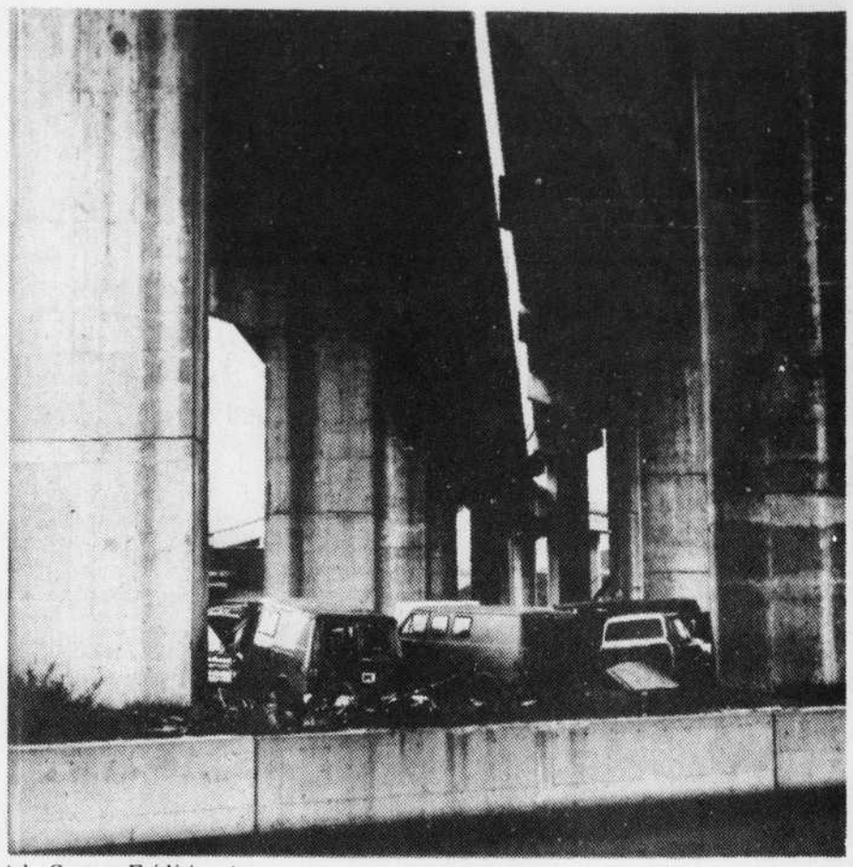
Notre Antéfixe est un livre froid, d'humeur et d'humour. Guide pratique pour connaître le quotidien d'une écriture, la fabrication d'une image. Ecriture neuve et concise se présentant pour l'oeil avec un sourire au sujet de la profondeur. Auto-portraits s'écrivant à retardement, les protagonistes du livre allant « se poser » en face, en surface comme pour donner à lire dans un cliché l'intimité choisie. Narcissique, le code de *Notre Antéfixe* est partageable à condition de vouloir jouer le jeu, « se poser » face à leur antéfixe. En littérature, le rapport au cliché est une chose quotidienne. Intervenir au niveau de ce rapport est un des travaux de transformation entrepris par les écrivains de la modernité. Denis Roche est de ces écrivains. Avec ironie et rigueur, il palpe du texte en le rendant concret comme La respiration. Chez Denis Roche l'inspiration nébuleuse est remplacée, travaillée, par l'écriture vue comme respiration, respiration nécessaire à la vie de la littérature, respiration qui fonctionne comme un hasard systématisé: « *Ainsi je* découpais des lignes qui étaient strictement *de la même* longueur, mais chaque fois prises dans des écrits *différents*, variés, littéraires ou non: dans des livres, des manuscrits, des correspondances, des manuels, aussi bien que dans des factures de réparations, des déclarations d'impôts, des ordonnances médicales, des actes notariés, des légendes écrites sous des photos ou imprimées sur des cartes postales; des notations diverses, notes de travail, journaux intimes, commentaires en marge; des brochures ou dépliants publicitaires; des bribes de conversation enregistrées ou bien des morceaux du flot qui sort sans cesse d'autres appareils, de radio ou de télévision; des télégrammes reçus ou envoyés, des lettres ou des écrits pornographiques, des extraits de bibliographies comme on en trouve à la fin des livres qui nous intéressent, etc., etc. » (p. 25). Le livre est empreint d'une certaine légèreté, jouant sur l'exactitude pour défier l'imagination conçue comme un phénomène extérieur au travail de l'écrivain. Beaucoup plus simple que dans son roman *Louve Basse* (coll. Fiction & Cie., Seuil, 1976), le projet de Denis Roche tient de l'autobiographie fictive, le temps d'avant s'y fixe dans un « antéfixe » qui se construit livre et récit du livre. « Ces répétitifs-là seraient donc quelque chose comme des parades? » (p. 13).

Le montage de textes imagés et d'images écrites forment autant de déclarations qui varient l'hypothèse paradoxale par laquelle Denis Roche ouvre son livre: « On le sait: il n'y a d'activité humaine, artistique ou non, encore moins littéraire, que de surface ». (p. 11) Ce livre se lit comme un itinéraire désinvolte, près du bluff joyeux et du travail d'écriture, loin du faux sérieux et de la bêtise creuse, il dévoile ses machinations dans un clin d'oeil au lecteur. *Notre Antéfixe* c'est surtout l'histoire d'un livre et d'un amour. La fiction s'y promène complice, cheminant dans un quotidien réécrit dont l'haleine « défile sous la frappe du texte ou du visible », (p. 30) traversant un miroir consciemment morcelé.

Le magazine OVO:

• L'automobile et le profit
• Portrait de Drummondville

par
Clément Trudel



En feuilletant le dernier *Magazine Ovo* qui traite de l'automobile, on souhaite l'apparition de « samizdat » ou d'éditions clandestines aux Etats-Unis et dans toute la zone que ce pays tient sous son influence. Premier thème à aborder dans ce samizdat: celui que l'historien, économiste et avocat Bradford C. Snell développait dans un rapport déposé au Sénat américain (février 1974): « Ce rapport explique comment GM, Ford et Chrysler ont remodelé le transport en surface de façon à promouvoir leurs objectifs plutôt que répondre à des besoins sociaux réels ». Scandaleusement, ce rapport a été caché et GM, écrit Stéphen Geisler dans *Ovo*, aurait apposé son veto sur sa distribution.

Ovo parle principalement par l'image. Bravo à la trentaine de photographes qui réussissent à nous restituer l'abrutissement des travailleurs d'usine, les rêves frustrés que cet « objet du désir » (voir l'article de Jean-Jacques Lebel) provoque, les êtres traqués dans des carcasses, l'inquiétude des passants jouxtant des camions géants!

L'équipe d'*Ovo* n'a sans doute pas la naïveté de croire à un exode vers les régions rurales. L'horreur envahissante, le gaspillage favorisé, l'impuissance-paralysie devant l'hiver récurent, la dépendance entretenue envers un engin qui a pu faire régresser la ville de New York, tout cela est-il destiné à un courant inconscient de »rétro »-manie?

Jacques Dofny conserve sa lucidité: « ce n'est pas pour l'amusement des touristes que les compagnies multinationales construisent des automobiles. Mais simplement pour faire du profit ».

Claude Pételle et un travailleur non identifié, qui ont tous deux connu l'aliénation d'une usine GM, à Sainte-Thérèse, tonnent contre ces *Temps Modernes* répétés. Charlie Chaplin n'est plus là pour provoquer un sourire fatigué. L'engrenage est là, on tente de le fuir et cette « scrap » vous revient toujours, obsédante.

Si Théodore Dreiser avait pu voir ce magazine, m'est avis qu'il aurait écourté ses romans sur les méfaits d'un gigantisme cupide et destructeur, ou simplement bête et bétonné. La fuite anticipée -- de quoi et vers quoi? — n'a pas eu lieu: « Le prétexte des grands espaces et des longues distances qui separent les villes et les villages les uns des autres ne justifie la pollution généralisée de tout un continent, pas plus d'ailleurs que l'irrationalité d'une idéologie.

Et Prague n'échappe pas à l'étouffement.

Et les « truckeurs » québécois se créent un univers d'où sont exclus les profanes, « à deux millions de milles des boss ».

Transcanadienne
Sortie 109
par Jean Lauzon et
Normand Rajotte

Drummondville, ville ouvrière. Portrait sans retouche, un peu chargé. Villerepoussoir. Songez à cette vieille pensionnaire de l'hôpital Georges-Frédéric, tournant le dos à sa télé, rêveuse face au soleil qui l'inonde. Pour le reste, machines et robots, mâles avinés, enfilade d'espaces non-verts vous expliquent la nécessité de se distraire, de fuir ces lieux où Lauzon et Rajotte ont flâné.

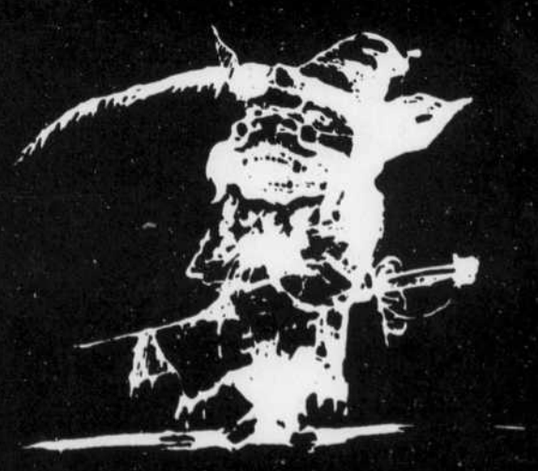
L'album s'ouvre sur un père souriant, assailli par ses deux enfants à sa sortie de la Celanese. Cherchez ailleurs les sourires, même contraints. Pénurie de visages sereins. Les gens y sont la plupart du temps graves, presque las, sauf à la sortie de l'école. Usine, école. Le parallèle est-il voulu entre cette école préparant à la production et cette production où l'on regrette vite l'apprentissage écourté?

J'extrapole? Cet essai photographique n'est pas la seule tentative de cerner le malaise de cette agglomération du centre québécois. Témoin la controverse déjà suscitée par un reportage de « L'Actualité » sur Drummondville.

Yves Proulx, sociologue, signe l'introduction au livre de Lauzon et Rajotte. Il y rappelle que le revenu, dans cette ville ouvrière est de 25% inférieur à la moyenne canadienne et que depuis 1968, cette ville occupe le 88ème ou le 98ème rang des cent villes les plus importantes au pays. Chômage persistant, public peu empressé à remplir son beau centre culturel...

Ovo nous promet d'autres portraits sur le vif. Les Québécois des quatre points cardinaux s'y retrouveront-ils des traits communs, ou voudront-ils fuir ce miroir ingrat?

LES DEUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE CHEZ VLB ÉDITEUR



vlb éditeur
La petite maison
de la grande littérature
5840 est Boulevard Gouin
Montréal-Nord
H1G 1B6

SERA LANCÉ AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

DUPLESSIS



La série **Duplessis** a été l'événement de l'année à la télévision de Radio-Canada. Voici enfin le texte intégral de cette dramatique de Denys Arcand que deux millions de Québécois ont suivi avec passion. Dans un langage sans maquillage, Denys Arcand fait la fresque de cinquante ans d'histoire québécoise avec un Duplessis dont, sans pitié, on découvre la grandeur et la misère. Illustré par une soixantaine de photographies de la production télévisée, et suivi d'un important index biographique des noms cités, **Duplessis** est un document fondamental qui se lit comme un grand roman.

500 pages
(format 6" sur 9")
$12.95



VLB ÉDITEUR au stand 435
au Salon du Livre de Montréal

MONSIEUR MELVILLE







par Victor-Lévy Beaulieu

Dix ans d'écriture, une lecture-fiction de Herman Melville, le grand auteur américain qui a écrit **Moby Dick**. Il s'agit, tout à la fois, d'une biographie, d'un essai et d'une fiction qui, pour amalgamer tous les genres, ne veut faire venir que le livre total, celui qui ferait éclater toute écriture et donnerait naissance au mythe québécois. Plus de 150 illustrations. Un précédent dans l'édition québécoise. De la belle ouvrage à laquelle Michel Garneau s'est associé en traduisant superbement les poèmes de Melville.

Tome 1: **Dans les aveilles de Moby Dick,** 228 pages. **$6.50**

Tome 2: **Lorsque souffle Moby Dick,** 300 pages. **$6.50**

Tome 3: **L'après Moby Dick ou la souveraine poésie,** 252 pages. **$6.50**

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:
.....
.....
.....

Voici mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de .....
NOM: ..... ADRESSE .....
.....
VILLE: ..... CODE POSTAL: .....

Envoyez à: **VLB ÉDITEUR**
5840 est Gouin
Montréal-Nord
H1G 1B6

Diffuseur exclusif:
MESSAGERIES LITTÉRAIRES
6585 rue Saint-Denis Montréal, H2S 2S1
au téléphone: 279-8476

Andrée Chédid: nommer l'essentiel

par
Naim Kattan

Dans l'ouvrage qu'il lui a consacré dans la collection *Poètes d'aujourd'hui*, Jacques Izoard dit de l'oeuvre d'Andrée Chedid qu'elle assume les paroles de l'évidence, qu'elle nomme et dit l'essentiel, d'une voix dénuée d'artifices. Rien n'est plus juste pour décrire son dernier ouvrage *Les corps et le temps*, recueil de nouvelles qui comprend également *L'étroite peau*, un autre recueil de nouvelles publié pour la première fois en 1965. Andrée Chedid est née au Caire de parents libanais. Comme tant d'autres écrivains d'Egypte et du Liban elle a choisi le français comme langue d'expression. Plus tard elle s'est installée à Paris où elle vit depuis de nombreuses années.

Ces nouvelles se déroulent en grande partie en Egypte et au Liban. Deux voisines, une Chrétienne et une Musulmane se sont brouillées. La haine s'est installée dans leur rue, dans leur ville et les a atteintes. Les incendies se succèdent, les rues sont déchirées par les combats, divisées par les barricades. « Pourtant, chez quelques-uns, l'espoir persistait: un filet d'eau, souterrain, qui s'obstine sous une terre écorchée, aride. Coups de fil, entrevues secrètes, renouaient sans cesse des liens sans cesse rompus.

Un matin, l'appel d'un animateur de radio avait fait descendre 70,000 personnes des deux communautés dans la rue. Coude à coude, réclamant la fin de ces luttes fratricides, elles avaient défilé à travers la ville sous les applaudissements.

Mais, depuis, les morts s'étaient amoncelés.

Depuis, les coeurs s'étaient assombris. »

Voici le drame du Liban qui se joue au jour le jour, dans le déroulement quotidien des heures. Dans une rue où éclatent les coups de mitraille, les deux femmes s'avancent l'une vers l'autre. Pourtant, elles défient la haine et la mort mais leur volonté et l'espoir qu'elles expriment sont si fragiles.

Dans une autre nouvelle *La femme au taxi*, elle décrit la force et la volonté d'une femme qui domine la ville au volant de son taxi. Elle n'est ni voilée, ni peureuse et elle est arabe elle aussi.

Avec *La Soudanaise*, nous sommes aux antipodes. Voilà une femme qui vit dans la métropole égyptienne mais qui n'a presque jamais quitté sa maison. La narratrice l'entraîne un jour en ville pour lui montrer le monde et ses merveilles. Et puis au tournant d'une rue elle a failli se faire écraser par un autobus. Ce qui lui importait le plus, c'était le voile. Sans le bout de tissu qui couvrait son visage, elle était nue.

Un jour, l'ami est l'histoire d'un fleuriste juif qui a quitté sa rue, sa boutique et sa ville. Il y revient et c'est dans la complicité du secret qu'il retrouve le regard, le visage de l'ami, le voisin.

L'ensemble des nouvelles qui composent *l'étroite peau* évoque un Orient moins bouleversé par la politique que par les changement sociaux.

Une mère attend son fils. Elle est fière; elle prépare la chambre, le repas mais, le fils qui la néglige depuis des années ne vient pas. Pourtant le quartier est alerté et elle doit cacher sa honte et sa douleur. Elle fera croire qu'il était venu et reparti.

Dans une ville qui se modernise, la pioche s'acharne, un quartier est en démolition. Une vieille femme ne parvient pas à le quitter. Elle attendra la mort qui l'atteint. Cette société malgré les violences et les malheurs paraît paisible par rapport à celle d'aujourd'hui.

Par contre le recueil de poèmes consacré au drame libanais qu'Andrée Chedid publia ul y a deux ans garde toute son actualité.

CRIS POUR LE LIBAN

« Comment te nommer,
Liban?
Comment ne pas te
nommer!
Comment crier du fond
de tes abîmes
hors des camps et des
clans
loin des catéchismes
de la discorde
Dévoré par chacun de
tes visages
de quel regard te
contempler
de quelle oreille
t'entendre
de quelle voix te
servir? »

Dans ce recueil, Andrée Chedid ne juge pas, n'oppose pas les communautés l'une à l'autre. C'est la haine et la violence qui sont les ennemis. Et il y a cet appel tragique qui est persistant à la poursuite de la parole.

TANDIS QUE NOUS PARLONS

« De peuple à peuple
De nation à nation
De famille à famille
il n'y a pas de
trêve
à la roue des
tourmentes
L'âme trébuche
Les corps tombent
Les coeurs crèvent
tandis que les blés
se hissent
tandis que nous
parlons. »

Et comme pour marquer sa foi inébranlable dans la parole toujours possible, Andrée Chedid a écrit l'an dernier un recueil de poèmes pour les enfants où les jeux des mots et de l'innocence, des joies et des découvertes gardent tous leurs droits. Au-delà de la haine et de la violence, en dépit des événements qui déchirent l'univers qu'elle évoque, qu'elle décrit et qu'elle vit sa voix garde non seulement l'ampleur et la force mais aussi la profonde douceur. Il faut savoir l'écouter.

Andrée Chedid par Jacques Izoard dela collection Poètes d'Aujourd'hui, Seghers.

Les Corps et le temps suivi de **l'étroite peau**, récits, chez Flammarion.

Cérémonial de la violence, recueil de poèmes, chez Flammarion.

Le Coeur et le Temps, poèmes pour les enfants, chez L'École.

VIENT DE PARAÎTRE

LA PASSION DU QUÉBEC,

de René Lévesque



Voici un livre qui vient à point, dans le climat social et politique qui règne actuellement au Québec, pour répondre aux questions que tous se posent.

LA PASSION DU QUÉBEC retrace le cheminement politique d'un leader dont le magnétisme et l'inspiration sont bien connus. C'est sur le ton de la conversation, parfois même de la confidence, qu'il nous brosse un tableau de la société québécoise, de ses implications dans le monde: il nous révèle la réalité d'aujourd'hui, et les projets pour demain.

$6.95

LA PASSION DU QUÉBEC, c'est plus qu'un ouvrage politique: c'est aussi un document humain. Derrière les paroles du Premier ministre du Québec, on distingue la voix de René Lévesque, l'homme qui a voué sa vie à un but grandiose et qui, sentant l'urgence du moment, sonne le réveil pour tous les Québécois.

Le 24 novembre à 18:30 hres M. René Lévesque, tiendra une séance de signature au kiosque de Québec-Amérique au Salon du Livre de Montréal.

BON DE COMMANDE

Vous pouvez recevoir ce livre chez vous en postant ce coupon. Nous assumons tous les frais d'expédition.

Ci-joint la somme de ....., sous forme de ☐ chèque ☐ mandat-poste, pour ..... exemplaire(s) de LA PASSION DU QUEBEC de M. René Lévesque.

Nom.....

Adresse.....

Code.....

à l'ordre de: ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke, Suite 801, MONTRÉAL, P.Q. H2L 1J8 Tél. (514) 288-2371

René Char:

Envers et contre le néant

par
Suzanne Paradis

René Char, **Chants de la Balandrane**, Paris, Gallimard, 1977, 81 pages

Je m'étais promis, en revenant à la lecture critique de la poésie, de ne jamais déborder officiellement le cadre québécois. Non par désir de nous enfermer tous, poètes et lecteurs, dans la tour d'ivoire enfumée et invivable d'une réalité de folklore, mais par conviction. Ne fallait-il pas découvrir l'exemplarité de la parole d'ici et accepter de nous prendre totalement en charge? Je m'illusionnais et je n'hésiterai plus à interroger des témoins responsables, même s'ils nous viennent d'ailleurs et s'il ne me plaît pas de recourir à leur autorité. C'est pourquoi j'ai relu René Char et particulièrement les *Chants de la Balandrane*.

Nous publions trop de poésie et avec un taux d'erreur de plus en plus ambigu. Tôt ou tard, tous les pratiquants de la poésie — auteurs, éditeurs, artisans et amateurs doivent se remettre en question: « Les mots qui vont surgir savent de nous ce que nous ignorons d'eux. Un moment nous serons l'équipage de cette flotte composée d'unités rétives, et le temps d'un grain, son amiral », écrit René Char. La première partie de la citation propose une réflexion a posteriori sur le véritable rôle du poète.

Il doit découvrir pour son propre compte que « les mots savent de nous ce que nous ignorons d'eux » et non l'inverse. Ne l'avons-nous pas dangereusement oublié, nous qui les asservissons sans scrupules à des règlements qui en détruisent les mystérieux équilibres? Il est important aussi que nous puissions réaliser le mariage « de l'absurde et de l'amour » dont Char évoque la nécessaire violence. Le recueil de Char explore cet instant de rémission et d'attente, le dynamisme secret de l'immobilité à l'écoute du chant révélateur. Il observe une forme de sagesse brûlante qui l'égale à ses dieux. Il se refuse à n'être qu'un ébruiteur du néant, comme ceux qui ne savent ni écouter ni se taire. *Devoir se traverser pour arriver au port! Durée: la brûlure du chant d'un coq. Sera-ce un lieu chimique, riche du sang des leurres, propice au rocher sous le tumulus des ferveurs? Port dont le dessin ne fut pas tracé à l'aube, mais dont l'identité scintille dans l'égal. D'un coeur enfant, nous le présumons immense et adapté à nous. A nos longs antécédents, à notre constitution. Nos imageries, au fur et à mesure que nous nous en approchons, se réduisent, se révoquent et s'enneigent.* Ainsi la liberté apparente du poète ne le laisse pas libre, ni plus ni moins que la vie, la mort et l'amour. Elle ne s'ouvre ni sur une société de consommation au ventre lourd et aux loisirs invitants, ni sur les décors faciles et séduisants de la mode. Il y a là tout un clinquant chargé d'occuper et de distraire le poète qui vit en marge de sa propre inspiration. Quand la poésie ne répond plus de la dignité de l'homme, c'est au poète d'en chercher les causes. L'arrivée au port passe par le brûlant trajet intérieur, trajet souvent si dénué de lumière que le voyageur est tenté de recourir aux artifices. « L'étoile qui rauquait son nom indéniable, Cet été de splendeur, Est restée prise dans le miroir des tuiles », écrivait Char en 1977.

Il n'est pas certain que la parole soit la vocation la plus pressante de l'homme, mais le poète utilise d'innombrables astuces pour en conquérir les domaines. C'est à elle que Saint-Denys-Garneau tendait le piège de sa « petite étoile problématique »; c'est elle qui constituait l'empire fabuleux de la quête d'Alain Grandbois; pourtant cette étoile « indéniable » se laissera imprisonner. Quand la pratique de la poésie devient gaspillage méthodique des ressources du langage, ce qui s'accroche à la poésie c'est l'étoile domestiquée, la seule qui trouve le ciel suffisant dessus un paysage barbelé. C'est sans doute ce que Char appelle « changer beaucoup d'or en acier » et ce qui donne à la méditation de la *Balandrane* son air de nostalgie et de précarité. Son message, malgré tout, reste d'une intransigeante précision: « Nous ne devrions pas être interceptables devant la clarté et l'ombre de nos mots vivifiants ». Mais que d'illusions et de paresses nous opposons au devoir du feu que nos propres apparences déguisent lamentablement.

La poésie de Char ne m'a jamais fait rêver; elle entraîne dans une réflexion difficile et lente qui a pour but d'éliminer les conclusions hâtives. Ses poèmes ne se terminent pas: Ils béent sur quelque autre promesse qui continuera de courir entre les pages, sautant la dernière pour se retrouver au chaud d'un manuscrit qui n'aura peut-être pas commencé d'exister. Ils affrontent d'ailleurs une menace puisque « Atteindre l'arbre équivaut à mourir ». L'arbre fétiche placé en effigie au commencement du monde veille toujours comme un fanal. Il ne faut pas toujours y toucher. Pomme ou poème, son fruit ruisselant n'est pas à prendre. Le poète, l'homme devant l'homme, est celui qui doute et se repent, au fond coupable et punissable au nom de tous ses frères.

Mais les *Chants de la Balandrane* ne sont pas la musique hargneuse d'une douleur inintelligible: ils explorent l'envers »gibré, lunaire » du destin humain, celui qui nous préoccupe et que nous n'osons nommer. Ils le font avec autant de douceur qu'une telle démarche le permet, sans sombrer dans le désespoir ni l'espérance qui n'occupent pas d'espace réel sur leur planète. Il s'agit pour Char d'aimer la vie, envers et contre le néant. Entre la Genestière et Nietzsche, la place est maigre pour le coeur, mais elle garde à l'abri du froid.

CARON LIBRAIRE
ACHAT ET VENTE DE LIVRES USAGÉS PRIX HONNÊTES
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.



Les albums de Chick Bill sont en vente partout PRIX: $5.95 DISTRIBUTION GRANGER

Les Éditions du Jour

Des cadeaux pratiques et agréables



$9.95

Entre deux vins, par Pierre Petel

Présenté sous une forme romancée, ce livre réunit les qualités de finesse, d'humour et de recherche sérieuse qui caractérisent son auteur, peintre, compositeur, réalisateur et oenologue averti.







Le Bridge, notions de base,

par Denis Lesage

Toutes les notions requises pour les débutants et les joueurs moyens.

$9.00

Les secrets d'une chocolatière,

par Irène Dubé Pelletier,

Le livre idéal pour fabriquer les friandises des fêtes.

$4.50

Une cuisine toute simple, version 1978

par Suzanne Monange et Solange Chaput-Rolland.

Des plats simples, faciles à réussir, rapides à cuire pour composer des menus variés. **$6.00**



Le guide de la conduite en hiver

par Jean L. Greiner

L'art et la manière de vous déprendre dans n'importe laquelle des situations embarrassantes du moment.

$5.00

En vente chez tous les libraires et dépositaires

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est, rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7

Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume, prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous avec votre chèque ou mandat-poste.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
☐ Chèque ou mandat ci-joint

Une cuisine	$6.00
Les secrets	$4.50
Le guide	$5.00
Entre deux vins	$9.95
Le bridge	$9.00
Total	$

BO — 106

Les écrivains au Salon du Livre

Le Salon du Livre de Montréal, ressuscité après douze ans d'absence, se termine donc dimanche soir. Depuis mardi, près de 200 auteurs et écrivains québécois ainsi que leurs éditeurs accueillent un public venu nombreux. L'événement semble vouloir redevenir cette fête culturelle qui avait cours dans les années soixante au Palais du Commerce.

Cette année, à la Place Bonaventure, le nouveau Salon du Livre a été réorganisé par le Conseil supérieur du livre (CSL) avec la complicité du ministère des Affaires culturelles du Québec, qui subventionne l'événement pour $100,000.

Cette semaine donc, les lancements se sont succédé à un rythme modeste mais sûr: Fides, Leméac, Quinzé, Intermède, L'Etincelle, Québec-Amérique, l'Hexagone, le Noroit et VLB Editeur, pour ne nommer que ceux-là, ont procédé aux lancements d'ouvrages nouveaux.

Samedi, Denise Boucher doit lancer le texte de sa pièce *Les Fées ont soif* présentement jouée au Théâtre du Nouveau Monde. Le livre paraît aux Editions Intermède et la pièce s'accompagne de textes autour du différend qui a opposé le Conseil des Arts de Montréal et le TNM.

Une autre femme, Janou Saint-Denis, vient de publier, dans une coédition du Noroit et des Presses de l'Université du Québec, un document qui risque d'être passionnant: son livre, *Gauvreau, le cygne*, veut témoigner d'un homme, d'un poète et d'un ami, ce Gauvreau dont les éditions Parti Pris ont publié les oeuvres complètes.

Les éditions de l'Hexagone pour leur part viennent de publier la poésie de Nicole Brossard: *Le Centre blanc*, dans la collection Rétrospective, réunit tous les recueils publiés déjà par Nicole Brossard. C'est un fort livre de 400 pages.

Il ne faudrait pas oublier non plus les éditions ERTA de Roland Giguère et Gérard Tremblay, qui viennent de publier un autre livre magnifique: *Arbres*, de Paul-Marie Lapointe, avec des gravures de Giguère. On sait que ERTA a plusieurs plusieurs albums réunissant artistes et poètes. Mentionnons au moins *La Marche à l'amour* de Gaston Miron avec des gravures de Léon Bellefleur. On peut voir et se procurer ces objets poétiques exceptionnels au Salon du Livre.

Cette année, les poètes sortent! Peut-être y rencontrerez-vous aussi Paul-Marie Lapointe, qui a publié avec des gravures de Gisèle Verreault, ses poèmes *Bouche rouge*, aux éditions l'Obsidienne. Peut-être aussi serez-vous intéressé par une exposition de manuscrits et photos racontant l'histoire récente de la poésie au Québec. Ce stand intitulé « Oasis de la poésie » est animé par Gaëtan Dostie.

Mais le Salon du Livre reçoit bien d'autres auteurs et écrivains. Le programme prévoit de nombreuses signatures aux différents stands.

Disons enfin que les enfants de tous âges sont bien accueillis au Salon par Communication-Jeunesses et son aire d'animation, en plus de quelques spectacles de marionnettes et de théâtre. Sans oublier que la bd est à l'honneur.

En fait, le Salon du Livre veut intéresser toute la famille.

Jean Royer

Des femmes en mouvements

par Renée Rowan

Brigitte, un des membres du collectif de la mensuelle *Des femmes en mouvements*, est à Montréal. Avec deux autres militantes, elle est au stand des éditions Des femmes au Salon du livre. Nous l'avons rencontrée hier.

Des femmes en mouvements, c'est la revue du Mouvement de libération des femmes en France. Tout comme la maison d'édition, la librairie des Femmes et le quotidien Des femmes, « la mensuelle » est une initiative du groupe « politique et psychanaliste » du M.L.F. qui existe maintenant depuis neuf ans.

Le premier numéro *Des femmes en mouvements* paraissait à Paris, en décembre dernier, un mois avant *F Magazine*.

« Nous sommes deux mensuelles fort différentes l'une de l'autre, explique Brigitte. Dans le cas de *F Magazine*, il s'agit de journalistes qui travaillaient déjà dans la presse et qui se sont regroupées parce qu'elles avaient envie d'écrire quelque chose de plus féministe. Il y avait aussi un marché à prendre. *F Magazine* a démarré comme une opération financière et, pour imposer la revue, on a eu recours à un énorme matraquage publicitaire. »

Pour *Femmes en mouvements*, c'est autre chose. C'est une suite logique à une action amorcée depuis longtemps. Il était devenu impérieux de donner la parole au plus grand nombre de femmes possible.

On avait commencé à le faire avec *Le quotidien des femmes*, un journal qui a paru dix fois entre novembre 1974 et juin 1976. « Ces numéros ont été réalisés chaque fois que la situation politique rendait ce geste nécessaire », note Brigitte. Puis on a voulu quelque chose de plus régulier, de plus permanent, que les femmes retrouvent chaque mois.

La mensuelle n'est financée par personne: elle est l'affaire des femmes. Ce sont les membres du collectif — une quarantaine — qui en ont assuré le départ: « Certaines d'entre nous avaient une fortune personnelle, d'autres y ont mis toutes leurs économies. Nous y avons donné notre travail, notre pensée, notre temps. Nous ne sommes pas des mécènes, mais des militantes », tient à préciser Brigitte.

Par la suite, une souscription s'est ouverte spontanément et elle se continue: 4,000 personnes ont souscrit, mais avec des apports très variables, 10, 20, 40, 100F: la première somme reçue a été d'un homme, un ouvrier très modeste.

Pensé, réalisé, écrit, fabriqué à l'initiative du collectif par des femmes en mouvements dans plusieurs régions, plusieurs pays, le mensuel a aussi cette originalité de ne contenir aucune annonce publicitaire: « Cette absence de publicité est ressentie comme un territoire libéré », dit Brigitte. Et ce qui est fort encourageant, c'est que le tirage qui était de 100,000 pour le premier numéro atteint aujourd'hui 165,000 exemplaires. Au départ, il se vendait, au Québec, 3,500 numéros *Des femmes en mouvements*. Aujourd'hui, ce chiffre est largement dépassé et tend à grimper de mois en mois. Ici comme en France, la vente se fait par abonnement, chez les libraires et dans les kiosques.

Autre différence importante d'avec les magazines féminins traditionnels: « Nous n'écrivons pas sur les autres, dit Brigitte, mais de nous, de nos expériences, de nos luttes, de notre vécu. Au début, c'était surtout les femmes qui étaient déjà dans le mouvement. Puis, nous avons reçu des lettres de femmes de tous les âges. Nous leur avons donné la parole. Elles se sont mises à nous écrire, de plus en plus nombreuses. Elles se racontent, racontent leur vie, elles parlent d'elles, de leur entourage, de leurs expériences, de leurs luttes ».

Quant les femmes ont peur de l'écriture, quelqu'un du collectif va les rencontrer. On les écoute, magnétophone en main, puis on transcrit leurs propos. Cette façon de travailler demeure toujours très près de la parole.

Aujourd'hui, la mensuelle a établi des liens étroits avec des femmes en mouvements dans toutes les régions de la France, dans plusieurs pays francophones. Brigitte et les deux autres membres du collectif qui sont actuellement à Montréal profiteront de leur passage parmi nous pour rencontrer les Québécoises, pour les inviter, elles aussi, à écrire, à poursuivre le dialogue avec elles.

Qui lit *Femmes en mouvements*? Des femmes de tous les âges, de tous les milieux. « Nous avons reçu une lettre d'une grand-mère de 80 ans qui lit notre mensuel régulièrement et qui se dit très satisfaite. Il y a aussi nos mères qui le lisent. Ce ne sont pas seulement de jeunes femmes, mais des mères de familles qui ont des enfants, d'autres qui ont des problèmes de couples et qui ont besoin d'appui, des femmes qui connaissent des difficultés dans leur milieu de travail. Et chose intéressante, il y a aussi beaucoup de lycéennes ».

Dans le dernier numéro de la revue, on peut y lire l'expérience de lycéennes qui font un journal à Marseille, « Les oeufs cassés ».

Ce qui fait le succès *Des femmes en mouvements*, dit Brigitte, c'est que les femmes s'y retrouvent, ce sont elles, ce sont leurs mots. Les photos aussi sont très belles, authentiques, des photos de vraies femmes, pas des photos de stars.

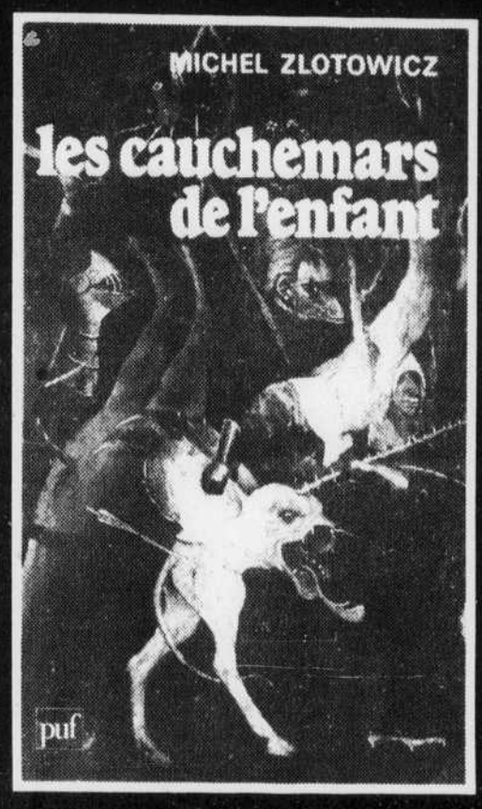
La revue qui, du départ, était assez terne dans sa présentation s'est beaucoup améliorée: la couverture est plus soignée, plus gaie, accroche davantage l'oeil. La mise en page a aussi évolué et pour le mieux. « Nous apprenons notre métier », reconnait Brigitte.

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

MICHEL ZLOTOWICZ

les cauchemars de l'enfant



Les vérités que *Les peurs enfantines* nous faisaient entrevoir, ce nouveau livre sur *Les cauchemars de l'enfant* les précise et les approfondit. Par les récits de ses rêves et de ses peurs, l'enfant nous montre ce que nous refusons de voir et c'est en cela que notre vérité sort parfois de la bouche des enfants. Ce que l'enfant nous montre en effet, c'est notre angoisse fondamentale, notre crainte de la séparation, de la solitude et de la destruction.

Ouvrage unique, du seul fait qu'il est le premier dans la littérature psychologique à nous faire pénétrer dans l'univers des cauchemars.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

Écrits des Forges

Directeur: Gatien LAPOINTE

Nouvelles parutions

en DÉBORDEMENT DE QUOI

par Denuis Saint-Yves

et

CODE D'OUBLI

par Yves Boisvert, Gilles Lemire et Bernard Pozier

Distribution:

Librairie Garneau Ltée

47, rue Buade, Québec

VINGT-CINQ ANS D'ÉDITION

L'HEXAGONE

1953 — 1978

Nos livres sont en vente dans toutes les librairies et à la Librairie Postale 947, rue Duluth est Montréal, H2L 1B7 Tél.: (514) 523-0810

Diffusion exclusive Messageries Littéraires 6585, rue St-Denis Montréal, H2S 2S1 Tél.: (514) 279-8476

présent au Salon du Livre de Montréal stand no 437



L'ÉQUIPE

De g à dr: Gilles Cyr, Alain Horic, Roland Giguère, Gaston Miron, Louis Portugais; Jean Côté.

L'Hexagone, c.p. 337 bureau N, Montréal, H2X 3M4

Vous êtes invités à rencontrer les auteurs de l'Hexagone qui seront présents à notre stand durant le salon.



NICOLE BROSSARD
Samedi, le 25 novembre à 14 heures
LE CENTRE BLANC



PIERRE NEPVEU
Samedi, le 25 novembre à 16 heures
épisodes



ROLAND GIGUÈRE
Dimanche, le 26 novembre à 14 heures
L'ÂGE DE LA PAROLE



PAUL CHAMBERLAND
Samedi, le 25 novembre à 15 heures
le Prince de Sexamour



GILBERT LANGEVIN
Samedi, le 25 novembre à 20 heures
mon refuge est un volcan



PIERRE PERRAULT
Dimanche, le 26 novembre à 15 heures
GÉLIVURES

BON DE COMMANDE

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

☐ DICTIONN. de la LITT. FRANC. CONTEMP. $32.95
☐ DIC. MED. NATUREL.....$45.00 ☐ COM. HOMME devint..$49.95
☐ ANN. du CINÉMA 78.....$39.95 ☐ CHOSE IMPRIMÉE $49.95
☐ MONDE des PHARAONS..$17.95 ☐ HOMME REMODELÉ...$16.95

NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $..... ☐ chèque ☐ mandat

170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8 Tél.: 331-8507



LE MONDE DES PHARAONS
H. Stierlin
Avec 150 documents originaux en grand format, cet ouvrage nous introduit somptueusement dans le monde trois fois millénaire des pharaons. Une excellente introduction à la connaissance de l'Égypte ancienne. (23 x 33 cm)
PRINCESSE



L'HOMME REMODELÉ
Vance Packard
Déviants "reconditionnés" à coup de drogues ou de lobotomies, bébés en éprouvette, individus doublés par "clonage". Qui sera qui demain? Il n'est pas de laboratoires où le célèbre analyste de la société américaine ne nous fasse pénétrer dans un dossier aussi passionnant qu'explosif.
CALMANN-LEVY



DICTIONNAIRE FAMILIAL DES MÉDECINES NATURELLES
Un véritable dictionnaire pour la famille, facile à consulter. En trois parties, il regroupe en 580 pages les médecines, les maladies, et pour l'usage pratique, un classement par symptômes.
jean-pierre delarge



LA CHOSE IMPRIMÉE
400 sujets traités, onze dossiers dans cette encyclopédie des techniques, de l'esthétique et du design typographique qui rendent possible "l'imprimerie chez soi". Utile à tous: Qui aujourd'hui n'a pas à concevoir un tract, un bulletin d'association, une circulaire de vente?
RETZ



COMMENT L'HOMME DEVINT HUMAIN
Roger Garaudy
L'histoire de l'humanité racontée dans un genre nouveau: le livre conférence, et surtout par un auteur, Roger Garaudy. Par l'image et la parole, l'auteur témoigne des grandes civilisations qui ont fait l'homme.
VILO



L'ANNÉE DU CINÉMA 1978
Près de 600 films, avec fiche technique, 350 photos dont un grand nombre en couleurs, dans cet Agenda du Septième Art grand format. Mois après mois, vous retrouverez les faits et les hommes qui furent à la une des écrans.
CALMANN-LEVY



DICTIONNAIRE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE
De Barthes à Senghor, en passant par Gaston Miron et Anne Hébert, c'est le dictionnaire des littératures francophones contemporaines. Un ouvrage de références de grande qualité.
jean-pierre delarge

en vente dans toutes les librairies

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

L'éducation et le défi de la responsabilité

par
Jean Proulx

L'auteur est professeur de philosophie, adjoint à la direction de la revue **Critère** *et membre du Conseil supérieur de l'éducation.*

Guy Brouillet, **Quelle éducation,** Montréal, Leméac, 1978.

■

Ce livre de Guy Brouillet est lui-même un exemple de ce que pourrait être une authentique éducation axée sur les valeurs: on y retrouve, en effet, cette ouverture sur l'universel et cet enracinement dans une communauté humaine particulière, en somme les deux pôles extrêmes entre lesquels oscillent les valeurs pour tous ceux qui sont à la recherche de ce qui rend l'homme véritablement humain. L'universel, ici, c'est celui de l'humanisme classique occidental, que l'auteur respecte au plus haut point, où se côtoient les pensées de Platon et d'Alain, d'Alexis de Tocqueville et de Bertrand de Jouvenel. Le particulier, c'est le destin historique de la collectivité québécoise où se confrontent l'Etat et les syndicats, l'éducation et la propagande, l'autorité et la liberté, la croyance et la critique, le gigantisme des institutions et le besoin d'appartenance.

Le mal est dans la conscience

Dans ce contexte de la tradition occidentale et de l'héritage québécois, l'auteur cherche d'abord les failles qui semblent miner à sa base même le grand édifice de l'éducation, il tente de nommer le lieu d'où est lancé, dans le monde moderne, le plus grand défi qui soit pour l'éducateur. Ce lieu n'est pas d'abord celui des institutions d'éducation qu'il faudrait transformer ou des méthodes pédagogiques qu'on devrait mettre à jour. La fissure est plus profonde. Le mal est dans la conscience même. C'est un « mal radical », un mal moral, c'est-à-dire une brisure dans l'ordre des valeurs.

En effet, notre monde moderne repose sur les assises de la science et de la technique et se nourrit, en définitive, de leur volonté prométhéenne de maîtriser le cosmos. Mais, malheureusement, il nous est donné d'assister au triomphe d'une « science sans conscience » et d'une « puissance sans sagesse ». La science et la technique sont de l'ordre des moyens. Elles ont besoin d'une âme qui indique les valeurs, d'une conscience qui détermine les finalités et nomme les dieux qui méritent d'être servis. Cette tâche de donner une âme et de libérer une conscience revient à l'éducation.

Le désarroi de la conscience moderne s'exprime encore, pour l'auteur, à travers l'hypertrophie des entreprises de démystification, de réduction, de déconstruction et de critique qui, poussées à la limite, devenues folles en quelque sorte, conduisent au scepticisme, voire même au cynisme. L'heure est maintenant venue d'exiger des comptes de la critique elle-même et de lui imposer les limites à ne pas franchir. L'une des tâches essentielles de l'éducation n'est-elle pas de doser la part de critique et la part d'admiration, de faire que la déconstruction analytique n'en vienne pas à tuer toute forme d'adhésion, de permettre que par-delà l'attitude de distance des solidarités existent?

Le mal radical dont nous souffrons, c'est aussi notre peur de la vertu et de la moralité elle-même. « La morale, affirme l'auteur, ce n'est pas la casuistique, ni la timidité, ni l'impuissance, c'est le sentiment d'avoir des obligations, l'audace de prendre des responsabilités... Vivre, c'est se dépasser, se vouer, s'obliger à quelque chose... Est noble celui qui est capable de s'obliger lui-même, est médiocre celui qui ne cherche qu'à obliger les autres. La qualité de la vie, n'est-ce point d'abord et avant tout la qualité des êtres? » (p. 88-89). Nous sommes ici, semble-t-il, au coeur de la pensée de l'auteur, puisque l'envers de cette moralité, c'est-à-dire la démission, la médiocrité, le refus de la responsabilité constituent le mal radical, tandis que son endroit, ou le fait pour chacun de s'obliger lui-même et d'assumer sa responsabilité, désigne la tâche essentielle de l'éducation d'aujourd'hui.

Il faut aussi démasquer l'hypocrisie de ces éducateurs « qui vivent en bourgeois et affectent une pensée prolétaroïde » selon l'expression de Julien Freund, qui vivent, en somme, dans des catégories autres que celles dans lesquelles ils pensent. Ici, c'est la conscience syndicale, en particulier, qui est invitée à procéder au plus tôt à une sévère autocritique. De même, les porte-parole de l'idéologie égalitariste doivent accepter la remise en question. Car la relation d'éducation, et la relation de connaissance en particulier, se définit d'abord comme transmission, puis comme créativité. Or qui dit transmission, dit inégalité entre celui qui transmet et celui qui reçoit. L'inégalité existe même entre ceux qui reçoivent l'héritage. La vraie démocratie n'est-elle pas la garantie pour chacun d'aller au bout de ses possibilités? Et qui dira que les possibilités créatrices sont les mêmes pour tous? Il faut donc respecter la tension, à l'intérieur de l'idée démocratique elle-même, entre le pôle de l'égalité et celui de la liberté, l'un marquant sans cesse la limite de l'autre.

Du refus de la hiérarchie à la dénonciation de toute autorité comme répressive il n'y a qu'un pas. Mais, en deçà du problème de la légitimité de l'autorité, et beaucoup plus profondément, nous vivons une crise de la confiance et « de la croyance en quelque chose », une crise de l'adhésion aux valeurs et de la solidarité envers les institutions, et pour tout dire, une crise de la responsabilité. Nous ne sommes même plus sûrs qu'il faille transmettre la quelque dizaine de vérités qui ont fait l'Occident.

Il faut changer de mentalité

Puisque le mal est radical, puisqu'il est avant tout moral, le remède proposé sera lui aussi d'ordre moral. « La solution, affirme l'auteur, est dans un changement de mentalité » (p. 44). Au désarroi, à l'hypocrisie, à la démission, à la médiocrité, à l'indifférence, au cynisme il faut opposer l'authentique moralité, c'est-à-dire le sens de la responsabilité. Ainsi se dévoile la tâche essentielle de l'éducation à l'heure présente: rappeler chaque conscience à sa responsabilité, rendre chacun capable de s'obliger lui-même, et de s'obliger à quelque chose de difficile.

Dans ce contexte, rappelle l'auteur, il ne suffit plus d'instruire. Assurément, la tâche spécifique de l'école demeure la transmission d'un savoir organisé. Mais l'instruction a ses limites. A quoi cela peut-il bien servir « d'apprendre à apprendre » si ce n'est pas à « apprendre le meilleur »? A quoi sert l'instruction qui ne s'ouvre pas, en définitive, sur la croyance en quelque chose et sur le sens de la responsabilité? On le voit, en son fondement, l'éducation est une question de valeurs. Et qui dit valeurs, dit responsabilité.

Cette responsabilité est particulièrement grande pour le maître qui assume sa tâche à l'égard de son élève adolescent. On peut parler ici d'un véritable « duel maître-élève ». Car l'adolescent est bien celui qui a besoin de se dépasser en se mesurant à quelqu'un. Il a besoin d'un maître qui, en résistant, en se tenant debout, en étant lui-même, en restant fidèle à ses adhésions, l'aide à se dépasser. Toute la pédagogie des grands maîtres, de Platon à Alain, se déploie autour de ce désir de dépassement, à partir de cet « élan humain » dont parle si bien Jean Château.

La responsabilité exige le courage et, peut-être par-dessus tout, le courage de l'intelligence. Etre courageux, c'est affirmer et s'affirmer malgré toutes les formes biologiques, sociales ou intellectuelles de la lâcheté: peur d'affronter, peur de payer le prix de ses décisions, crainte de l'opinion, souci de l'image progressiste. Croire en quelque chose, adhérer, être solidaire, refuser l'esquive, voilà quelques autres traits de l'attitude courageuse.

Parmi quelques autres valeurs, retenons finalement le service de la collectivité et la générosité. L'une et l'autre prennent racines dans l'attitude de désintéressement, si peu à la mode à une époque où tout (y compris la vie humaine!) se négocie, se mesure, se calcule, se paye. L'une et l'autre expriment la gratuité de la vie et font appel au sens de l'honneur. Avec elles, semble-t-il, la morale de la responsabilité atteint son achèvement.

Cette réflexion sur l'éducation s'ouvre donc sur une invitation à la responsabilité et se poursuit dans une méditation sur les valeurs. C'est une parole courageuse, à un moment où les pensées à la mode du jour réduisent le mal à des structures socio-économiques, démystifient les idées de liberté ou de responsabilité et se moquent de la moralité elle-même. C'est, pour reprendre l'expression de l'auteur, une parole de « la pensée modérée », trop souvent silencieuse dans les débats de l'heure. Elle nous rappelle « la pensée de midi » d'Albert Camus, soucieux de porter au jour la mesure et la limite de toute révolte et de toute révolution.

Certes, lancer le défi de la responsabilité et de l'affirmation des quelques valeurs qui s'y rattachent, voilà qui nous ramène à quelque chose d'essentiel à l'homme et à l'éducation. Mais ce défi, il appartient à l'individu de le relever. Il reste à dire autre chose. Et c'est ce que faisait Mounier quand, après avoir posé les dimensions et les valeurs fondamentales qui font la personne, il partait à la recherche des « structures maîtresses d'un régime personnaliste ». Et cela, c'est la tâche de la communauté, c'est le défi politique. Car si tout projet éducatif est finalement un projet moral, comme nous le rappelle avec intelligence et courage Guy Brouillet, c'est aussi nécessairement un projet politique.

L'action-writing

Suite de la page couverture

au présent et qu'entre l'acte même d'écrire et ce que l'écriture dit la distance reste aussi réduite que possible. Paradoxalement, ce *Journal de l'année passée* n'a pas d'épaisseur temporelle, il s'écrit et se lit dans une sorte de présent absolu:

« l'hiver a remis des plaques blanches en bordure du trottoir cela se passe sur la rue Lavigueur où chacun le sait la terre est ronde et le trottoir canté vers l'asphalte

« l'hiver a repris par plaques en bordure précisément du trottoir nous sommes sur la rue Lavigueur où chacun le sait la terre est ronde et le trottoir canté vers l'asphalte »

« cela sans compter les premières versions et celles qui s'ajouteront encore j'ai honte le coeur me lève j'ai ma barre au diaphragme voilà une heure à recomposer cette phrase imbécile qui ne veut strictement rien dire sinon qu'il a neigé je ne sais que je recommencerai demain dans un mois dans neuf autres et l'année suivante j'y passerai un temps fou que je pourrais employer de mille façons chacune mille fois plus utiles faire par exemple le recensement de tout ce qu'il reste de lépreux calculer combien de peines d'amour peuvent être absorbées si l'on tient compte du temps requis pour gagner le coût du voyage »

Rien, dans l'entreprise de Geneviève Amyot, qui évoque, sinon de très loin, le genre romanesque. Je ne vois pas très bien sous quelle rubrique on pourrait réunir ses livres. Je proposerai, temporairement et faute de mieux, l'expression d'*action-writing* (comme on dit *action-painting*) qui a l'intérêt de marquer la rapidité de la phrase de Geneviève Amyot. Et la nouveauté du *Journal de l'année passée* qui est beaucoup mieux qu'encore un autre roman: un livre qui prospecte un terrain inconnu.

YVON BOUCHER

PETITE RHÉTORIQUE DE NUIT

PIERRE TISSEYRE

QUELLE? CHEZ LEMÉAC QUELLE?

UNE NOUVELLE COLLECTION, LA COLLECTION « *QUELLE ?* », DIRIGÉE PAR JACQUES GRAND'MAISON

PRÉSENTATION AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL • LANCEMENT LE 7 DÉCEMBRE

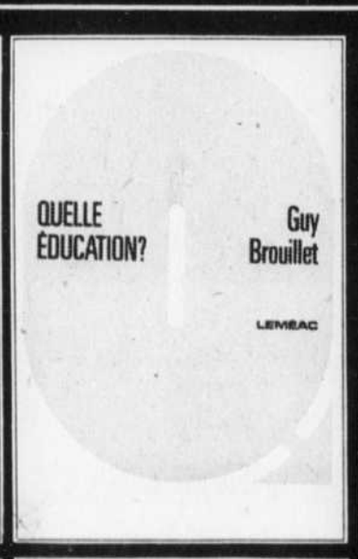
$11.95

La religion s'oppose-t-elle à la vie ou la fait-elle grandir? La psychologie attaque-t-elle la religion et la morale? Jésus serait-il d'accord avec les psychologues d'aujourd'hui? La psychologie a-t-elle quelque chose à dire sur la prière, et l'évangile parle-t-il de sexualité?

C'est avec un préjugé favorable à la fois aux psychologues et aux croyants que l'auteur aborde ces questions. Mais cela, en évitant les compromis faciles et en gardant sa pleine liberté autant face aux théologiens et aux moralistes que face aux psychologues.

Après avoir pratiqué quelque temps comme psychologue, Jean-Luc Hétu s'est intéressé à la rencontre entre les courants actuels en psychologie et l'expérience chrétienne. Il enseigne à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.





$8.95

"Au départ de toute Ecriture, il y a un Esprit. L'Esprit, c'est d'abord l'intelligence. Elle dégage des convictions positives, capables de résister à la séduction des modes, à l'entraînement des courants, à l'envoûtement du négatif et du refus. Soucieuse de continuité et d'harmonie, l'intelligence nomme l'éphémère et le provisoire, germes de toutes les impuissances. Elle résiste à la fascination de la bagatelle et s'en prend à la néomanie, cette pathologie de notre époque. "Mais l'Esprit c'est aussi la générosité qui s'applique à incarner dans le quotidien les convictions puisées dans le patrimoine de l'humanité. Ainsi pourra s'écrire l'oeuvre d'éducation dont le maître mot pourrait bien être celui de «responsabilité».

Guy Brouillet enseigne la philosophie au Cegep de Maisonneuve depuis 1967. Il a donc vécu à l'intérieur des soubresauts du monde de l'enseignement.

$6.95

Quelle société? Fédéralisme ou souverainisme, capitalisme ou socialisme, ces débats en recouvrent un autre plus profond, celui des choix de société. Une telle démarche est à peine amorcée. Pourtant on la retrouve dans les discussions quotidiennes autour de l'éducation, du travail, de la santé, des loisirs.

Tout se passe comme si la redéfinition de la société devait d'abord commencer par les rapports les plus fondamentaux. La révolution féminine est révélatrice à cet égard. Cette quête d'une autre organicité humaine rencontre sur sa route une «cité mécanique» empêtrée dans ses tuyauteries compliquées et de plus incompréhensibles pour la plupart des citoyens. D'où la tentation d'un repli sur la vie privée.

Peut-être fallait-il passer par ce creuset avant d'en arriver à des solutions plus pertinentes? Nous sommes au début de cette remontée historique. Raison de plus pour bien prospecter les filons prometteurs comme les fausses pistes.

$6.95

Quel homme? Les réponses se font de plus en plus vagues et incertaines. Alors que les révolutions des siècles derniers affirmaient l'homme debout, totalement libre et responsable, capable de faire l'histoire, voici que même des scientifiques le présentent comme un être programmé, habité follement par une utopique liberté. Caution précieuse pour les esprits totalitaires, les technocrates, les «conditionneurs» en publicité et en propagande.

Eh oui! ce défi de «l'homme possible» est contré jusque dans une certaine orientation scientifique à la mode. On comprend le retour en force d'alchimies les plus farfelues pour trouver un sens quelque part.

N'y a-t-il pas d'autres démarches plus judicieuses pour retrouver la trace de l'homme et inventer de nouveaux chemins? Fut-ce par de rudes combat? L'auteur tente de répondre à ces questions trop souvent renvoyées à de lointains et impossibles horizons sans figures humaines.

À DES PROBLÈMES D'ACTUALITÉ, DES RÉPONSES D'ACTUALITÉ

DIFFUSION: 273-2844

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac:

Val d'Or, Sept-Iles, Haute-Rive et Montréal

ON NE SE PRÉTEND PAS QUÉBÉCOIS: NOUS SOMMES QUÉBÉCOIS À 100%

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, rue Durocher, Mtl. H2V 3X7
Veuillez me faire parvenir:

☐ Quelle foi? (J.L. Hétu) **$11.95**
☐ Quelle éducation? (G. Brouillet) **$8.95**
☐ Quelle société? (J. Grand'maison) **$6.95**
☐ Quel homme? (J. Grand'Maison) **$6.95**

Nom: .....
Adresse: .....
.....

Ci-joint:
☐ MANDAT ☐ MASTER CHARGE
☐ CHÈQUE ☐ CHARGEX NO. .....
Signature: .....

LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE EN MARCHE: UNE COLLECTION À LA HAUTEUR DE NOUS-MÊMES

Les premières oeuvres d'un révolté

par
Maurice Filion

Arthur Buis, **Lettres sur le Canada,** Montréal, l'Etincelle, 1978, 96 p.

Les trois *Lettres sur le Canada* sont les premières oeuvres publiées par Arthur Buis. Lorsqu'en 1863 il écrit les deux premières lettres, il n'est âgé que de vingt-trois ans et revient d'un séjour de six ans à l'étranger. Séjour d'études d'abord. Mais élève aussi bohème, instable, indiscipliné à Paris qu'au Canada où il a fréquenté plusieurs collèges, il subit, en 1861, son troisième et quatrième échec à l'examen du baccalauréat. Curieuse préparation à l'examen puisqu'en 1860 il s'enrôle pendant plusieurs mois dans l'armée de Garibaldi et fait campagne en Sicile pour la cause de l'unité italienne.

Fortement imbu des idées des milieux libéraux et républicains fréquentés en Europe et qui s'apparentent si bien à son esprit indépendant, frondeur et révolté, il fait, en 1862, ses premières armes de journaliste au Canada par la publication d'une apologie de Garibaldi dans *Le Pays*. Mais il tombe en plein tromphalisme de l'esprit ultramontain et en pleine décadence de l'Institut canadien. Il s'accommode fort mal de cette situation si contraire à son idéologie. Il décide donc de relever le flambeau du radicalisme libéral et part en guerre contre la « puissance occulte » qui oppresse ses concitoyens.

Ces trois lettres sont le violent réquisitoire d'un homme passionné de liberté et d'indépendance contre « l'avilissement » dans lequel le clergé tient le peuple. Il n'a qu'un but: dénoncer l'omniprésence, la toute-puissance de l'Eglise dans la vie sociale et politique du Canada français. Oeuvre d'un libre penseur révolté, ces écrits ont déjà la violence du pamphlétaire, l'indignation d'un radical et les préjugés d'un sectaire. On y trouve à la fois les idées maîtresses de la pensée libérale de Buis ainsi que l'acerbité de sa plume. Le mode épistolaire qu'il utilise est célèbre depuis les *Provinciales* de Pascal. Il permet une dialectique très souple, à l'apparence désintéressée à cause de l'effacement du narrateur. Mais ne vous y trompez pas; toutes les astuces de la rhétorique y sont habilement déployées: interrogations, doutes, répétitions, gradations, sous-entendus, antithèses. Dans le cas présent, un Français en voyage au Canada, M. Langevin, expose à son correspondant de France, M. D'Hautefeuille, « les moeurs et les habitudes de la population, ses idées et ses tendances sociales » (p. 26). Cet exposé d'ailleurs n'est que l'occasion pour Buis d'afficher sa foi déiste et humanitaire, de manifester ses profondes convictions dans la pensée libérale, de faire valoir les bienfaits du libre examen pour l'avancement de l'humanité, de comparer l'état d'oppression et de stagnation du pays avec celui de liberté et de progrès de la France ou de la république d'outre-frontière, de dénoncer en réquisitoires violents et en accusations passionnées le « joug avilissant » du clergé non seulement sur la vie morale et religieuse, mais encore sur la vie sociale et politique — mainmise sur l'éducation, contrôle de la pensée et des moeurs — enfin de faire l'apologie de l'Institut canadien et d'écrire le panégyrique de deux de ses membres, Joseph Papin et Eric Dorion.

La première *Lettre sur le Canada* débute par un exposé doctrinal sur le libéralisme doctrinal. A en croire Buis, les progrès de la raison et des sciences nouvelles amèneront une ère nouvelle dans la vie de l'humanité où la guerre n'aura plus cours. Bel angélisme de cette idéologie! Il faut aussi souligner une conception de l'histoire qui n'est pas sans rappeler celle de Michelet dans son *Histoire de la Révolution française publiée en 1847*.

La deuxième Lettre est la plus intéressantes, la mieux structurée des trois. Le dialogue entre M. Langevin et M. d'Estremont est des plus vivants et recourt à tous les artifices oratoires pour convaincre le lecteur et soutenir l'intérêt. On prend plaisir au déroulement de la pensée parsemé de doutes, de replis, de répétitions, aux accusations violentes et sans nuances, prolongées dans le suspense. Mais personne ne s'y trompe: c'est la charge à fond d'un radical contre le clergé, « puissance occulte » qui domine et opprime toute la vie du peuple. L'ultramontisme y est pourfendu avec la véhémence d'un esprit fougueux et radical, aiguillonné par le déclin de libéraux et le triomphe de la théocratie. Les anticléricaux y trouveront ample matière à satisfaire leurs préjugés contre les Jésuites et leurs « ruses », contre la domination cléricale sur l'enseignement, contre l'étiolement de la pensée et l'asservissement politique dus à l'Eglise. Malgré tout, il y a lieu d'espérer pour Buis, car « le despotisme se tuera par ses propres abus » (p. 37). Il reste à l'historien à auner le temps de cette mort et à relever l'accusation de l'auteur contre l'utilisation, par le clergé et à ses propres fins, du nationalisme canadien français: « Vous frémiriez d'apprendre que ce mot de nationalité, qui renferme toute l'existence d'une race d'hommes, n'est pour eux (le clergé) qu'un hochet ridicule avec lequel on amuse le peuple pour le mieux tromper ». (p. 36).

La troisième *Lettre*, écrite 28 mois plus tard, soit le 7 février 1867, est beaucoup moins bien structurée que la deuxième. Elle manifeste un net « désenchantement et un vif dégoût ». Les dénonciations contre « l'inquisition souveraine » se font plus amères, plus implacables. Pour Buis, un seul remède: le radicalisme. Ensuite l'auteur fait l'éloge de l'Institut canadien et de deux de ses membres. Enfin, en contrepartie de l'obscurantisme clérical, il expose le programme de réformes du début de l'Institut canadien et termine abruptement sa lettre par celui de 1856.

La comparaison entre ces deux programmes peut permettre — et c'est sûrement l'idée de l'auteur — de mesurer les progrès accomplis sous la poussée des « radicaux ». Mais ils révèlent aussi certaines contradictions des adeptes du libéralisme au Canada. Le républicanisme voisin exerce sur eux un attrait immodéré et fausse leurs vues: l'annexion aux Etats-Unis et la représentation basée sur la population vont diamétralement à l'encontre de la survivance nationale.

Les trois *Lettres sur le Canada* sont d'une lecture intéressante. Elles révèlent, dès ses premières oeuvres, le talent littéraire de Buis. Mais, principalement, ces lettres sont un témoignage de l'esprit « radical » du 19e siècle, de l'audace des réformes préconisées, du libéralisme militant de l'Institut canadien et, enfin, de la révolte des « Rouges » contre l'absolutisme radical.

Une histoire du mouvement anarchiste

par
Jean-Paul de Lagrave

Histoire du mouvement anarchiste, Les Dossiers de l'Histoire, Paris, mai-juin 1978, no 13.

En quelque 120 pages de textes et de documents photographiques, cette revue bimestrielle étudie l'idéologie libertaine et son action dans le monde. "Les Dossiers de l'Histoire" ont déjà présenté d'excellents travaux sur "la Démocratie et la liberté" et sur "le régionalisme".

Cette fois encore, le présent numéro ne déçoit pas. Le dossier montre, entre autres, le rôle de la presse dans le cheminement de la doctrine de l'Anarchie, des origines à nos jours, en particulier en Europe et aux Etats-Unis.

L'étude rappelle que pour le grand penseur du mouvement, Michel Bakounine, toutes les conceptions de l'anarchisme se résument en un mot: Liberté.

D'après Bakounine, la liberté ne saurait souffrir aucune entorse. Elle exige la lutte contre toute autorité: étatique, religieuse, intellectuelle, morale, économique, sociale, militaire.

Aussi les idées marxistes s'opposent-elles à celles des anarchistes en maintenant l'Etat, même de façon dite provisoire. Les libertaires veulent réaliser la Révolution et résoudre ses problèmes par la libre activité des associations de travailleurs. Il n'est pas question d'édifier un nouvel Etat, ni de mettre en place une quelconque dictature.

"L'Etat, écrivait Bakounine, c'est l'autorité, la domination et la puissance organisée des classes possédantes et soi-disant éclairées sur les masses."

Aujourd'hui, les libertaires de toute tendance, même s'ils n'exaltent plus les grands ancêtres, restent fidèles à l'esprit de Pierre-Joseph Proudhon, de Michel Bakounine et de Pierre Kropotkine.

En Europe et aux Etats-Unis, ils sont soucieux de donner l'impulsion aux mouvements revendicatifs. Ils sont présents à la base dans les groupes contestataires des villes et des campagnes. Dans la réalité quotidienne, les anarchistes perçoivent les conditions plus ou moins inhumaines des gens et veulent tracer les grandes lignes d'une société basée sur la personne.

"Divine Anarchie, adorable Anarchie, chante Léo Ferré, tu n'es pas un système, un parti, une référence, mais un état d'âme."

"C'est dans les têtes et dans les coeurs que les transformations ont à s'accomplir avant de tendre les muscles et de se changer en phénomènes historiques", écrivait Elisée Reclus à propos de la Commune de Paris.

Cet état d'âme a toutefois été développé par une presse libertaire, encore pleine de vitalité en France. A commencer par Bakounine et Louise Michel, les anarchistes ont répandu leur message au moyen de journaux et de revues, avec une tenacité extraordinaire. Depuis le 19e siècle, il y a eu une chaîne ininterrompue de journalistes libertaires, de Jules Vallès à Jean Grave, d'Emile Pouget à Libertad, d'Enrico Malatesta à Albert Camus.

Des journaux et des revues aux titres ardents jalonnent toute l'histoire de l'Anarchie: L'Avant-Garde, Le Révolté, La Révolte, Les Temps nouveaux, Le Libertaire, Le Père Peinard, La Lutte, La Brochure Rouge, Défense de l'Homme, La Révolution prolétarienne...

Tout ça entre une chanson de Georges Brassens et un poème de Jacques Prévert.

Le grand refus rejoint celui de penseurs d'époques antérieures. Nombre d'écrivains mériteraient le qualificatif d'anarchistes, parmi lesquels François Rabelais dont la fameuse devise de son abbaye de rêve était: "Fais ce que tu voudras".

Par ailleurs, la pensée libertaire a quelquefois débouché sur le terrorisme. La figure de Ravachol est typique de cette action.

D'autre part, l'Etat n'a cessé de vouloir exterminer l'Anarchie. Le mouvement a survécu. Il aurait dû être broyé. "Il ne l'a pas été, écrit l'historien Louis Comby, car il s'appuie sur l'esprit libertaire inhérent à tout être humain; sa vitalité est donc celle des amants passionnés de la Liberté."

"Je ne suis vraiment libre que lorsque tous les êtres humains qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres", écrivait Bakounine (1). Les journalistes anarchistes atteignent cette générosité.

(1) ARVON, Henri, **Bakounine,** Paris, Seghers, 1966 (Philosophes de tous les temps, 25)

Une Bible gratuite

H.O.P.E. Bible Mission Inc.

Écrivez à H.O.P.E. Bible Mission Box 4364
Station E. Ottawa, Ont. K1S 5B4

LE FONDS J.I. SEGAL
POUR LA CULTURE JUIVE AU CANADA

Le Fonds J.I. Ségal Pour La Culture Juive invite tous les écrivains canadiens vivant au Canada ou ceux résidant à l'étranger provisoirement — qui écrivent en yiddiche, hébreu, anglais ou en français sur des sujets juifs — de soumettre leurs travaux publiés en 1978 ou en manuscrits.

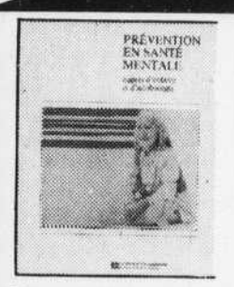
À cause de circonstances imprévues, il n'y avait pas de prix attribués en 1977. Les livres et manuscrits soumis pour 1977 seront considérés par le jury respectif. Les auteurs sont requis de soumettre deux (2) copies de leurs travaux (livres ou manuscrits) pas plus tard que le 31 janvier 1979. Les manuscrits doivent être dactylographiés en espaces doubles, sur un côté de la page, et doivent contenir assez de matériel pour former un livre d'au moins 100 pages.

Un prix sera également attribué pour une contribution appréciable à l'éducation juive.

Les travaux qui ont déjà été primés par d'autres fonds littéraires ou des fondations ne seront pas acceptés.

Chaque récompense: $500. La présentation publique des prix pour 1977 et 1978 aura lieu au printemps de 1979.

Pour soumissions et informations.
J.I. SEGAL FUND FOR JEWISH CULTURE
c/o Jewish Public Library
5151 Côte Sainte Catherine Road
Tél.: 735-6535



Prévention en santé mentale auprès d'enfants et d'adolescents

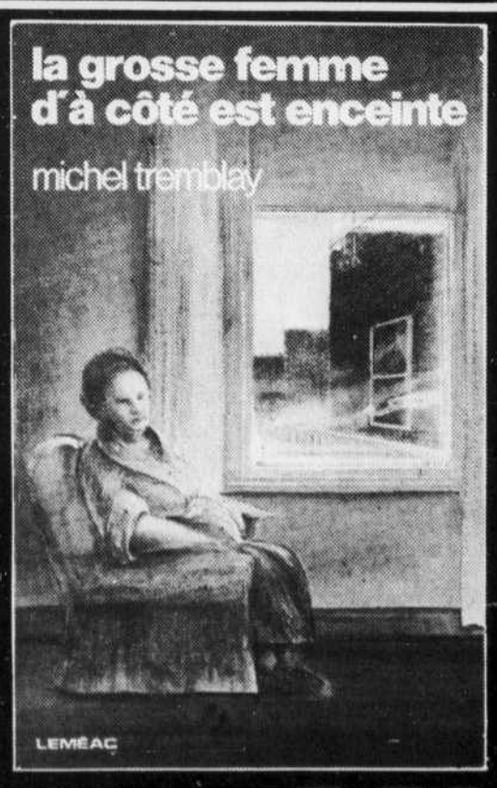
Format 8½" x 11"
460 pages $7.00

Cet ouvrage raconte diverses réalisations de chez-nous, visant à promouvoir la santé mentale chez la jeune personne.
On y traite de réalisation dans le secteur de la santé, préscolaire et primaire, secondaire et collégial, ainsi que des interventions auprès de la famille et de la communauté.

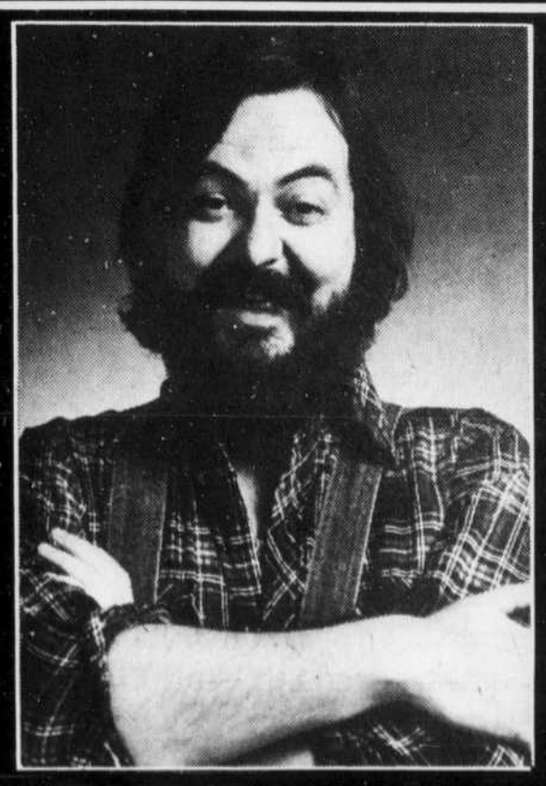
Éditeur officiel du Québec
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 873-6101

15000 EXEMPLAIRES VENDUS EN UN MOIS

INCONTESTABLEMENT LE BEST-SELLER DES BEST-SELLERS DE LA SAISON



- *UN SUCCÈS À LA MESURE DE L'AUTEUR DES "BELLES-SOEURS"*
- *DÈS SA PARUTION: UN CLASSIQUE*
- *LA CRITIQUE EST UNANIME: DU TRÈS GRAND MICHEL TREMBLAY*
- *LE ROMAN QU'IL FAUT LIRE*



MICHEL TREMBLAY
La grosse femme d'à côté est enceinte

Prix $11.95

LEMÉAC, ÉDITEUR

En vente dans toutes les librairies Leméac: Sept-Iles, Haute-Rive, Val d'Or et Montréal
Commandes postales: Les Éditions Leméac Inc., 5111 Durocher, Montréal, Québec, H2V 3X7 (273-2844)

Nom: ..... **Adresse:** ..... **Ville** ..... **Code postal:** .....

Ci-joint $11.95 (La grosse femme d'à côté) ☐ Chèque ☐ Mandat ☐ Master Charge ☐ Chargex No: ..... **Signature** .....

Seul le livre québécois est à la portée de toutes les bourses

Deux revues: *Traverses* et *Critique*

par
Jean Basile

Traverses, numéro 12, éditions de Minuit.

Il y a un dicton assez surprenant qui dit à peu près ceci: après la jouissance, la tristesse. C'est exprimer, en termes on ne peut plus clairs, l'idée de *reste*. Ce sujet, que traite pour une seconde fois la revue *Traverses*, est sans doute ardu. Pourtant, il est au centre même de notre vie qui est, que nous le voulions ou non, condamnée au reste: les reliefs dégoûtants d'un repas qui, pourtant, était excellent ou le péché originel, ce reliquat répugnant de la mauvaise volonté humaine face à la clarté de Dieu. Car, chose curieuse qu'il vaut de signaler, l'idée de reste est toujours négative et toute proche de celle de la souillure. Cela pourrait être tout le contraire, mais il semble que nous nous placions toujours dans la situation d'un homme qui voit une bouteille à demie pleine pour la décrire à demie vide.

Péché d'un consommateur radical? Toujours est-il que l'on peut bien espérer (ou rêver) qu'il nous sera possible de consommer un jour sans déchet; alors naîtrait le plaisir.

Ce sujet complexe, infiniment riche, *Traverses* l'aborde dans tous sens et dans le but de nous montrer qu'aucune des activités humaines, matérielles ou intellectuelles, ne peut exister sans déchets. A chaque ville, ses égouts. A chaque intelligence, ses dégouts. On pourrait dire: vous êtes ce que vous mangez, moins ce que vous déféquez. Cela peut paraître choquant; ce qui est exprimé ici, par une image qui concerne le ventre et la digestion, vaut aussi bien pour l'économie ou la politique, les arts et les sciences exactes, les religions et l'éducation. En d'autres termes: montrez-moi vos restes et je vous dirai qui vous êtes. C'est ainsi que l'architecte d'Hitler, refusa d'employer pour les monuments du Furher, le béton et le métal car, selon lui, leur restes ne sauraient inspirer, quand ils seraient en ruine, l'idée de grandeur et de beauté qu'était le troisième Reich, à l'instar des ruines gréco-romaines que nous connaissons aujourd'hui.

Textes « spécialisés » certes et dont certains, selon le degré de connaissances de chacun, resteront toujours obscurs (tel pour moi la méditation scientifique de Jean-Marc Levy-Leblond); mais aussi textes fascinants car ils élargissent les horizons de la fatale ignorance. Du moins, à travers eux, il est possible d'entrevoir la grandeur du sujet et le paradoxe de notre destinée, que ce soit à travers une analyse de la mythologie de Marcel Detienne, par le biais d'un regard précis sur la notion de reste dans le brahmanisme de Charles Malamoud, ou par l'intermédiaire d'une courte mais ébourrifante analyse du dieu Priape qui, à cause de sa petite taille et de son grand instrument **(ingens instrumentum),** fut rejeté par sa mère Aphrodite et par les habitants de sa ville natale, Lampsaque.

Les partisans de l'histoire préféreront naturellement les textes moins curieux comme celui d'Akos Puskas sur l'Europe centrale, « décharche publique de l'histoire européenne », ou celui de Dominique Poulot qui traite du « reste dans les musées ». Ce sera, dans ce dernier cas, un objet de réflexion remarquable pour ceux qui voudraient voir une « révolution » dans les musées dont, cependant, l'existence même fut liée à la Révolution française qui les « inventa » pour redonner au peuple ce que les monarchies lui avaient volé.

Pour moi, j'ai préféré, peut-être pour son ton polémique, un article rageur de Pamela Tytell sur « la mise en rebut de Freud ». Elle y démontre, parfois sans grande sensibilité mais avec une colère sympathique, comment les théories du grand Freud se sont transformées en déchets parcellaires jusqu'à former des « supermarchés aux thérapies », fort lucratifs d'ailleurs et dont le but est de « réintégrer l'individu en crise au sein de la société », en d'autres termes de le reformer et non pas de le guérir.

Numéro ardu mais qui mérite un arrêt. Après tout, nos restes, inévitables semble-t-il, deviennent de plus en plus dangereux. Comme les fameux déchets des centrales atomiques, ultimes, peut-être, que l'humanité aura été condamnée à produire.

■

Critique, numéro 375-76, éditions de Minuit

Autre numéro de revue fort intéressant et d'autant plus qu'il est quand même plus simple. Il est vrai que le sujet est aussi plus général puisqu'il concerne l'animal et l'animalité. La livraison est divisée en cinq parties: 1) **Au plus près de l'animal libre,** où l'on traite du pouvoir de fascination qu'a l'animal « sauvage » sur l'homme; 2) **l'animal dans le savoir;** c'est moins le « savoir » de l'animal que l'on y expose que des rencontres de l'animal dans le savoir des savants ou poètes; à noter un article sur le fascinant, quoique déjà ancien livre de von Frisch, **Les Insectes, maitres de la terre;** « si le monde des insectes, peut-on y lire, est considéré à la fois comme merveilleux et redoutable, c'est sans doute parce qu'il fournit l'exemple le plus spectaculaire des avantages de l'inintelligence »...; 3) **le compagnon;** 4) **La victime;** 5) **Le partenaire,** avec un fascinant article sur l'animal dans l'ordre du sensuel et de l'amour, d'André Guyaux, analyse du poème **Bottom** d'Arthur Rimbaud où sont comme personnages un « gros oiseau gris bleu », « un gros ours aux gencives violettes » et « un âne claironnant ».

Écrits pacifistes et autres

par
Claude Lagadec

Jean Giono, **Écrits pacifistes,** Paris, Gallimard, coll. «Idées», 1978, 310 pages, $3.95

■

Recueil de textes pacifistes publiés entre 1934 et 1939, qui débute par un récit parfaitement atroce de la guerre des tranchées que Giono a connue en 1914. Ce qui met le lecteur en état d'entendre le message pacifiste de la *Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix* et *Refus d'obéissance*.

La volonté d'autarcie, traditionnelle chez le paysan français, s'accompagne ici de l'éternelle complainte des sans-grade, des travailleurs et des paysans devant les horreurs et la bêtise de la guerre. Giono est un anarchiste dans les prix doux, de cette race que le progrès écrase, sans théorie générale et dont la seule passion est de vivre, la passion du pain partagé, de la récolte à rentrer, des enfants à faire, du soleil qui inonde et de la bonne suée d'une animalité fière et comblée.

Ces textes sont beaux, indéniablement, d'une beauté austère et sobre. Je l'aime bien cet intellectuel de cordonnier qui refuse d'obéir. Mais ces *Lettres* splendides ont mal vieilli. Leur perfection littéraire n'a rien perdu au fil des années, c'est la doctrine pacifiste et anarchiste qui a pris un sérieux coup de vieux.

On ne peut oublier en effet que c'est ce même pacifisme commun à la gauche de l'époque qui a empêché le Front populaire de Léon Blum de voler au secours de la jeune République espagnole. De savoir que cet antimilitarisme forcené, littérairement admirable, a aidé le Caudillo et servi d'allié objectif à quarante ans de fascisme catholique gâte décidément la lecture.

■

André Sakharov, **Un an de lutte,** dossier composé et présenté par Efrem Yankélévitch, traduit du russe par François Olivier, Paris, Seuil, 1978, 217 pages.

Pourtant, venant semble-t-il de l'autre bout de la terre, cet ensemble de textes s'inspire pour le fond du même humanisme. De nos jours, le pacifisme s'appelle la lutte pour les droits de l'homme. **Un an de lutte** reproduit trente-cinq textes d'interventions de Sakharov en 1976-1977 en faveur de dissidents soviétiques, et adressés à diverses instances internationales: Institut Nobel, Conférence des Partis communistes européens, Secrétaire général de l'ONU, Président du Liban, Président des USA, etc.

Le lecteur demeure confondu par l'extraordinaire attachement de Sakharov et des autres dissidents soviétiques, compte tenu des difficultés qu'ils connaissent, à maintenir leur lutte sur le strict plan des droits de l'homme: droit à l'information, à la liberté d'association, à des procès publics et justes, droit de sortir du pays et d'y rentrer à volonté. La non-violence de Sakharov lui fait condamner les agressions menées par des commandos juifs contre les délégations soviétiques à New-York, et il compte sur l'Union postale internationale pour obliger le gouvernement soviétique à respecter son courrier et ses communications téléphoniques avec l'étranger.

Sans se sentir le moins du monde autorisé à faire la leçon à ces véritables héros des temps modernes que sont les dissidents soviétiques, le lecteur occidental ne peut s'empêcher de se demander s'il y a des limites aux souffrances que peuvent endurer les hommes avant de prendre les armes. La toute-puissance de l'appareil répressif explique-t-elle vraiment que la lutte pour les droits de l'homme soit la seule réponse, depuis longtemps, à tant de malheurs et de défaites qui semblent sans avenir? Sakharov refuse énergiquement de poser le problème en ces termes.

■

Abraham A. Moles et Elizabeth Rohmer, **Psychologie de l'espace,** 2e édition, Casterman, 1978, 246 pages.

« Il n'y a que trois espèces d'hommes: Moi, les Autres et les Touristes ». Le Voyageur d'autrefois est en voie de disparition, il n'y a plus de Survenant ou d'errant chargé d'exotisme. Préoccupés d'une grammaire des labyrinthes (un après-midi de lèche-vitrine est un labyrinthe) les auteurs décrivent l'appropriation que nous faisons de l'espace dans un monde où le concept de « nature » tend à se vider. Quand la nature est réduite aux dimensions d'un Parc national, elle devient le comble de l'artifice. La nature est une erreur. « Les hommes n'acceptent la société que dans la mesure où ils sont capables de la refuser, et où les moyens leur sont donnés pour le faire ». Etude à certains moments assez technique, des divers modes d'appropriation de l'espace. Par exemple, on y trouve un croquis détaillé de la grande table centrale de la salle de rédaction du Soleil de Québec.

Nouveautés



MALLARMÉ ET *LES MOTS ANGLAIS*

Jacques Michon

Une contribution neuve, précieuse, qui ouvre des perspectives générales sur le langage poétique.

202 pages, $13.75 ☐



CRIME ET JUSTICE PÉNALE EN AMÉRIQUE LATINE

José M. Rico

Cet ouvrage présente un panorama d'ensemble du problème criminel en Amérique latine, le reliant à la problématique générale propre à cette région.

Coédition: Vrin

312 pages, $19.75 ☐



LE FOU ET SES DOUBLES

Figures de la dramaturgie québécoise

Pierre Gobin

Une riche galerie de personnages tirés de soixante pièces; une sorte d'histoire du théâtre (et du rêve) québécois.

266 pages, $13.75 ☐

CHANGEMENT SOCIAL ET RAPPORTS DE CLASSES

Numéro spécial de la revue *Sociologie et sociétés*, sous la direction de Louis Maheu et Gabriel Gagnon

Une analyse où les travaux d'Alain Touraine servent de toile de fond aux échanges de sociologues de divers horizons nationaux et académiques sur les facteurs de la désarticulation des sociétés dites dépendantes.

172 pages, $6 ☐



LES PETITS GROUPES

Participation et communication

Yves Saint-Arnaud

Le groupe est un système vivant. Cet ouvrage propose un modèle d'analyse qui permet d'identifier et de traiter les problèmes typiques de naissance, de croissance et de maturité d'un groupe.

184 pages, $12.95 ☐



LES DÉVELOPPEMENTS DES RELATIONS SOCIALES CHEZ L'ENFANT

Collectif, sous la direction de Luc Racine

Ce numéro spécial de la revue ««Sociologie et sociétés»» jette un éclairage nouveau sur le lien entre l'acquisition du langage, les débuts de la coopération et le développement de l'intelligence.

188 pages, $6 ☐



CORRESPONDANCE

(premier volume)

sous la direction de B. H. Bakker

La première édition complète, critique et annotée des lettres de Zola; un document magistral, essentiel pour approfondir la vie littéraire et politique de la seconde moitié du XIXe siècle français, incarnée dans une de ses figures les plus prestigieuses.

Coédition: Éditions du CNRS **600 pages, $40** ☐

(par souscription: $30 ☐



CRIMINOLOGIE ET POLITIQUE CRIMINELLE

Denis Szabo

Une analyse théorique des problèmes, le fruit de quinze années de recherches et d'expérience basées largement sur les réalités canadiennes et québécoises.

Coédition: Vrin

320 pages, $13.95 ☐

BON DE COMMANDE

☐ Veuillez m'expédier les titres cochés

Veuillez me renseigner sur la souscription à **Émile Zola/correspondance**

Paiement ci-joint (chèque ou mandat postal à l'ordre des Presses

NOM .....

ADRESSE .....

.....CODE POSTAL.....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. -A-
Montréal, Québec H3C 3J7
Tél.: 343-6321/6325

STAND 616

VIENT DE PARAÎTRE

CERNE CLAIR

récit de Jean Leduc

ÉDITIONS CULQ

LIBRAIRIE

FAUBOURG-QUÉBEC

CANADIANA

40,000 TITRES USAGÉS

ESCOMPTES AUX ÉTUDIANTS

1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL

TÉL.: 526-4115



Si vous enseignez le français...

...vous trouverez sûrement dans les 31 numéros de **Québec français** publiés jusqu'à maintenant des dossiers pédagogiques ou littéraires qui recoupent vos préoccupations ou votre pratique quotidienne. Faites le test! Encerclez les numéros qui vous intéressent dans la liste suivante.

15 Jacques Ferron / Apprendre à lire
16 Pour une lecture des oeuvres québécoises (ÉPUISÉ)
17 Félix-Antoine Savard (ÉPUISÉ)
18 Enseigner le théâtre (ÉPUISÉ)
19 Le perfectionnement des maîtres de français
20 La créativité verbale / Contes et légendes du Québec
21 Le test de closure / Un panorama de la littérature québécoise
22 André Langevin / Guide pratique du savoir-écouter (continué en 23 et 24)
23 Yves Thériault / L'enseignement de la grammaire à l'élémentaire
24 Les enfants et les livres / Hubert Aquin
25 La communication orale / Emile Nelligan
26 La bande dessinée / Jacques Godbout
27 La communication écrite / Folklore du Québec
28 L'orthographe / Françoise Loranger
29 La chanson au Québec / La lecture
30 L'évaluation / Le dialogue des cultures
31 Les marionnettes / Roch Carrier

En plus des dossiers, chaque numéro contient une revue critique des dernières parutions, des articles sur l'enseignement du français langue seconde, etc.

LISEZ Québec français

En décembre: Anne Hébert

Nom: .....
Adresse: .....
.....
.....

Abonnement pour un an (4 numéros): $7.00
Veuillez m'envoyer, au coût de $1.00 pièce, les anciens numéros:
.....
.....

Ci-joint un chèque couvrant le total de ma commande:

$ .....

QUÉBEC FRANÇAIS
C.P. 9185
Québec
G1V 4B1

liberté

Numéro 118-119

ÉCRIVAIN ET LECTEUR

Actes de la Rencontre québécoise internationale des écrivains (1978)

L'exemplaire: $5.00

Prochain numéro (décembre 1978 **numéro 120)**

LES 25 ANS DE L'HEXAGONE

L'exemplaire: $4.00

LIBERTÉ
5724, Chemin de la Côte St-Antoine
Montréal H4A 1R9

Veuillez m'adresser le numéro 118-119: $ 5.00
le numéro 120: $ 4.00
Abonnement annuel (6 numéros): $15.00
Total:

NOM .....

ADRESSE .....

.....CODE .....

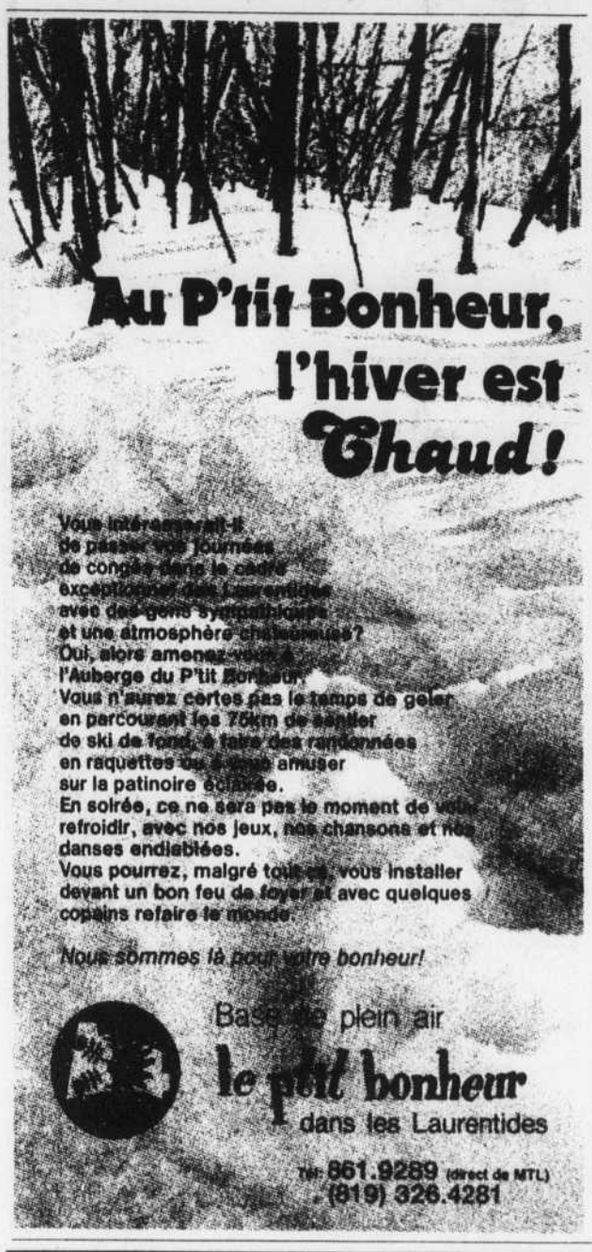
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM

théâtre
OPERAMOUR
samedi à 20 h 00 et 22 h 00
dimanche à 22 h 00. Relâche lundi, mardi.
CINÉMA DE QUARTIER
dimanche à 17 h 00: **L'EAU CHAUDE L'EAU FRETTE**
à 19 h 00: **BULDOZER**
1237 Sanguinet — Réservations: 284-9352 après 16 h 00

SÉRIES KUERTI-BEETHOVEN
Ce soir à 8h30
SALLE DE CONCERT POLLACK
555 rue Sherbrooke ouest
Sonates Opus 2, No. 3; 13 (« Pathétique »): 79; 109.
« ... Anton Kuerti a touché cette dimension spirituelle qui fait oublier l'instrument, l'esprit arrivant à dominer la matière; »
Gilles Potvin, Le Devoir
Guichet ouvert à 7h30 - Billets $7 & $5
Réservation 392-8224

LES CONCERTS D'ORGUE DE MONTRÉAL PRÉSENTENT
LE TROISIÈME RÉCITAL DE L'INTÉGRALE BUXTEHUDE
PAR
MIREILLE LAGACÉ
À L'ÉGLISE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION
LE DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 1978 À 20h30
Les billets et abonnements sont disponibles à l'Alternatif, au Centre de Musique International, ainsi qu'à la porte le soir du récital. Les prix en sont respectivement de $4. et $16. — $3. et $12. pour les étudiants et les gens du troisième âge.

McGill
Faculté de musique
L'HAUTBOÏSTE BAROQUE HOLLANDAIS,
BRUCE HAYNES
avec JOHN GREW, clavecin
MARY CYR, viole de gambe
Oeuvres de: de Boismortier - Marais - Philidor - Telemann - Couperin
mercredi 29 novembre 1978
20 h 30 — Entrée libre
Pollack concert hall
Salle de concert Pollack
555 o. rue Sherbrooke
Renseignements: 392-8224/4755, sur semaine de 9h - 17h



SCOTT ROSS, claveciniste
MICHEL LANGEVIN, guitariste
Programme: Bach, Boccherini, Giuliani, Ponce, Soler, Bit.
DIMANCHE — 10 DÉCEMBRE — 16 H 30
Billets: $7 — $6 — $5 — Étudiants 7/25 ans, preuve d'âge: $3
PRO MUSICA — 1270 O. Sherbrooke — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

PROPRIETE CONDAMNEE
de
Tennessee Williams
ADAPTATION QUEBECOISE:
monique monzerolle
AVEC
monique monzerolle
normand carriere
DU 8 AU 26 NOVEMBRE 1978
A 20 HEURES, ENTREE: $2.00
Deux dernières représentations
"Le théâtre de tous les vents"

Le Patriote — 1474 est Ste-Catherine
Réservations: 523-1131 521-6666

Grande ou petite bouteille la grandeur y est toujours
Chaque bouteille de Grand Marnier, grande ou petite, contient la superbe liqueur française à base de cognac. La demi-bouteille est maintenant en vente dans les magasins de la SAQ (code 212H).


théâtre du rideau vert
Mardi à samedi 20h. Dimanche 19h.
Yvette Brind'Amour
Majolaine Hébert
Janine Sutto
Jérôme Tiberghien
André Lemieux
Mise en scène:
Danièle J Suissa
Les dames du jeudi de Loleh Bellon
Décor: Marcel Dauphinais
Costumes: François Barbeau

théâtre de la jeunesse
Ouverture le 15 octobre
TOUS LES DIMANCHES A 14h30
Il était une fois en Neuve-France
Par la Compagnie de marionnettes de L'AVANT PAYS
entrée $1.50
Réservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue St Denis

documents sonores authentiques

DOCUMENTS • RELIGIEUX • DOCUMENTS HISTORIQUES



MESSE À ÉCONE
Messe traditionnelle chantée en grégorien par les séminaristes de Mgr. Lefèvre. $11.95

LA GRAND-MESSE, LES VÊPRES, LE SALUT
Offices en latin avec chorale, orgue, 1 album de 2 disques..... $19.95

FLORILÈGE PASCAL
La messe et la liturgie pascale avec orgue et choeurs $10.95

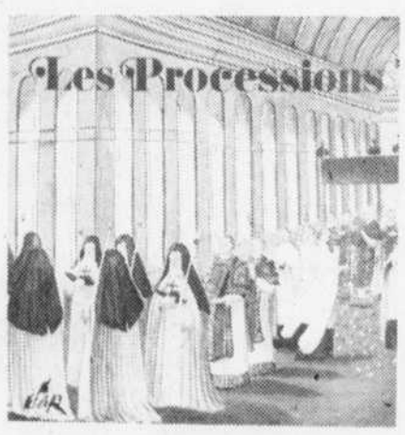
CANTIQUES DE NAGUÈRE
Je suis Chrétien, Il est né le Divin Enfant, Plus près de toi Mon Dieu, C'est le mois de Marie, J'irai la voir un jour, etc..... $11.95

MGR LEFÈVRE PARLE
Un plaidoyer en faveur de la liturgie traditionnelle..... $11.95

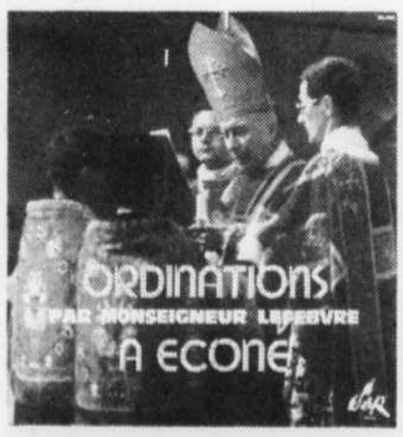
DIVERS

CHANSONS ANARCHISTES
Par les Quatre Barbus, L'internationale noire, Dynamite, etc..... $10.95

LA KRIEGMARINE
Chansons de la marine allemande, 2 disques. ..... chaque disque $11.95



LES PROCESSIONS $11.95



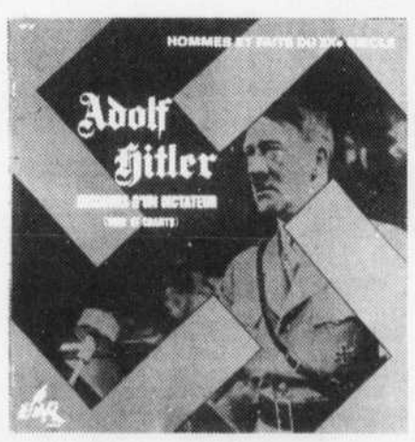
ORDINATIONS À ÉCONE LE 29 JUIN 1977 ..... $11.95

MARCHES MILITAIRES

MARCHES MILITAIRES AMÉRICAINES
Stars and Stripes for ever, American Salute, etc. $10.95

MARCHES DE L'ANGLETERRE IMPÉRIALE
25 marches britanniques des régiments britanniques $10.95

CHANTS ET MARCHES DES WAFFENS S.S.
Choix de 3 disques qui peuvent être achetés séparément ..... ch. $11.95
(Authentiques)



ADOLPHE HITLER - CHANTS ET DISCOURS
Discours d'un dictateur, album illustré avec la traduction française des discours..... $14.95

LE IIIe REICH
4 disques racontant la vie du IIIe Reich (peuvent être achetés séparément)
1 Voix et chants de la révolution allemande Hindembourg-Goering-Défilé de S.A. et des S.S.
2 Chants de guerre de l'armée allemande 1939-40
3 La Wehrmacht au combat
4 L'agonie et l'effondrement du IIIe Reich ..... ch. $10.95

MUSSOLINI ET LE FASCISME
Voix et chants, 1 album de 2 disques..... $19.95



CHARLES DE GAULLE
Discours de guerre 1940-45, dont les fameux appels de Londres..... $10.95

PHILIPPE PÉTAIN
Discours et messages authentiques
1. 1927-1942
1 album illustré de 2 disques..... $19.95
2. 1942-1944
1 album illustré de 2 disques..... $19.95

CHURCHILL ET LA FRANCE
Extraits de discours en français et en anglais. $10.95

NAPOLÉON ET LA GARDE IMPÉRIALE
Évocation historique et musicale $10.95

LA COMMUNE DE PARIS EN 1871
Par les Quatre Barbus. Les Marins de la République. Chants de L'Internationale. Ce que nous chantions en prison, etc. $10.95

Je désire recevoir les disques suivants:

Quantité	TITRES	Prix
	Total	
	Taxe	
	Montant joint	

Ces disques sont vendus uniquement par la poste et chez Disques Lemaire Inc. Centre d'achat Montenach à Beloeil

Nom.....
Adresse.....
.....
.....

☐ ***CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE***
(Plus de 300 titres)

Les Importateurs de la Nouvelle France Inc.
C.P. 232 Beloeil (514) 464-0888

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: **Alexander Brott**

Soliste:
GÉRARD SOUZAY
baryton



Cantate no 56 ..... **Bach**
2 airs de
l'Opéra Orphée ..... **Gluck**
Concerto grosso
Opus 6 no 10 ..... **Handel**
Symphonie
pour cordes no 2... **Honegger**

Lundi soir, 27 novembre, 20 h 30
ADULTES: $7.50 — ÉTUDIANTS: $3.50 (cartes d'étudiants)
En vente à la Place des Arts

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

SMCQ
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

BALLIF *SIXIEME IMAGINAIRE*
MADERNA *GIARDINO RELIGISIO*
DALLAPICCOLA *COMMIATO*
QUATTRO LIRICHE DI ANTONIO MACHADO
L'ENSEMBLE de la SMCQ
+ LOIS MARSH, *soprano*
direction : SERGE GARANT

REA *RECEPTION & OFFERING MUSIC*
L'ENSEMBLE du St-LAURENT
ROBERT LEROUX, *percussion*

JEUDI 30 NOVEMBRE 1978
SALLE POLLACK, 20h15
555 ouest, rue Sherbrooke

Les billets seront en vente au guichet et au bureau de la SMCQ
Prix: Billets: $5.00/$2.50 (étudiants, membres de l'âge d'or)
Renseignements et réservations (de 9h30 à 16h30):
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC
4858, Côte-des-Neiges, app. 1403, Montréal, Québec H3V 1G8
Téléphone: 514/739-5329

"DALLAPICCOLA : L'HOMME ET SA VIE"
exposition de photographies et de documents sur la vie et l'oeuvre de Luigi Dallapiccola présentée par l'Institut culturel italien du 21 novembre au 1er décembre inclus.

Renseignements : Institut culturel italien,
1200, rue McGregor,
tél.: 849-3473

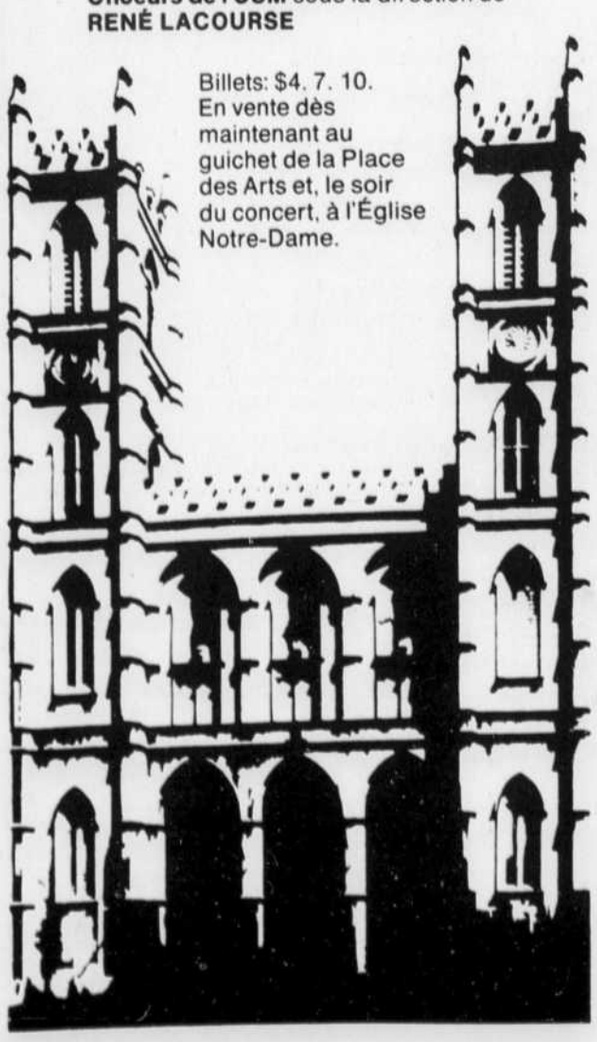
Orchestre symphonique de Montréal

Le Messie
Handel

Concert spécial à
L'ÉGLISE NOTRE-DAME
19 et 20 décembre
à 20 heures 30

Au pupitre
SARAH CALDWELL

Solistes
MICHÈLE BOUCHER, soprano
JUDITH FORST, contralto
PAUL TRÉPANIER, ténor
SIMON ESTES, basse
Choeurs de l'OSM sous la direction de
RENÉ LACOURSE



Billets: $4. 7. 10.
En vente dès maintenant au guichet de la Place des Arts et, le soir du concert, à l'Église Notre-Dame.

Catherine Dasté:
«L'imaginaire, pour aborder la réalité»

par
Adrien Gruslin



Photo Jacques Grenier

Petite fille de Jacques Copeau, fille de Marie-Hélène et Jean Dasté, nièce de Michel Saint-Denis, Catherine Dasté a fait ses classes à l'école de l'Old Vic de Londres et ses débuts professionnels à la Comédie Saint-Etienne, où elle découvre le théâtre pour enfants. Aujourd'hui, en plus d'être directrice de La Pomme Verte, un Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse établi à Sartrouville en périphérie parisienne, elle est Conseiller Technique et Pédagogique à la Jeunesse et aux Sports.

En 1953, Jean Dasté, pionnier des Centres dramatiques en France, confie la direction des Tréteaux de Saint-Etienne à René Lesage. Ce dernier demeure en poste jusqu'en 1959. Il est remplacé par Jean-Marie Lancelot, Graeme Allwright et Catherine Dasté-Allwright. L'équipe désire monter un spectacle POUR enfants et PAR les idées des écoliers. Sont créées *Les Musiques magiques*. A partir de cette première tentative, Catherine Dasté multiplie les expériences de création de spectacles pour les enfants, inventés par les enfants et met au point sa méthode. Cette méthode devait en faire une travailleuse de pointe dans le domaine, invitée un peu partout dans la francophonie et ayant abondamment écrit sur le sujet.

Le but de Catherine Dasté était relativement simple. Il s'agissait de tenter de mieux connaître les enfants, de chercher leurs théâtres et leurs contenus propres. Par la suite à La Pomme Verte, il fut décidé d'explorer d'autres manières.

En 1966, la position de Catherine Dasté était claire: « A mon sens, écrivait-elle, le rôle du théâtre doit être de préserver, de développer la partie la plus précieuse, la plus fragile, la plus profonde en chaque homme, son originalité, son imagination, ce par quoi il pourra être lui-même. Et ce rôle, le théâtre ne pourra le jouer que dans la mesure où il créera des oeuvres de « poètes ». C'est pourquoi je crois au théâtre inventé par des enfants, car les enfants sont des poètes souvent, mille fois plus souvent que nous. » (1)

Rencontrée il y a quelques semaines dans les locaux du Module d'art dramatique de l'université du Québec à Montréal où elle est venue animer un stage intensif de formation en théâtre pour enfants, sur l'invitation de Madeleine Greffard et Jean-Guy Sabourin, Catherine Daste precise qu'aujourd'hui: ce qu'on a appelé la méthode de La Pomme Verte lui est resté accolé comme une étiquette immuable et pourtant ne constitue plus l'essentiel de sa démarche.

Dès 1970, tout en continuant d'effectuer des échanges avec son jeune public, Catherine Dasté et son équipe se détacheront de la Méthode pour créer plus librement. « Nous nous posons, disait-elle alors, certaines questions sur la nature réelle de cette invention. Nous essayons d'être plus exigeants, plus rigoureux que pendant la première période qui était celle de l'enthousiasme et de la découverte. »

Celle qui a collaboré avec le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine et à celui de la Commune d'Aubervillers de Gabriel Garran en 1969-70 explique qu'aujourd'hui pour elle: « l'essentiel est de faire du théâtre et du bon théâtre. C'est dans cette seule mesure qu'on fait du bon théâtre pour enfants. »

Catherine Dasté insiste de plus en plus pour accorder une place centrale à l'imaginaire dans ses contenus. Son option se distingue nettement d'un courant fort en France — ainsi qu'au Québec — à l'heure actuelle, celui du Grip theater allemand de Reiner Lucker. « Je ne suis pas hostile au théâtre didactique, j'ai simplement choisi une autre avenue. Nul ne doit être intolérant, il faut favoriser les expériences multiples. Pour moi, l'imaginaire n'est pas une fuite mais une autre façon d'être dans le réel, d'aborder la réalité. L'imaginaire pour les enfants est chose normale. Ils disent des choses fort intéressantes sur le sujet quand on les questionne, surtout si on le fait de manière non-académique. Mais les adultes, spécialement les enseignants avec lesquels on travaille, ne comprennent pas le plus souvent. »

L'imaginaire de La Pomme Verte n'est pas celui, éculé, des contes de fées traditionnels. Cette catégorie existe d'ailleurs de moins en moins en France. Dans *Les Dames de Julietta*, la dernière création de la compagnie actuellement présentée au théâtre de Jean-Louis Barrault, le spectateur assiste à un voyage guidé. Trois femmes quittent le groupe pour aller dans un gouffre. Bien que rempli de merveilleux, le périple n'en renvoie pas moins au réel de plusieurs manières.

« En concevant le spectacle, explique Catherine Dasté, je me raconte une histoire. En somme, je me fais plaisir et en même temps, si le tout est exigeant pour moi et mes collaborateurs, j'espère en arriver à une production théâtrale bonne pour les enfants aussi bien que pour les adultes. A la Pomme Verte, on écrit nos contenus nous-mêmes, privilégie la création et à l'occasion des réécritures. Au début, la méthode faisait foi de tout; maintenant, chaque idée de pièce commande son fonctionnement d'élaboration. Françoise Pizet vient de passer un mois avec des petits de maternelle dans le but de construire une présentation. Nous allons régulièrement tester un thème dans les écoles, tant pour les plus jeunes que pour les adolescents. La réponse des écoliers est très positive, ils nous disent qu'ils collaborent à un spectacle où ils ont une place. Cela heurte les habitudes et les traditions. D'autant que, chaque fois, nous optons pour le morcellement, l'éclatement du récit favorisant la multiplicité des sens ».

En France, le Théâtre pour Enfants a mis beaucoup de temps à se développer. Encore aujourd'hui sa situation est souvent problématique. Il faut lutter contre l'image du Théâtre pour enfants comme celle d'un sous-théâtre. Nombre d'acteurs font du théâtre pour les plus jeunes en attendant de trouver du travail au niveau des adultes. Six compagnies (deux près de Paris dont celle de Catherine Dasté à Sartrouville et quatre en province: Lyon, Nancy, Caen et Lille) regroupées depuis six ou sept ans tentent d'obtenir le statut de Centre dramatique national pour enfants.

A la tête de ce mouvement, Catherine Dasté explique les difficultés rencontrées: « Nous avons lutté ensemble même si nous avons des divergences profondes. Nous croyons tous que le théâtre pour enfants est d'une qualité absolue. Notre travail en fait foi. Pourtant le gouvernement nous propose la moitié des subventions accordées normalement à un Centre dramatique national. Il considère encore le théâtre pour enfants comme un demi-théâtre. »

« De plus, un problème de juridiction entre L'Education Nationale et les Affaires Culturelles nous empêche d'atteindre le statut désiré. Où classer le théâtre pour enfants? Les deux organismes gouvernementaux se renvoient la balle. Moi je pense qu'on doit dépendre des Affaires culturelles. Le Théâtre pour enfants ne doit pas être ni un remplaçant, ni un auxiliaire des cours. Il n'est pas une illustration de ceux-ci, ce qui ne l'empêche pas, au primaire, de servir à l'éveil de la sensibilité, mais comment? L'Education nationale veut tout contrôler, elle nous impose des critères d'appréciation pédagogiques et didactiques et non artistiques et théâtraux. En France, l'Education se durcit actuellement. Elle ne veut pas de la recherche mais du rendement. Moi je refuse de travailler dans de telles conditions. »

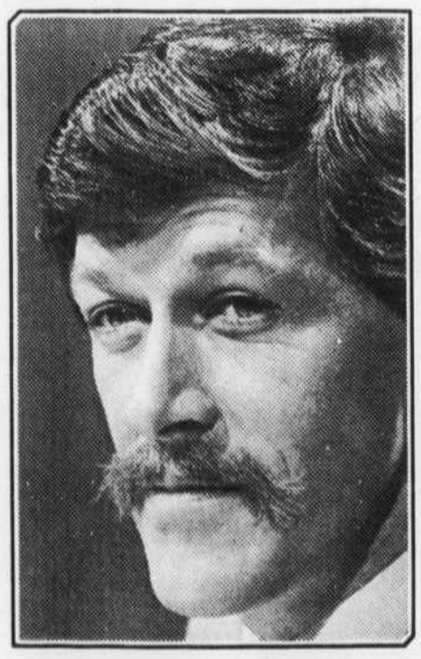
« Tant et aussi longtemps que les Affaires Culturelles et L'Education n'auront pas clarifié la situation, il nous sera impossible d'obtenir le statut de Centre Dramatique National. Comme Les Affaires Culturelles, qui n'interviennent ni dans la forme ni dans le contenu, ne nous donnent pas assez et que L'Education veut bien aider mais à condition que l'on épouse ses canons, nous sommes coincés. »

En terminant notre entretien, mon interlocutrice sent le besoin de revenir sur le choix fondamental de création qu'elle a fait à La Pomme Verte. « Il y aura toujours un hiatus entre la création et la demande. La création déroute parce qu'elle cherche. Dans *Les Dames de Juliette*, il existe plusieurs histoires et plusieurs lectures possible. Tout est éclaté. Cette approche déroute les enseignants, elle ne pose cependant aucun problème aux enfants, du moins jusqu'à onze ans. Il est déplorable de constater que pour l'école, il ne doive y avoir qu'une seule et unique compréhension des choses. »

(1) **Le Théâtre pour enfants**, Claude-Pierre Chavanon, La Cité, L'Age d'Homme, 1974, page 63.
(2) Idem, page 64.



L'Observateur



FAUT VOIR

Les Beaux Dimanches le 26 novembre à 20h30

L'activité culturelle d'ici vécue au jour le jour. Dans sa deuxième édition le magazine culturel télévisé de Radio-Canada nous proposera: un film inédit de Gilles Carle intitulé *Qui est qui;* une chronique sur "l'art pompier" et une autre sur l'art d'acheter un tableau sans se faire rouler; un dossier sur l'évolution des téléromans au Québec; une enquête sur le romantisme actuel et une autre sur l'influence de la culture américaine.
Cette émission, réalisée par Royal Marcoux et Jean Bissonnette, est animée par Pierre Olivier.

A la télévision de Radio-Canada



ET APRÈS TON SECONDAIRE

La bourse la plus avantageuse que nous connaissions, offerte aux finissants du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.





La bourse des Collèges Militaires comprend, en plus d'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif, un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets:
❶ formation universitaire
❷ conditionnement physique
❸ formation de chef.

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre, entre autres: administration, génie, sciences, mathématiques, lettres.

Après avoir acquis sa formation militaire de base, l'aspirant-officier poursuit son entraînement spécialisé durant les mois d'été: pilote, navigateur, radar, communications, administration, génie maritime.

Pour plus de précision, concernant les Collèges Militaires, leurs exigences et la carrière d'officier, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement »).

NOM _____
ÂGE _____ TÉL _____
ADRESSE _____
_____
NIVEAU SCOLAIRE _____

LE COLLÈGE MILITAIRE UNE UNIVERSITÉ D'ÉLITE

Le cinquantenaire des Disciples de Massenet

par
Gilles Potvin

Les Disciples de Massenet, choeur mixte qui est devenu une véritable institution dans la vie artistique montréalaise, célèbre cette année le cinquantenaire de sa fondation. Les groupements musicaux qui atteignent cet âge respectable sont relativement peu nombreux et il convient de souligner l'événement, marqué par ailleurs par une audition gratuite du *Stabat Mater* de Dvorak à l'église Notre-Dame hier soir.

C'est en février 1928 que Charles Goulet, un jeune baryton né en Belgique mais venu très jeune au Canada, fondait un choeur mixte de 65 voix dont le noyau étaient les membres de la chorale de l'église St-Henri dont il venait d'assumer la direction. Le beau nom de Disciples de Massenet fut choisi en l'honneur du célèbre compositeur français que Goulet admirait particulièrement et aussi en souvenir de ses propres débuts au Théâtre royal de Liège, cinq ans plus tôt, dans *La Navarraise*, opéra de ce compositeur.

Féru de chant choral, Charles Goulet imposa tôt à son ensemble une discipline et aussi un enthousiasme qui seront à la base de ses succès futurs. Malgré les avatars de la crise économique qui allait bientôt sévir, le choeur tient bon et l'on peut même supposer que chanter ensemble fut pour ces hommes et femmes recrutés dans un milieu modeste l'occasion d'oublier pour un moment les difficultés de la vie quotidienne.

Dès ses premiers concerts, notamment au dernier Festival de folklore organisé à Québec par le Canadien Pacifique en 1930, les qualités du choeur furent remarquées: beauté des voix, justesse d'attaque, solidité et équilibre entre les parties, ce à quoi s'ajoutent les nuances et le style.

Quand Wilfrid Pelletier mit sur pied les Festivals de Montréal à la chapelle du Collège de St-Laurent en juin 1936, il fit appel aux Disciples — comme on les appelle familièrement — pour la *Neuvième Symphonie* de Beethoven qui n'avait pas été chantée ici depuis nombre d'années. Ce succès fut le point de départ d'une collaboration qui allait se poursuivre durant plusieurs années: *Requiem* de Verdi en 1937, *Magnificat* de Bach en 1939, *Passion selon saint Mathieu* et *Neuvième Symphonie* en 1940, *Requiem* de Fauré en 1941 et *Stabat Mater* de Dvorak en 1942, ces deux dernières oeuvres sous la baguette de sir Thomas Beecham.

C'est en 1941 que se situe le premier succès international des Disciples. Ayant eu vent de la qualité des auditions données à St-Laurent, RCA Victor délégua son équipe technique pour enregistrer, sous la direction de Wilfrid Pelletier, le *Requiem* de Fauré ainsi que des oeuvres de Mozart. C'était au temps du 78 tours et aucun choeur canadien n'avait encore enregistré pour une étiquette internationale une oeuvre majeure. Ce *Requiem* fut une réussite exceptionnelle et l'année suivante recevait le prix de l'American Recording Society comme le meilleur enregistrement choral de l'année. Encore aujourd'hui, cet enregistrement, par la suite repiqué en 33 tours, est recherché des collectionneurs. D'autres enregistrements ont suivi, *Chants de Noël* avec Raoul Jobin en 1945 puis avec Richard Verreau et plusieurs autres.

Dès 1950, le choeur se rendait en Europe pour une tournée, chantant notamment le *Requiem* de Fauré à Notre-Dame de Paris. Il retournera sur le vieux continent en 1960 puis en 1974. A Montréal, le choeur participe aux auditions de l'Orchestre symphonique et des chefs réputés, Désiré Defauw, Fritz Busch, Otto Klemperer, Josef Krips, Igor Markevitch, Eugène Ormandy, Pierre Monteux et, plus près de nous, Zubin Mehta et Franz-Paul Decker, se plaisent à en faire l'éloge. Le répertoire va du *Requiem* de Mozart à *Boris Godounov* et à *La Damnation de Faust*.

C'est toutefois à Chicago, lors du Chicagoland Music Festival de 1951, que les Disciples de Massenet connurent leur plus grand triomphe. Le choeur se placa au premier rang dans un concours réunissant 41 choeurs venus de toute l'Amérique du Nord. A la même occasion, Charles Goulet fut choisi comme le meilleur chef de choeur et fut appelé à diriger les milliers de choristes alors réunis.

Si l'activité des Disciples a toujours été intense à Montréal et au Québec, ils se sont fait entendre un peu partout au Canada, accomplissant même une tournée d'un océan à l'autre. Partout la qualité des exécutions et la variété du répertoire qui va des grandes oeuvres polyphoniques classiques aux chansons du folklore québécois, souvent harmonisées par Lionel Daunais, a suscité la plus vive admiration. Plus récemment, les chanteurs se sont tournés vers la chanson québécoise comme le montre l'un de ses enregistrements, « De Félix à Charlebois ».

Le fondateur, l'animateur et l'âme des Disciples a été Charles Goulet qui en a dirigé les destinées jusqu'en 1963. Cet homme remarquable, mort en 1976, a été le réel artisan des succès de cette chorale qu'il dirigeait parallèlement à celui de l'église St-Louis-de-France, tout en assumant la codirection des Variétés lyriques.

Avec les années, les Disciples ont naturellement renouvelé leurs effectifs mais l'on retrouve chez eux toujours le même amour de la musique et le même plaisir de chanter collectivement. C'est probablement ce noble idéal de servir la musique sans y trouver nécessairement une rémunération d'ordre financier qui a assuré à cet ensemble sa continuité et sa stabilité.

René Lacourse, qui a pris la relève à la tête du choeur, marche sur les pas de son prédécesseur et sous sa direction, le choeur des Disciples de Massenet continue à marcher dans la voie tracée par son fondateur.

Les disques classiques: Chopin, Liszt...

par
Pierre Rolland

Frédéric Chopin: **La Ballade no 1 en sol mineur opus 24, la Ballade no 2 en fa majeur opus 38, la Ballade no 3 en la bémol majeur opus 47, la Ballade no 4 en fa mineur opus 49 et la Fantaisie en fa mineur opus 49,** jouées par Claudio Arrau: Philips 9500 393.

Une imagination visionnaire anime toute cette musique de Chopin. Une maturité d'une singulière grandeur et le caractère vraiment épique de Claudio Arrau apportent à ce disque une marque de beauté et de grandeur tout à fait magique. Claudio Arrau laisse deviner entre les lignes, si je peux m'exprimer ainsi, tout l'inexplicable du récit de Chopin. On écoute en silence, et par Arrau, Chopin nous parle droit au coeur. La prise de son, l'usinage et la gravure sont excellents. En conclusion: « Chopin est et demeure le plus audacieux, le plus fier génie poétique du temps » — Schumann.

Franz Liszt: **Les Années de Pèlerinage,** jouées par Lazar Berman: Deutsche Grammophon 2700 076 (en un coffret comprenant trois disques).

« Nos âmes ne sont point faites pour les choses qui se partagent », disait Liszt à Marie d'Agoult »il nous faut les grandes fautes ou les grandes vertus ». Cette grandeur au-dessus de tout vainquit Marie d'Agoult et le 21 août 1835, les deux amants arrivèrent à Genève. Et, c'est dans le feu passionné de ses premières amours que Liszt cherche la grandeur qu'il croira découvrir dans l'art mais qu'il ne rencontrera que dans l'austère dépouillement qui conduit à Dieu. Les Années de Pèlerinage jalonnent cette recherche de la Lumière. Artiste romantique par excellente, Liszt empoigne la nostalgie de l'Absolu qu'il identifie à un sens mystique de l'art et nous livre cette étonnante musique, ascèse de son génie créateur. La Première Année de Pélerinage est inspirée de paysages suisses. La Deuxième Année se passe en Italie, séjour important pour sa formation et où, principalement à Rome, il s'enthousiasmait de tout. La révélation de l'art italien fortifie son culte de l'amour et de la spiritualité. Et c'est encore l'Italie pour la Troisième Année; mais ce ne sont plus les belles années de 1837 à 1839. Oh non! Ce sont celles où il retourne en ce pays magique à quelques reprises, à partir de 1861, où en 1865, il reçoit les ordres mineurs et devient l'abbé Liszt. Sa quête de Dieu, son nouvel état d'âme, sa recherche de l'Absolu lui font découvrir un langage dépouillé et empreint d'une grande Sérénité. Il va sans dire qu'autant de méditation, d'extravagance imaginative, de sentiments et de passion dans ces Années de Pélerinage, exige d'un pianiste des qualités tout à fait exceptionnelles de subjectivité, d'imagination et de poésie. Ce tour de force, Lazar Berman le réussit. Les niveaux sonores sont très beaux et bien équilibrés. On est pris par la maturité qu'il apporte aux morceaux et son intuition fait merveille. La prise de son, l'usinage et la gravure sont très bien. En conclusion: « prenez votre bâton de pèlerin et suivez le guide »...

■

Handel: **Acis and Galathea, a masque.** — Jill Gomez (Galatea) — Robert Tear (Acis) — Philip Langridge (Damon) — Benjamin Luxon (Polyphemus) — Jenifer Smith, Margaret Cable, Paul Esswood, Wynford Evans, Neil Jenkins, Richard Jackson. The Academy of St.Martin-in-the Fields, direction: Neville Marriner: Argo ZRG 886-7 (en une pochette contenant deux disques).

Un délice! La force et la grâce s'allient en un art d'un très grand raffinement. Depuis fort longtemps il ne m'avait pas été donné le plaisir d'écouter une partition de Handel aussi bien jouée. L'esprit qui règne, les subtilités, les grâces musicales, tout concorde à nous offrir un joyau artistique des plus extraordinaires. La musique de Handel a trop souffert longtemps d'être mal comprise parce que mal jouée, c'est-à-dire que l'esprit qui règne dans les partitions de Handel n'était pas du tout connu. Les recherches musicologiques aidant, le renouveau dans la découverte de la manière de jouer la musique de la période où vécut Handel, fait que maintenant on aborde ses partitions avec une sensibilité plus fine. Par exemple, on sait que le texte imprimé ne représente presque toujours qu'une idée et que les musiciens de l'époque connaissaient la manière d'enjoliver, de modifier dans un cadre donné, en respectant ce qu'il convient d'appeler les règles de l'art. Or le travail de la réalisation pour une exécution pratique de la partition de ce masque est d'une réussite totale. Ajoutez à cela, des voix divines et des musiciens, tous plus artistes les uns que les autres et vous obtenez... un chef-d'oeuvre incomparable. C'est là que l'on peut réaliser combien le génie de Handel est immense, combien il était un musicien supérieur. Pour nous rendre encore plus heureux, la prise de son est de toute beauté de même que l'usinage et la gravure. En conclusion: Un délice!

"Mostly Mozart, Volume Three": Alicia de Larrocha: London CS 7085.

Voici à nouveau un disque exceptionnel. On a vraiment l'impression que chaque fois que Alicia de Larrocha joue, elle est dans un état de grâce tel que tout ce qu'elle fait est la beauté même. Elle ne concède rien. Son style est pur et jamais ne succombe-t-elle à un effet facile. La piano, pour elle, n'est qu'un moyen de faire de la musique, et elle en fait tellement qu'on en a le souffle coupé. Sur ce disque, Alicia de Larrocha joue les Chorales "Liebster Jesu wir sind hier" BWV 633, et "Ertot uns durch dein Gute", BWV 22 de Bach transcrits par Harriet Cohen; et de Mozart, les Sonates K. 332 en fa majeur; K. 545 en ut majeur; et K. 576 en ré majeur. Si je ne vous ai pas parlé déjà de cette série intitulée "Mostly Mozart", jouée par cette musicienne incomparable, c'est que ce disque est le premier qui me soit parvenu. Les numéros des deux premiers sont les suivants: London CS 6866 et CS 7008. Avec Alicia de Larrocha, vous pouvez toujours être sûrs d'une musicalité et d'un goût parfaits. La prise de son, l'usinage et la gravure sont très bien. En conclusion: Alicia de Larocha ou comment faire de la musique avec un piano. Le mauvais goût de la présentation de la pochette est extrêmement regrettable.

Les Secrets de la Trompette

A la chaine FM de Radio Canada, demain dimanche à 17h., à l'émission "Les Musiciens par eux-mêmes" réalisée par Huguette Paré, l'invité sera Walter Joachim, le violoncelle-solo de l'Orchestre Symponique de Montréal. Le bref récit de sa vie, depuis la ville de son enfance, Dusseldorf, est un vibrant témoignage d'amour de la musique, d'abnégation dans l'adversité et de dévouement inlassable. Walter Joachim, un homme qui a marqué la carrière de nombre de musiciens.

RISING SUN JAZZ
LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
CELEBRITY JAZZ CLUB
Dir. Rémi Doudou Boisvert

21 au 26 novembre
Le duo légendaire du Blues
Sonny Terry & Brownie McGhee

Du 27 au 30 novembre

JOHN LEE HOOKER

1, 2 & 3 décembre
Tromboniste allemand
ALBERT MANGELSDORFF
en collaboration avec le Goethe Institute

Du 5 au 10 décembre
MAX ROACH

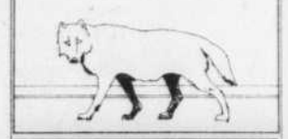
Le 31 décembre
"RÉVEILLON EN SALSA"
buffet et concert avec
MONGO SANTAMARIA
$15.00

Heures d'ouverture
8 P.M. À 3 P.M.
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine - 861-0657
Metro Place des Arts (sortie Jeanne-Mance)

• AUDITIONS •

LES JEUNESSES MUSICALES DU CANADA tiendront des AUDITIONS le 29 NOVEMBRE PROCHAIN à Montréal pour trois rôles du Barbier de Séville: Rosine, Comte Almaviva, Basilio.

Renseignements **(514) 271-2566.**

conventum & l'engoulevent

au Cinéma
OUTREMONT
ven. le 8 décembre à 8:30 pm

SMC PRÉSENTE
LES SPECTACLES À L'OUTREMONT

Samedi 2 déc. à 8h.30
BRETON-CYR
billets $5. et $6.

Lundi, 4 décembre à 8 h 30
OREGON
RALPH TOWNER
COLLIN WALCOTT
GLEN MOORE
PAUL McCANDLESS


Vendredi 8 décembre à 8 h 30
Conventum et l'Engoulevent
Billets $5.00 et $6.00

En vente au CINÉMA chez DISCOMANIE, 362 ouest Ste-Catherine à L'ÉCHANGE, 3706 St-Denis et 3850 Wellington à Verdun
OUTREMONT
1248 ouest, Bernard
277-4145 — 277-2001

Chamber Music Players
Dim. le 19 nov. 13h30
sous la direction de
IWAN EDWARDS
"L'Italiana in Algieri"
—Rossini
Concerto pour clarinette
—Mozart, soliste:
Tom Talamantes
Symphonie en C
—Beethoven
ENTRÉE LIBRE
739-2301
SAIDYE BRONFMAN CENTRE
5170 Côte Sainte-Catherine
Montréal 739-2301


McCOY TYNER SEXTET
Le Pianiste de JAZZ de l'année
$10, $8.00, $6.50, $5.50
Prix spécial pour étudiants et groupe de 20 personnes.
SPECTACLE 8h30
27 novembre
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS,
(842-2112)

SOIRÉE À L'OPÉRA



La Fiancée vendue de Smetana
Goûtez à l'ambiance joyeuse d'un petit village de Bohême du 19e siècle. En vedette: **Teresa Stratas, John Vickers, Colette Boky, Allen Crofoot** et **Nicolaï Gedda,** sous la direction musicale de **John Dexter.**

À la télévision de Radio-Québec
Ce soir à 21h00

MONTRÉAL 17
ou le câble 8

RADIO-QUÉBEC

les fées ont soif
de Denise Boucher
Jusqu'au 10 décembre

avec
Louisette Dussault
Michèle Magny
Sophie Clément
Mise en scène
Jean-Luc Bastien
décor et costumes
Marie-Josée Lanoix
éclairages
Claude-André Roy
musique
Jean-François Garneau
interprétée par
Claire Bourbonnais et Marie Bélanger



UNANIMITÉ!
-Jean-Luc Bastien sert et exploite admirablement le texte en le plaçant dans une perspective avant tout poétique et musicale-
La Presse
-Encore une bonne création non subventionnée-
Le Devoir
-Le public accueille -Les fées ont soif- triomphalement-
Montréal-Matin
-No doubt, Les Fees really is a theatrical event of major significance-
The Gazette
-Bien servie aussi par trois comédiennes splendides, un jeu remarquable chez chacune-
Journal de Montréal

SUPPLÉMENTAIRES
le samedi 9 décembre à 17 h 00 le dimanche 10 décembre à 19 h 00
RÉSERVEZ MAINTENANT

tnm
84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
Réservations: 861-0563
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

Jean-Paul Jérôme: 18 toiles de 1978

par
Robert Marteau



Jean-Paul Jérôme en son atelier

Quel émerveillement! Je viens de voir les toiles peintes par Jean-Paul Jérôme depuis le début de 1978 et je convie tous ceux qu'émerveille la beauté à ne pas manquer l'exposition qu'en présente, depuis le 22 novembre, la galerie Frédéric à Saint-Lambert, elle-même lieu peu commun que se pargagent tableaux et bouquets japonais.

Qui est Jean-Paul Jérôme? Un peintre né à Montréal, où il pratique depuis plus de trente ans, un peintre qui débuta avec le Groupe des plasticiens, vécut deux années à Paris, revint, continua de peindre, vécut et survécut dans l'inlassable effort d'ouvrir à la lumière une fenêtre. J'assiste depuis sept ans à ce travail obstiné d'un homme que l'isolement, le silence, l'indifférence jamais ne rebutèrent. De l'hiver, des givres, des poudreries, des aubes de Saint-Ours, il arrachait en 1971 une série où la tendresse s'alliait à la force du trait, série qui devait se heurter à la quasi totale incompréhension. Etabli ensuite au bord du Saint-laurent, seul, ou plutôt avec sa vieille petite chienne Madou, il tirait de l'acrylique des grands miroirs où les floraisons de la géométrie retenaient couleurs, teintes et nuances de l'écorne, de l'aubier, des saisons, des eaux, des soleils. Congédié de la rive, le voici dans le béton, l'asphalte et la brique de Ville d'Anjou. Il tente de se persuader que tout est pour le mieux et que ce n'est pas le pire des mondes. Sa forte charpente d'os et de muscles tourne dans quelques pieds carrés, et ses yeux lavés par le parfum de l'herbe et du fleuve n'ont plus pour étoiles que les lumières de la ville. Des galaxies urbaines s'impriment sur le lin, des chaînes de neurones s'électrisent. Il faut partir. Il le sent. Sa puissante constitution une nouvelle fois le sauve de la détresse. Il a, enfouie en son être biologique, une certitude forte comme la vie, que rien ne rompra si la vie elle-même ne se rompt. C'est à ce moment que lui est offert le retour au bercail, que lui échoit l'ancienne maison familiale. Selon son habitude, il prend à bras le corps le présent, s'attelle à la tâche, s'aménage en atelier le vieux salon à guirlandes de stuc, pose ses planches sur les tréteaux, sue sang et eau, s'éponge, s'enclôt, se cloître avec ses tubes, pinceaux, livres, disques. Lui qui a navigué du Saguenay aux Grands-Lacs, chaque été d'autrefois, pour se gagner ses études, eh bien, cette fois, il a ancré le bateau. Il est bien décidé à ne plus bouger. Il est chez lui, indépendant. Comment s'en tirera-t-il? Comme on dit, il y aura des hauts et des bas. Néanmoins, les collectionneurs commencent à fréquenter l'ancrage de la rue Casgrain. Par la rigueur et l'exigence, plus que jamais il s'emploie à conquérir la liberté de son art. Une source laisse entendre son murmure parmi les réseaux et les sphères. Et soudain, ça éclate. Je me souviens. Une bombe! mais au lieu de répandre la mort et le désastre, elle s'ouvre en éventail, en verrière, harpe, prismes où le rayon se casse musicalement. Devant cela, l'histoire de l'art et l'histoire des formes, c'est peu. Devant cette même histoire, je prends le risque d'affirmer que Jean-Paul Jérôme est un des grands vrais peintres d'aujourd'hui. Oui, il vit à Montréal, comme vous et moi. S'il vivait ailleurs, peut-être y croirait-on davantage. Mon dire, en tout cas, je le fonde non sur l'humeur, l'amitié, mais en peinture. D'abord l'émotion, avec le métier la seule chose primordiale. Raisonnement, théories, formalismes tombent face à un bout de planche peint par Fra Angelico, par Lorenzetti, par Memling, Van Eyck, face à une coiffe de Vermeer, à un cruchon de Chardin, à une frondaison de Cézanne. Je cite des témoins, — morts, muets. Mais non, pas du tout. Vifs au contraire dans un monde que déshabite la vie. Je ne cite pas n'importe quels témoins, il va de soi, mais ceux qui forment la constellation où Jérôme a son orbite.

Serait-il, ce Jérôme, rétrograde, attardé, réactionnaire, pour qu'on se réclame ainsi d'anciennes lunes? Moderne extrêmement est sa peinture, c'est-à-dire indifférente aux clabaudages de l'actualité, aux colloques d'art et de culture, aux artifices des guetteurs de portillons. Eminemment raffinée, elle est; culte, icône. C'est là que Jérôme prie; c'est là que Jérôme chante le plain-chant femme-ange-Dieu. Elle est son château, sa cathédrale, son ciel et son Livre d'Heures. Non, ça n'est pas touchant, ni sentimental, ni émouvant. C'est le tremblement comme d'une fleur qui fleurirait de vous. C'est un banquet d'amour avec des vins de grand millésime dans du cristal. A votre santé, Johannès Vermeer, à la vôtre, monsieur Morandi. Vous ne sortiez guère l'un et l'autre, tout absorbés par l'antématière qui transparaît parfois à travers l'opacité.

Juste avant que je voie l'ensemble peint dont le rayonnement encore m'anime, nous avions entendu le *Beatus Vir* de Monteverdi. Et je revoyais dans les jeunes filles au violon *les Anges musiciens* de Memling que possède le musée d'Anvers. Memling, Monteverdi, quel prélude! Eh bien, la visite à Jérôme, loin d'être chute, nous fut récompense. La musique de lumière, elle était là, devant nous, dans la nuit où tout à l'heure nous allions lever nos regards vers Orion. Cordes et volumes, quartz, empennages, faisceaux de mica, pétales de gypse, gris de l'ambre et de la mouette, planète de corail que vibre le flux marin, la grande toile n'est présente par la seule trace de sa musique, comme dans Chartres le jeu de l'ogive et du verre. Fixité du passage: sur le tissu l'effleurement des teintes, des nuances, qui se renouvellent, semble-t-il. Illusion? Oui, mais à l'inverse du trompe-l'oeil, car ici rien n'est feinte et tout est offrande. Je continuais à songer à ce même rectangle de 130 sur 162cm, *Arcanes sonores*, que le Musée d'art contemporain exposera du 9 novembre au 10 décembre dans le cadre de *Tendances actuelles au Québec;* or je constate que les dimensions comptent pour peu chez Jérôme qui voyage avec aisance de la murale à l'enluminure pour la raison qu'un nombre toujours gouverne son étendue. Maintenant une moisson de petits formats passe par le chevalet et la cimaise: *l'Avènement*, 12 sur 22cm, que j'aime associer au Vermeer *le Cavalier et la jeune fille riant*, à cause du rouge bourgogne dont l'une et l'autre toile fit son foyer; et je perçois même les frêles notes égrenées par une épinette; *Fraîcheur du fleuve*, sphère d'ambre gris qu'infiltre une marée blanche dont l'immobile ressac nous imprègne; *Palmes d'ombre*, l'effluve des sèves, plus loin, peut-être, dans l'air de ce que les forêts éveillent en nous d'écho; à ma gauche, ce simple jeu de plier une carrière de craie avec une contrebasse et un piano; là, le tendre suc des grenades hante une lune de lin que la poterie de Chardin n'aurait pas reniée; devant moi, la voilure que gonfle la vibration des libellules qui ont les ailes faites d'une résille bleue; en ce miroir, l'eau sur l'eau se pose et change en prismes ceux qui se penchent. J'écoute. *L'oeil écoute*. Je me demande si Claudel n'a pas trouvé son titre dans la *Petite Chronique* d'Anna-Magdalena Bach.

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756

Gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrer)
LUNDI-SAMEDI 11h-17h
OU SUR RENDEZ-VOUS

Borduas
Cosgrove
Cullen
Dallaire
Fitzgerald
Jackson
Kuper
Krieghoff

Cornelius Krieghoff, 1815-1872
"Habitant traversant la glace à Québec"
Lawley
Lyman
Morrice
Noeh
Richman
Riopelle
Roberts
Schleeh
Mar. au ven. 9h à 5h30
Samedi 9h à 5h
Fermé le dimanche et lundi
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833


Thérèse Guité
EXPOSITION DE BATIK
"Légendes du Québec"
du 9 novembre au 9 décembre 1978
DU LUNDI AU SAMEDI de 10h à 17h
Galerie des Artisans du meuble québécois
88 est, rue Saint-Paul, Vieux Montréal, 866-1836

KIEFF
SCULPTURES DE BRONZE POLI
jusqu'au 5 décembre
ELCA LONDON
770 Lucerne Ville Mont-Royal Québec H3R 2H6
Tél.: 731-2537

EXPOSITION
GUY MONTPETIT
Peintures récentes
jusqu'au 11 décembre
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
du mardi au samedi de 10 à 17 30 h


ADRIEN HÉBERT (R.C.A.)
« Place Jacques Cartier 1938 » 30" x 30"
Désirons acheter peintures de qualité
GÉRARD GORCE BEAUX ARTS inc.
1535 ouest, rue Sherbrooke (côté Nord) 934-0413
Du lundi au samedi de 10h à 17h et sur rendez-vous

galerie environnement
885, rue sir wilfrid laurier
Vieux-beloeil, québec
J3G 4K6
(514) 464-0246
Jusqu'au 26 novembre
CLAUDE CARETTE

à ne pas manquer
Cordiales invitations à l'exposition des oeuvres récentes de
UMBERTO BRUNI A.R.C.A.
Le 29 novembre à partir de 17h
Jusqu'au 10 décembre
Mar. Merc. 10h à 18h - Jeu. Vend. de 10h à 21h - Sam. de 10h à 17h - Dim. de 13h à 17h
Galerie Colbert
1396A Ouest rue Sherbrooke 843-8777
En face du Musée des Beaux Arts de Montréal

EXPOSITION

Sur la montagne 46" x 39"
OEUVRES RÉCENTES DE
Honey Fox-Moscowitz
JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE
GALERIE KASTEL INC.
1366 avenue Greene, Westmount 933-8735
du lundi au samedi de 9.30 à 17 h.

VENTE À L'ENCAN, PAR CATALOGUE
magnifiques
OEUVRES D'ART ET ANTIQUITÉS
VENTE, MERCREDI 29 NOVEMBRE 1978, À 7:30 P.M.
Une collection inusitée de tapis de Perse et orientaux. Une vaste collection de superbes bijoux de succession comprenant: diamants, bagues, très belles montres en or, chaînes, broches, bracelets, etc. Antiquités signées LaLique, Galle, Val St-Lambert, Bacarrat. Une magnifique collection d'ivoire et de jade - Bisque, Dresden, Imari, Limoges, etc. Porcelaines, piédestaux, vitrines, tables d'occasion, cabinets, horloges, etc, etc.
VENTE, JEUDI 30 NOVEMBRE 1978, À 7:30 P.M.
Une superbe collection d'oeuvres d'art canadiennes et européennes comprenant: Alma Tadema, L. Ayotte, J.W. Beatty, M.L. Bobak, W. Brymmer, H.M.A. Chapu, S.M. Cosgrove, M.A. Cranney-Franceschi, C.E. De Belle, O. De Lall, B. Des Clayes, J. Dupré, Dutch School, M.A. Fortin, C.A. Gagnon, J. Garnier, T.H. Garside, P. Gaugin, Goodridge Roberts, F. Lacurto, R. Jack, A.Y. Jackson, C.E. Jacques, W.C. Knell, A. Laliberté, E.H. Landseer, B.W. Leader, A. Lismer, J.G. Lyman, J.F. Millet, T. Mower Martin, L.R. O'Brien, R.W. Pilot, R. Richard, G.H. Russell, A. Sheriff-Scott, W. Steelink, P.H. Surrey, M.A. Suzor-Côté, F.H. Varley, H. Walker et plusieurs autres.
EXPOSITION:
Samedi, 25 novembre, jusqu'à mardi 28 novembre de 10 h à 18 h.
Pinney's Art Treasures ltée
146, CHEMIN BATES (coin Vimy) bur. 303 — Ville Mont-Royal
Tél.: (514) 731-4312

Participez à la:
BIENNALE II DU QUÉBEC
7 juin — 31 août 1979
CENTRE SAIDYE BRONFMAN DU YM-YWHA & NHS
Tous les peintres, sculpteurs, graveurs et artistes multi-média résidant ad Québec sont cordialement invités à poser leur candidature pour cette exposition. La photographie et l'artisanat ne sont pas admis.
(Ne pas téléphoner) — écrire ou venir chercher les formulaires à partir du 8 janvier 1979, au CENTRE SAIDYE BRONFMAN
BIENNALE II DU QUÉBEC
5170, CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC H3W 1M7
*Les formulaires d'inscription devront nous être retournés avec les renseignements requis, au plus tard le 2 mars 1979.
Biennale II du Québec 1979 Centre Saidye Bronfman Centre Montréal

Tendances actuelles: un panorama exhaustif?

par
René Viau

Au Musée d'art contemporain, l'exposition *Tendances actuelles* se veut un reflet de la production artistique récente. Jusqu'au 14 janvier, une certaine d'artistes québécois: peintres, graveurs, sculpteurs, photographes y présenteront leurs oeuvres en deux tranches successives. Dans les salles adjacentes aux autres expositions en cours, dont celle portant sur le *Trentenaire du Refus Global*, une quarantaine de peintres et une vingtaine de graveurs sont présents et ce, jusqu'au 10 décembre. Ce sera ensuite, jusqu'au 14 janvier prochain, la deuxième tranche de l'exposition réunissant sculpture et graveurs. Côté peinture, à travers ce panorama de la création plastique d'ici, il est intéressant de mettre en relation certains créateurs établis, reconnus: Pellan, Molinari, Ulysse Comtois, Bellefleur, Goulet, Hurtubise, et d'autres artistes qui ont, certes, moins d'occasions de se manifester. La formule de l'exposition, bien que contestable, permet donc de se confronter à certaines recherches méconnues, à tort. Je pense, par exemple, à cette toile éloquente de Marcellin Cardinal, à Marcel Jean.

Pour beaucoup de jeunes artistes présents ici, le langage plastique n'est pas directement fonction de prises de position marquées, comme chez les aînés. Il ne s'agit plus d'un choix défini, entre la peinture gestuelle et la peinture d'inspiration plus géométrique.

Bien que toute tentative de rapprochement entre plusieurs créateurs est ici hasardeuse, parmi certains peintres, un esprit commun se manifeste. On ne peut voir là l'expression d'idéologies précises mais d'un climat semblable, d'un terrain d'entente tributaires de l'art minimal et d'un second souffle abstrait. Ainsi pour Richard Mill, la gestualité est prétexte à une reflexion sur la valeur référentielle de la couleur. Le gris et ses variations se retrouvent chez Louis Comtois. Les teintes très légèrement différentes d'une même couleur se cotoient en surfaces juxtaposées ou en associations sur la toile dans une délimitation linéaire plus que subtile. Il faut y observer le rapport des surfaces et des variations de lumière. Dans la présentation de Françoise Tounissoux, des lignes de construction, a la fois scintillantes et discrètes semblent apparaître par-delà la surface monochrome de tableau. Chez Louise Robert, ces lignes deviennent des traces, rompant la texture lisse de ce fond-surface.

Chez ces artistes, les recherches se font autour de certains thèmes dont l'exploration de la suface en tant que telle; les relations entre la couleur et la perception. La peinture abstraite est ici confinée, reduite à des dimensions presque théoriques. Ces artistes décidés, veulent pousser la peinture jusqu'au bout, dans ces derniers retranchements. C'est là une attitude courageuse qui mériterait d'être soutenue, expliquée de façon à en dégager, dans une exposition comme celle-ci tous les niveaux d'implications.

Délaissant cette rigoureuse économie, d'autres artistes présents s'attachent à traduire l'émergence de la couleur sur la surface. Celle-ci sera presque sure, étalée sur des surfaces libres, comme on peut le voir sur ce saisissant tableau d'Heward. Ailleurs, les tableaux sont remplis de points où selon les préceptes du "all-over" la répartition de la couleur se fait à travers tout le tableau de façon à ce que l'oeil ne retienne pas certains motifs plutôt que d'autres. Ainsi, par ces oeuvres s'apparentant à un bloc dont les frontières sont passablement floues, une idée de continuité s'impose. Le vent de l'abstraction souffle toujours, tributaire des grands courants internationaux.

Il est difficile de mentionner, sans procéder par une énumération fastidieuse, d'autres recherches signifiantes qui prennent de multiples directions: Knudsen... et combien d'autres. Pourquoi la peinture figurative est-elle si peu présente? Il y a bien Alleyn, de Tonnancour et Ayot, que voilà si curieusement rassemblés sous un vocable englobant, ne correspondant guère à leurs parti-pris spécifiques.

Du reste, cette exposition, sans articulations thématiques rigides, est hétéroclite. Les toiles se succèdent, pêle-mêle. Les liens restent confus. Un catalogue, prêt à temps, aurait eu au moins l'avantage de fournir un cadre de références approprié. Il s'agit bien sûr d'apporter autre chose que des réponses toutes faites, mais on est en droit d'attendre une direction dans cette confrontation de préoccupations artistiques multiples qui risquent toujours, sans justification, d'être peu représentative d'une situation d'ensemble.

Par ailleurs, il est intéressant de faire la comparaison, à trente ans d'intervalle entre les toiles récentes d'un Gauvreau, d'un Barbeau ou de Marcelle Ferron et les oeuvres faisant partie de l'exposition *Trentenaire du Refus Global*. Si le vocabulaire de Marcelle Ferron et surtout de Pierre Gauvreau s'apparente toujours à une certaine émotion projetée sur la toile, il est plus complexe chez Barbeau et dépend de d'autres systèmes de construction. On s'étonne de l'absence de Fernand Leduc dont la démarche récente d'une grande actualité correspond, paradoxalement, à des préoccupations qui s'expriment différemment dans les toiles de Comtois, de Tounissoux.

Quant à la gravure, là encore, les absents ont toujours tort. Le visiteur pourra, cependant, faire de belles découvertes parmi la vingtaine d'oeuvres présentées, d'une vitalité rassurante.

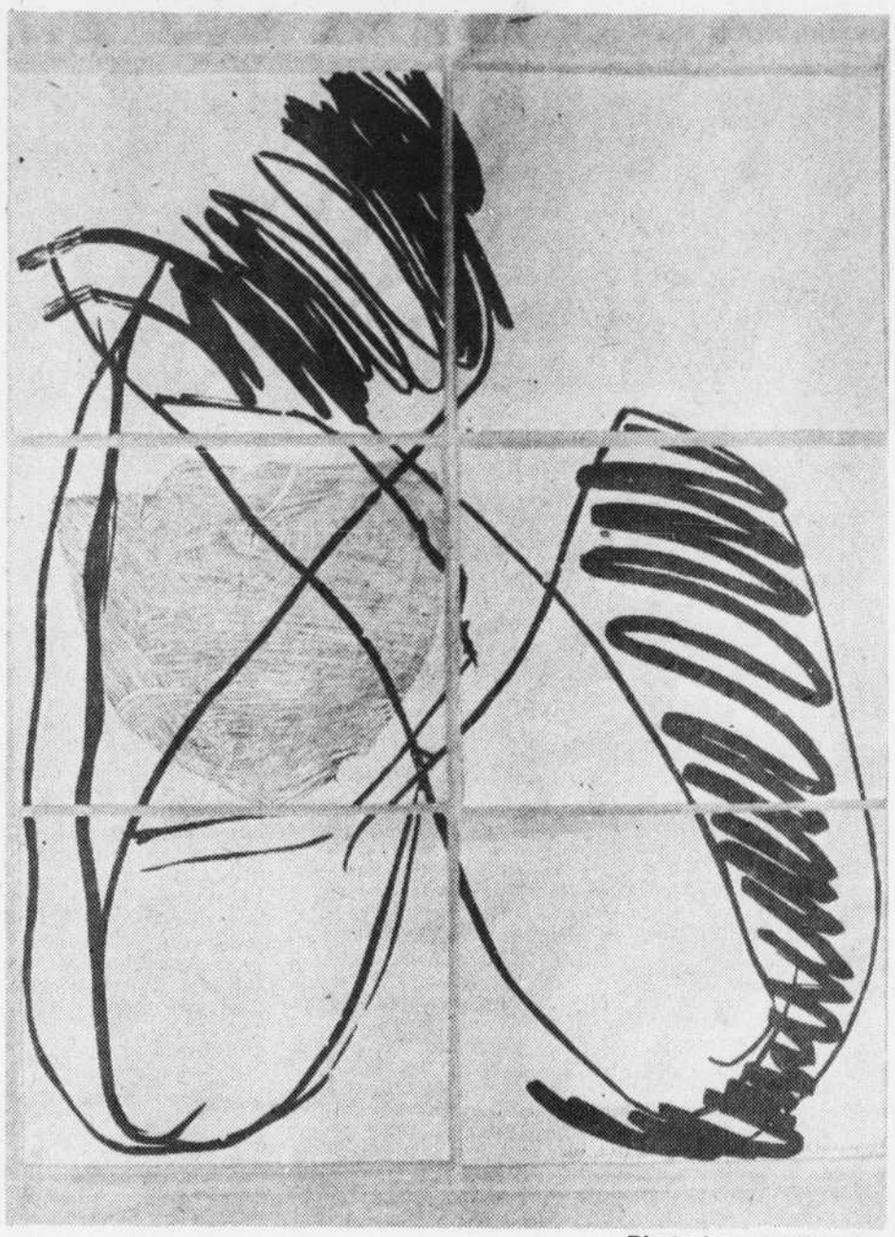


Photo Jacques Grenier

Bois gravé de Francine Simonet, une de la vingtaine de gravures exposées au Musée d'art contemporain.

Une phonothèque à Québec

par
Ginette Stanton

QUEBEC — Localisée dans la maison Guillemin, au coeur de Place Royale, *La Phonothèque* vient de voir le jour à Québec.

Ce nouveau service de la Bibliothèque de Québec offre à la population — à partir de Janvier — la possibilité d'auditionner et d'emprunter des disques à même une collection de 3,500 copies sélectionnées à partir d'une quantité imposante de disques offerts à la Bibliothèque par le poste de radio C.K.C.V. Complétée par de nouvelles acquisitions tenant compte des différents courants musicaux actuels, la collection devrait progressivement atteindre le nombre de 10,000 copies. *La Phonothèque* conservera également des documents reflétant l'histoire de la musique mais son but premier est plutôt de répondre aux attentes des usagers que de constituer des archives.

La Bibliothèque de Québec — gérée par l'Institut Canadien et financée par la ville de Québec — a pu se doter d'un tel service grâce à une subvention du Ministère des affaires culturelles accordée dans le cadre de l'aide aux bibliothèques. C'est un projet « Canada au travail » qui a permis de mettre sur pied l'équipe chargée d'élaborer et de réaliser le travail requis pour l'opération de *La Phonothèque*.

La musique classique semble avoir été mise à l'honneur puisque 29% du répertoire de *La Phonothèque* lui est consacré. Viennent ensuite par ordre de copies: chansonniers, Jazz, Folklore, musique instrumentale, disques d'enfants, comédie et musique de films.

La Phonothèque est équipée d'un contrôle central muni de 4 systèmes stéréophoniques indépendants reliés aux systèmes d'écoute individuel; un cinquièmt système stéréophonique assure l'écoute ambiante. Vingt-deux fauteuils, munis chacun d'un dispositif d'écoute et d'un contrôle du volume, sont disposés de façon à créer des aires d'écoute qui se rapprochent du style « salon particulier »...

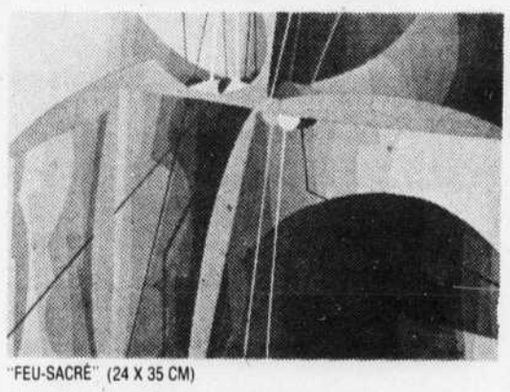
Malheureusement, l'atmosphère de *La Phonothèque* est un peu trop froide et guindée. Fauteuils de velours, cloisons de plexiglass, luminaires de chrome, murs blancs garnis de « beaux » tableaux, on a l'impression d'être dans un haut-lieu pour chics mélomanes. Espérons que la réponse du public et qu'une clientèle variée arriveront à réchauffer l'atmosphère et à rendre le lieu habitable, l'année durant.

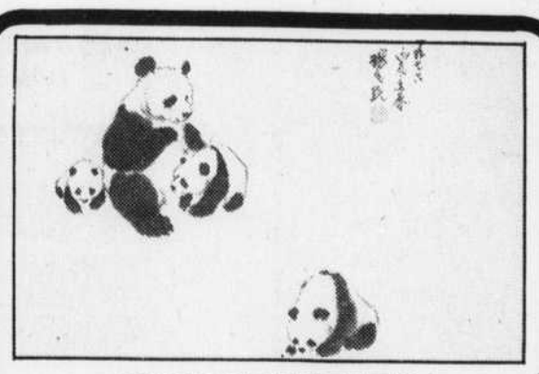
oeuvres choisies de
RENÉ RICHARD
jusqu'au 16 décembre
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél. 849-2598

Galerie d'Art Alexandre
Exposition des oeuvres de
Léo Ayotte
(1909-1976)
Ces oeuvres seront présentées jusqu'au 30 novembre
Le Mail Cavendish
5800 Boul. Cavendish, Côte St. Luc Tel: 482-0175
Lun. à mer. de 9.30 à 18h. Jeu., ven. de 9.30 à 21h. Sam de 9 à 17h.

GALERIE L'AQUATINTE
Cadeaux de choix
«l'art en petits formats»
Exposition-vente
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du Mar. au Vend. de 12h à 18h Sam. de 10h à 17h et sur rendez-vous

HURTUBISE
jusqu'au 28 novembre du mar. au sam. de 11h à 17h30
galerie marielle mailhot
1460 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 844-2287

EXPOSITION

"FEU-SACRÉ" (24 X 35 CM)
Oeuvres récentes de
JEAN-PAUL JÉRÔME, R.C.A.
jusqu'au 20 décembre
GALERIE FREDERIC
1170, rue Victoria Saint-Lambert (coin King Edward) 465-3337
lun. mar. mer. sam. 9 à 18 h. jeu. ven. 9 à 12 h. dim. 13 à 16 h.


ENCADREMENTS PERSONALISÉS
REPRODUCTIONS - GRAVURES
AFFICHES ORIGINALES.
1024 OUEST, AVENUE LAURIER 279-2188
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE 849-8243
STATION McGILL NIVEAU MÉTRO
atelier 68

atelier galerie laurent tremblay
« 5ème ANNIVERSAIRE »
ÉVÈNEMENT À NE PAS MANQUER
OEUVRES PARALLÈLES
34 exposants
jusqu'au 4 décembre
colloque le 2 décembre à 13 h 30.
HISTORIQUE ET PERSPECTIVES DE LA GALERIE
4809 marquette 521-8786
merc. au dim. de 13h à 18h; vend. de 13h à 21h

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
Peintures et dessins de
BENIC
jusqu'au 9 décembre
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

MMMMMM
CARTES DE NOËL
ARTISTIQUES,
ORIGINALES,
DE BON GOÛT.
GALERIE MORENCY
1564, rue Saint-Denis, Montréal 845-6442
lundi au samedi de 10 à 17 heures 845-6894
MMMMMM

EXPOSITION

JOHN FRANCIS WILLIAMS
jusqu'au 2 décembre
la galerie d'art Clarence Gagnon
1261, avenue Bernard, Outremont Tél.: 270-2962

MAURICE CULLEN
par Hugues de Jouvancourt
Édition de luxe tirée à 115 exemplaires. 190 pages. Papier Vélin Lana pur fil. Format 11 pouces ½ x 10. 53 photos en couleurs. 110 en noir et blanc. Relié avec deux sérigraphies en couleurs spécialement exécutées par le peintre LORNE BOUCHARD.

RENÉ RICHARD
par Hugues de Jouvancourt
À l'occasion des fêtes de la fin d'année, offrez à vos parents et amis, un beau volume retraçant les aventures du peintre dans le Grand Nord canadien. Livre relié de 156 pages, 41 reproductions en couleurs, 109 en noir et blanc. Couverture cartonnée. Format: 11 pouces x 9½. Prix: $39.99.

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE LA FRÉGATE INC. C.P. 157 Station H
Montréal H3G 2K7. Tél.: 861-0791
Veuillez me faire parvenir .....exemplaires du livre RENÉ RICHARD.
Prix de l'exemplaire $39.99.
Nom.....
Adresse.....
Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste.
Ou payable sur livraison.

ÉDITIONS LA FRÉGATE INC.
C.P. 157 Station H Montréal
H3G 2K7 - Tél.: 861-0791

l'image
La Premiere Galerie Populaire

REPRODUCTIONS ENCADRÉS DE
JEAN-PAUL LEMIEUX
(un grand choix de sujets)
de $25 à $55.
SERVICE D'ENCADREMENT
Nous sommes à deux pas du métro Laurier.
809 rue Laurier est 271-2001


DU 3 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE
(Salle Rouville — Salle Mil-Yeux et Chapelle)
EXPOSITION ET VENTE D'ART EUROPÉEN ET CANADIEN
PEINTURES, GRAVURES ET SCULPTURES
DU 3 AU 27 NOVEMBRE
(Salle Campbell — Salon Bleu)
YVON CODERRE — LAURENT BONET
PEINTRES
MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL GALERIE D'ART
125 Richelieu sud, Mont Saint-Hilaire, 467-8832
Heures d'ouverture: Vendredi 7 h à 9h p.m.
Samedi et dimanche: 1h à 8h p.m.
Sur rendez-vous pendant la semaine.

Pour un premier bilan de l'Institut du cinéma

par
Jean-Pierre Tadros

Rock Demers ne pense pas que le cinéma québécois se porte aussi mal qu'on le laisse généralement entendre. Certes, ce cinéma ne se développe plus depuis quelques années de la manière qu'on avait voulu l'imaginer, et le public n'a pas cessé de se montrer fort méfiant face aux productions québécoises, surtout lorsqu'il s'agit de longs métrages de fiction. N'empêche, depuis près de deux ans maintenant, on assiste à une certaine relance du cinéma au Québec, relance qui a emprunté curieusement deux voies totalement divergentes. La première se veut avant tout internationale et favorise uniquement le long métrage de fiction à gros budget qui se fera, la plupart du temps, par le biais de la coproduction et grâce à des capitaux privés fort intéressés par le cinéma depuis que les gouvernements leur accordent d'intéressants dégrèvements fiscaux.

Et puis, il y a cette seconde voie, favorisée par l'Institut québécois du cinéma, qui se veut plus globale et aussi un peu plus modeste, c'est-à-dire à la mesure de nos moyens et surtout de nos besoins. Et ce sont précisément les résultats de la première année et demi d'opération de l'Institut qui font dire à son directeur général que le désespoir n'est plus de mise lorsque l'on parle de cinéma québécois. Et Rock Demers sait de quoi il parle.

Président de la compagnie de distribution Faroun Films, qui a fait sa marque dans la diffusion de films pour enfants, de films québécois et de films étrangers de qualité (particulièrement de l'Europe de l'Est), Rock Demers a présidé le premier conseil d'administration de l'Institut qui allait commencer à opérer au début de 1977. La brusque démission du directeur général de l'Institut, M. Yvon Desrochers, allait amener Rock Demers à en assurer l'intérim; pour finalement, au mois de mai 1978, en devenir officiellement le directeur général.

Rock Demers a donc, non seulement participé étroitement à la mise sur pied de cet Institut créé par la loi du cinéma de juin 1975, mais encore a-t-il été amené à y jouer un rôle prépondérant et très actif. C'est donc en connaissance de cause qu'il peut faire aujourd'hui le bilan de cet organisme géré par l'ensemble du milieu cinématographique québécois (ce qui en fait la profonde originalité) et qu'un contrat lie au ministre des Communications (le bailleur de fonds).

Au départ, on doutait fort de la réussite d'une telle formule; et l'on demeurait fort sceptique sur la façon dont fonctionnerait un conseil d'administration où cinq membres sur sept doivent représenter les secteurs aussi divergents du monde du cinéma par leurs intérêts que sont les exploitants, les distributeurs, les producteurs, les réalisateurs et les techniciens. Or, contre toute attente, un tel conseil d'administration a pu fonctionner avec une certaine cohérence et s'attirer le respect du milieu cinématographique.

"Il est clair, note Rock Demers lors d'une entrevue qu'il nous accordait, que les différents secteurs du milieu cinématographique québécois souhaitent le maintien de l'Institut comme agent d'intervention auprès de notre industrie, et cela suivant les moyens mis à sa disposition par la loi du cinéma à l'article 50. Là, il est en effet prévu que l'Institut pourra exécuter son mandat grâce à des investissements, des prêts, des garanties bancaires, des subventions... Notre mandat ne nous permet d'intervenir que dans des projets, et non pas au niveau des entreprises elles-mêmes. Je crois donc que tout le monde serait d'accord pour voir le mandat de l'Institut élargi afin qu'il puisse intervenir auprès des entreprises. En fait, personne n'est prêt à remettre en cause l'existence de l'Institut et son autonomie, même si certains aimeraient voir apporter certaines modifications dans ses mécanismes d'intervention et sur son mode de fonctionnement. Mais ce sont là des modifications qui s'opéreront tout naturellement avec le temps."

On pourrait dire que l'Institut se trouve en plein rodage; or, il est intéressant de noter que celui-ci a pu se faire sans trop d'accrocs. Certes, dans un milieu aussi turbulent que l'est celui du cinéma, tout le monde à quelque chose à redire sur le fonctionnement de l'Institut; mais finalement tout le monde en est satisfait.

Tout cela se passe d'ailleurs comme s'il existe une espèce de complicité entre ce milieu du cinéma et l'Institut dans lequel il se retrouve. Et si ce milieu québécois s'est montré très calme ces deux dernière années malgré la grande insatisfaction qui le mine de plus en plus, c'est grâce à l'Institut qui a pu agir à la manière d'une soupape de sûreté.

C'est que l'Institut a un mandat très vaste qui lui permet d'intervenir financièrement dans tous les secteurs: production, distribution, exploitation, doublage et sous-titrage, scénario, recherche, etc. Ce qui fait beaucoup de domaines à satisfaire lorsque l'on n'a comme budget, dans une première année, que $2 millions, et dans une deuxième, $4 millions.

Il a donc été décidé de placer le gros des efforts, et du budget, sur la production. La première année, plus de 60% du budget de l'Institut a été affecté à la production; et l'on prévoit que cette année le pourcentage se situera entre 55 et 60%. D'autre part, comme l'explique Rock Demers, il a été admis au départ « qu'on ne pouvait bâtir une industrie du cinéma uniquement sur le long métrage de fiction destiné aux salles commerciales. » « On a donc considéré et accepté toutes sortes de productions: des longs métrages comme des courts métrages, des films de fiction comme des documentaires, des films pour les salles et des films pour la télévision, et jusqu'aux supports qui peuvent être différents. Toutes les demandes sont recevables, et c'est finalement la qualité qui départagera les projets. »

Car pour Rock Demers, « si on a des projets de qualité, à long terme on sera gagnant ». Mais on favorisera surtout les films au budget modeste puisque les mécanismes d'investissement dans la production prévoient un plafond de $162,500. Si le projet est jugé exceptionnel, c'est-à-dire si le jury lui accorde plus de 75 points, il peut bénéficier de fonds additionnels qui peuvent porter l'investissement de l'Institut à $243,750. Ce qui demeure dérisoire pour les films à gros budget.

Au 31 mars 1978, l'Institut avait donc engagé dans la production la somme de $1,706,040; et depuis le 31 mars, elle a déjà engagé $1,900,000. Pour nous en tenir à la première année d'existence de l'Institut, dont l'exercice financier se terminait le 31 mars dernier, sur les 45 projets acceptés, il y avait 10 longs métrages (6 de fiction et 4 documentaires), ainsi que 5 séries pour la télévision. Pour ce qui est des sources de financement de ces 45 projets, elle se répartit ainsi:

— 41.4% provient de l'Institut;

— 15.8% de la SDICC (qui ne s'intéresse qu'aux longs métrages de fiction);

— 1.1% de Radio-Canada;

— 2.4% de Radio-Québec;

et le reste provenant du secteur privé (21.6% en argent comptant et 8.3% en différé).

Ainsi donc le total des investissements publics représente 60.7% du total des devis de ces 45 projets. Ce qui est en deçà de la norme qu'on s'est fixé à l'Institut et qui veut que le total des investissements publics dans un projet de production donné ne devait pas dépasser 75%. « L'apport financier du secteur privé nous semble indispensable, fait alors remarquer le directeur général de l'Institut, car il faut pouvoir l'impliquer dans le cinéma, l'obliger à se sentir responsable donc assurer un minimum de rentabilité aux films produits. »

Pour Rock Demers, il apparaît également essentiel que l'Institut puisse s'impliquer simultanément à tous les niveaux de l'activité cinématographique. Les programmes d'aide à la distribution, à l'exploitation, à la recherche, à la scénarisation, etc. sont destinés à prendre de plus en plus d'ampleur avec les années. Déjà une somme de $100,000 a été retenue dans le présent budget afin de pouvoir entreprendre de vastes recherches statistiques sur le milieu cinématographique. Les résultats seront rendus publics, nous assure Rock Demers, car on ne peut pas penser entreprendre des changements au niveau de la loi avant d'avoir en main des données statistiques précises sur les différentes activités cinématographiques au Québec."

Pour ce qui est de la distribution, on favorisera principalement des expériences de mise en marché comme les cinémas de quartier, l'animation... Du côté de l'exploitation, ce sont les salles spécialisées qui se verront accorder la priorité (le Cinéma Parallèle, Le Conventum, la Société Micro-Cinéma).

On le voit, l'Institut a bien du pain sur la planche. Mais cela explique qu'il soit devenu indispensable dans ce milieu qui se cherchait depuis des années un interlocuteur québécois. Et c'est pourquoi Rock Demers estime-t-il déplorable qu'on songe déjà à bouleverser les mécanismes de fonctionnement de cet organisme qui commençait tout juste à faire ses preuves. « Penser élargir le présent conseil d'administration, c'est vouloir le rendre inopérant, fait remarquer Rock Demers. Et si l'on songe en plus à faire nommer l'exécutif par le gouvernement, on peut dire que c'est la fin de l'Institut. »

Rock Demers trouve également pernicieux qu'on puisse prétendre que l'Institut ou certains de ses membres se trouvent « en permanent conflit d'intérêt ». « C'est là un argument qu'on emploie dans l'espoir de faire perdre à l'Institut son autonomie. Mais le personnel de l'Institut ne possède aucun intérêt dans le cinéma; et pour ce qui est des membres du conseil d'administration, ils se sont donnés des contraintes qui évitent ce genre de conflits. Car pour ce qui est des décisions qu'il est amené à prendre, à moins d'exception, le conseil entérine les recommandations du jury et du comité d'évaluation. »

Pour le directeur général de l'Institut, il n'existe plus de conflits avec la Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel (DGCA) depuis qu'on a clairement délimité les juridictions respectives des deux. C'est là un problème de réglé.

Rock Demers est donc confiant en l'avenir, d'autant plus que le ministre des Communications a invité l'Institut à participer aux consultations qui vont être entreprises avec le milieu du cinéma après le mini-sommet culturel. « Ainsi donc, l'Institut pour la première fois pourra pleinement jouer son rôle qui est de collaborer avec le ministre à l'élaboration et à l'application de la politique cinématographique. »

Et comme on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche, pas plus au cinéma qu'ailleurs, l'Institut a demandé au ministre de lui accorder pour la présente année budgétaire une somme additionnelle de $1,500,000. Ainsi donc, l'Institut va de l'avant en espérant qu'il pourra continuer son action auprès du milieu. « Et peut-être que dans deux ou trois ans, on pourra y voir plus clair et entamer une véritable refonte de la loi du cinéma », conclut Rock Demers.



Roch Demers

Un film de LOUIS MALLE
18 ANS Adultes
La Petite
Un monde adulte vu par les yeux d'un enfant!
aussi
un film écrit et réalisé par BERTRAND BLIER
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS
GERARD DEPARDIEU CAROLE LAURE PATRICK DEWAERE
LA PETITE: SEM.: 9h:20. SAM.: 5h:25, 9h:20. DIM.: 1h:25, 5h:25, 9h:20
PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS: SEM.: 7h:30. SAM.: 7h:30. DIM.: 3h:30, 7h:30
Majestic
3166 Henri-Bourassa E. 381-6116

UN ÉTRANGE VOYAGE AU PAYS DE L'ANGOISSE ET DE LA PEUR. ENTRE KAFKA ET HITCHCKOK... FORT ET CAPTIVANT.
TÉLÉJOURNAL
EFFICACE ET REMARQUABLE.
L'HUMANITÉ
QUAND LINO VENTURA DEVIENT TOUT SIMPLEMENT MERVEILLEUX!
LE NOUVEL OBSERVATEUR
UN TRÈS BON FILM, QUI SE VOIT COMME ON LIT LE MEILLEUR SIMENON.
L'EXPRESS
ANGOISSÉ, ÉMOUVANT, PUISSANT, VENTURA EST VÉRITABLEMENT UN GÉANT DE L'ÉCRAN, QUI S'ALLIE BIEN À LA PERFECTION DE CE MAÎTRE FILM.
LE PARISIEN
VENTURA FACE A L'ANGOISSE...UN CHEF-D'ŒUVRE, A VOIR SANS TARDER!
LE QUOTIDIEN DE PARIS
VENTURA AU MEILLEUR DE LUI-MÊME NOUS ENTRAÎNE DANS UN "THRILLER" PALPITANT.
LE POINT
APRES 3 ANS D'ABSENCE, VENTURA NOUS FAIT LE CADEAU DE SON PLUS BEAU FILM.
LE JOURNAL DU DIMANCHE

LINO VENTURA
POUR TOUS
DE RETOUR AU CINEMA APRES 3 ANS D'ABSENCE
"J'attendais... En 3 ans, j'ai lu 80 scénarios. Celui-ci est le seul qui m'ait enthousiasmé."
- LINO VENTURA
L'impitoyable combat d'un homme seul qui lutte pour sa survie.
UN PAPILLON SUR L'ÉPAULE
un film de JACQUES DERAY
avec LINO VENTURA · CLAUDINE AUGER · JEAN BOUISE · NICOLE GARCIA · PAUL CRAUCHET · LAURA BETTI
scénario de JEAN-CLAUDE CARRIERE · TONINO GUERRA
d'après le roman de JOHN GEARON "The velvet well"
CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
Sem.: 5.30 - 7.30 - 9.30.
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30.

applaudi par des millions de spectateurs à travers le monde et acclamé par la presse internationale!
14 ANS
Elle a 16 ans. Elle est au bord de la folie, de l'amour et de la vie...
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
Sem.: 7.15 - 9.15. Sam.-Dim.: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
CREMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
BROSSARD 2
BOUL. TASCHEREAU 465-5906
(MAIL CHAMPLAIN)

UN IMMENSE SUCCÈS MONDIAL!
■ Ingrid Bergman à son meilleur dans ce nouveau CHEF-D'OEUVRE d'Ingmar Bergman. Judith Crist / New York Daily News
■ LE TRIOMPHE D'INGRID BERGMAN! William Wolf / Cue
■ Ingrid et Liv se surpassent... Des performances STUPÉFIANTES ET ADMIRABLES. Archer Winston / New York Post
■ LE MEILLEUR BERGMAN depuis bien des années.. Jack Kroll / Newsweek
■ UN FILM D'UNE IMPORTANCE IMMENSE! Le plus grand rôle d'Ingrid Bergman.. Bergman dirigeant Bergman pour la première fois, demeurera l'un des grands événements cinématographiques de la décennie! Rex Reed /
■ UN CHEF-D'OEUVRE! Vincent Canby / New York Times
■ Le meilleur film que j'ai vu cette année. Bernard Drew / Gannett
POUR TOUS
Une mère, sa fille... Au nom de l'Amour, les cœurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent... C'est le moment de vérité.
PIERRE DAVID présente
Sonate d'Automne
un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN
Directeur de la photographie SVEN NYKVIST • Distribution mondiale Suède-Film (Paris) et Filmedis (Paris) • Produit par Personafilm • Distribué par Les Films Mutuels
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7-30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

"A VOIR ABSOLUMENT!" MANON PECLET, Dimanche Matin
18 ANS
"UN FILM DUR, MAIS UN BON FILM" FRANCO NUOVO, Journal de MTL
"BRAD DAVIS, EXCELLENT" SERGE DUSSAULT, La Presse
Midnight Express
Un film de ALAN PARKER
Version Originale sous-titre français à la Place Victoria seulement!
Sem.: 5.00 - 7.15 - 9.30. Sam.-Dim.: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
PLACE VICTORIA
PLACE VICTORIA 878-1451
Sem.: 7.15 - 9.30. Sam.-Dim.: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
PLACE DU CANADA
VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595
SQUARE DECARIE 1
DÉCARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

Neuf Mois

Découvrir Marta Meszaros

par
Francine Laurendeau

Critique de cinéma, entre autres à Cinéma-Québec, Francine Laurendeau fera chaque semaine dans ces pages la critique d'un film en particulier. Par ailleurs, notre nouvelle collaboratrice vient d'être élue présidente de l'Association des critiques de cinéma.

Du cinéma hongrois, le grand public ne connaît guère que Miklos Jancso, l'auteur de *Psaume rouge*. Les spectateurs montréalais n'ont eu que très rarement l'occasion de découvrir les autres cinéastes hongrois. De Marta Meszaros, qui a réalisé au moins six longs métrages, les amateurs ont pu voir *Neuf mois* à l'avant-dernier Festival de la Critique et *Adoption* à la Cinémathèque québécoise, à la faveur d'une rétrospective hongroise. C'est donc la première fois qu'un film de cette réalisatrice sort dans une salle de cinéma à Montréal et, ne serait-ce que pour cette raison, *Neuf mois* mériterait le détour.

Les curieux ne seront pas déçus. Ils feront la connaissance d'une cinéaste qui pose sur les choses et les êtres un regard à la fois sensible et lucide. *Neuf mois* est surtout un portrait de femme, celui de Juli, petite ouvrière droite et simple, qui travaille très dur tout en poursuivant des études par correspondance et en élevant l'enfant qu'elle a eu d'un homme marié.

A son travail, elle est remarquée par son contremaître, Janos, qui la poursuit de ses avances et veut tout de suite l'épouser. Juli finit par l'aimer, mais les problèmes vont se succéder. Janos est jaloux de l'enfant, jaloux du père de l'enfant, jaloux des études de Juli, jaloux de son travail. Il voudrait lui passer la bague au doigt et la boucler à la maison. Et la petite bonne femme, n'ayant pour lutter que son courage et sa sincérité, féministe sans le savoir, trouve la force de rester elle-même, de devenir elle-même. Le personnage de Juli est interprété par une comédienne au naturel attachant, Lili Monori.

Rien de spectaculaire ni de spécialement dépaysant donc dans ce film hongrois. Il s'en dégage cependant une atmosphère particulière. L'histoire de Juli et de Janos a pour cadre un étrange paysage à la fois industriel et campagnard. Les cheminées des usines se profilent à l'horizon mais, dans un coin de l'image, on voit deux hommes dépecer du bétail. Les ouvriers de l'extérieur, comme Juli, vivent chez l'habitant. Les maisons sont pauvres, la nourriture frugale. C'est l'hiver. Une mince couche de neige recouvre tout. La campagne est grise et triste. Les nuits tombent vite. On ne se sent pas à l'aise dans ces cafés trop vastes et trop silencieux. Tout le film est imprégné d'une mélancolie indéfinissable qui finit par créer une sourde angoisse et c'est cette atmosphère, tout auant que le visage expressif de Lili Monori, qui constituera pour moi la marque de Marta Meszaros dans *Neuf mois*.

J'aimerais attirer l'attention des cinéphiles sur un point: ce film nous est offert en version originale hongroise avec sous-titres français. Signalons en passant la qualité de ces sous-titres. Je pense qu'il faut en féliciter les distributeurs. Car ce qui devrait aller de soi, présenter un film en version originale, devient malheureusement exceptionnel. Et je trouve absolument indéfendable, par exemple, que *Sonate d'automne*, le dernier Bergman, nous soit présenté en version française. Quand on aime le cinéma et qu'on sait lire, on a envie d'entendre les voix de Liv Ullmann et d'Ingrid Bergman, pas celles de leurs doublures françaises: Ce film est sorti à Paris dans cinq salles en version originale suédoise avec sous-titres français. Par conséquent les copies existent et il n'y a aucune raison d'en priver le public francophone montréalais.

Neuf mois nous a fait découvrir une cinéaste. Quand verrons-nous à Montréal d'autres films de Marta Meszaros?

Des films qui échappent à la grisaille

par
Richard Gay

Depuis longtemps associé au cinéma comme chroniqueur et critique, entre autres à l'émission «Ciné-Magazine» de Radio-Canada, Richard Gay entreprend cette semaine une collaboration comme critique de cinéma au DEVOIR. Dans sa chronique hebdomadaire, il fera principalement le tour des écrans de Montréal, afin de donner à nos lecteurs le panorama le plus complet des films à l'affiche.

Dans la grisaille de novembre, alors que l'arrivage des films de la rentrée est déjà chose du passé et que les distributeurs gardent jalousement sur leurs tablettes des longs métrages qu'ils ne veulent étrenner qu'à Noël, le cinéphile peut facilement croire qu'une certaine grisaille occupe aussi nos écrans. En effet la sortie toute récente dans plusieurs salles de *L'Empire du Grec*, la version française de *The Greek Tycoon*, une exploitation insipide et bassement commerciale du couple Jacqueline et Aristote Onassis, confirmerait plutôt cette impression. Et la sortie massive de *Message from space*, un sous-produit « made in Japan » du succès déjà surexploité qu'est *Star Wars*, n'aide en rien.

Mais certains longs métrages échappent à cette grisaille qui s'empare de nos écrans. Et puisque cette chronique paraît pour la première fois, je me permettrai tout d'abord de souligner et de rappeler la présence dans nos salles de trois films qui méritent notre attention et le déplacement.

Je pense tout de suite à *Sonate d'automne* dont on a déjà traité dans ces pages. On ne dira jamais assez qu'il s'agit là d'un chef-d'oeuvre qu'on ne peut pas se permettre de ne pas voir. Après l'échec de *The Serpent's egg*, Ingmar Bergman s'est retrouvé; il a en effet retrouvé dans cette confrontation mère-fille qu'est ce dernier film sa façon inégalée de pénétrer au fond des êtres et de donner à voir leurs déchirures; il a retrouvé aussi une forme de récit sans gratuité aucune, d'une simplicité et d'une urgence déconcertantes; enfin il a retrouvé Ingrid Bergman, cette compatriote suédoise qu'il n'avait jamais dirigée et qui, aux côtés de la sensibilité vraie de Liv Ullman, témoigne d'un talent inoui et tout simplement renversant.

A Wedding est aussi d'une certaine façon une histoire de famille. Le cinéaste personnel, inquiet, curieux, en constant renouvellement qu'est Robert Altman examine ici à l'occasion d'un mariage et de la réception qui s'en suit le comportement de deux familles et l'attitude d'un nombre impressionnant d'individus. Sans réussir une deuxième fois le tour de force qu'avait été *Nashville*, sans atteindre une aussi grande richesse de significations, Altman émerveille, étonne et gagne l'adhésion du spectateur par son incomparable direction d'acteurs (Carol Burnett, Vittorio Gassman...), l'étourdissante souplesse de son récit et sa galerie de portraits qui fait de ce mariage un microcosme partiellement révélateur de notre société moderne.

Servante et maîtresse a pour point de départ un problème d'héritage, ce qui n'est pas sans rapport avec une histoire de famille. A sa mort, un homme laisse sa maison, sa Rolls, sa fortune toute entière à sa servante plutôt qu'à son neveu. Un notaire fait comprendre au neveu que le seul moyen pour lui de profiter de la fortune laissée par son oncle c'est de marier la servante. Or celle-ci formule une exigence inattendue: si monsieur le neveu veut demeurer dans la maison et ainsi pouvoir un jour épouser la nouvelle propriétaire, il devra devenir, pour un temps du moins, le serviteur de madame. Le neveu refuse... puis accepte. Voilà les prémices d'un long métrage dont les média ont peu parlé jusqu'ici et que, pour ma part, je n'hésite pas à recommander. En effet ce film est à voir pour la richesse des rapports psychologiques, sensuels et sociopolitiques qui unissent l'un à l'autre les deux personnages, pour l'hynotisante interprétation d'Andréa Ferreol et Victor Lanoux et pour l'atmosphère fauve, chargée et intense que le cinéaste, Bruno Gantillon, a su imposer à cette réalisation maîtrisée dans ses moindres détails.

Cette maîtrise de l'expression cinématographique n'est malheureusement pas le fait de plusieurs films qui ont récemment pris place sur nos écrans. C'est en particulier le cas de *Paradise Alley* où Sylvester Stallone prouve qu'il n'est pas le grand comédien que *Rocky* laissait espérer. Comme dans *F.I.S.T.*, son film précédent, il réduit son personnage à une seule dimension et joue sans nuance, sans subtilité. De plus c'est Stallone lui-même qui a réalisé et mis en scène ce film où trois frères, les frères Carboni, tentent de se sortir de leur misère dans l'Amérique de l'après-guerre. Or le récit qui n'est pas sans faire penser à *Rocky* est mal construit, ne trouve jamais son rythme et s'enlise dans des effets photographiques mal employés. Sylvester Stallone devrait se contenter de jouer et de bien jouer!

Jean-Paul Belmondo dans *Le Corps de mon ennemi* n'est guère plus impressionnant. Il joue son rôle sans conviction véritable et de manière très inégale. Conséquemment on ne croit pas vraiment à cet homme qui, après avoir été emprisonné pendant sept ans pour un meurtre qu'il n'a pas commis, veut à tout prix abattre le vrai coupable qu'il lui faut tout d'abord découvrir. Pour imposer ce personnage tiré d'un roman suprêmement conventionnel de Félicien Marceau, il aurait fallu au contraire une qualité d'interprétation qui aurait imposé le personnage. Il aurait fallu aussi une réalisation moins lourde, moins constamment prévisible que celle d'Henri Verneuil qui semble, lui aussi, faire son travail sans conviction et avec complaisance. Belmondo et Verneuil auraient-ils compris que le roman de Félicien Marceau ne constituait pas le meilleur point de départ pour tourner un bon film policier?

Magic était aussi au point de départ un roman, un roman à succès même. Et c'est sans doute ce qui explique le grand nombre de spectateurs qui se précipitent pour voir ce drame de terreur où un ventriloque projette une partie de sa personnalité dans sa poupée qu'il manie à la perfection. Disons tout d'abord que le sujet n'est pas nouveau. Aussi le scénario, réduit à sa plus simple expression, fait sourire tellement les différentes étapes du récit sont mal amenées. Enfin la réalisation de Richard Attenborough est sans imagination et tout simplement bâclée: comment expliquer autrement la présence du micro et de deux projecteurs, oui deux projecteurs de lumière, dans deux plans de la fin du film! Il est malheureux qu'Anthony Hopkins, ce comédien britannique toujours captivant, se retrouve encore une fois dans un produit nullement à la hauteur de son talent.

Ainsi, s'il vous faut choisir parmi le films cités dans cette chronique, retenez plutôt *Sonate d'automne*, *A Wedding*, *Servante et maîtresse* ou *9 mois*, le film de Marta Meszaros que ma collègue Francine Laurendeau analyse dans ces pages. Soulignons, en terminant, que le film d'André Melançon, *Comme les six doigts de la main*, sera de nouveau à l'affiche de l'Outremont demain après-midi, un rare film québécois à prendre place sur nos écrans ces jours-ci, et rappelons que, pour sa part, la Cinémathèque québécoise offre une rare occasion de mieux connaître le cinéma polonais, en présentant depuis jeudi dernier une sélection de films représentatifs du cinéma polonais des années '70.

Alfred Laliberté

On célèbre cette année le centenaire de la naissance du grand sculpteur Alfred Laliberté. Afin de souligner l'événement, un **document** — signé Odette Legendre — sera présenté à CBF-FM/100,7 le mardi 28 novembre à 19 heures.

Alfred Laliberté (1878-1953) fut l'un des grands sculpteurs de son temps. Ayant réalisé quelque sept cents oeuvres, il fit entre autres une série de deux cent quinze bronzes, véritable fresque de la vie quotidienne du Canada français au XIXe siècle. Aujourd'hui propriété du Musée provincial, cette collection fut notamment exposée au pavillon de la France à Terre des Hommes, en 1968. « Ces petits bronzes, commentait à l'époque Edouard Lachapelle, dépassent leur cadre historique et nous rejoignent, nous parlent en termes modernes... »

Cette série mise à part, l'artiste a signé de nombreux monuments historiques, deux cents tableaux environ et une centaine de bijoux. Il a également écrit ses mémoires sous les titres: *Mémoires* (Vol. 1), *Artistes de mon temps* (Vol. 2), *Les hommes et les choses* (Vol. 3) et *Réflexions* (Vol. 4).

LES CINÉMAS FRANCE FILM

18 ANS

"Coline Serreau sait s'approcher de ses personnages avec affection; une affection dont le spectateur s'empare vite." — Le Devoir

"Un des films français les plus importants de l'année." — Dimanche-Matin

"Un authentique talent de cinéaste." — La Presse

...Une nouvelle manière plus libre, plus heureuse de vivre la sexualité... Télérama

Du jamais vu, jamais osé: un ménage à trois dont chaque membre aime les deux autres et en est aimé. Nouvel Observateur

Enfin le voilà, le film drôle et tonique qui dit des choses essentielles sans se prendre au sérieux. Pariscope

Les personnages prônent le fameux : Laissez-moi aimer quelqu'un avant d'aimer un sexe. Pariscope

Fernand aime Louis. Fernand aime Alexa
Alexa aime Fernand. Alexa aime Louis
Louis aime Alexa. Louis aime Fernand

Gilles Beriault présente

pourquoi pas!

Un film écrit et réalisé par COLINE SERREAU

4e sem.



SAMI FREY • CHRISTINE MURILLO • MARIO GONZALEZ • NICOLE JAMET

Cinema du COMPLEXE desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141

12:05 - 2:00 - 3:55
5:50 - 7:45 - 9:40

TOUS

Un succès unanime!

VOUS VOULEZ RIRE?

ALORS NE RATEZ SURTOUT PAS

6e sem.

la comédie dont tout le monde parle

Gilles Beriault présente



la Belle Emmerdeuse

UN FILM DE ROGER COGGIO
AVEC ROGER COGGIO
ELISABETH HUPPERT

une sélection Prima Film

Cinema du COMPLEXE desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141

1:00 - 3:05
5:15 - 7:25 - 9:30

SHIRLEY MacLAINE
ANNE BANCROFT
le tournant de la Vie

POUR TOUS



Sem.: 7.20 - 9.30.
Sam.-Dim.: 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.20 - 9.30.

le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7h:15, 9h:30. SAM.: 5h:15, 7h:30, 10h:00.
DIM.: 1h:00, 3h:10, 5h:20, 7h:30, 9h:40.

elysée 1
35 MILTON / 842-6053

UN FILM DE MICHAEL CACOYANNIS

POUR TOUS



4e SEM

IRENE PAPAS
TATIANA PAPAMOSKOU

IPHIGENIE

"Iphigénie domine l'intelligence et le coeur... et soulève le cri d'inquiétude d'un homme épris de liberté et de justice... Michael Cacoyannis signe sa meilleure oeuvre..." PIERRE PERET

SEM.: 7h:15, 9h:30. SAM.: 5h:15, 7h:30, 10h:00.
DIM.: 1h:00, 3h:10, 5h:20, 7h:30, 9h:40.

elysée 2

ROBERT ET ROBERT appartient sans conteste aux meilleurs moments dans l'oeuvre de CLAUDE LELOUCH..." LUC PERRAULT / LA PRESSE

"Courez voir ROBERT ET ROBERT", UN DES MEILLEURS LELOUCH, magistralement interprété par des acteurs de premier ordre... JOUR DE FRANCE

POUR TOUS

CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY



3è mois

un film de CLAUDE LELOUCH

ROBERT et ROBERT

FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL
FRANCIS LAI JEAN-CLAUDE NACHON

UN HOMMAGE À LA BEAUTÉ FÉMININE !

Projette sur l'écran des fantasmes sexuels...avec une visée érotique qui ne cède pas à la sexploitation complaisante.
—Luc Perreault, La Presse

UNE BELLE BRODERIE.
L'HUMANITÉ

UNE OEUVRE SPLENDIDE.
LE PROGRÈS

son seul péché était d'être femme

18 ANS Adultes



4e Sem.

un film de WALERIAN BOROWCZYK

INTERIEUR d'un COUVENT

d'après l'oeuvre de STENDHAL "Promenades dans Rome"
Musique inspirée des thèmes baroques de BACH
Karim

LIGIA BRANICE · MARINA PIERROT · HOWARD ROSS

Le PARISIEN 2 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 2 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD PARK 2 — PL GREENFIELD PARK 671-6129

PARISIEN: 12.40 - 2.35 - 4.25 - 6.10 - 8.00 - 9.45 — SAM.: dernier programme: 11.30.
LAVAL: Sam., dim.: 12.40 - 2.24 - 4.10 - 6.00 - 7.45 - 9.35 — SAM.: dernier programme 11.10. SEM.: 6.00 - 7.45 - 9.35.
RIVOLI: 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10
GREENFIELD: Sam., dim.: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 — SEMAINE: 7.00-9.00.

le nouveau film de
BERTRAND TAVERNIER

TOUS

MICHEL PICCOLI | CHRISTINE PASCAL



Des Enfants Gâtés

aussi La Dentellière

ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON
un film de CLAUDE GORETTA

ENFANTS GÂTÉS:: SEM.: 9h:30 SAM.: 5h:20, 9h:30 DIM.: 1h:10, 5h:15, 9h:30.
DENTELLIÈRE: SEM.: 7h:30. SAM.: 7h:30. DIM.: 3h:15, 7h:30.

Cinéma 7e art 722-0302
3180 rue BÉLANGER

"Du grand et du beau cinéma."
"Le plus beau film de Fred Zinneman."

POUR TOUS

6e sem.

JULIA

VERSION FRANÇAISE

JANE FONDA VANESSA REDGRAVE
JASON ROBARDS HAL HOLBROOK

12:30 - 2:40 - 4:55 - 7:05 - 9:15

Cinema du COMPLEXE desjardins 3 BASILAIRE 1 288 3141

JILL CLAYBURGH

14 ANS

PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
CANNES 78

Un film de PAUL MAZURSKY

la femme libre
(AN UNMARRIED WOMAN)



2e sem.

... JILL CLAYBURGH
ALAN BATES
MICHAEL MURPHY
CLIFF GORMAN

st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

12:15 - 2:25 - 4:40 - 6:55 - 9:10

Gilles Beriault présente

POUR TOUS

"La chronique émouvante et tendue d'un couple qui se cherche." — Première

"Un film sur le courage d'une femme qui se veut être responsable de sa vie." — Télérama

"Le comportement d'une jeune femme d'aujourd'hui qui se veut pleinement maîtresse de son destin." — France Soir



grand prix de la critique internationale festival Cannes 77

neuf Mois

un film de Marta Meszaros

V.O. S.T.F. une sélection Prima Film

Cinema du COMPLEXE desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141

12:35 - 2:20 - 4:05
5:55 - 7:40 - 9:25

"Avis est par la présente donné que le contrat par lequel Docteur Michel Bouchard transporte et cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Sept-Iles le 14 novembre 1978 sous le no 35335.
Banque de Montréal, le 20 novembre 1978".

PRENEZ AVIS QUE M. Gérard Ducharme, Joliette, Cté Joliette, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Gabriel Parent, Joliette, Cté Joliette, le permis M-503447 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
BEAUDET & ASS., procureur,
1000, De Serigny, suite 530,
Longueuil, Québec. J4K 5B1
1ère publication: 23 novembre 78
2ième publication: 24 novembre 78
3ième publication: 25 novembre 78

PRENEZ AVIS QUE M. Oscar Lesage, 498, Des Erables, St-Donat, Cté Montcalm, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Michel Vaillancourt, 746, Principale, Montcalm, le permis M-503713 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
Me LUC BOULANGER, procureur,
1000 De Serigny, suite 530,
Longueuil, J4K 5B1
1ère publication: 23 novembre 1978
2ième publication: 24 novembre 1978
3ième publication: 25 novembre 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-060430-760
ZDENEK POLAK Requérant
vs.
MILOSLAVA ELIASOVA Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée Miloslava Eliasova, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
ARMAND BEAULIEU,
Protonotaire Adjoint
Me Walter Wekarchuk
1010 Sherbrooke ouest,
Suite 1007
Montréal, Qué.

AVIS
La requérante, Transport Champlain Express Inc., 411, Rivière, Cowansville, P.Q., détentrice du permis 331-V, dont la clause r) se lit comme suit:
r) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
r) De l'usine de Union Carbide Canada Ltd de Cowansville, à Montréal, avec retour de l'usine de Montréal-Est de Union Carbide Canada Ltd avec marchandises destinées à l'usine de Cowansville, Québec, pour le transport de marchandises appartenant à ou destinées à Union Carbide Canada Ltd, en utilisant des remorques-trémie double usage spécialement conçues pour ce transport, lesdites remorques appartenant à Union Carbide Canada Ltd et louées à McCrum Transport Ltd en vue de donner le service ci-dessus.
demande un permis spécial de 364 jours pour que la clause r) se lise à l'avenir comme suit:
r) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT —
r) De Cowansville à Montréal, et retour, pour le transport de marchandise appartenant à ou destinées à Union Carbide Canada Ltd, en utilisans des remorques, semi-remorques, ou remorques-trémie double usage, appartenant à ou louées par Union Carbide Canada Ltd.
DROIT ADDITIONNEL:
Le transporteur peut utiliser les remorques ou semi-remorques, appartenant ou louées par Union Carbide Canada Ltd, sans frais lorsqu'elles sont retournées vides à Union Carbide Canada Ltd pour le transport de la marchandise en rapport avec le permis 331-V.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, P.Q.
1ère publication: Jeudi, le 23 novembre 1978
2ème publication: Vendredi, le 24 novembre 1978
3ème publication: Samedi, le 25 novembre 1978
ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
PERMIS SPÉCIAL

PRENEZ AVIS QUE BECANCOUR EXPRESS TRANSPORT INC., détenteur du permis numéro 5115-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
ROUTE RESTREINTE — TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — CONTRAT
De St-Louis de France à la frontière Québec-Ontario (ports d'entrée Rivière Beaudette, Hull et Pointe-Fortune) pour le transport de bobines de bois vides, boîtes de bois, séparations en bois, palettes, matériel fabriqué en usine et retour avec les matériaux utilisés pour la fabrication de ce qui précède, pour le compte de ST-LAWRENCE PLYWOOD BOXES (1974) LIMITED.
DROIT ADDITIONNEL: A l'occasion du service ci-haut mentionné, la requérante pourra utiliser les semi-remorques de l'expéditrice.
Durée: 364 jours ou jusqu'à l'émission d'un permis permanent selon la première éventualité.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 585 Boul. Charest, est, Québec.
1ère publication: 23 novembre 1978
2ème publication: 24 novembre 1978
3ème publication: 25 novembre 1978
SIGNE: Me Pierre DULUDE
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & ASSOCIES
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

PRENEZ AVIS QUE M. Louis Barry, 4545, Chemin St-Jean, Laprairie, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Yves Chabot, 57, Potvin, St-Jacques Le Mineur, Laprairie, le permis M-500708-D-5 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
ME LUC BOULANGER, procureur,
1000 De Serigny, suite 530,
Longueuil, J4K 5B1.
1ère publication: 23 novembre 1978
2ième publication: 24 novembre 1978
3ième publication: 25 novembre 1978

PRENEZ AVIS QUE M. Jacques Nadeau, R.R. # 1, Ascot Corner, Cté Sherbrooke, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Gaétan Turgeon, 5712, Kennedy Sud, Rock Forest, Sherbrooke, le permis M-507564-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
BEAUDET & AL., procureur,
1000, De Serigny, suite 530,
Longueuil, Québec.
J4K 5B1
1ière publication: 23 novembre 1978
2ième publication: 24 novembre 1978
3ième publication: 25 novembre 1978.

PRENEZ AVIS QUE M. Alain Jean, Richelieu, Cté Richelieu, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Daniel Perron, Sorel, Cté Richelieu, le permis M-501134 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
BEAUDET & ASS., procureur,
1000, De Serigny, suite 530,
Longueuil, Québec. J4K 5B1
1ère publication: 23 novembre 78
2ième publication: 24 novembre 78
3ième publication: 25 novembre 78

Avis est donné que AUTO HECK LTEE, 4501 Bannantyne, Verdun, H4G 1E3, détenteur du permis de location M-600 348.
1—Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de promenada et familiaux (station-wagon) au public en général.
S'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de
LOCATION G. HECK LTEE
G. HECK LEASING LTD
— 4501 Bannantyne, Verdun, H4G 1E3, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO. 05-025666-783
PETER SPILIOTOPOULOS, faisant affaires sous le nom de "P.J.S. ENTREPRISES REG'D", ayant une place d'affaires au 8550, rue Henri Julien, dans les cité et district de Montréal,
Demandeur
-vs-
ORANGE OASIS FOOD SERVICES LTD:, corps politique, dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 1687 West Broadway, Suite 101, dans la Ville de Vancouver, Province de la Colombie Britannique,
Défenderesse,
et
JAMES R. NADON
et
DEN-LUC INC.,
Tiers-Saisie
PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs ORANGE OASIS FOOD SERVICES LTD. sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent ordre dans le journal Le Devoir de Montréal.
Prenez avis que des copies du bref et de la déclaration ont été déposées au dit Greffe à votre intention.
MONTREAL, ce 16 novembre 1978
JOCELYNE GUENET
Protonotaire Adjoint
Mes Kandestin, Kugler & Kay
Suite 2204
800 Place Victoria
Montréal, Québec
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

TRIBUNAL DE L'EXPROPRIATION
(SECTION DE MONTRÉAL)

VILLE DE BOUCHERVILLE, corporation municipale, légalement constituée, ayant son siège social dans les limites de son territoire, à Boucherville, district de Montréal,
expropriante,
vs
DAME JEANNINE PRUD'HOMME,
ANDRE PRUD'HOMME, commis des postes,
DAME LISE PRUD'HOMME, commis des postes, tous trois ayant déjà demeuré au 10,203 boul. des Ormes, dans les cité et district de Montréal,
PIERRE PRUD'HOMME, bijoutier, ayant déjà demeuré au 280 boul. Ste-Rose, à Laval Ouest, district de Montréal,
GUY PRUD'HOMME, vendeur, ayant déjà demeuré au 275 rue Gagnon, Terrebonne, district de Terrebonne,
CLAUDE PRUD'HOMME, restaurateur, ayant déjà demeuré à Repentigny, district de Joliette,
et
JEAN PRUD'HOMME, commis des postes, ayant déjà demeuré au 2690 Louis Veillot, dans les cité et district de Montréal,
tous aujourd'hui d'adresses inconnues,
et
LA CONSTRUCTION BOUCHERVILLE LTEE,
expropriés,
PAR ORDRE DU TRIBUNAL
DAME JEANNINE PRUD'HOMME, ANDRE PRUD'HOMME, DAME LISE PRUD'HOMME, PIERRE PRUD'HOMME, GUY PRUD'HOMME, CLAUDE PRUD'HOMME ET JEAN PRUD'HOMME sont, par les présentes, appelés à comparaître dans un délai de 30 jours suivant la date de la dernière publication de la présente ordonnance.
Une copie de l'avis d'expropriation a été laissée à leur attention au Greffe du Tribunal de l'Expropriation.
Ledit avis d'expropriation concerne les parties du lot suivantes:
"Deux parcelles de terrain, de figure irrégulière, étant deux parties du lot 25-1, du Cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Famille de Boucherville, division d'enregistrement de Chambly, dans la Ville de Boucherville, Province de Québec, et mesurant cinq cent vingt-quatre pieds carrés, mesures anglaises."
MONTREAL, ce 21 novembre 1978
R. Savard, Vice-président du Tribunal de l'Expropriation
VIAU, BELANGER & ASSOCIES
(Me Jacques Hurlet)
Procureurs de l'expropriante.

PRENEZ AVIS QUE M. Jacques Antoine Archambault, St-Denis, Cté St-Hyacinthe, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Alain Gaudette, St-Denis, Cté St-Hyacinthe, le permis M-502392 D-001 qu'il détient pous effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
BEAUDET & ASS., procureur,
1000, De Serigny, suite 530,
Longueuil, Québec. J4K 5B1
1ère publication: 23 novembre 78
2ième publication: 24 novembre 78
3ième publication: 25 novembre 78

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
"DIVISION DES DIVORCES"

NO: 12-082 370-788
PAUL LEDUC Requérant,
-vs-
LOUISA LACHAPELLE Intimée,
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée Louisa Lachapelle, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 21 septembre 1978.
/S/ REGISTRAIRE
Me Lise Doyon
6850 rue Sherbrooke est,
Suite 350, Montréal, Qué. 253-2261.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 12-082 473-780
CLAUDE FAVREAU REQUERANT
-vs-
RACHEL GRAYBURN INTIMEE
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, RACHEL GRAYBURN, est, par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la parution. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 22 novembre 1978
ME GERARD SOUMEILLANT
400 est, rue Jarry,
Montréal, P. Québec. H2P 1V3

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

C.T.Q.
TRANSFERT
REG. 2(1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE, FORCIER TRANSPORT ENR. du 422, Des Pins, Brockingham, Cté Papineau, PQ, détentrice du permis 14016-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de trasférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle possède, et/ou possédra lors de l'audition, si audition il y a, en vertu de son permis 14016-V, en faveur de TRANSPORT BARBARY ENR., du 321, Des Pins, Buckingham, Cté Papineau, P.Q.
Les requérantes demandent à la Commission des Transports du Québec que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, et ce, en vertu de l'article 2.58.1 du règlement 2(1976).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, P.Q.
1ère publication: 23 novembre 1978
2ième publication: 24 novembre 1978
3ième publication: 25 novembre 1978
SIGNE/ PAQUETTE, PERREAULT, RIVET ET ASSOCIES
200, St-Jacques, Ouest,
Suite 900
Montréal, P.Q.
PAR: LOUIS LAVOIE PROCUREUR

Soumissions pour refaire toiture pour l'immeuble situé au 2218 Gervais, LaSalle. La plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée. Toute soumission devant être livrée sous enveloppe cachetée avant le 24 novembre 1978 vendredi à midi au 2002 Hampton Avenue, N.D.G., Montréal.

Johanne Gauthier, étudiante, résidante et domiciliée au 2155, Chemin Comtois, St-Louis-de-Terrebonne, district judiciaire de Terrebonne, province de Québec.
Ladite Johanne Gauthier doit soumettre incessamment une demande au ministère québécois de la Justice aux fins d'obtenir un changement de nom et de substituer à celui de Johanne Gauthier, le nom suivant:
Anne-Marie Lecorre, étudiante, résidant et domiciliée au 2155, Chemin Comtois, St-Louis-de-Terrebonne, district judiciaire de Terrebonne, province de Québec.

PRENEZ AVIS QUE M. Lorenzo Trépanier, 223 Rang Nord, Ste-Victoire, Cté Richelieu, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Gilles Milette, 194, Chemin St-Ours, St-Pierre Sorel, Richelieu, le permis M-502480 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
Me LUC BOULANGER, procureur,
1000, De Serigny, suite 530,
Longueuil, J4K 5B1
1ère publication: 23 novembre 1978
2ième publication: 24 novembre 1978
3ième publication: 25 novembre 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-05-025559-780
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL
DEMANDERESSE
YOUNUS AHMED KATCHI
DEFENDEUR
LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLY
MIS-EN-CAUSE
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, Younus Ahmed Katchi, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Cour au Palais de Justice au No. 1 est Notre-Dame à Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai. Statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 23 novembre 1978
Rénald Chassé, protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 500/12-082575-782
DAME DENISE DUBUC, journalière, domiciliée et résidant au numéro 4295 de la rue De Bordeaux dans les cité et district de Montréal, H2H 1Z4,
REQUERANTE,
-vs-
RENE COMTOIS, autrefois domicilié et résidant dans les cité et district de Montréal, et aujourd'hui d'adresse inconnue,
INTIME
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé RENE COMTOIS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de cette publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des DIVORCES à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre COMPARUTION ou CONTESTATION dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 22 novembre 1978
(S) Armand Beaulieu
Protonotaire-Adjoint
Mes Poirier, St-Pierre & Carrière,
avocats,
4444 De Laroche,
Montréal, P. Qué. H2J 3J1.

AVIS
PRENEZ AVIS QUE ROBERT WOOD, détenteur du permis de location #490-DYV, dont l'adresse au Québec est 210, St-Jacques, Suite 203, Montréal, demande à céder son entreprise de location à Motor Truck Rental Ltd, dont le capital sera détenu comme suit:
Robert Wood 8 actions communes
Marie Wood 2 actions communes
Tout intéressé peut contester cette demande déposée à la Commission des transports du Québec dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, P.Q.
1ère publication: Jeudi, le 23 novembre 1978
2ième publication: Vendredi, le 24 novembre 1978
3ième publication: Samedi, le 25 novembre 1978
ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.

PRENEZ AVIS QUE M. Jean-Guy Delainey, 94 de la Rive, Sorel, Cté Richelieu, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Sylvain Lemay, 221, Decelle, St-Joseph-de-Sorel, Richelieu, le permis M-501136-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
ME LUC BOULANGER, procureur,
1000 De Serigny, suite 530,
Longueuil, J4K 5B1.
1ère publication: 23 novembre 1978
2ième publication: 24 novembre 1978
3ième publication: 25 novembre 1978

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
PERMIS SPÉCIAL ART. 2.74 - REG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS QUE CHRYSLER LEASING LTD - LOCATION CHRYSLER LTEE, du 3000 Trans-Canada, Pointe-Claire, Province de Québec, détenteur des permis 410 DUV et 763 DY, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un (1) permis spécial pour la location à court terme de véhicules de promenade.
Durée: 364 jours.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposé à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 23 novembre 1978
2ème publication: 24 novembre 1978
3ème publication: 25 novembre 1978
Signé: Me Hélène Deslauriers
STIKEMAN ELLIOTT TAMAKI MERCIER & ROBB
1155 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Québec
H3B 3V2

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 705-05-001477-78
VITAL PELLETIER,
Requérant,
-vs-
MARIE-ANGE LABELLE,
Intimée,
PAR ORDRE DE LA COUR
Avis est donné par la présente à madame Marie-Ange Labelle qu'une copie de la requête pour permission de vendre un immeuble, sis au 14 Poplar à Pinecrest, district de Joliette, a été laissée à la Division de Pratique, à son intention au Palais de Justice de Joliette.
L'intimée Marie-Ange Labelle, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de cette publication.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement pour permission de vendre ledit immeuble.
MONTREAL, le 14 novembre 1978
JOLIETTE, le 16 novembre 1978
JEAN LEMIEUX
Régistraire
CANUEL, QUIDOZ, TREMBLAY, BLIER ET TRUDEAU
a/s Me Danielle Blier
31 rue St-Jacques
suite 400
Montréal, Québec
PROCUREURS DU REQUERANT

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19ième jour d'octobre, 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ERNEST D. SAVAGE faisant affaires seul sous le nom de "UNIQUE DISPLAYS" a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Deux Montagnes le 2ième jour de novembre 1978, sous le numéro 193897. Ce 22ième jour de novembre, 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-000527-78
Madame "X"
-et-
Monsieur "Y"
REQUERANTS
AVIS A: Monsieur Hector Emery
adresse inconnue
PRENEZ AVIS qu'une requête en adoption d'une enfant nommée Marie, Line, Diane Emery, née le 13 août 1963, sera présentée au Juge en chef du TRIBUNAL DE LA JEUNESSE de Montréal, dans les trente (30) jours du présent avis au 410 est, rue Bellechasse, chambre 100-A, cité et district de Montréal.
Vous êtes donc requis de vous présenter, en tout temps, au greffe de l'adoption de cette même Cour, avant la fin du délai de trente (30) jours ou de produire, audit greffe, votre comparution.
MONTREAL, le 20 novembre 1978
PIERRE GIRARD, avocat
Procureur des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500/05-024233-783
LA PAIX, COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES DU CANADA,
Demanderesse
VS
MADEMOISELLE LUCIE FONTAINE,
ET
GERARD BERGERON,
ET
PAUL-ANDRE LALONDE,
ET
MORGAN TRUST,
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, LUCIE FONTAINE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 15 novembre 1978
DE GRANDPRE, COLAS, AMYOT, LESAGE, DESCHENES & GODIN
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-05-014895-781
CYNTHIA BROWN
Requérante,
-vs-
CURTIS SAMUELS,
Intimé
ORDRE DE COMPARAITRE
L'Intimé, CURTIS SAMUELS, est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la présente publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à votre intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 21 novembre 1978
Jocelyne Guenet,
Protonotaire-adjoint
LAROCHE, BOYANER & SEPINWALL
6655, chemin de la Côte des Neiges,
Suite 405,
Montréal, Québec
H3S 2B4
Tél: 731-3234

LUCIEN BENOIT CONSTRUCTION LTEE
Avis est par les présentes donné que la compagnie LUCIEN BENOIT CONSTRUCTION LTEE, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Boucherville, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
Daté à Montréal, ce 20 novembre 1978.
Fernand Bellemare
Secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-000762-78
Mlle "X" REQUERANTE
AVIS A: Monsieur Yvon Robert
adresse inconnue
PRENEZ AVIS qu'une requête en adoption d'un enfant nommé Joseph, Jacques, Stéphane Robert, né le 24 juillet 1967, sera présentée au Juge en chef du TRIBUNAL DE LA JEUNESSE de Montréal, dans les trente (30) jours du présent avis au 410 est, rue Bellechasse, chambre 100-A, cité et district de Montréal.
Vous êtes donc requis de vous présenter, en tout temps, au greffe de l'adoption de cette même Cour, avant la fin du délai de trente (30) jours ou de produire, audit greffe, votre comparution.
MONTREAL, le 20 novembre 1978
HELENE ROBICHAUD-DROUIN, avocat
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: C.S.M.: 500-05-025599-786
MARY SEMEGEN,
DEMANDERESSE,
versus
LES HERITIERS DE FEU GORDON SHARP,
DEFENDEURS
AVIS
PAR ORDONNANCE DE LA COUR:
LES HERITIERS DE FEU GORDON SHARP sont convoqués de recevoir le Bref d'Assignation, Déclaration, et Avis conformément à l'article 119 (a) C.C.P. dans un délai de trente jours après publication. Une copie dudit Bref d'Assignation, Déclaration, et Avis a été laissée pour l'attention des Défendeurs au Greffe de la Cour Supérieure. Trente jours après cette publication, si les Défendeurs n'ont pas comparu, la Demanderesse Mary Semegen, procédera afin d'obtenir jugement.
MONTREAL, ce 20ième jour de novembre 1978
Ronald Chassé, D.P.C.S.
CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS, BRONSTEIN LITVAK, ECHENBERG & LIPPER
1 Place Ville Marie, Suite 3635
Montréal, Québec
Procureurs de la Demanderesse Mary Semegen

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO CAUSE: 500-05-022453-789
JOCELYNE BENOIT, domiciliée et résidant au 236, Terrasse Turcotte à Longueuil, district de Montréal.
DEMANDERESSE
-VS-
SERGE GELATI, autrefois domicilié et résidant au 535, rue Beaubien appartement 402 à Longueuil, district de Montréal.
ET
MOORE GERALD, autrefois domicilié et résidant au 1550, Filion à Saint-Lambert, district de Montréal.
DEFENDEURS
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs, SERGE GELATI et GERALD MOORE, sont pas les présentes requis de comparaître dans les délais de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à leur intention.
MONTREAL, le 22 novembre 1978
JOCELYNE GUENET
PROTONOTAIRE ADJOINT
Me NORMAND TETREAULT
Avocat
5480, rue St-Denis
Montréal, Québec
Procureur de la demanderesse

PRENEZ AVIS QUE B.L. Transport Enrg. Mascouche, Cté l'Assomption, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Mme Pauline Meunier, Lachenaie, Cté l'Assomption, le permis M-505364 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
BEAUDET & ASS., procureur,
1000, De Serigny, suite 530,
Longueuil, Québec. J4K 5B1
1ère publication: 23 novembre 78
2ième publication: 24 novembre 78
3ième publication: 25 novembre 78

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-026120-780
DAME GILBERTE GALLANT,
DEMANDERESSE,
C.
THOMAS GALLANT,
DEFENDEUR
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, THOMAS GALLANT, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son attention au Greffe de la Cour.
MONTREAL, le 21 novembre 1978
(S) JOCELYNE GUENET, P.A.
BARRIERE, NEUER & LAMARCHE, AVOCATS
1024, rue Notre-Dame
LACHINE, BL/8736

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 05-024390-781
G.M.A.C.
DEMANDERESSE
VS
Jooa Pedro De Proensa
DEFENDEUR
PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est par la présente donné à M. Jooa Pedro De Proensa, défendeur de lieux inconnus, de comparaître dans un délai de (30) trente jours à compter de la publication de cet avis, au greffe de la Cour Supérieure. Une copie du bref de saisie avant jugement, affidavit, avis selon art. 119-a-cpc, déclaration et procès-verbal de saisie a été laissée au greffe de la Cour Supérieure au palais de justice au no 10 est rue St-Antoine, Montréal à son intention.
Montréal Le 25 novembre 1978
Jocelyne Guenet P.A.
Desjardins, Ducharme, & Ass.
635 ouest Boul. Dorchester
Suite 1200 Montréal.
878-9411

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-082420-781
DAME EDITH PEARL BROWN,
requérante
-vs-
COREY WALLACE PACKHAM,
intimé
AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
MONTREAL, le 21 novembre 1978
(S) JOCELYNE GUENET
REGISTRAIRE
SYLVESTRE & BRISSON, Avocats,
2383 Grand Trunk
Montréal, Qué.
H3K 1M8 933-8432
Procureurs de la requérante.

Société centrale d'hypothèques et de logement — Central Mortgage and Housing Corporation

APPEL D'OFFRES
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
POUR LA VENTE DE
160 CHAPEL
OTTAWA, ONTARIO

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT - DES OFFRES SCELLÉES, clairement marquées quant au contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14h00, heure local le 20 décembre 1978 pour l'achat d'un immeuble à appartements en hauteur (22 étages) comprenant 203 appartements dans une aile et 473 places de foyer dans une autre. Les deux ailes sont reliées à l'entrée principale connu sous l'appellation 160 Chapel, Ottawa, Ontario. Les acheteurs éventuels peuvent se procurer les formules d'offres requises à l'adresse indiquée ci-après. L'offre la plus élevée ou toute autre offre ne sera pas nécessairement acceptée. Toutes et chacune des demandes de renseignements doivent être adressées à Peter Doneit ou Gérald Lauzon au 613-225-6770.

Gérant
Société centrale d'hypothèques et de logement
1500 Chemin Merivale
Ottawa, Ontario
K2C 3K5
1979: $11,320.00

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE LACHINE
APPEL D'OFFRES
GENRE: Assurance incendie

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.
Une remise de Dix dollars ($10.00) (chèque ou mandat) à l'ordre de la Cité de Lachine est requise pour obtenir les documents de soumission. Ce montant sera remboursable sur remise des documents dans trente (30) jours suivant la date d'ouverture des soumissions.
Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: $100.00.
Clôture des soumissions: 17:00 heures, Lundi, le 11 décembre 1978.
Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Gérant, à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine.

DONAT BEAUCHAMP
Directeur des Finances
Cité de Lachine

PRENEZ AVIS QUE MM.
Fabien Malouin: M-502064
Donald Ferland: M-507812
Armand Routhier: M-501817
Yves Daigle: M-507504
Alain Brodeur: M-508101
Pierre Tremblay: M-507302
Denis

La contestation dans les cégeps

La C. de commerce accorde son appui au gouvernement

La Chambre de Commerce de Montréal estime que le moment est bien mal choisi pour contester le régime actuel des prêts et bourses, alors que l'urgence d'accélérer la création d'emplois, tant pour les chômeurs que les étudiants, commande à l'Etat de ne pas tomber dans le piège étudiant.

En faisant connaître ses réactions sur le mouvement de contestation étudiante visant à obtenir une refonte du régime d'aide financière, la Chambre de commerce de Montréal a accordé son appui au premier ministre René Lévesque et au ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, qui ont tous deux indiqué leur intention de résister aux pressions des étudiants, lesquelles se sont traduites hier par des débrayages dans une trentaine de collèges du Québec.

« Si quelques correctifs doivent et peuvent être apportés au régime des prêts et bourses, qu'on y procède à la suite d'une réallocation des ressources à l'intérieur des crédits alloués à l'éducation », propose la Chambre de commerce montréalaise, dans un communiqué.

Par ailleurs, l'organisme émet l'opinion qu'il se peut que les demandes des étudiants aient été et soient encore mieux fondées que celles qui ont donné lieu à des avantages aux enseignants et à des investissements en équipements divers.

C'est pourquoi elle juge impérieux d'effectuer certains choix, « ce qui, en clair, signifie que consentir des avantages aux uns, à même des ressources limitées, c'est réduire d'autant les disponibilités pour satisfaire d'autres demandes ». En bref, la chambre estime que certains réaménagements seraient sans doute appropriés, mais à l'intérieur des budgets actuels.

Le manifeste de la FFHQ traduit en anglais

Le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs publiera dans une semaine la traduction anglaise du manifeste de la Fédération des francophones hors Québec, *Les héritiers de Lord Durham*, lancé en 1977.

« Nous avons entrepris la traduction des *Héritiers de Lord Durham* », écrit le président du Conseil, M. Peter Jones, non parce que nous approuvons tout ce qui est écrit dans ce manifeste, mais parce que, à ce moment-ci de notre histoire nationale, il est impérieux que les Canadiens anglophones comprennent clairement et sans ambiguïté les ambitions, les inquiétudes et les espoirs de nos concitoyens francophones ».

Le manifeste de la Fédération des Francophones hors Québec faisait une étude détaillé de la situation des francophones dans les autres provinces du Canada et concluait à l'urgence d'une action politique en vue d'obtenir la reconnaissance intégrale de leurs droits.

Dans un texte d'accompagnement à la traduction anglaise, l'historien Ramsay Cook écrit: « Leur argument sur la présence constante en nous de l'esprit de Lord Durham est difficile à réfuter. Le manifeste, *Les héritiers de Lord Durham*, présente plusieurs pages de faits brutaux et de chiffres au soutien de cet argument. Si le contexte est émotif, la preuve parle par elle-même ».

La publication d'une traduction anglaise de cet important document s'inscrit dans le cadre d'une série de conférences provinciales du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs consacrées aux relations entre francophones et anglophones du Canada.

DES QUATRE COINS DU MONDE

■ Cyclone au Sri Lanka

COLOMBO (Reuter) — Venant du golfe du Bengale, un cyclone s'est abattu jeudi sur la côte est du Sri Lanka, gagnant vendredi d'autres régions de l'île et semant la mort et la destruction sur son passage. Selon la radio chinghalaise, plusieurs personnes ont été tuées et des milliers de personnes ont dû être évacuées des zones sinistrées. Mais il est difficile d'établir un bilan exact des pertes en vies humaines et matérielles, les communications avec les régions touchées étant coupées. Cependant le premier ministre Ranasinghe Premadasa a déclaré au parlement que des centaines d'habitations et édifices publics ont été détruits. Le cyclone se déplace en direction du nord-ouest à la vitesse de 160 kmh. Plusieurs villes ont été balayées par des torrents d'eau. Les plus touchées, toutes sur la côte orientale du Sri Lanka, sont Batticaloa, Kalmunai et Trincomalee. La tempête s'est ensuite abattue dans la région d'Anuradhapura, à 200 km au nord-est de Colombo dans la province du centre-nord. La station touristique de Nuwara Eliya, sur les hauteurs du centre-sud de l'île, n'a pas été épargnée par les pluies diluviennes, non plus que la ville de Ratnapura (à l'est de Colombo) qui est sous les eaux. De vastes opérations de secours ont été entreprises par la Croix-Rouge, la police et les forces armées, sous la direction du département des services sociaux.

■ Le nudisme admis en Espagne

TARRAGONE (Reuter) — Preuve que la libéralisation des moeurs a même atteint les côtes espagnoles, le gouvernement de la province de Tarragone a donné son accord vendredi pour que les nudistes soient autorisés à s'exhiber l'été prochain sur deux plages de la Costa Brava. A l'époque du Franquisme, le bikini était interdit de séjour sur les plages espagnoles, mais depuis deux ans les maillots de bain réduits à leur plus simple expression sont devenus monnaie courante et le nudisme importé de France s'est répandu rapidement de la Costa Brava à la Costa del Sol.

■ Un Américain fait sauter la banque du casino de San Remo

SAN REMO (AFP) — Un Américain domicilié à Detroit, M. William Morris, 53 ans, a fait « sauter » la banque, dans la nuit de mercredi à jeudi, au casino de San Remo. M. Morris, qui se trouve en vacance sur la Côte d'Azur, en France, a gagné vingt-deux fois de suite en jouant le plus souvent le numéro 27. Au cours de la même soirée, de nombreux autres joueurs du casino de San Remo ont gagné des sommes importantes, même si celles-ci sont restées nettement inférieures aux gains de M. Morris.

■ Les filles de Rotterdam en carte ... syndicale

ROTTERDAM (Reuter) — La section de la Fédération néerlandaise des syndicats qui s'occupe du travail féminin, s'est prononcée vendredi en faveur de la création d'un syndicat des prostituées. Mme Elske Ter Veld, une des responsables de cette section, a déclaré qu'il ne s'agirait pas d'un véritable syndicat au sens classique du terme, puisque la loi interdit de favoriser la prostitution, mais plutôt d'une association de défense des intérêts des dames de petite vertu. « Beaucoup de femmes sont exploitées et nous devons nous y opposer », a déclaré Mme Ter Veld. La municipalité de Rotterdam, le plus grand port du monde, a récemment demandé aux prostituées de la ville de se former en association pour faciliter leur déplacement des quartiers « chauds » du port vers des maisons closes contrôlées par l'Etat.

■ « Vénus-2 » et « Vénus-12 » approchent leur but

MOSCOU (AFP) — Les stations automatiques interplanétaires « Vénus II » et « Vénus 12 », lancées les 9 et 14 septembre approchent du but de leur voyage. Ces stations sont destinées à étudier l'activité solaire et à analyser l'accroissement subit du courant des rayons gamma, précise l'agence soviétique Tass.

« Vénus II » et « Vénus 12 » sont éloignées respectivement de la planète Vénus de 12,4 millions de kms et de 11,1 millions de km et poursuivent leur vol. Les systèmes de bord fonctionnent normalement, indique également l'agence. Tass rappelle que l'appareillage scientifique des deux stations est de fabrication soviéto-française.

FIDES

GRANDE VENTE semi-annuelle
du 15 novembre au 23 décembre 1978

VENEZ ACHETER DÈS MAINTENANT VOS CADEAUX DES FÊTES!

RÉDUCTION IMPORTANTE
Sur tous les livres de la librairie plus de 100,000 volumes en étalage!

RÉDUCTION DE 10% À 50%
Plus un grand choix de volumes à prix très spéciaux

HEURES D'AFFAIRES
de 9 heures à 17 heures

*Près du métro: sortie Champ-de-Mars
*Stationnement gratuit à l'arrière de l'édifice

LIBRAIRIE FIDES
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

S.I.A.F. ANTIQUITÉS

importation d'antiquités françaises

Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.

354 rue de l'Inspecteur
entre Peel et Université
Montréal,
866-0572

ouvert toutes les semaines
Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h

FB IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE FB

DEUX SÉANCES DE GRAND INTÉRÊT POUR LES COLLECTIONNEURS ET EXPERTS À NOTRE SALLE D'ENCANS

EXPOSITION:
Vendredi, le 1er décembre 1978 — de 9h30 à 21h
Samedi, le 2 décembre 1978 — de 9h30 à 17h
Lundi, le 4 décembre 1978 — de 9h30 à 18h

VENTES:
Jeudi, le 7 décembre 1978 — à partir de 19h30 — Art canadien
Vendredi, le 8 décembre 1978 — à partir de 19h30 — Art canadien et européen



Alexander Young Jackson, R.C.A. — 1882-1974
"Road, Mont Laurier"
Huile sur toile 26" x 32"
signée

Liste partielle des artistes canadiens représentés: F.S. Coburn — 2 huiles, M.A. Fortin — 1 huile, 1 aquarelle, M.A. Suzor-Côté, A.Y. Jackson — 2 huiles, C.A. Gagnon, A. Lismer, G. Roberts, F.A. Verner, A.S. Plamondon, S.M. Cosgrove, F.H. Varley, H. Masson, R. Richard, E. Riordon, T.M. Martin, F. Iacurto, P.H. Surrey, L.H. Bouchard, R. Mount, J.P. Dallaire, O. Leduc, O. DeLall, A. Villeneuve, G. Norwell, A. DesClayes, C. Picher, A. Tatossian, L. Ayotte, T. Roberts, L.A.C. Panton, J. Funnekotter, L.P. Perron, S. Guite, A. Rousseau, G. Pfeiffer, H. Beau, P. Soulikias, C.J. Way, J.C. Franchere, M. Matthews, Marie-Claire, M. Mauro, A. Leimanis, R. Gagnon, S. Berne, G. Marich, R. Jamieson, A. Cloutier, G.C. Tinning, R.W. Burton, G. Delfosse, N. Poirier, A. Hebert, F. Labelle.

Liste partielle des artistes européens représentés: F. Ziem, F. Bruckner, A. DeBreanski, T. Lautrec, L. Bakst, M.B. Foster, W.J. Shaw, W. Volz, A. Bihari, O.R. Nowak, M. Levis, P.G. Van Os, P. Sandby, L. Dregely, J.H.P. Van Hoppe, W.H. Thurlow-Hunt, A. Van Gilst, J. Van Couver, H. Cooper, J.F. Herringjun, W. Evans, L.R. Squirrell, T.J. Soper, J.L. Forain, C. Cooper, B. Igla, F. De Koning, T. Hale-Sanders.

FRASER BROS. LTD.
4950, rue de la Savane & 5025, rue Paré
Grand terrain de stationnement aux deux entrées
Tél.: 342-0050
Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880



frais, fruité, agréable !

LICHETTE
MARQUE DÉPOSÉE



SAQ
440E BLE $3.95
440F 1/2 BLE $2.25

Pour ceux qui aiment le bon vin

LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.,
MONTRÉAL, QUÉBEC. 526-0404

TIRAGE DU 24 NOVEMBRE NUMÉRO GAGNANT



Si vous n'avez pas gagné cette fois-ci, conservez quand même votre billet identifié "Tirage spécial de l'Halloween." Il est valide pour les six tirages hebdomadaires des 13, 20, 27 octobre et des 10, 17, 24 novembre.

H141169 ..... $100,000
H-41169 ..... $1,000
H--1169 ..... $200
H---169 ..... $100
H----69 ..... $20

Il est valide aussi pour les 3 prix de $100 000 du tirage du 3 novembre. Tous avec numéros décomposables.

Si la liste ci-dessus et la liste officielle de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.

Loto Canada
La loterie nationale

DISQUES & RUBANS A&A



DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS DISQUES & RUBANS A&A

1621 Ste-Catherine ouest — Place Vertu — Place Versailles — Carrefour du Nord St-Jérôme

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.60, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 39

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 5, Vincent d'Indy, 2½ et 4½, ascenseur, concierge, occupation immédiate ou plus tard. 737-8055, 735-2559 27-11-78

N.D.G. haut de duplex, 7½. Cuisine, salle de bain, électricité et plomberie neuves. Foyer. Sous-sol. Libre. $450. chauffé (à discuter). 3583 Décarie. 489-4526, soirs et fins de semaine. J.N.O.

EDOUARD-MONTPETIT, 3051, 1½, poêle, frigidaire, tapis, chauffé, $190. Occupation immédiate. 341-1713, 735-2559. 27-11-78

CLANRANLAD, coin Isabella, 6½, haut de duplex, chauffé, garage, frais peint, $400. libre 488-6161. 28-11-78

EDOUARD-MONTPETIT, 3305, 1½ et 2½, $160. concierge, occupation immédiate. 739-9976 — 735-2559. 27-11-78

CÔTE ST-LUC RD, près Victoria 4965, 2½ chauffé, poêle, réfrigérateur, tranquille, balcon, libre. $175. 272-6563 — 488-6013. 27-11-78

McGREGOR, 1530 Le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½3½ avec électricité. Immédiatement 932-0933. 845-3151. J.N.O.

AUX DAUPHINS, rue Papineau, sous-location, garçonnière, 1er décembre au 1er mars, prix à discuter, 461-2650 le jour; 649-1116 le soir. 27-11-78

Côte-des-Neiges, 4½ moderne, chauffé, tapis, piscine extérieure, 1er janvier, 342-1523 28-11-78.

COTE-DES-NEIGES — Queen Mary, meublé, très propre et joli 2½, $235. Bail annuel. 457-5513 2-12-78

Côte Ste-Catherine, près d'un parc. 4½ à louer, chauffé, eau chaude, poêle et frigidaire, refait à neuf, $190. par mois, 735-6729. 28-11-78

DECELLES, près Jean Brillant, sous location, jusqu'au 1er juillet, grand 6½, éclairé, partiellement meublé, $200. 738-7533 ou 484-6902. 28-11-78

Impeccables 2½ et 3½, très paisibles, métro Berri de Montigny, Tél.: 844-6195. 2-12-78

OUTREMONT, 5½ meublé, haut de duplex, de janvier à juillet ou septembre. 272-9894 après 19 hres. 2-12-78

QUARTIER CÔTE-DES-NEIGES, haut de duplex, très confortable, équipement fourni, y compris laveuse-sécheuse, tapis mur à mur, garage. Téléphonez Mme Sensier 878-9851 ou 737-4406. 27-11-78

QUEEN MARY, 4½, chauffé, ascenseur, repeint, coin tranquille, 737-2322. 27-11-78

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, chemin Ste-Catherine près Wiseman, 2½ demi sous-sol, eau chaude, chauffé, électricité, meublé si désiré, proximité Université. Libre immédiatement. $150. 274-0377. 27-11-78

354 est, De Lagauchetière, près du métro et Vieux-Montréal, 3½, chauffage électrique, entièrement rénové et avec jardin muré. $219. Libre maintenant. 866-2810 semaine seulement. 28-11-78

APPARTEMENTS À VENDRE

Fort Lauderdale à 1,500 pieds mer, condo. 4 pièces, chambre 18 x 10, garde robe mur à mur, salon avec dinette 14 x 13, T.V. couleur, meublé, $44,500. 744-1453. 27-11-78

AIDES DOMESTIQUES

Aide familiale avec expérience demandée pour enfants 4 — 7 ans, chambre avec Tv et salle de bain privée. Pour janvier. Références. 735-1611, ext. RYANCO de 9 à 5, du lundi au vendredi. 30-11-78

RESIDENTS de Laval-Duvernay: Connaissez-vous notre agence? Femmes de ménage et gardiennes adultes sont notre unique occupation depuis 2 ans. 687-4621. Services domestiques de Laval. 400 boulevard Labelle. 27-11-78

TORONTO, urgent, jeune couple anglophone, a besoin d'une aide pour travail domestique, superviser jeune étudiant. Confort, commodités, non-fumeur. (416) 881-4091. Mme Suwala, 25, Canadiana Dr., Thornhill, Ontario. 27-11-78

ANIMAUX À VENDRE

DASHUND (chien-saucisse), chiots enregistrés, vaccinés, tatoués, lignée championne. Siamois, chatons chatons 2 mois. 526-1555 - 277-0977. 27-11-78

ANTIQUITÉS

DENTELLES ANCIENNES. Nappes, rideaux, couvre-lits, coussins, valenciennes, calais, Milan, Luxeuil. A voir absolument. 738-7378. 6-12-78

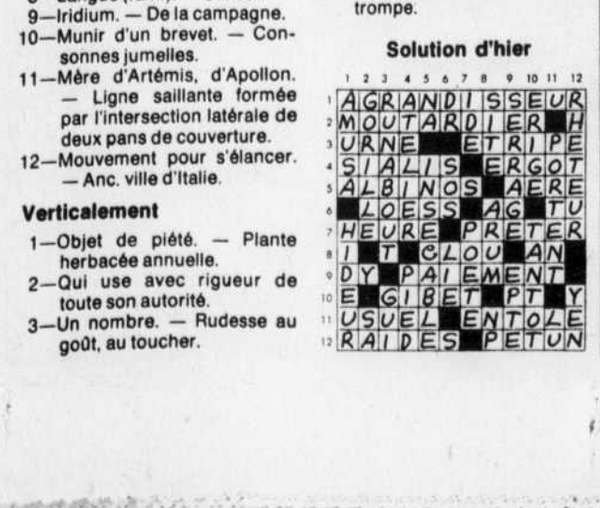
Armoire en pin à corniche à vendre. 1-586-2315 27-11-78

IMPORTANT ENCAN PAR CATALOGUE. Travaux d'art canadien et européen, tapis de Perse, bijoux de succession, antiquités, Lalique, Gallé, ivoire, porcelaine, ameublement. Expositions: de jeudi le 23 novembre au mardi 28 novembre, de 10 hres A.M. à 6 hres P.M. ainsi que jeudi et vendredi jusqu'à 10 hres P.M. Vente: mercredi le 29 novembre à 7:30 hres P.M. — jeudi le 30 novembre: 7:30 hres P.M. PINNEY'S Art Treasures Ltd., 146 Bates - suite 303. 731-4312. 27-11-78

Vaste maison (27' x 57') construite PIECES SUR PIECES vers 1830 TERRE 87 arpents B.P. 640 Cap-aux-Meules, GOB 1B0 27-11-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Religion des chrétiens.
2—Malotru. — Sert au transport des liquides.
3—Dans les jeux de cartes, couleur qui l'emporte sur les autres. — Sel de l'acide iodique.
4—Couleur, en parlant des animaux. — Espèce de saule.
5—Petite erse. — Un nombre.
6—Mesure chinoise. — Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots. — Epoque.
7—Partisans de l'étatisme. — Patrie d'Abraham.
8—Langue (fam.). — Utiliser.
9—Iridium. — De la campagne.
10—Munir d'un brevet. — Consonnes jumelles.
11—Mère d'Artémis, d'Apollon. — Ligne saillante formée par l'intersection latérale de deux pans de couverture.
12—Mouvement pour s'élancer. — Anc. ville d'Italie.

Verticalement

1—Objet de piété. — Plante herbacée annuelle.
2—Qui use avec rigueur de toute son autorité.
3—Un nombre. — Rudesse au goût, au toucher.
4—Bâton des bergers. — Groupe d'animaux qui volent ensemble.
5—Possèdent. — Affection réciproque.
6—Point cardinal. — Ecorce de chêne.
7—Oiseau de l'ordre des échassiers. — Mesurer au stère.
8—Point où deux choses se croisent. — Substance concentrée dans l'urine.
9—Qui contient de l'iode. — Certain. — Thallium.
10—Rivière du nord de la France. — Tachée.
11—Quantité de mortier qui peut tenir sur une truelle.
12—Arme ancienne. — Se trompe.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	G	R	A	N	D	I	S	S	E	U	R
2	M	O	U	T	A	R	D	I	E	R	■	H
3	U	R	N	E	■	■	E	T	R	I	P	E
4	S	I	A	L	I	S	■	E	R	G	O	T
5	A	L	B	I	N	O	S	■	A	E	R	E
6	■	L	O	E	S	S	■	A	G	■	T	U
7	H	E	U	R	E	■	P	R	E	T	E	R
8	I	■	T	■	C	L	O	U	■	A	N	■
9	D	Y	■	P	A	I	E	M	E	N	T	■
10	E	■	G	I	B	E	T	■	P	T	■	Y
11	U	S	U	E	L	■	E	N	T	O	L	E
12	R	A	I	D	E	S	■	P	E	T	U	N

ANTIQUITÉS

DECORS VIEILLOTS INC. vends charte compagnie, nom original. B.P. 640, Cap-aux-Meules, G0B 1B0. 27-11-78

Décapage à la main et restauration de meubles anciens, estimation gratuite. Demandez Raymond ou Claude au 935-4942 27-11-78

Mobilier de salle à manger de 9 morceaux ancien, prix demandé: $1,600. Mobilier de chambre à coucher ancien, $1,500. 739-4895. 27-11-78

Cause départ, style Louis XV, salle à manger, canapés, chaises Jacobin, meubles divers, disques, livres, fourrures, fournaise ancienne, 271-7724. 27-11-78

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363. JNO

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

Cause départ. Buffet de salle à dîner, chêne clair, 75"x24"x19½", armoire merisier 83"x50"x22", horloge 91"x13"x20". 457-5585 27-11-78

Mobilier de salle à dîner en acajou solide, mobilier de chambre avec lits jumeaux en acajou solide complet, un lit simple en acajou solide. Pour rendez-vous: 937-0842 27-11-78

ARTICLES À VENDRE

Déménageons, doit vendre tous les meubles, T.V. neuve en couleur, lit double et armoire en "teck" machine à coudre, dînette, stéréo, chaises, etc. Appelez Marie le jour 849-5303 poste 40, 761-4195 ou 486-5312. 27-11-78

AUTOS À VENDRE

PACER X 75, 16,000 milles, manuelle, FM, excellent état, préparation hiver, pneus radiaux, intérieur-cuir, $3,000. Particulier 342-9448. 27-11-78

Chevrolet Impala 77, tout équipé, air climatisé, $4,400. 683-8858 27-11-78

Ford 1975, 2 portes "hardtop," très bonne condition, $1,700. tel quel. 935-1973. 5-12-78

Rabbit 1976, 2 portes, manuelle, excellente condition. Particulier. Soir: 381-7941 - Jour: 873-2746 28-11-78

Buick Century, 1974, V8, 2 portes, pneus neufs, particulier, bonne condition, $1,400. 932-5557. 27-11-78

Granada Ghia, 1977, 4 portes, V8 351, 14,000 milles, S.D., S.F., groupe décor, vitres électriques, roues aluminium, « Ziebart », sans climatisation, toutes factures de maintenance, $5,000. Mr. Vincent 739-5521, local 46. 27-11-78

AVIS

METROPOLITAIN NEWS
1248 Peel
coin Ste-Catherine
Journaux — Revues — périodiques — Cartes — Revues de mode
Arrivent tous les jours par jet de tous les coins du monde.
NEW YORK — LONDON — PARIS
Les journaux arrivent à 10:30 am tous les jours (incluant le dimanche)
New York « Sunday Times » et Washington « Sunday Post » disponibles toutes les semaines
Ouvert 8 a.m. à 12 p.m.
Dimanche — MÊMES HEURES
27-11-78

BUREAUX À LOUER

Upper Lachine 5576

Espaces de bureaux à louer, 1,800 p.c., 2ième étage, $5,00/p.c., ou $750.00/mois, ou $9,000./année.
Pour informations, s'adresser à M. L'Africain:
486-1143
21-11-78

OUTREMONT

Trois bureaux avec salles d'attente, idéal pour professionnels; 552, chemin Ste-Catherine (près Rockland). $200.-$250./mois chacun.
Tél.: 274-1608
27-11-78

CHALETS À LOUER

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. JNO

Chalet suisse, 2 chambres, foyer, déneigement, Sommet Vert, Ste-Marguerite. $1,500. 381-1517 27-11-78

LAC CONNELEY SUD, chalet 4 saisons, entièrement meublé, tapis mur à mur, chauffage électrique, laveuse-sécheuse, 2 chambres, déneigement compris. 1-563-3082 27-11-78

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 - 819-326-5836. J.N.O.

Chalet suisse Eastman, 4 chambres à coucher, meublé au complet, $500. par mois, 4 mois minimum. 935-1973 5-12-78

Rue Plantagenêt, près hôpital Ste-Justine, Université de Montréal, endroit paisible, personnes travaillant à l'extérieur seulement. 739-2177. 27-11-78

CHAMBRES ET PENSIONS

Pour personnes handicapées ou âgées. Bon foyer. 271-3882. 27-11-78

COMMERCES À VENDRE

RAWDON, à vendre, commerce au détail très intéressant, raison: autre commerce. 834-3600 jour ou soir. 27-11-78

DECORS VIEILLOTS INC. vends charte compagnie nom original, B.P. 640, Cap-aux-Meules, G0B 1B0. 27-11-78

COURS PRIVÉS

Cours privé, conversation anglaise pour adultes et adolescents. Pratique et grammatical. Individuel ou en groupe de 2 ou 3. Téléphonez 342-5755. Près de l'Université de Montréal. 27-11-78

DEMANDES D'EMPLOI

TRADUCTEUR: du français à l'anglais. Longue expérience d'adaptation de scénarios, versions, rédaction de textes. 527-0911. 28-11-78

Dame fiable et expérimentée, irait à domicile s'occuper d'enfant(s), jour, soir ou fin de semaine, de 8 à 9 heures par jour de service, 259-2470. 27-11-78

Je ferais chez-moi, la comptabilité générale et la tenue de livres pour les petites entreprises. 677-9226 — 670-0860 27-11-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Petit déménagement 1½ à 4½, estimation gratuite. Demandez Jean-Paul. 670-7729 1-12-78

DIVERS

Série presque complète des revues « **Cité Libre** » et « **Séquence** » au plus offrant. Appelez après 6 hres **Jean-Guy Yelle 677-2113.** Date limite 30 novembre.
27-11-78

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866 J.N.O.

Train électrique complet, avec montage. Valeur: $400. Aubaine. 276-0141. 28-11-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Menuiserie générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE. Bureau pour professionnels ou firmes de comptables agréés. Secrétariat, réception et service téléphonique, photocopie, etc. Appelez Mme Lyall à 866-5362. 1-12-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

A bas prix, entreposage chauffé pour auto, bateau, camion, moto, roulotte, meubles aussi pour déménagement. Inf: 761-3431 18-12-78

Près du campus de l'UQUAM, rue St-Hubert, bâtisse 2 étages, vacante, possibilité de 30 différents commerces: restaurant, galerie, etc. potentiel illimité. 481-8647 30-11-78

FERMES À VENDRE

MONT ORFORD, vue panoramique près ski de fond et alpin 1 à 5 acres, de .05 à 12 le pi. ca. FACE AU MONT ORFORD 5 arpents,$8,500. 514-297-3163, 297-2181. 16-12-78

VERCHERES, terre cultivée non bâtie, 80 arpents élevés, vue magnifique du fleuve, 30 milles du centre-ville, autobus au métro, votre chance de bâtir votre domaine à votre goût. $78,500. Propriétaire: 583-6373. 27-11-78

ST-HILAIRE: Ferme 50 arpents — plaine — approximatif 6 arpents boisé — grande culture — face rivière Richelieu — près Transcanadienne — $1,200 l'arpent.THERESE T. LARIVIERE 467-6115, 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS. 27-11-78

FOURRURES

Manteau de vison canadien perle, collet et bas renard teint lynx, taille 11-12, état neuf. Prix: $1,500. Valeur environ $2,300. 523-3305 P.M. 18-12-78

GARDERIE

Gouvernante demandée pour un professionnel, doit s'occuper de 2 enfants. Logée, nourrie, âgée entre 30 et 50 ans, sera dynamique et cultivée, apparence soignée, excellente condition de travail, références appréciées. 488-0866 — 387-7479 1-12-78

Cherche personne très responsable, dynamique, pour s'occuper 5 jours par semaine, de 8:30 hres à 17:30 hres, de 2 enfants, âge 4 et 2 ans, dans maison privée à Ville Mont-Royal. De préférence, la personne devra habiter dans un secteur proche. Bon salaire. 738-3765. 27-11-78

OUTREMONT, environs école Lajoie, quelle dame responsable aimerait surveiller les devoirs et garder à l'occasion un garçon aimable de 9 ans? 274-1424 — 932-3896. 28-11-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Vieux piano Woodburg, restauré ou tel quel, excellente sonorité, beau meuble, harmonium pièce-collection, très bon état, faut voir. 738-9064 - 488-9435. 27-11-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J N.O.

VILLE MONT ROYAL, 5½ très spacieux, cuisinière, réfrigérateur inclus, jardin, garage, toutes taxes payées, chauffé, libre 1er janvier ou avant. $395. 731-2560 733-3417. 28-11-78

VILLE St-Laurent, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

Beau grand logement 8 pièces, 2 salles de bains, vue dégagée arrière, garage, $425. 487-5787 — 481-1270 27-11-78

2½, sous-sol, près Décarie, tout compris, chauffage, électricité, taxes, $115. par mois. Après 18 hres: 482-4367. 27-11-78

LOGEMENTS À LOUER

LONGUEUIL, 4½, 5½ n. entrée laveuse-sécheuse, tapis mu. à mur. Appelez à 651-0446. 1-12-78

AHUNTSIC, 5 pièces, près métro, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse, ménage refait, libre immédiatement. 9610 Foucher. 384-9768. 27-11-78

COTE-DES-NEIGES, Kent, duplex, bas, chauffé, 8 pièces, 2 balcons, jardin, 220, occupation janvier 79. $425. 738-2565. 27-11-78

Ville St-Laurent, 1er étage de duplex à sous-louer, 5½ très spacieux, chauffé, 2 salles de bains, tapis, cour privée, sous-sol fini, garage double, près de CN, Monkland Station, $390. 332-6969. 27-11-78

2172A, rue Laurier, 3½ chauffage électrique, 220, $100. par mois. Comté Ste-Marie, entre Parthenais et des Erables. 523-3985 1-12-78

OUTREMONT, sous location, meublé, 5½, bas de duplex, entièrement rénové, $250. mensuel. 277-0968. 27-11-78

PLATEAU MONT-ROYAL, face au parc, bas, 5 pièces chauffées avec sous-sol, garage double, $275. 521-5921 ou 521-5567. 28-11-78

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

45 milles de Montréal, grand 5½ neuf, foyer, tapis mur à mur, très confortable, ski de fond et alpin. Saison $1,450. 279-5782 après 5 hres. 1-12-78

Pour personne aimant calme et nature, louerais belle petite maison entièrement meublée, tout confort, 2 chambres, salon, salle à manger, cuisine, salle de bains, foyer, tapis mur à mur, $250. par mois. Située 1 heure de Montréal à Chertsey. 932-9586. 27-11-78

CANTONS DE L'EST, mi-chemin entre Bromont et Sutton, très jolie maison de campagne, décorée avec goût, vue panoramique, face aux pistes de ski de fond, meublée, foyer. Loge 4 personnes, adultes seulement. Saison: $2,200, 1-263-0391 27-11-78.

FRELIGHSBURG, site exceptionnel, loge 6 à 8 personnes, toutes commodités, foyer, intérieur en pin naturel, mezzanine, près pentes de ski alpin et ski de fond. 15 décembre — 15 janvier. Prix raisonnable. 655-6052. 27-11-78

MAISONS À LOUER

BORD DU RICHELIEU, 224 Richelieu, Mont St-Hilaire, cottage 2 chambres, garage, frais peint, occupation immédiate. $300. Inf: Yvan Girardin, jour: 861-9684 — soir: 270-6271. 29-11-78

AVIS

UNE BIBLE GRATUITE, Ecrivez à: H.O.P.E. Bible Mission, Boîte 4364, Station « E », Ottawa, Ontario, K1S 5B4 27-11-78

OFFRES D'EMPLOIS

LA COMMISSION POPULAIRE D'AGRO-ALIMENTATION DU QUÉBEC

Est à la recherche d'un second permanent pour compléter l'équipe. La COPAQ est un projet mis sur pied par une dizaine d'organismes non-gouvernementaux intéressés à la question agro-alimentaire. Elle vise à susciter dans chaque région du Québec un débat populaire où agriculteurs, pêcheurs, travailleurs de ce secteur de l'industrie et consommateurs puissent y confronter leurs vues et expérience.

Description des tâches:
— Susciter l'organisation des comités agro-alimentaires régionaux;
— Coordonner le travail des comités agro-alimentaires et leur fournir l'aide nécessaire pour assurer leur continuité et le maintien de leur dynamisme;
— Rechercher des appuis **financiers** et moraux;
— Voir à l'administration et des tâches de secrétariat inhérentes au projet.

Conditions de travail:
— Contrat jusqu'au 1er Septembre 1979, renouvelable pour un an;
— Salaire: à partir de $12,000.
— Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible ou à discuter.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 novembre 1978 à:

COPAQ,
4824 Côte-des-Neiges
Montréal, H3V 1G4,
Téléphone: (514) 731-1341.
27-11-78

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

MANDAT TEMPORAIRE

Notre société recherche activement une personne mature et compétente pour s'occuper de l'ensemble des activités secrétariales et administratives à son bureau de Montréal.

Le mandat porte essentiellement sur tout ce qui a trait à la correspondance professionnelle, la planification et l'organisation rationnelle des dossiers confidentiels, la publicité relative aux opérations de la société et ce, dans les deux langues, les contacts avec la clientèle et le cas échéant, l'administration des inventaires.

Nous recherchons une personne bilingue, dynamique, intègre, possédant une excellente personnalité ayant un haut niveau d'énergie et capable d'exécuter son travail de façon rapide et professionnelle. L'expérience souhaitable aurait été acquise au niveau de secrétaire exécutive ou gérance de bureau, dans les services ou l'industrie et de préférence, aurait touché les différents aspects et activités reliés à la fonction personnel.

Le poste à combler est sur une base temporaire, i.e. quelques jours par semaine et le salaire est très généreux. La personne idéale possède environ dix (10) ans d'expérience pratique au niveau de la direction, prend la dictée dans les deux langues et s'intéresse à un travail à la fois captivant et exigeant sur le plan intellectuel.

Si intéressé, veuillez nous faire parvenir confidentiellement votre curriculum vitae à l'adresse indiquée ci-après. Nous procéderons aux entrevues rapidement.

C.P. 686
Station « C »
Montréal
27-11-78

MÉCANICIEN CONDITIONNEMENT

Une importante maison de produits pharmaceutiques possédant des installations modernes, située dans la banlieue ouest de Montréal, est à la recherche d'un mécanicien qui sera chargé de l'entretien des appareils du service du conditionnement.
Le candidat devra posséder deux ans de formation dans l'atelier mécanique d'une école technique, et au moins 3 ans d'expérience dans l'entretien des appareils de conditionnement. On tiendra compte de toute expérience additionnelle si la formation technique est insuffisante.
Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au:

Service du personnel
LES LABORATOIRES MERCK FROSST
695-7920
27-11-78

OFFRES D'EMPLOIS

EXCELLENTE OPPORTUNITE. Personne bilingue ayant le sens de l'organisation et de la création, est demandée pour un bureau de Longueuil. Sera responsable de l'horaire et de la coordination des déchargements de camions, ainsi qu'un peu de facturation. Doit avoir de l'entregent. 674-4943, demandez Mlle Kerr. 29-11-78

SECRÉTAIRE BILINGUE. Un organisme national, situé au centre-ville d'Ottawa, oeuvrant dans les domaines de la politique sociale de l'apprentissage des communications et de la recherche, et orienté vers le développement familial innovateur et social, cherche une secrétaire de grade supérieur pour le directeur général. Qualités recherchées: Maturité, expérience, bilinguisme. Le candidat (e) doit aimer rencontrer les gens à l'occasion et voyager. Les tâches comprendront: La préparation de réunions et de conférences, la planification d'horaire de rendez-vous et de déplacement, la rédaction de procès-verbaux et des bauches de correspondance, la dictée, l'utilisation d'un dictaphone. L'atmosphère est agréable et le personnel motivé. Salaire proportionnel aux talents et à l'expérience. Tous les avantages sociaux, faites parvenir votre demande d'emploi incluant votre curriculum vitae à: Agence Valrain, C.P. 117 Brossard, Québec J4Z 3J1, dossiar C-220. 27-11-78

Secrétaire avec expérience pour travail 5 demi-journées par semaine. Très bonne connaissance du français écrit. 486-9213. 27-11-78

Centre de dépannage et de recherche 3 postes d'éducateurs. Clientèle: mésadaptés sociaux affectifs, garçons 12 à 15 ans, endroit: Otterburn Park, exigences: formation et expérience pertinente dans le domaine de la rééducation. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er décembre 78 au: Centre de Psycho-Education du Québec, 750 boul. Gouin est, Montréal. H2C 1A6 à l'attention de Mme Ghislaine Martel. 27-11-78

Groupe de recherche universitaire, cherche 2 ingénieurs diplômés, pour étude sur passation des marchés de bâtiments: ce travail est à temps partiel et d'une durée limitée. Conviendrait à étudiant en maîtrise. Groupe IS, 343-7420. 27-11-78

SERVICES DIVERS

LE SERVICE DE RÉVEIL L'OISEAU MATINAL

Vous réveille à temps, à toutes heures ou que vous soyez, selon votre désir. Renseignements & service 24h. par jour.
274-5453
27-11-78

Tenue de livres, états financiers, listes de paye, N. Briand; 331-2884. 1-12-78

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
Sur rendez-vous
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
Dépliant disponible. 27-11-78

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598 J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¾% 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O. J.N.O.

Abaissement 10¾% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4333 J.N.O.

TABLEAUX - PEINTURES

A vendre, tableaux: « Ayotte » « Poirier », encre forte « Riopel »; ainsi que litho de Riopel. Communiquez 1-773-7657, Jacques Pépin. 27-11-78

ATTENTION COLLECTIONNEURS! Songez-vous à ouvrir votre propre galerie-d'art? Vous pouvez vous procurer des oeuvres originales de grands maîtres: Picasso, Chagall, Miro, Calder, Dali, Moore, Riopelle, etc. de même qu'un très grand choix d'art moderne et contemporain. Internationart 353-3413. 27-11-78

Huile René Richard, 1ère période 8½ x 11½ vente privée. Ecrire à: Agence Valrain, C.P. 117 Brossard, J4Z 3J1. 27-11-78

TERRAINS À VENDRE

Gens de la ville, désirez-vous un lopin de terre à la campagne, de 5 à 7 arpents situés près d'une rivière, sur terrain boisé. Environ $1,000. l'arpent. Téléphonez 1-791-2302, demandez Mme Lilianne Lamontagne. 27-11-78

ST-BRUNO, 2 terrains à vendre, dont 1 boisé, 7,700 p.c. et plus. $1.00 le pi. ça. Propriétaire. S'adresser à: 653-7974. 26-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC

Près boulevard Gouin, excellent duplex semi-détaché, 10,885 boulevard St-Laurent, haut 5½ pièces, loué $300., bas 10½ libre à l'acheteur immédiatement. Bâtisse 31 x 52, très éclairée, pièces spacieuses, salon 22 x 12, armoires de cuisine en chêne, salle à manger, sous-sol entièrement fini, salle de jeu 18 x 31, chambre froide, chauffage électrique, garage. Compris dans prix de vente: tentures et tapis mur à mur. Prix demandé: **$115,000.** Comptant $10,000. balance de vente à 10¼%, pas d'agent, visite sur rendez-vous seulement.
337-8026
27-11-78

★★★★★★★★★★★★
UN COMMUNICATEUR...
André B. Thomas
pour la vente de votre maison ou l'achat d'un immeuble
Marketing / Relation d'aide
Evaluation / Négociation
20 ans de métier, avec "du flair et une volonté d'intégrité"
Agent au
TRUST GÉNÉRAL
Courtier
866-9641 • 731-6307
★★★★★★★★★★★★
27-11-78

MAISON OUVERTE AUX VISITEURS
Dimanche le 26 novembre
Entre 1:00 hres et 4:00 hres
805, DE PROVENCE
LONGUEUIL
Domaine de Normandie, résidence de prestige, 10 pièces, construction qualité supérieure, sur plans d'architecte. Foyer, garage double, possibilité de 5 chambres à coucher. Votre hôtesse: **Janine Bédard 659-3291 - 651-4900.**
Trust Royal
Courtiers
27-11-78

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE
LONGUEUIL
Domaine Bellerive. Voici votre opportunité d'obtenir l'espace que vous avez besoin au prix que vous désirez! Superbe cottage semi-détaché, 4 chambres, grand salon, cuisine-dinette, salle de jeux et un beau grand terrain clôturé. On demande $40,900. Occupation flexible.
Bob Marois 679-7332.
27-11-78

Mirabel, magnifique maison canadienne en pierre, (1798) entièrement rénovée, (St-Augustin) à prix réduit, cause transfert, Mme Orourke, 621-6100 ou 689-1023. 25-11-78

DORVAL, milieu tranquille près du lac, maison de 8 chambres, avec 2½ salles de bains, garage double, 2 foyers, grande fenêtre dans chaque pièce, etc. $85,000. Propriétaire 636-9909, bureau 271-4648. 27-11-78

St -Lambert, bungalow face au fleuve, 7 pièces, 2 foyers, garage, très bon état, 14,400 pi. ca. terrain, $77,000. Particulier 465-2528 13-12-78

NÉCROLOGIE



P. Roger Forté, S.J.

A Montréal, le 23 novembre 1978, est décédé subitement le Père Roger Forté, Jésuite, à l'âge de 65 ans et 11 mois. Né le 21 décembre 1912, le P. Forté fit ses études classiques au Collège Saint-Ignace, à Montréal, et fut admis dans la Compagnie de Jésus, le 8 septembre 1934. Après ses études philosophiques au scolasticat de l'Immaculée-Conception, à Montréal, et ses études théologiques à Weston, aux Etats-Unis, il fut ordonné prêtre le 16 juin 1945. Il s'était offert pour être missionnaire en Chine et il devait s'y rendre à la fin de ses études. Mais la poussée du communisme et les circonstances de la guerre l'empêchèrent de réaliser son rêve. En 1947 il fut nommé à la Procure des Missions Jésuites à Montréal, et c'est là que durant 31 ans il servit la cause missionnaire comme animateur, prédicateur et procureur de nos missions. Il laisse dans le deuil ses frères, MM. Lionel, J.-Aimé, Jacques, Pierre, Jean, André Forté; ses soeurs, Mme Maurice Aubin (Jeannette), Mme Louis-Philippe Dagenais (Paulette), Mme Lucien Bisaillon (Pierrette), Mme Gérald McDonough (Aline), Mme Georges Donato (Rita), Mme Robert Desjardins (Denise), Mme J.-P. Lamy (Lise) et Mlle Berthe Forté. La messe des funérailles sera célébrée lundi, à 10 heures, le 27 novembre, en l'église de l'Immaculée-Conception, coin Rachel et Papineau. Le convoi funèbre partira des salons J.P. Marchand, 4228, rue Papineau. L'inhumation se fera au cimetère de la communauté, à Saint-Jérôme. Au lieu de tributs floraux, un don pour les missions des Jésuites serait apprécié.

NÉCROLOGIE



M. Sévère Godin

A Montréal, le 24 novembre 1978, est décédé après une longue maladie, à l'âge de 89 ans, M. Sévère Godin, né à Ste-Anne-de-Bellevue, le 22 novembre 1889. M. Godin reçut son éducation primaire à Ste-Anne-de-Bellevue et à Cornwall, Ontario. Il eut une carrière active, à l'âge de 15 ans il commença à travailler pour Sir Herbert Holt, président de la Montreal Light Heat and Power Consolidated. Il devint son secrétaire en 1915, en février 1934 il fut nommé Vice-Président de la compagnie en charge des finances. Il fut directeur de nombreuses compagnies entre autres Montreal Tramways, United Amusements, British Columbia Power Corporation. Il fut président de la Claude Néon General Advertising Limited et M. Sévère Godin était Chevalier Grand Croix de l'Ordre Equestre des Chevaliers du St-Sépulcre de Jérusalem. Il laisse dans le deuil son épouse Eudora Boucher, sa fille Yolande Séguin (épouse du Dr. Fernand Séguin) et son fils Hubert (époux de Pauline Dansereau); trois petits-enfants: Mireille Séguin, Jacques et Bernard Séguin (époux de Sylvie Morin). Son frère Lucien Godin.

Le service aura lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée, 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 1:45 hre pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 2:00 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Le défunt sera exposé samedi à 7 hres.

† DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

BERGEVIN, Josette. — A St-Jean, le 23 novembre 1978 à l'âge de 76 ans, est décédée, Mme veuve Albert F. Bergevin née Josette Morin. Mère de Gilles Bergevin d'Ottawa. Outre son fils, elle laisse dans le deuil ses soeurs: Mme Louise Savoy, Mme Suzanne Forget et Mme Lucie Savoy. Une messe In Memoriam sera chantée à l'église du Sacré-Coeur à Iberville, lundi le 27 novembre à 10:00 heures. Une rencontre au crématorium du Cimetière de la Côte-des-Neiges aura lieu à 14:00 heures. Des dons à la Croix-Rouge seraient appréciés. Direction Edgar Lesieur, Iberville.



BERNIER Thérèse

A Montréal, le 17 novembre 1978, est décédée Thérèse Senez Bernier. Elle laisse ses deux enfants, Monique et Jean-Marcel; son gendre, Michel Roy, rédacteur en chef au DEVOIR; sa bru, Stéphane Moissan; cinq petits-enfants, Isabelle, Patrice et Mathieu Roy, Frédéric et Roxane Bernier, un frère, Jean Senez et sa famille. Une messe sera célébrée en sa mémoire le vendredi 1er décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont. Journaliste de 1960 à 1975 à l'agence Presse Canadienne et à sa filiale Nouvelles-Télé-Radio, elle avait été successivement rédactrice, reporter, commentatrice, titulaire de chroniques sur la vie féminine, la culture, les arts et lettres. Dans les milieux culturels et journalistiques, elle laisse le souvenir d'une femme dynamique, généreuse, compétente et infatigable.

GODIN Sévère. — A Outremont, le 24 novembre 1978 à l'âge de 89 ans, est décédé, Sévère Godin, époux de Eudora Boucher. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Yolande (épouse du Dr. Fernand Séguin) et Hubert (époux de Pauline Dansereau), ainsi que 3 petits-enfants: Mireille Séguin, Jacques et Bernard (époux de Sylvie Morin) un frère Lucien Godin. Les funérailles auront lieu lundi 27 novembre. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc. & J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 1 heure 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt sera exposé samedi à 7:00 p.m.

LACOURSE, Marie-Joséphine. — A Montréal-Nord, le 23 novembre 1978 à l'âge de 84 ans, 9 mois, est décédée, Mme Léo Lacourse née Marie-Joséphine Fiset. Outre son époux elle laisse ses filles Lilianne, Bella et Murielle. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du salon A. Savaria Ltée No 5001 rue Henri-Bourassa est à 9:45 heures, pour se rendre à l'église Ste-Colette où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PINET, Roger. — A Montréal, le 23 novembre 1978 à l'âge de 66 ans, est décédé, M. Roger Pinet époux de Jeanne Pinet née Paquet (décédée en avril dernier). Outre ses 2 filles, Lise Vourantonis et Suzanne Préfontaine, il laisse dans le deuil sa mère, dame Angélina Pinet née Taillefer, ses soeurs, Claire Pinet et Jacqueline Quesnel ainsi que son frère Claude. C'est avec un courage exceptionnel que le défunt a fait face à une longue maladie. Parents et amis sont invités au Salon Urgel Bourgie du 745 Crémazie est à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 27 novembre.

Les "réfugiés de la mer"

Les offres d'aide affluent par centaines de tout le Québec

par Françoise Côté
Presse Canadienne

Québec se fera la terre d'accueil pour exactement 198 réfugiés du navire Hai Hong, qui représentent 44 familles élargies, a annoncé hier le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, qui a précisé que les nouveaux arrivants s'établiront principalement à Montréal et à Sherbrooke. Mais c'est de toutes les régions du Québec qu'affluent par centaines les offres d'aide pour ces « réfugiés de la mer » dont le sort a ému les Québécois.

Au cours de sa conférence de presse, le ministre Couture a précisé que le premier groupe de 89 réfugiés destinés au Québec est attendu à l'aéroport de Dorval vers minuit et demi dans la nuit de samedi et dimanche. D'un commun accord les autorités fédérales et provinciales ont décidé de ne pas imposer les formalités d'une réception officielle aux arrivants après plus de 30 heures de voyage en avion. L'appareil des Forces armées canadiennes un Boeing 707 transportera 176 passagers.

M. Couture a précisé que le premier groupe de 59 personnes attendu en fin de semaine pour le Québec représente huit familles élargies, soit une famille regroupant à la fois grand parents, oncles, cousins et cousines. Il y a une famille de 13 personnes. Et l'âge de ces futurs Néo-Québécois varie entre un an et 74 ans.

Le second vol prévu pour dans deux ou trois jours devrait amener 77 nouveaux réfugiée vietnamiens pour le Québec et le troisième vol, 62 personnes.

M. Couture a dit que sur les 44 familles élargies que le Québec accueille, une douzaine parlent français. Les autres parlent soit l'anglais ou uniquement leur langue maternelle. Aussi tous ces nouveaux réfugiés devraient probablement fréquenter les COFI pour y apprendre le français.

Le ministre québécois de l'Immigration a tenu à insister sur le caractère humanitaire du geste québécois d'accueil des « réfugiés de la mer », disant qu'il est un signe de l'hospitalité traditionnelle du Québec, ainsi que de son ouverture au monde.

« C'est un geste purement humanitaire, a dit M. Couture, ajoutant qu'il n'est pas question de porter un jugement politique sur le pays d'origine des réfugiés. »

D'ailleurs M. Couture a tenu à réitérer son appel en faveur de l'aide au Vietnam à la suite des inondations récentes, invitant les Québécois à souscrire au Comité d'Aide au Vietnam.

Pour ce qui est de la venue des « réfugiés de la mer », M. Couture a insisté sur « la collaboration excellente que son ministère a reçue à la fois du haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies et du ministère de la main-d'oeuvre et de l'Immigration du gouvernement fédéral. Il a dit qu'il n'y a « pas d'approche partisane dans cette question de réfugiés ». Il a seulement dit qu'il croit que le fait pour le Québec d'avoir été le premier à offrir d'accueillir les « réfugiés de la mer » a peut-être eu un effet d'entraînement dans le reste du pays.

M. Couture a révélé qu'il a proposé au gouvernement fédéral une politique pour accueillir d'ici quelques semaines 50 pour cent du millier de réfugiés cambodgiens que le Canada s'est dit prêt à recevoir. Enfin le Québec veut également recevoir quelque 200 réfugiés chiliens actuellement en Argentine.

Notant qu'il existe dans le monde de 8 à 10 millions de réfugiés, M. Couture a dit que les problèmes de ces personnes ne sont pas en proportion avec nos problèmes économiques actuels.

C'est pourquoi il estime que les Québécois doivent manifester qu'ils sont sur la même planète et conscients de leur sort et qu'ils ont la même obligation que les autres citoyens du monde. Aussi dès janvier prochain avec la mise en oeuvre de la loi 77, qui doit être adoptée par l'Assemblée nationale, on aura au Québec une réglementation permettant d'identifier comme garants non seulement des personnes mais également des groupes et des organismes pour l'accueil de réfugiés.

Affirmant que le Québec entend être de plus en plus présent dans le comité mixte canado-québécois sur les réfugiés, M. Couture a dit qu'il vaut que « la marque de commerce » d'Immigration-Québec s'identifie de plus en plus avec la qualité de l'accueil tant des immigrants que des réfugiés. Enfin parce qu'il est préoccupé des droits de la personne, M. Couture a demandé à Amnistie Internationale de jouer un rôle consultatif auprès de son ministère. C'est M. François Martin, qui assumera cette fonction et informera le ministre des situations dans le monde et pourra aussi suggérer des politiques.

Pour ce qui est de l'accueil lui-même le ministre s'est demandé si l'idée d'un fonds québécois de dépannage pour les cas et les situations qui ne sont pas prévus par les règlements fédéraux de l'Immigration ne serait pas une bonne idée.



Des survivants du fragile bateau de pêche qui a chaviré au large de la côte occidentale de la Malaisie se repose sur la grève où les ont ramenés leurs sauveteurs. (Photolaser AP)

Pour amortir le choc de l'hiver

Afin d'atténuer un peu le choc de l'hiver canadien, qui les attend à Dorval, on va distribuer à bord du Boeing 707 des Forces armées, une paire de chaussettes de laine et de pantoufles à chacun des 176 réfugiés vietnamiens du navire Hai Hong, qui viennent chercher une nouvelle vie au Canada. Rejettés à la mer par le refus de la Malaisie de les recevoir parce que le pays est déjà débordé, des « réfugiés de la mer », comme on les désigne, arrivent complètement démunis.

Les chaussettes et les pantoufles leur sont distribués afin de leur éviter de marcher pieds nus sur un plancher froid de l'aérogare de Dorval où ils sont attendus un peu avant une heure du matin, dimanche, a expliqué un fonctionnaire d'Immigration-Québec. Aucune réception officielle n'est prévue car on ne veut pas ajouter à la grande fatigue des voyageurs qui auront voyagé plus de 30 heures dans les airs. Seuls les journalistes pourront prendre des photos et peut-être poser quelques questions à ceux des réfugiés qui peuvent parler le français ou l'anglais. Mais l'accent sera la discrétion afin de ne pas ajouter à la fatigue déjà accumulée.

Les autobus civile attendront les réfugiés qui doivent tous être dirigés vers les casernes des Forces armées canadienne à Longue-Pointe à Montréal. Dans les autobus des interprètes en langue vietnamienne s'adresseront aux arrivants pour leur expliquer les procécures qui les attendent pour les 72 prochaines heures.

Dès leur arrivée à Longue-Pointe, les réfugiés seront réunis dans une grande salle par groupes familiaux où une photo de famille sera prise pour être utilisée sur la fiche d'identité de chacun des membres. Cette fiche d'identité sera semblable à celle utilisée lors des Jeux olympiques ou de l'Expo 67 à cette exception près que la photo du détenteur de la fiche sera remplacée par la photo de sa famille.

On a décidé de substituer la photo de famille à la photo individuelle pour remédier à la difficulté soit de prononcer les noms asiatiques soit encore de comprendre ces noms.

Après que chaque famille aura été pourvue des fiches d'identité pour chacun de ses membres, on passera à un examen médical sommaire, à la douche et à la toilette. Puis immédiatement on procédera à la distribution des vêtements d'hiver.

Ainsi mieux équipés pour affronter « le choc de l'hiver », les familles seront invités à ramasser leurs bagages et conduites à leur chambre. Ils auront alors le choix de dormir ou de manger s'ils le désirent. En effet il y aura une cantine d'ouverte 24 heures par jour et l'on a même prévu un choix de plats de cuisine vietnamienne, qui seront offertes par les restaurants vietnamiens de Montréal.

C'est lundi matin que doivent avoir lieu les formalités qui consistent en un examen médical complet, à l'interrogatoire par un officier de l'Immigration ainsi qu'à un examen d'un fonctionnaire d'Agriculture Canada, pour les semences et animaux, pour ensuite une entrevue avec un représentant de la Main-d'oeuvre. Pour ceux qui doivent se fixer au Québec, une entrevue est prévue également avec un fonctionnaire d'Immigration-Québec.

On estime que toute les formalités de l'accueil au Canada et de l'orientation vers la destination finale au pays pourront être complétées dans moins de 72 heures. Après, les réfugiés devraient quitter la base de Longue-Pointe, pour y être remplacés par un autre groupe. Ces réfugiés vietnamiens sont en réalité pour la majorité des Chinois indochinois, ainsi désignés parce qu'ils habitaient l'Indochine depuis plusieurs années.

Pour leur venue au pays, le Canada a mobilisé des appareils Boeing 707 des Forces armées avec quatre équipages chacun à cause de la longueur du trajet entre la Malaisie et le Canada.

Au total une centaine de militaire participent à l'opération des « réfugiés de la mer » comme élément de soutien pour le ministère de l'Immigration du Canada.

Le dispositif mis en place à Longue-Pointe est en partie semblable à celui qui avait servi à l'accueil des réfugiés ougandais, il y a quelques années.

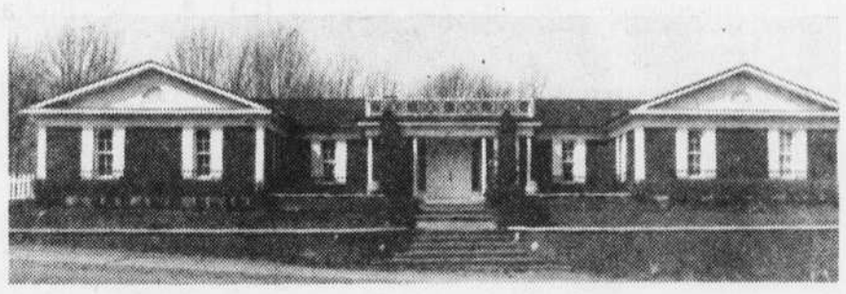
ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

Voir autres annonces classées, en page 38

PROPRIÉTÉS À VENDRE — PROPRIÉTÉS À VENDRE — PROPRIÉTÉS À VENDRE

RÉDUIT POUR VENTE RAPIDE ($119,000)



MONT ST-HILAIRE SUR LA MONTAGNE

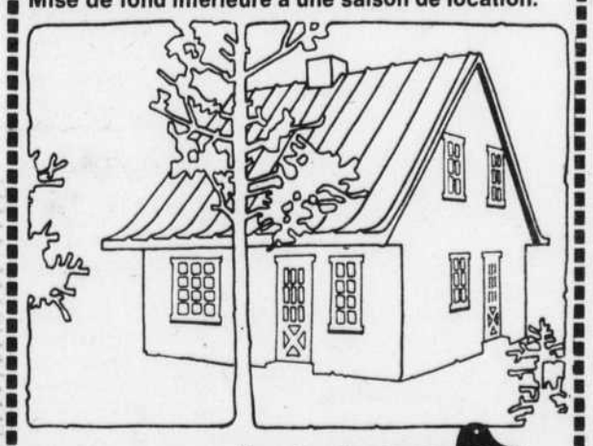
Aubaine exceptionnelle sur cette maison de 15 pièces, sur 22,000 pi. ca. de terrain paysagé avec arbres fruitiers, jardin, 6 chambres spacieuses, 3 salles de bain, garage double, sous-sol partiellement fini, foyer, piscine intérieure et beaucoup plus encore. Doit être vu. Pour rendez-vous, appelez le propriétaire:
476-6038 — 465-4550
27-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2 - 4 p.m.
CENTRE OUEST: Co-op - 1227 Sherbrooke ouest, apt. 81. Luxueux et spacieux. Idéal pour cadres ou professionnels. Salon avec foyer, salle à dîner, cuisine moderne, 2 chambres; 2 salles de bain. Prix $68,500. M.L.S. **Gaston Piché 735-2281, 366-1836.**
OUTREMONT
Haut. Magnifique cottage. 9 pièces, 2½ salles de bain. Salle familiale ou bibliothèque. Sous sol fini. Grand jardin privé. Près des écoles. Idéale pour professionnels. M.L.S. **Yvonne Le-Blanc 735-2281, 733-8713.**
27-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE — PROPRIÉTÉS À VENDRE

Meilleurs prix des Laurentides
(A compter de $33,500)
Mise de fond inférieure à une saison de location.



la canardière
VAL MORIN

A 45 minutes de Montréal; Environnement de **Sun Valley;**
Piscine, tennis, équitation, ski, lac;
Adorables petites canadiennes de 2½ et 3 chambres à coucher, sur terrains d'un demi acre environ

Sortie 76, à gauche sur la **117,** entrée de **Sun Valley** et suivez les canards. Bureau ouvert samedi et dimanche entre 11 hres a.m. et 5 hres p.m. Sur semaine : sur rendez-vous.
27-11-78

Montréal: 731-2511 (en tout temps) **Val Morin: 1-819-322-5770** (Sam. et dim.)

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-HILAIRE — Une canadienne authentique avec vue sur la montagne. Sa reconstitution est de qualité supérieure pour lui donner le maximum de confort. MLS. R. Coiteaux, Fiducie du Québec, courtier 467-1211. 27-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-BRUNO, bungalow entrée split, 5 chambres à coucher, salle à dîner, sous-sol entièrement fini avec cuisinette, peut servir de logement, tapis mur-à-mur, tentures, terrain 8,447 p.c., abri d'auto. $52,900. 653-5190. 27-11-78.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AMANTS DE LA NATURE — Magnifique cottage de style suisse sur 411,000' car. terrain. Piscine intérieure. Zonage agricole. Idéal pour culture en serres. Robert Coiteux Fiducie du Québec, courtier, 464-4884, 467-1211. 27-11-78

BELOEIL: Spacieux bungalow brique — style Californien, 7 pièces, salon — foyer — salle dîner — entrée cave extérieure — terrain paysagé clôturé — Maria Goretti. THÉRÈSE T. LARIVIERE, 467-6115, 467-2156, IMM. SELECT COURTIERS 27-11-78

BROSSARD: Split-level, tout brique, 7 pièces. Très bonne construction. Nombreuses particularités. Faut voir! Cécile Maheu 672-6450, 672-6066, MONTREAL TRUST COURTIERS 27-11-78

DUVERNAY Ouest, 455 Epernay, rue tranquille, près Joubert, split level, 8 pièces, sous-sol fini avec foyer, garage, lave-vaisselle neuf, beau terrain. $60,000. Aucun agent. Visible mercredi, jeudi. 27-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

McMASTERVILLE: Spacieux bungalow surélevé brique 9 pièces — 4 chambres — salle familiale — foyer — terrain clôturé — piscine creusée — secteur choix. Thérèse Trudeau Larivière, 467-6115, 467-2156, IMM. SELECT COURTIER 27-11-78

OTTERBURN: Bord l'eau — bungalow pierre 8 pièces — salon — foyer — salle-dîner vitrées face rivière — rempart — descente ciment — terrain boisé. THÉRÈSE T. LARIVIERE, 467-6115, 467-2156, IMM. SELECT COURTIERS 27-11-78

OUTREMONT EN HAUT — Magnifique cottage détaché — 13 pièces — garage double — terrain paysagé — 18,700 p.c. — aucune offre raisonnable ne sera refusée. PIERRE PETRUCCI 342-1039 — 739-3265 Trust Général Courtier 27-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT, cottage style moderne sur 3 terrains, 8 pièces, sous-sol fini, foyer double, près métro, 3 chambres. Évalué à $112,000. Propriétaire 873-3525, 465-1953. 27-11-78

BEAUCE NORD, St-Odilon, 2 étages, 21x26, terrain 5,350 pi. ca. rénovée, excellente condition, meublée ou non, libre. 849-0237, 18 à 21 hres. 27-11-78

ST-LAMBERT: Duplex. OCCASION. Hypothèque 614%. Impeccable. 2-5½, grande salle familiale au sous-sol. Une visite vous convaincra. Exclusivité de Huguette L. Godin 672-6450, 672-1839. MONTREAL TRUST COURTIERS 27-11-78

ST-BRUNO, $28,000. Très beau cottage jumelé brique, 3 chambres, taxes basses, $732.01. A voir. José-Lise Cayer 653-2496, 653-7726. Montréal Trust, courtiers 25-11-78

Vaste maison (27' x 57') construite PIÈCES SU PIÈCES vers 1830. Terre 87 arpents. B.P. 640, Cap-aux-Meules, G0B 1B0. 27-11-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Face parc Lafontaine, propriété commerciale moderne, 4800 p.c. Parfait pour ingénieurs, architectes, docteurs, cliniques etc... Vendeur absent, anxieux de vendre. Jacques Bohbot Bur; 842-5011 — rés; 488-8501. A.E. LEPAGE & WESTMOUNT COURTIER 27-11-78

BELOEIL: Multi familiale — 6 logements de 4½ pièces — tous loués — terrain 60 x 100 — construction condition parfaite — secteur près Boulevard Laurier. THÉRÈSE T. LARIVIÈRE 467-6115, 467-2156, IMM. SELECT COURTIERS 27-11-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-SAUVEUR, canadienne, façade de pierres, tapis mur à mur, 6½ pièces, 2 salles de bain, 2 foyers pierres naturelles, près pentes de ski, terrain 7,500 p.c. Possibilité de « bachelor » au sous-sol. 667-8297. 27-11-78

La Citière
SEULEMENT 6 UNITÉS DISPONIBLES
AVEC HYPOTHÈQUE 10½%



Maisons de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.

à partir de $42,500

DIRECTION: Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral.
(Projet "La Citière")

La compagnie de construction
GOLDOR inc.
105, Place Bellevue, La Citière
Tél.: (514) 659-9905 / 672-2857
La Prairie

SUR SCÈNE

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Un caprice" et "Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée" d'Alfred de Musset, jusqu'au 28 novembre. Tous les jours 19 h 30, 21 h 30. Relâche: dimanche.

CAFÉ DU PORT, 356 Berri (845-8765) — Erika Pomerance, ce soir: 21 H 30 et 23 h 00.

CATHÉDRALE DU CHRIST, angle Ste-Catherine et Université — Musica Camerata Montréal, samedi 17 h 00. Madeleine Osborne, soprano; Tim Hutchins, flûte; Margaret Morse, haut-bois; Jean Gaudreault, cor. Oeuvres de Mozart, Berg, Prokofieff, Hummel.

CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Traduction québécoise du "Macbeth" de Shakespeare, jusqu'au 2 décembre. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) "Travesties" de Tom Stoppard, du 21 nov. au 17 déc. Du mardi au samedi: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée, mer.: 13 h 00 et sam.: 14 h 00.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Opéramour, création et production de l'atelier continu, jusqu'au 3 décembre. Tous les soirs 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Dim.: 22 h 00. Relâche: lundi et mardi. Cinéma de quartier: "L'eau chaude l'eau frette" d'André Forcier, dim.: 17 h 00, 21 h 30. "Bulldozer" de Pierre Harel, dim.: 19 h 00.

CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL, 255 est, Ontario (861-0657) — Pintue, groupe chilien (4 voix et un continent en lutte), dimanche 20 h 00.

EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Fabienne Thibeault, jusqu'à dimanche. Sam.: 21 h 30, 24 h 00. Dim.: 21 h 30, 23 h 30. Malicorne, du 28 nov. au 3 déc.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Solange" de Jean Barbeau. Dernières représentations ce soir et demain 21 h 00.

LE PONT-TOURNANT, 940 boul. Wilfrid Laurier, Beloeil (467-4504) — "La solitude d'un flagman électrique" de François Beaulieu, par le Théâtre de La Rallonge vendredi 21 h 00.

LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Engoulevent, samedi: 22 h 00, 24 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catharine (861-0657) Sonny Terry & Brownie McGhee, jusqu'à dimanche. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00. Albert Mangelsdorf, du 30 nov. au 3 déc. John Lee Hooker, du 27 au 30 nov.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (861-5416) — 1755, du 21 nov. au 3 déc. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Cinéma répertoire: "Bilitis": Sam. dim.: 17 h 30.

PATRIOTE, 1474 est, Ste-Catherine (523-1131) — Les Carcasses, jusqu'au 3 décembre. Sem.: 21 h 00, Sam.: 20 h 00, 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT, — "Propriété condamnée", de Tennessee Williams adaptée à la québécoise par Monique Monzerolle, jusqu'au 26 novembre. Du merc. au dim.: 20 h 00.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Conférences Courvoisier: Les perles de la civilisation islamique, dimanche 11 h 00. Carte blanche: Saint-Exupéry par Huguette Oligny, mardi midi. Concerts-midi: L'opéra français avec Patricia Fournier, soprano; Cassandra Robertson, soprano; Jean-Louis Pellerin, ténor; Janine Lachance, pianiste, mercredi. L'Art du mouvement: l'Opéra de Paris au XVIII siècle, jeudi à midi.

PLANETARIUM DOW, 100 ouest, St-Jacques (872-4530) — "Éclipse 79" tous les soirs en français 21 h 30 et en anglais 20 h 15. Mar. jeu.: 12 h 15. Mer. ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00, 15 h 30, 16 h 30. Relâche lundi, jusqu'au 3 décembre. Concert cosmique au laser: Ven. sam.: 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 23 h 00. Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) — André-Sébastien Savoie, pianiste classique, mardi 28 nov. 20 h 00.

SALLE REDPATH, 555 ouest, Sherbrooke — Le Quintette de cuivres de Mont Royal: J. Thompson, R. Gibson, trompettes; R. Lawton, trombone; N. Talamantes, cor; El Wen, tuba. Oeuvres de Scheidt, Reynolds, Bach, Ives et Gabrieli, jeudi 20 h 30.

SALLE DE CONCERT POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Hank Knox, clavecin, lundi 20 h 30: oeuvres de Telemann, Blavet, Mattheson, Bach. L'ensemble de musique contemporaine, dir.: Eugene Plawutsky, mardi 17 h 00, 18 h 00: oeuvres de J. Hawkins, H. Cowell, L. Berio, M. Schafer. Bruce Haynes, oboe baroque; Mary Cyr, viole de gambe; John Grew, clavecin, mercredi 20 h 30: oeuvres de Boismortier, Couperin, Philidor. L'ensemble des instruments à vent, dir.: Robert Gibson, vendredi 20 h 30. Ensemble de la SMCQ, dir.: Serge Garant, jeudi 20 h 15. Oeuvres de B. Maderna, L. Bério, C. Ballif, J. Rea, L. Dallapiccola.

SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Roger Whittaker, chanteur populaire, sam. dim. 20 h 30. Jazz et maître, avec McCoy Tyner et son sextuor, lundi 20 h 30. L'OSM, dir.: Arthur Fiedler, soliste: André Laplante, pianiste, mardi et mercredi 20 h 30. Oeuvres de G. Rossini, S. Rachmaninov, répertoire des Boston Pops. Gérard Lenorman, chanteur populaire, jeudi 20 h 30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Mâmours et conjuguat" de Jean-Claude Germain, jusqu'au 17 décembre. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Marie Tudor" de Victor Hugo, jusqu'au 13 décembre. Sam.: 20 h 30. Lun. mer. jeu.: 14 h 30. Mar. ven.: 19 h 30.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Les folles folles d'une folle en folie" de Jean Frigon, ce soir 20 h 30.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "La ligue nationale d'improvisation", collectif, jusqu'à la fin décembre. Lun.: 21 h 00, ven.: 24 h 00.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Ti-Gus et Ti-Mousse en couleur, sam.: 18 h 30, 22 h 00. Dim.: 20 h 30. L'Orchestre de chambre McGill, dir.: Alexander Brott et Gérard Souzay, baryton, lundi 20 h 30. Oeuvres de G.F. Handel, J.-S. Bach, A. Honegger. L'ensemble du Théâtre noir de Prague, mardi à vendredi: 20 h 30. L.M.M.C.: Michael Blum, piano, jeudi 14 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les fées ont soif" de Denise Boucher, jusqu'au 10 décembre. Sem.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00, Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Relâche lundi.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "P'pa" de Hugh Leonard, traduction Michel Beaulieu, jusqu'au 2 décembre. Relâche lundi. Supplémentaires les 3, 5, 6 déc. Intermezzo: Bruno Laplante, baryton et Janine Lachance, pianiste, mercredi 17 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — "La crique" de Guy Foissy. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lundi.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux 4 Saoûls Bar — "Au Bordelamer" de Jacques Prévert, jusqu'au 23 décembre. Lun.: 21 h 00. Jeu. ven. sam.: 23 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — Pour enfants: "Il était une fois en Neuve-France" de Diane Bouchard, tous les dimanches 14 h 30. "Les dames de jeudi" de Loleh Bellon. Du mardi au samedi 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 16 décembre.

THEATRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (845-4211) — Paul Piché, Sam. dim.: 20 h 30. Dominique Michel, les 27, 28 et 29 nov. Zachary Richard, jeu. ven.: 20 h 30.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Salle Lafontaine, 1301 est, Sherbrooke (282-8113) — Pour enfants: La Marmaille présente: "L'âge de Pierre", dimanche 14 h 00. L'Ensemble Claude Gervaise, vendredi 20 h 00. Pavillon Saint-Jacques: "Tant de recommandations et si peu de linge", par le Théâtre de la Grande Réplique, jusqu'au 2 déc. 20 h 30. Relâche dim. lun. mar.

UNIVERSITE DE MONTRÉAL, Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine — Salle 1020 — Récital de piano, France Dubois, mardi 20 h 30. Oeuvres de J.S. Bach, L. Van Beethoven, F. Chopin, C. Debussy, F. Morel. Concert de l'AMAQ (Association de musique actuelle de Québec), mercredi 20 h 30. Entrée libre.

QUEBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille, Québec 1(418) 643-4975 — Salle Louis-Fréchette — Gérard Lenorman, ce soir 20 h 30. Roger Whittaker, les 27 et 28 nov. 20 h 30. Dalida, du 30 nov. au 4 déc.

GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémazie — "Quatre à quatre" de Michel Garneau, jusqu'au 9 déc. 20 h 30. Relâche dim. lun. Théâtre-Midi: "Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre" de Thomas Eyen, au Salon jusqu'au 8 déc. 12 h15. Pour enfants: "Une histoire de potiron" de Gérard Bibeau, jusqu'au 17 déc., au Salon dim.: 14 h 00, 15 h 30.

THÉÂTRE DU VIEUX QUÉBEC, 30 St-Stanislas, Québec 1-(418) 692-4212 — "Aux yeux des hommes" de John Herbert, jusqu'à la fin nov. 20 h 30. Relâche lundi et mardi.

CAFÉ RIMBAUD, 24 St-Stanislas, Québec 1-(418) 692-1466 — "La fête au milieu du lit" de François Beaulieu. Tous les soirs 21 h 30 sauf lundi.

OTTAWA

ENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613) 996-5051 — Opéra — Rich Little, ce soir: 18 h 30, 22 h 00. Dim.: 20 h 30. L'Orchestre du CNA et Leonard Rose, dim.: 15 h 00. Au programme: Brahms, Schubert. Gérard Lenorman, lundi 20 h 30, Tommy Makem et Liam Clancy (chanteurs folk irlandais), mercredi 20 h 30. Le Royal Winnipeg Ballet, du 30 nov. au 2 déc. 20 h 30. Au Studio: "Arlequin, serviteur de deux maîtres" de Carlo Goldoni, du 27 nov. au 16 déc. 20 h 00. Relâche dimanche.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre — "Un simple soldat" de Marcel Dubé, jusqu'au 25 nov. 20 h 00.

En parler c'est déjà agir!

OXFAM

CINÉMA

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "342 heures à l'assaut des Grandes Jorasses" avec René Desmaison, du 24 nov. au 2 déc. Matinées les 26 nov. et 3 déc. 14 h 00.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Paradise alley" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Boys from Brazil" Sam. dim.: 12 h 40, 16 h 50, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 20, 21 h 30.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Who is killing the great chefs of Europe" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Feelings": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Dirty Pool": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Armaguedon" 14 h 55, 18 h 20, 21 h 45. "On m'appelle saligo" 13 h 05, 16 h 30, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Adolescentes devant le plaisir" 12 h 15, 17 h 00, 21 h 45. "Molly" 15 h 15, 20 h 00. "Bel ami" 13 h 40, 18 h 25.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Wild geese" 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45.

BONAVENTURE II, "Automn sonata" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Armaguedon" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 35. Lun. à ven.: 18 h 15, 21 h 35. "Terreur sur le monde" Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 35, 19 h 55. Lun. à ven.: 19 h 55.

BROSSARD II, "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD III, "L'empire du grec" Sam. dim.: 13 h 40, 17 h 40, 21 h 40. Lun. à ven.: 21 h 40. "Le flic se rebiffe" Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Un papillon sur l'épaule" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "L'empire du grec" 13 h 45, 17 h 45, 21 h 45. "Le flic se rebiffe" 15 h 35, 19 h 35.

CHAMPLAIN II, "La vie parisienne" 13 h 30, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 20.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Mystère du triangle des Bermudes" 14 h 10, 17 h 45, 21 h 15. "Dimanche de la violence" 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30.

CHATEAU II, "Dernier survivant" 12 h 40, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 25. "Minettes en folie" 14 h 20, 17 h 15, 20 h 10.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Les enfants gâtés" Sem.: 21 h 30. Sam. 17 h 15, 21 h 30. Dim.: 13 h 10, 17 h 15, 21 h 30. "La dentellière" Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 15, 19 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Cinéma d'animation, mardi 19 h 30. Pologne (IV). "De part en part" Mar.: 21 h 30. "The southerner" Mer.: 19 h 30. "Le viol d'une jeune fille douce", "Avec tambours et trompettes" Mer.: 21 h 30. "La cicatrice" Jeu.: 19 h 30. "La clepsydre" Jeu.: 21 h 30. "Camouflage" Ven.: 19 h 30. "La perle de la couronne" Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Christopher Strong" Sam.: 19 h 00. "Lumière" Sam.: 21 h 00. "Fun and fancy free" Dim.: 15 h 00. "La femme de Jean" Dim.: 19 h 00. "A new leaf" Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Death on the Nile" Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 35, 21 h 05. Sem.: 18 h 35, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Pourquoi pas" 12 h 05, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS II, "La belle emmerdeuse" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Julia" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Neuf mois" 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05, 17 h 55, 19 h 40, 21 h 25.

COTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5527) — "Paradise alley" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

COTE-DES-NEIGES II, "Big fix" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 21 h 10.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Lun. à ven.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Sonate d'automne" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Le tournant de la vie" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 20, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Message from space" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II, "Magic" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, "Goin' coconut" Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Midnight Express" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, "Wild geese" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 00. Lun. à ven.: 18 h 45, 21 h 10.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Iphigénie" Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, "Robert et Robert" Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Le mystère du triangle des Bermudes": Sam. Dim.: 13 h 35, 17 h 10, 20 h 55. "Les impitoyables": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 05. Sem.: 19 h 05.

GREENFIELD II, "Intérieur d'un couvent": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD III, "Message from space": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Bad Penny": 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. "Teenage sex-maids": 13 h 35, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 55.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le dernier amant romantique": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 15, 18 h 30, 22 h 00. Lun. à ven.: 18 h 30, 22 h 00. "L'intrépide": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 05, 20 h 30. Lun. à ven.: 20 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Hound of Baskerville": Sam. dim.: 13 h 15, 14 h 45, 16 h 20, 17 h 50, 19 h 25, 21 h 00. Sem.: 18 h 05, 19 h 35, 21 h 10.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Le mystère du triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 35, 21 h 20. "Dimanche de la violence": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 25. Sem. 19 h 15. Samedi dernier spectacle: 21 h 00.

LA CITÉ II, "Revenge of the pink panther": Sam. dim.: 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20. Sem.: 19 h 25, 21 h 20.

LA CITÉ III, "Foul play": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Mystère du triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 35, 21 h 20. "Dimanche de la violence": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 25. Sem.: 19 h 25. Samedi dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL II, "Le corps de mon ennemi": Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 00, 21 h 00. "La colline des bottes": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 15. Sem.: 19 h 15. Samedi dernier spectacle: 21 h 00.

LAVAL III, "Morts suspectes": Sam. dim.: 14 h 10, 18 h 00, 21 h 40. "Génération Proteus": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 18 h 00, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 21 h 40.

LAVAL IV, "Grease": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LAVAL V, "Intérieur d'un couvent": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin Cheomedéy (687-5207) — "L'empire du grec": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 15, 21 h 20. Lun. à ven.: 21 h 20. "Le flic se rebiffe": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 20. Lun. à ven.: 19 h 20.

LAVAL-ODÉON II, "Armaguedon": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. Lun. à ven.: 18 h 00, 21 h 30. "On m'appelle saligo": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45. Lun. à ven.: 19 h 45.

LOEW'S I, 954 ouest, St-Catherine (861-7437) — "Message from space": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S II, "Comes a horseman": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S III, "Grease": 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S IV, "In praise of older women": 13 h 40, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, "Saturday night fever": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Damien — malédiction no. 2": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 15, 21 h 50. "La loi de la haine": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Lun. à ven.: 20 h 10.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "La petite": Sem.: 21 h 20. Sam.: 17 h 25, 21 h 20. Dim.: 13 h 25, 17 h 25, 21 h 20. "Préparez vos mouchoirs": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 30, 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Damien — malédiction no. 2": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 15, 21 h 50. "La loi de la haine": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Magic": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

OMEGA I, Plaza K-Mart, Longueuil — "Le dernier amant romantique": Ven.: 18 h 05, 21 h 35. Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 35. Lun. à jeu.: 21 h 00. "Attention les yeux": Ven.: 20 h 05. Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 05. Lun. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, "La clinique des plaisirs": Ven.: 20 h 55. Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 05. Lun. à jeu.: 20 h 55. "Sexualité chez les adolescentes: Ven.: 21 h 45. Sam. dim.: 13 h 50, 18 h 05, 21 h 55. Lun. à jeu.: 21 h 45. "Vacances sans maillot": Ven.: 19 h 30. Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "A la recherche de M. Goodbar": Sam. Dim.: 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.

OUIMETOSCOPE II, "Padre Padrone": Sam.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 15. "Mado": Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Annie Hall": Sam.: 19 h 30. "Retour": Sam.: 21 h 30. "The last waltz": Sam.: 24 h 00. Pour enfants: "Comme les six doigts de la main": Dim.: 14 h 00, 16 h 00. "Annie Hall": Dim.: 19 h 30. "Retour": Dim.: 21 h 30.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Up in smoke": 13 h 15, 14 h 55, 16 h 35, 18 h 15, 19 h 55, 21 h 35.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Le fruit est mûr": Sam. dim.: 12 h 40, 17 h 00, 21 h 20. "Paris porno": Sam. dim.: 15 h 50, 20 h 10. "Monsieur madame et la bonne": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 40. Sem.: 18 h 40.

PAPINEAU II, "Grease": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le dernier amant romantique": Sem.: 18 h 30, 22 h 00. Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 30. "Situation grave mais non désespérée": Sem.: 20 h 20. Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 15, 19 h 45.

PARADIS II, "Sergent Peppers lonely hearts club": Sem.: 18 h 15, 22 h 00. Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 30, 22 h 10. "Graffiti américain": Sem.: 20 h 10. Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 40, 20 h 20.

PARADIS III, "Bilitis": Sem.: 20 h 10. Sam. dim.: 16 h 15, 21 h 15. "Les filles de Madame Claude": Sem.: 21 h 45. Sam. dim.: 17 h 50, 22 h 45. "Néa": Sem.: 18 h 30. Sam. dim.: 19 h 40.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Forum" (Québec 1970) Sam. dim.: 19 h 00.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Le mystère du triangle des Bermudes": 14 h 40, 18 h 10, 22 h 00. "Femme du dimanche": 12 h 20, 16 h 10, 20 h 00. Samedi dernier spectacle: 22 h 00.

PARISIEN II, "Intérieur d'un couvent": 12 h 40, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN III, "Le corps de mon ennemi": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN IV, "Diabolo menthe": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN V, "Servante et maîtresse": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — Interiors": 13 h 15, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE II, "A wedding": 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Bad Penny": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30 et "Oral contract": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Fièvre du samedi soir": 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00 et "Moi fleur bleue": 15 h 10, 19 h 10.

RIVOLI II, "Intérieur d'un couvent": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

SAINT-DENIS II- 1590 St-Denis — "Le dernier amant romantique": 13 h 55, 17 h 45, 21 h 30 et "Les 21 heures de Munich": 12 h 10, 15 h 55, 19 h 45.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "Une femme libre": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

SALLE BREBEUF, Collège Brébeuf, 5575 Decelles (737-0950) — "Pique-nique à Hanging Rock": Sam.: 19 h 00, 21 h 15. Dim.: 15 h 00, 21 h 15.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Where does it hurt": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 30, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 25, 21 h 10. Sem.: 19 h 25, 21 h 10.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Goin' coconut": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 00, 20 h 55. Sem.: 19 h 00, 20 h 55.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le récidiviste": Sam. dim.: 13 h 40, 17 h 30, 21 h 25. Lun. à ven.: 21 h 25 "Le piège infernal": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le mystère du triangle des Bermudes": Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 25, 21 h 15 et "Les impitoyables": Sam. dim.: 15 h 00, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

VERSAILLES II, "Servante et maîtresse": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 20, 21 h 25 et "Change pas de main": Sam. dim.: 13 h 35, 16 h 45, 19 h 55. Sem.: 18 h 20, 19 h 55.

VERSAILLES III, "Grease": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le dernier amant romantique": et "La 7e compagnie au clair de lune": Ven.: 19 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 50. Dim.: 12 h 45. 16 h 10, 19 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Damien-malédiction no. 2": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 21 h 45. Lun. à ven.: 18 h 00, 21 h 40 et "La loi de la haine": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Slow dancing in the big city": 13 h 05, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Magic": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINE-PARC

CINE-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, route 15 sortie 21; (879-1700) — "Le cercle de fer", "Un coup de deux milliards", "Pour Pâques ou à la Trinita".

CINE-PARC ST-EUSTACHE II, "Damien", "La lo